93107



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15659 – 7 F | JEUDI 1er JUIN 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Les salariés des services publics s'opposent massivement aux projets de déréglementation

Les agents de la SNCF ont pris le relais de ceux d'EDF-GDF, de France Télécom et de La Poste

LES SYNDICATS des services publics se mobilisent contre les projets de déréglementation de la Commission européenne. Mercredi 31 mai, les agents de la SNCF, à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et UNCM (autonomes), manifestaient à Paris, des perturbations limitées affectant le réseau en banlieue parisienne. Cette manifestation prend le relais de celle des agents d'EDF-GDF, de France Télécom et de La Poste, mardi 30 mai. A EDF-GDF, où les cinq fédérations syndicales étaient à l'origine de ce mouvement unitaire, la grève a été très fortement suivie alors qu'un conseil européen des ministres de l'énergie doit approuver, jeudi 1er juin, un projet facilitant l'accès des tiers au réseau. Ces mouvements apparaissent comme le baptême du feu social pour le gouvernement d'Alain Juppé. Mais le premier ministre pourrait aussi s'appuyer sur cette mobilisation, qui a reçu le soutien des principales confédérations et des partis de gauche, pour tenter de retarder l'approbation du projet de déréglementation de Bruxelles. M. Juppé a rappelé, comme Jacques Chirac durant la campagne pour l'élection présidentielle, son attachement au *« service public à la française »*. A La Poste et surtout à France Télécom, la grève du 30 mai a été également bien suivie. l'inquiétude des agents de ces services publics étant alimentée par l'examen, le 13 juin, lors d'un conseil européen des postes et télécommunications, d'un projet de directive très libérale sur le courrier. Derrière cette mobilisation pour la défense des services publics, les agents de la SNCF, d'EDF-GDF, de France Télécom et de La Poste expriment également leurs craintes sur l'avenir de leurs statuts et plus globalement de leur emploi.



Lire page 33 et le point de vue page 16

Bernard Tapie s'exilerait à Bruxelles afin d'échapper à une arrestation

BERNARD TAPIE s'apprêterait à s'installer à Bruxelles. Recherchant un logement dans la capitale belge, il pourrait y déménager le 29 juin. Condamné en première instance à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme dans l'affaire du match VA-OM, menacé par plusieurs instructions judiciaires, le député des Bouches-du-Rhône pourrait ainsi retarder les échéances judiciaires : son immunité de parlementaire européen lui permettrait d'échapper provisoirement à une arrestation, en contraignant les juges français à une longue bataille procédurale. Pour justifier ce départ, M. Tapie serait chargé d'une mission auprès des instances européennes par le président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, dont il soutient la candidature à la mairie de Marseille.

Lire page 11

Quatre vitrines pour les technologies de l'information

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Parthenay, 12 000 habitants, vitrine française des autoroutes de l'information ? Sous l'impulsion de Michel Hervé, son maire socialiste, ancien membre du Parlement européen, la petite cité rurale des Deux-Sèvres, en association avec deux villes allemandes et une ville espagnole (Weinstadt dans le Bade-Wurtemberg, Torgau en Saxe et Arnedo dans la Rioja), s'apprête à participer au programme « Digital Cities » (villes numérisées) parrainé par la Commission européenne. Son objet est de familiariser le public, les administrations, les entreprises avec la mutation économique et sociale qui résultera de la mise en place de la société de l'information. La Commission estime que ces nouvelles technologies sont essentielles pour la compétitivité de l'économie européenne, et par conséquent pour l'emploi.

Le projet de Parthenay et des trois villes *alliées* – dénommé Metasa – s'inscrit dans ce schéma. *« Il convient de placer les gens, la société, au centre de la révolution qui est en cours »*, souligne Stefano Micossi, directeur général de l'industrie de l'exécutif bruxellois. Metasa insiste sur la nécessité de mobiliser *la population : il s'agit d'inviter les citoyens à dé*couvrir quels sont leurs besoins (éducation, soins, travail à distance, loisirs...), en quoi les technologies de l'information peuvent les aider à améliorer leur qualité de vie.

Une phase d'enquête de dix-huit mois, pilotée par des équipes de chercheurs en sciences sociales, est prévue. Une fois identifiés les nouveaux services, individuels et collectifs (l'accent est mis sur le soutien aux personnes âgées et aux exclus), réclamés par la population, les entreprises partenaires disposeront d'une seconde phase de trente mois pour concrétiser l'opération. Les édiles sont allés frapper aux meilleures portes : Metasa bénéficiera du concours de Philips, de Siemens-Nixdorf, d'EDF, de France Télécom, de Thomson, de Syseca, de Météo France...

Les motivations de ces groupes ont peu à voir avec la philanthropie. Impatients que se développent des marchés qu'ils espèrent prometteurs, ils croient nécessaires, eux aussi, d'accélérer le mouvement en démontrant, *par des expériences* en grandeur réelle, les avantages qui peuvent être retirés, pour tout un chacun, de l'épanouissement de la société *de l'information. Afin de faciliter l'exercice, ils* demandent, comme la Commission, aux autorités administratives d'anticiper la libéralisation des ré*seaux encore sous contrôle des monopoles...*

Philippe Lemaitre

Le mal des banlieues sur grand écran

LA HAINE, son deuxième film (après *Métisse*), a reçu le 28 mai le Prix de la mise en scène du Festival de Cannes. Mathieu Kassovitz, comédien – son rôle dans *Regarde les hommes tomber* lui a valu un César du meilleur jeune acteur – et réalisateur, confirme qu'il est bien un des plus sûrs espoirs d'une production française rassurée également par le prix décerné au film de Xavier Beauvois, *N'oublie pas que tu vas mourir*.

Pour décrire vingt-quatre heures de la vie d'une ville de banlieue traumatisée par une bavure policière, il a construit un film séduisant, rythmé, inventif, qui a recours aux plus efficaces procédés du spectacle cinématographique. Il se révèle également un remarquable directeur d'acteurs.

Elevé dans le sérail (sa mère est monteuse et son père réalisateur), Mathieu Kassovitz, aujourd'hui âgé *de vingt-sept ans*, a *suivi* la filière habituelle des jeunes cinéastes en réalisant d'abord des courts métrages. Le cinéma publicitaire lui a également permis de forger des armes dont il use désormais avec maîtrise, mais sans avoir rien perdu de sa personnalité de « jeune homme en colère », prompt à débusquer les conformismes *et* à tourner en ridicule l'hypocrisie de certains discours sur la société moderne, l'exclusion et « le mal des banlieues ».



MATHIEU KASSOVITZ

Lire page 28



L'ONU face au fort Chabrol serbe en Bosnie

LA « GESTICULATION » militaire à laquelle on assiste autour de la Bosnie impressionne-t-elle suffisamment les milices serbes sur le terrain pour amener leurs chefs à libérer les « casques bleus » pris en otages et à composer sur le plan diplomatique ? Tout en cherchant à mettre sur pied le dispositif militaire de rétorsion éventuelle, qui viendrait en appui à l'action engagée par les *auteurs du plan de paix, les* états-majors impliqués s'interrogent : le déploiement en Adriatique de trois porte-avions avec des commandos à leur bord, la présence d'une flotte aérienne d'attaque en Italie, la formation en discussion d'une brigade d'intervention qui viendrait au secours des « casques bleus » prisonniers des Serbes en Bosnie, sont-ils l'instrument qui empêchera les responsables de Pale de monter jusqu'aux extrêmes si leur objectif était de faire un fort Chabrol et de constituer un territoire où l'ONU serait traitée comme un belligérant ?

Il ne vient à l'esprit d'aucun chef militaire de ne pas prendre les mesures conservatoires et les initiatives concrètes qui s'imposent pour assurer du mieux possible la sécurité de leurs subordonnés sur place. *Les* images, complaisamment diffusées par la télévision serbe, de ces soldats de *la* paix menottés, humiliés, brandissant un drapeau blanc au bout d'un balai, et ces autres images qui montrent des blindés de l'ONU dans les mains désormais de miliciens serbes, au risque de semer la confusion dans le camp opposé, ont suffisamment ému, troublé, voire agacé l'opinion pour justifier des décisions nouvelles sur la *« posture »* de la Forpronu.

Mais, en même temps, force est d'admettre, avec le général Goulwan, le « patron » de l'OTAN, qu'il n'existe pas de *« solution militaire »* à *une guerre civile de cette ampleur* et, avec le général Gobilliard, qui commande le secteur de Sarajevo, qu'on a sans doute atteint *« la limite »* de ce que l'ONU s'était fixé comme ambition à ses mandats déjà approuvés.

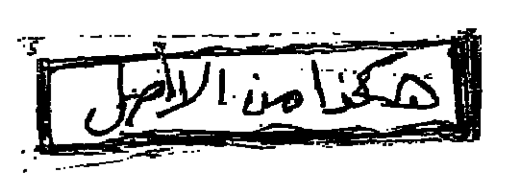
Evoquer la perspective de réviser – ou de *« durcir »* – les moyens de la Forpronu et, en même temps, de resserrer le dispositif sur place – quitte à abandonner à leur sort des zones d'où il se retirera – est certes une décision de prudence sur le plan opérationnel. Mais cela reviendrait à oublier une partie de la mission des Nations unies en Bosnie. Outre l'accompagnement de l'aide humanitaire à des populations dans la détresse complète, la Forpronu a aussi pour tâche de s'interposer entre les factions qui s'étripent et d'empêcher, par sa présence permanente sur le terrain, par sa mobilité et ses contacts incessants avec les belligérants, un embrasement général du conflit – ce que les Anglo-Saxons appellent le *« confinement »* – à l'intérieur même de la Bosnie et au-delà de l'ancienne Yougoslavie.

Même renforcée et regroupée, la Forpronu a établi ses propres règles, celles de la communauté internationale, qui se doivent de respecter certains interdits de la guerre. En face, les Serbes de Bosnie viennent d'agir, comme ils l'avaient fait déjà en novembre 1994 lors d'un raid de l'OTAN sur la piste d'Ubdina, avec d'autres chantages, d'autres menaces, comme *s'ils se dispensaient* de suivre les mêmes règles que l'ONU. Ces prises d'otages, on les a déjà connues au Liban ou en Irak. Et nul n'ignore qu'elles fragilisent et rendent plus vulnérables encore celui ou ceux qui ont reçu, au nom d'une coalition quelconque, pour mission de maintenir ou de rétablir la paix.

Dans ces conditions, agiter le bâton peut contribuer momentanément à remettre en selle la diplomatie, mais cette *« gesticulation »* n'est pas en soi la panacée. Car, observe-t-on dans les états-majors, évoquer un possible retrait des soldats de la paix, si jamais les circonstances l'exigeaient, ajoute, sur un strict plan militaire, à la précarité de la situation. *« On peut brandir l'épée de Damoclès*, confie un général français, *mais cela ne sert pas à grand-chose si l'interlocuteur est persuadé qu'elle est émoussée. »*

Jacques Isnard

Lire nos informations page 2



ESCALADE Les Serbes de Bosnie ont fait subir aux « casques bleus » de nouvelles humiliations, notamment en s'emparant de matériels de l'ONU et en refusant le rapatriement par avion des corps des deux soldats français morts lundi à Sarajevo. ● LE SECRÉTAIRE général de l'ONU devait présenter mercredi son rapport sur la révision du dispositif de la Forpronu au Conseil de sécurité. Ce dernier devrait approuver les options défendues en particulier par la France et la Grande-Bretagne, qui visent à renforcer la force de l'ONU en Bosnie. C'est le souhait qu'exprime notamment le général Gobilliard, responsable de la Forpronu à Sarajevo. ● PARALLÈLEMENT, l'émissaire américain Robert Frasure, munie d'une nouvelle proposition du Groupe de contact, devait de nouveau pousser le président de Serbie à reconnaître la Bosnie-Herzégovine.

L'ONU est appelée à décider du sort des « casques bleus » en Bosnie

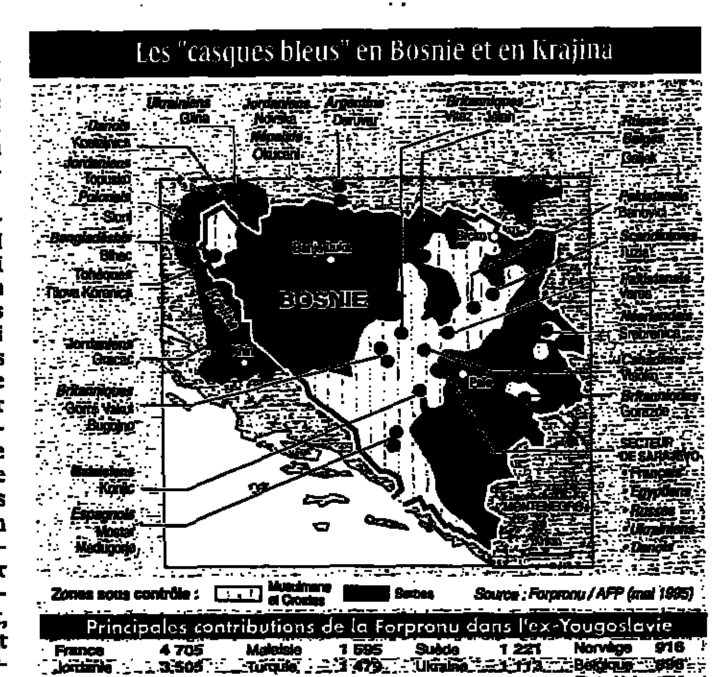
La proposition des Français et des Britanniques sur un renforcement de la Forpronu devrait s'imposer au Conseil de sécurité. Elle vise à empêcher que les soldats des Nations unies restent à la merci des Serbes de Bosnie, mais n'apporte pas de solution directe à la crise des otages, qui s'aggrave

LES DEGRÉS que franchissent chaque jour les Serbes de Bosnie dans l'humiliation qu'ils font subir aux « casques bleus », l'offense à leur honneur de soldats, l'insulte à la mémoire de ceux qui sont tombés, font paraître bien pâles et flegmatiques les réactions internationales. Bien décalées aussi par rapport à la question qui monte : combien de temps cela va-t-il être toléré ?

Plusieurs dirigeants occidentaux à qui l'on posait cette question, notamment lors des réunions internationales qui ont eu lieu lundi 29 et mardi 30 mai aux Pays-Bas, ont répondu que, même s'il existait un moyen militaire de dénouer l'actuelle crise des otages, ils ne l'annonceraient pas dans une conférence de presse. Le *« groupe de contact »* sur l'ex-Yougoslavie, comme les ministres de l'OTAN réunis à Noordwijk, se sont bornés à condamner les Serbes de Bosnie et à proférer contre eux des menaces de sanctions dont ils n'ont pas précisé la nature. L'un des messages martelés pendant ces deux jours a été qu'*« il n'y a pas de solution militaire mais seulement politique »* au conflit en Bosnie. Toutes les mesures annoncées, y compris celles des renforts militaires, sont présentées comme s'inscrivant dans cette *« logique de paix »*, ce qui ne veut pas dire qu'on ne se prépare pas à d'autres éventualités.

L'action internationale devait se manifester mercredi sur deux plans : la reprise du dialogue avec le président de Serbie, Slobodan Milosevic, et la discussion tant attendue au Conseil de sécurité de l'ONU à New York du rapport du secrétaire général sur la révision du dispositif de la Forpronu en Bosnie.

Robert Frasure, l'émissaire américain pour la Bosnie, est reparti mercredi pour Belgrade, muni d'une nouvelle proposition concoctée par les Français et les Britanniques et approuvée lundi soir à La Haye par les autres membres du « groupe de contact ». L'objectif est d'obtenir du président serbe une reconnaissance de la Bosnie avec contrôle de ce qui se passe à la frontière commune, afin d'isoler les milices de Radovan Karadzic. Ceci en échange d'allègements des sanctions économiques qui pèsent sur Belgrade. Les précédentes négociations avaient achoppé sur ce point, Belgrade (et les Russes) exigeant une levée définitive de cet embargo économique et commercial, que les Occidentaux ne voulaient pas accorder. La formule arrêtée par le « goupe de contact » propose une suspension *sine die* des sanctions et la création d'une commission d'experts qui recommanderait leur rétablissement si Belgrade ne respectait pas ses engagements. Alors que les ministres américain et français des affaires étrangères estimaient mardi que l'accord avec Belgrade était acquis selon l'un *« à 85 % »*, selon l'autre *« à 95 % »*, ces



Principales contributions de la Forpronu dans l'ex-Yougoslavie

France	4 705	Malaisie	1 595	Suède	1 221	Norvège	916
Jordanie	3 505	Turquie	1 479	Ukraine	[illegible]	Belgique	[illegible]
Royaume-Uni	3 399	Espagne	1 448	Kenya	1 074	Etats-Unis	874
Pakistan	3 039	Russie	1 349	Pologne	1 049	Argentine	861
Canada	2 091	Bangladesh	1 323	Népal	953	Slovaquie	525
Pays-Bas	1 719	Danemark	1 268	Rép. tchèque	953	Finlande	505

estimations ont fait sourire le Britannique Douglas Hurd, qui a jugé ses collègues *« très optimistes »*.

« LÂCHAGE »

A part cette tentative de relance d'un processus de négociation reposant sur le *« lâchage »* de Pale par Belgrade, les discussions ont porté et devaient porter mercredi à l'ONU sur les moyens d'éviter que se reproduise la situation actuelle des « casques bleus » en Bosnie, c'est-à-dire de rendre la Forpronu moins vulnérable. Le texte que M. Boutros-Ghali devait présenter mercredi, retardé en raison des événements, devrait donner lieu à une décision du Conseil de sécurité en début de semaine prochaine, nous indique notre envoyé spécial à New York, Laurent Zecchini. On s'attend que prévale l'optique franco-britannique qui a été approuvée lors des deux réunions aux Pays-Bas, à savoir : révision du dispositif de la Forpronu dans le sens d'un regroupement, renforcement de ses moyens, mise à sa disposition d'une force d'action rapide dont il a été précisé à Noordwijk qu'elle serait sous l'autorité de l'ONU. Une des questions est de savoir si cela suppose ou non une révision du mandat actuel de la Forpronu, c'est à dire le vote d'une nouvelle résolution ou si cela peut se faire sur simple instruction du secrétaire général. Les autres options qui figureront dans le rapport de M. Boutros-Ghali (*statu quo* ou retrait) ont été clairement écartées ces derniers jours. Le retrait est certes envisagé, mais seulement dans l'hypothèse ou tout ce qui est actuellement entrepris échouait.

Si ces initiatives donnent l'impression d'une lourdeur bureaucratique et d'un juridisme hors de propos face à l'urgence de la situation, des initiatives ont en fait déjà été prises par la Forpronu et par les pays contributeurs sans attendre. La Grande-Bretagne a annoncé l'envoi d'importants renforts, dont on peut penser qu'ils ont plusieurs missions selon la façon dont évolue la situation, et la France envisagerait l'envoi de 3 000 hommes supplémentaires.

Les premiers élements destinés à renforcer le contingent britannique sont arrivés à Split, mardi dans l'après midi. Au total, 6 000 soldats britanniques équipés d'hélicoptères anti-chars devraient être dépêchés en Bosnie. L'Espagne a annoncé l'envoi de matériel militaire pour renforcer la capacité défensive de ses 1 400 « casques bleus », mais exclut en principe l'envoi de troupes supplémentaires.

Sur le terrain, les forces serbes se sont emparées d'au moins 16 véhicules du contingent français de l'ONU, et les conduisent dans les environs de Sarajevo, avec des équipages portant parfois des uniformes français. Les Serbes se sont emparés de la majorité du matériel de l'ONU – ou l'ont détruit – dans les neufs points de rassemblement d'armes lourdes qui étaient gardés par les « casques bleus », à l'intérieur et autour de la capitale bosniaque.

Le sort des quelque 400 « casques bleus » détenus en otage par les forces serbo-bosniaques n'a guère évolué, même si six légionnaires français, retenus près de l'aéroport de Sarajevo depuis vendredi, ont pu regagner leur base mardi. Le même jour, sept nouveaux « casques bleus » ukrainiens ont été interceptés par les Serbes de Bosnie dans l'enclave de Gorazde où l'alerte générale a été annoncée mardi, après d'intensifs bombardements de l'artillerie serbe. Dans le nord du pays, de nombreuses détonations ont été entendues à Tuzla ainsi qu'à Gradarac, selon la radio bosniaque.

Le général Hervé Gobilliard demande un « nouveau mandat » pour la Forpronu

SARAJEVO
de notre correspondant

Le général Hervé Gobilliard commande les cinq mille « casques bleus » de la région de Sarajevo, dont trois mille Français, depuis octobre 1994. Il est actuellement au cœur du tourbillon dans lequel les Serbes de Bosnie ont entraîné les soldats des Nations unies, en s'emparant de quatre cents d'entre eux, en réduisant certains au statut de « boucliers humains ».

Au cours de cette crise, qui révèle, une nouvelle fois, l'impuissance totale de la Forpronu à faire face à l'intransigeance serbe, le général Gobilliard a pris la décision d'ordonner l'assaut du pont de Vrbanja, qu'un commando a repris, samedi 27 mai, aux soldats serbes, au risque de faire monter la tention d'un cran. L'opération s'est soldée par la mort de deux « casques bleus » français et dix autres furent blessés, mais elle a clairement réchauffé le cœur des soldats de la paix.

« Les Serbes s'étaient emparés du poste d'observation de Vrbanja par la ruse, en revêtant des uniformes français de « casques bleus », explique le général français. *Suite à cet acte inqualifiable, j'ai pris la décision de reprendre le poste par la force. Les soldats du 3e RIMa ont fait preuve d'un immense sang-froid. »*

MAINTENIR LE CONTACT

Le général Gobilliard, dont les hommes ont par ailleurs cédé de nombreux postes d'observation sans combattre, insiste sur *« le procédé intolérable et inadmissible employé par les Serbes contre des soldats de la paix »*. *« Ce fut une riposte préméditée,* poursuit-il. *Nous sommes des soldats et nous devons exercer notre mandat. Ce combat, destiné à récupérer un poste d'observation, s'inscrivait dans le cadre de notre mission de l'ONU. »*

Le général Gobilliard, reclus dans son quartier général comme un moine dans sa cellule hormis de rapides visites dans les différents bataillons, consacre ses journées à gérer les prises d'otages. Maintenir le contact avec les « casques bleus » lorsque cela est encore possible et tenter d'amorcer des négociations avec les Serbes.

Dimanche, les officiers sont parvenus à organiser une « conférence-radio », au cours de laquelle le général français a pu adresser un message de soutien à tous les « casques bleus » prisonniers qui disposaient encore de leurs émetteurs-récepteurs. *« Ma priorité est désormais de stabiliser la situation »*, dit-il. La période des glorieux assauts paraît momentanément terminée. *« Je souhaite que les gens retrouvent la raison, que les otages soient relâchés et que nous puissions reprendre l'acheminement de l'aide humanitaire, qui n'arrive pas. »* De la grave crise que traverse la Forpronu, le général Gobilliard retient qu'elle intervient *« après de longs mois sans avancées politiques »* sur le dossier bosniaque, *« malgré toutes les initiatives d'Alain Juppé »*. *« Nous arrivons à un tournant de notre mission,* dit-il. *J'espère que les efforts de la France vont être payants. D'ici, nous sentons une détermination, une ténacité de la part du gouvernement. La France doit savoir qu'elle pourra compter sur ses soldats. La balle est dans le camp des diplomates, la solution passe par le tapis vert, mais nous contribuerons à créer les conditions du dialogue. »*

« S'ÉCOUTER ET S'ENTENDRE »

Le commandant de la Forpronu à Sarajevo affirme toutefois : *« Nous avons atteint la limite de notre mandat actuel. » « Pour que nous remplissions notre rôle, il faut modifier le mandat de la Forpronu,* précise-t-il. *Le maintien de la paix dans un pays en guerre est un mandat impossible à appliquer. Il faut donc que le mandat évolue. Que, par de nouvelles attitudes, nous obligions les belligérants à s'écouter et à s'entendre. »* Obliger les belligérants à s'entendre, c'est-à-dire imposer la paix. Le général Gobilliard rejoint l'analyse de la plupart des officiers de la Forpronu, mal à l'aise dans leur mission présente.

« Actuellement, je n'ai cependant pas les moyens de remplir de véritables missions militaires et d'imposer la paix », constate l'officier, qui ne désire pas s'exprimer sur l'aspect concret d'une éventuelle « force d'action rapide » au service des « casques bleus ». *« Il faut un nouveau mandat, une nouvelle détermination, une nouvelle volonté »*, répète ce général, qui pense par ailleurs que *« ce type de conflit génère de nouveaux chefs militaires, aptes à gérer les paradoxes et les ambiguïtés »*.

Rémy Ourdan

Les corps des deux tués français évacués par la route

Les corps des deux « casques bleus » français tués samedi 27 mai à Sarajevo ainsi que sept des soldats blessés, appartenant à la même unité de Vannes (Morbihan), ont dû être évacués, mardi 30 mai, par la route pour être ramenés en France *via* Split, en Croatie. Le commandement des forces serbes de Bosnie s'est en effet opposé à une évacuation par avion, depuis la piste de Sarajevo, toujours bloquée. Il n'a pas été donné d'explications à cette décision. Le général Hervé Gobillard, qui commande le secteur de Sarajevo, a donc décidé une évacuation par la route. Les « casques bleus » français ont été acheminés jusqu'à Kiseljak, où ils ont été embarqués à bord d'un hélicoptère à destination de Split, pour y prendre un avion Hercules. Le convoi routier a pu traverser sans encombre les points de contrôle serbes entre Sarajevo et Kiseljak.

« A Sarajevo, nous vivons comme des rats »

SARAJEVO
de notre correspondant

Tandis qu'une crise sans précédent oppose les troupes de l'ONU aux forces serbes, Sarajevo a traversé, pendant cinq jours, la période la plus tranquille qu'elle a connue depuis plusieurs semaines. Certes, plusieurs obus sont tombés mercredi 31 mai en début de matinée dans le centre de la ville, mais depuis quelques jours ces incidents sont rares et les tireurs embusqués paraissent avoir eux aussi rangé leurs fusils.

« Les Serbes sont trop occupés à nous prendre en otages, et les Bosniaques se tiennent tranquilles, conscients que, pour la première fois en trois ans, ils ont une mince chance que les Occidentaux interviennent plus sévèrement ! », estime un officier de la Forpronu. Les Sarajeviens renouent toutefois avec les heures noires du siège de la ville, car les Serbes leur ont coupé récemment l'eau, le gaz et l'électricité.

Dans les rues, les badauds se mêlent aux porteurs de bidons, de retour de la brasserie de Bistrik. La fabrique de bière est le principal point d'eau où les habitants vont, chaque jour, refaire leurs stocks.

Le soir, malgré le couvre-feu, les Sarajeviens discutent tard devant les immeubles, parce qu'à l'intérieur il fait trop triste. Les bougies coûtent cher, et les soirées sont agréables et chaudes. Les conversations se rapportent souvent aux « casques bleus » prisonniers des Serbes. *« Je suis contente,* dit Amela, une vieille femme. *La Forpronu va enfin comprendre qu'elle a affaire à une bande de terroristes. » « Nous, nous savons cela depuis trop longtemps »*, conclut-elle. *« Moi, je suis désolée pour tous ces jeunes Français tués,* répond une jeune fille. *Ils sont morts pour rien, tout simplement parce qu'ils accomplissent une mission absurde. »* Elle affirme cependant être *« effrayée »* par la perspective d'un retrait des forces de l'ONU de Bosnie-Herzégovine.

Les Sarajéviens ont vu, comme le monde entier, les images des « boucliers humains ». Ils espèrent qu'elles créeront un choc suffisant pour faire évoluer la situation. *« C'est tout de même incroyable*, déclare Nedim. *La planète a vécu en direct l'agonie de la Bosnie, la purification ethnique, la découverte des camps de prisonniers, les témoignages des femmes violées, les massacres d'innocents. Et maintenant, après avoir toléré ce carnage, notre chère planète s'émeut pour quelques paires de menottes. » « Qui se souvient encore du massacre des jeunes de Tuzla ?*, s'interroge-t-il. *C'était pourtant il y a moins d'une semaine. »*

Dans un café où une batterie de voiture alimente la radio, Valida confie ses sentiments. *« Je suis désolée pour ces « casques bleus ». Combien sont-ils ? Trois cents ? Nous sommes trois cent mille, et nous sommes pris en otages depuis trois ans ! Je rêve de voir la mer. Je veux sortir de Sarajevo, et me baigner dans l'Adriatique. Ici, nous vivons comme des rats. »*

R. O.

Une force de réaction rapide de 4 000 hommes

LA FRANCE, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU, a proposé à ses partenaires européens et nord-américains de créer une force dite de réaction rapide, dont la mission première serait de venir au secours de « casques bleus » en danger.

Paris propose également que cette force participe à l'ouverture, en permanence, d'un corridor routier entre Sarajevo et Kiseljak pour ravitailler la capitale bosniaque en dépit de la fermeture de l'aéroport. Cette force réunirait environ 4 000 hommes, soit l'équivalent d'une brigade d'intervention.

Des discussions entre les états-majors des différents pays intéressés doivent commencer très prochainement, de sorte que ce groupement mobile d'intervention puisse être opérationnel dans les deux à quatre semaines à venir. L'objet de ces discussions est de mettre sur pied une formation multinationale suffisamment souple pour agir dans tous les cas de figure envisagés et, singulièrement, en cas d'agression des « casques bleus ». Selon le plan initial des Français, cette brigade de quelque 4 000 combattants devrait rassembler, outre de l'infanterie apte aux combats de rue ou à l'extérieur des villes, des moyens aéromobiles (principalement des hélicoptères d'attaque et de transport de troupes), des blindés légers, des pièces d'artillerie (des canons de 105 et des mortiers) ainsi que des éléments de génie et de déminage (pour ouvrir les routes).

Les auteurs du plan considèrent qu'un appui important en moyens d'artillerie est d'autant plus nécessaire qu'il rendrait autonome le déplacement de ce groupement mobile et qu'il permettrait de ne faire appel à l'aviation de soutien (fournie par l'OTAN) qu'en toute dernière extrémité ou urgence.

La France a déjà l'appui de la Grande-Bretagne et escompte la participation de pays comme le Canada ou l'Espagne. Le cas des Etats-Unis reste suspendu à la décision de Washington d'accepter ou non de déployer des GI au sol et de fournir des matériels adéquats.

Des aspects importants du dispositif demeurent ouverts à la discussion. Ils portent sur le statut de cette brigade multinationale, sur son lieu de stationnement et sur l'organisation de son commandement. Le premier point suppose un choix entre le statut actuel des forces de paix de l'ONU (auquel cas les règles d'engagement sont inchangées et cette option ne permet pas de résoudre les problèmes déjà rencontrés par les « casques bleus ») et le statut (adopté en Somalie, avec le succès et les échecs qu'on connaît) défini par un nouveau mandat des Nations unies. Le second point est de savoir si cette force doit être installée sur le théâtre même des opérations (la Bosnie centrale), en Croatie ou en Italie. La dernière question, relative au commandement, sera résolue en fonction de la nature et du volume des effectifs nationaux composant cette force.

Jacques Isnard

L'élargissement de l'OTAN vers l'est reste la première préoccupation de Moscou

Le conflit bosniaque a permis à la Russie de se rendre « indispensable »

Même si elle ne peut plus invoquer son statut de superpuissance, la Russie exige des Occidentaux un traitement équitable. A cet égard, l'attitude de Moscou au sein du groupe de contact sur la Bosnie ou à propos des accords sur la limitation des forces conventionnelles en Europe (CFE) procède de cette logique, rappelée à l'occasion de la discussion sur le partenariat pour la paix qui s'est achevée dans la capitale russe.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

En acceptant le partenariat pour la paix après des mois de tergiversations, les Russes ont montré que leur préoccupation première reste l'éventuelle extension de l'OTAN en Europe de l'Est. Leurs relations avec les Occidentaux semblent être dominées par le seul souci d'écarter une hypothèse qu'ils jugent inamicale, sinon dangereuse, car il y va du prestige et, plus encore, de la position de la Russie dans l'organisation future de la sécurité européenne. Même leur attitude dans le conflit bosniaque est finalement dictée d'abord par ce qui tend à devenir la priorité de la diplomatie russe.

Les milieux dirigeants de Moscou n'ont pas un intérêt débordant pour l'ex-Yougoslavie, et leur sympathie pour les Serbes est d'abord dictée par des raisons de politique intérieure – éviter d'alimenter la surenchère nationaliste –, la solidarité entre Slaves et entre orthodoxes leur fournissant un *commode paravent*.

Mais le conflit bosniaque leur donne une carte dans leurs négociations avec les Occidentaux. Ils avaient *utilisé* le premier ultimatum de l'OTAN à Sarajevo, en février 1994, pour entrer dans un jeu dont ils étaient largement exclus ; ils protestent maintenant contre les raids de l'OTAN, qui, selon eux, aggravent la situation.

Les Russes n'ont pas renoncé à obtenir la place qu'ils disent mériter dans la sécurité européenne. Si l'on en croit les responsables russes *s'intéressant à la politique* étrangère, y compris dans le camp des « démocrates », cette revendication signifie d'abord que rien ne doit être fait sans l'accord de Moscou. Quand les Occidentaux affirment que le Kremlin ne doit pas avoir un droit de veto sur la composition de l'OTAN, les Russes le ressentent comme une exclusion.

Pour eux, l'OTAN reste une puissante machine militaire, dirigée par les Etats-Unis. Quand cette machine s'approche de nos frontières, même si elle n'a pas d'intentions agressives, il est normal qu'on s'inquiète, dit-on à Moscou. Les Occidentaux peuvent-ils soutenir, en même temps, que la Russie ne constitue plus une menace et qu'il faut remplir *« un vide de sécurité »* ? Que dirait-on si la Russie réarmait pour parer à toute éventualité, explique-t-on ici, en ravalant la guerre en Tchétchénie à un conflit local. La sécurité doit être égale pour tous et toutes les puissances doivent avoir les mêmes droits.

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, à Noordwijk

Le ministre russe des affaires étrangères, Andrei Kozyrev, devait approuver mercredi 31 mai les deux documents sur la coopération entre l'OTAN et Moscou qu'il avait refusé de signer, il y a six mois, pour protester contre les projets d'élargissement de l'Alliance atlantique. M. Kozyrev devait retrouver dans la matinée les seize ministres des affaires étrangères de l'OTAN, réunis depuis la veille à Noordwijk, aux Pays-Bas.

Dans un communiqué publié mardi, les ministres de l'OTAN ont souligné que le processus d'élargissement à l'Europe de l'Est avance *« à un rythme régulier et mesuré »*, une formule prudente destinée à atténuer les oppositions de la Russie. L'étude en cours sur l'élargissement *« sera achevée conformément au calendrier »* et ses résultats seront présentés aux pays concernés *« assez longtemps avant »* la réunion du Conseil atlantique, en décembre, qui se prononcera sur les étapes suivantes.

UN DISCOURS CLAIR

Les Russes savent bien que l'élargissement de l'OTAN ne sera pas accepté sans difficultés dans les actuels pays membres. Pourtant, ils ne comptent pas seulement sur les problèmes internes à l'Alliance pour l'empêcher et entendent utiliser leurs moyens de pression. Ils réclament une *« adaptation »* des accords sur la limitation des forces conventionnelles en Europe (CFE), qui les empêchent de concentrer à volonté des troupes dans le Caucase.

Ces accords ont été signés par l'URSS alors qu'existait encore le pacte de Varsovie, dit-on à Moscou. Aujourd'hui, la situation est totalement différente. La Russie a des frontières qui ne sont pas sûres ; il faut donc modifier les accords CFE qui doivent prendre effet au mois de novembre pour lui permettre de garantir son intégrité territoriale.

Ce discours a au moins le mérite de la clarté, et les Occidentaux auraient tort d'y voir simplement de la propagande. Même les Russes conscients que leur pays n'a ni la volonté ni la possibilité de jouer des muscles comme une superpuissance pensent que le temps où les Occidentaux, et surtout les Etats-Unis, pouvaient le mettre devant le fait accompli est terminé.

La Russie veut être traitée comme une égale. Boris Eltsine a obtenu cette satisfaction symbolique lors du récent sommet avec Bill Clinton ; ce n'est qu'un début.

Daniel Vernet

Après sa démission, le général Lebed pourrait se porter candidat à l'élection présidentielle en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

L'heure de vérité a sonné pour Alexandre Ivanovitch Lebed. Ce fils de cosaque, *« fort comme Schwarzenegger, intelligent comme Einstein »*, selon ses hommes, l'officier le plus populaire de l'armée russe, le plus virulent critique de la guerre en Tchétchénie et de Boris Eltsine, a présenté, mardi 30 mai, sa démission de l'armée. Celui que l'on désigne parfois comme le « Pinochet russe » est aujourd'hui libre de partir à l'assaut du pouvoir. *« Ni Pinochet ni de Gaulle : je préfère rester Lebed »*, répond avec coquetterie celui à qui les sondages promettent le zénith.

Officiellement, bien sûr, le général Lebed, quarante-quatre ans, ne quitte pas l'armée, après vingt-six ans de bons et loyaux services (dont la guerre d'Afghanistan, l'intervention soviétique à Bakou) pour s'emparer du Kremlin, sabre au clair. Il démissionne pour protester contre la réduction (*« criminelle »*, gronde-t-il) de l'état-major de son armée, la 14e, basée en Transnistrie, la région séparatiste « russophone » de Moldavie.

Officiellement aussi, Moscou ne prend pas cette mesure pour assener un mauvais coup au général, mais dans le cadre *« normal »* des réductions d'effectifs, et parce que la 14e armée doit être, un jour, rapatriée. Mais le général parachutiste fait valoir que cette manière de procéder risque de faire perdre le contrôle de la 14e armée et de transformer la Moldavie en *« un gros Grozny »*.

Mais tout semble valable pour faire sortir du bois le général en embuscade, pour l'isoler de l'armée qui était sa meilleure tribune, pour obliger ce novice en politique à monter trop tôt à l'assaut. La quatrième tentative connue de le faire démissionner semble être la bonne. Très bas dans les sondages à un an de l'élection présidentielle, Boris Eltsine semble, en effet, avec son entourage employer une bonne partie de leur temps à éliminer tout concurrent sérieux.

Carrure de Rambo, regard bleu d'acier, voix caverneuse, formules à l'emporte-pièce, l'homme fait trembler Moscou. Pas seulement parce qu'il est le porte-parole officieux d'une armée devenue, dit-il, *« un paillasson sur lequel tout le monde s'essuie les pieds »*, mais aussi parce qu'il promet de rétablir l'ordre et la dignité en Russie. Comme il a réussi à faire revenir la paix en Moldavie : avec une forte poigne. Les combats se sont arrêtés avec son arrivée, et la 14e armée est devenue une unité où règnent une discipline et une propreté rares dans l'armée russe.

« JE NE SUIS PAS UN DÉMOCRATE »

Le général fait aussi peur, car il dénonce ouvertement la corruption en Russie, et si cet homme, qui fut baptisé l'un des *« sauveurs de la démocratie »* lors du putsch d'août 1991 à la suite de son ralliement au camp d'Eltsine, fait aujourd'hui frissonner, c'est qu'il n'hésite pas à affirmer : *« Je ne suis pas un démocrate. »*

Il n'a pas peur de dire qu'il *« n'y a que deux forces qui puissent servir de ciment à la Russie : l'orthodoxie ou le nationalisme »*, que *« les Russes se moquent de savoir s'ils sont dirigés par des fascistes, des communistes ou même des Martiens, pourvu qu'ils puissent acheter six sortes de saucisses et beaucoup de vodka à bas prix »*. Mais tout en prenant des poses de futur despote éclairé, forcé par le destin de sauver la Russie, le général Lebed dit défendre un nationalisme de *« bon sens »*. Pas du genre de Jirinovski (*« un clown »*, selon Lebed). Le général Lebed, lui, est pris au sérieux.

Jean-Baptiste Naudet

Le gouvernement italien présente un programme triennal d'assainissement des finances publiques

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL italien, Lamberto Dini, est décidé à poursuivre *« avec force »* l'assainissement des finances publiques en prenant de vitesse une crise politique permanente dont les effets, selon lui, sont *« responsables des tensions enregistrées sur la lire »*. Il a présenté à la presse, mardi 30 mai, ses nouvelles propositions pour contenir le déficit, en 1996 et les deux années suivantes.

Ce cadre budgétaire, prévoyant d'amputer le déficit de 32 500 milliards de lires (environ 110 milliards de francs) en 1996, devrait être approuvé en conseil des ministres vendredi 10 juin. Lamberto Dini propose qu'il fasse l'objet d'un vote au Parlement d'ici à la fin de l'année. Cette annonce « hors programme » d'un gouvernement « technique », en principe destiné à passer la main assez vite, montre que M. Dini entend jouer un rôle politique plus grand – et plus long ? – que prévu dans les mois à venir.

De quoi sera faite cette loi de finances pour 1996, dont l'annonce intervient au moment où des millions de travailleurs étaient appelés à voter dans leurs entreprise – une première ! – sur la réforme des retraites en discussion au Parlement, autre pierre angulaire de la politique de M. Dini ? Il s'agira pour moitié de recettes supplémentaires et pour moitié de nouvelles économies. Aucune hausse d'impôt direct sur les revenus ou les sociétés n'est au programme. En revanche, les privatisations prévues devraient rapporter environ 10 000 milliards de lires (33 milliards de francs), comme en 1995.

RÉDUIRE LA DETTE

Les objectifs fixés par le président du conseil seront de contenir le déficit budgétaire à 110 000 milliards de lires et de faire que le budget de l'Etat dégage un excédent primaire (hors service de la dette) équivalant à 3,4 % du PIB, puis à 4,3 % en 1996, afin de commencer à réduire proportionnellement la dette publique (actuellement : 124 % du PIB). Quant à l'inflation, montée ce mois-ci à 5,5 % – ce qui a nécessité un relèvement du taux d'escompte à 9 % –, le gouvernement espère *« une inversion de tendance à l'automne, sinon à la fin de l'année »*, qui la ferait descendre à 3,5 % en 1996, puis à 3 % et 2,5 % en 1997. Un effort particulier devrait être fait également sur le chômage pour le ramener de 11,9 % actuellement à 10,3 % en 1996.

Le résultat des mesures envisagées devrait être de ramener le rapport entre le déficit et le PIB à 3 % d'ici à 1998 pour satisfaire aux conditions exigées par le traité de Maastricht.

« Ce ne sont pas des objectifs irréalistes », a conclu un Lamberto Dini décidé, sinon optimiste, en réaffirmant que le retour de la monnaie nationale dans le SME (Système monétaire européen), qui avait été évoqué pour avant la fin de l'année, *« ferait l'objet d'un sérieux examen de la situation à l'automne »*.

M.-C. D.

Mode d'emploi pour la monnaie unique

Le Livre vert de la Commission de Bruxelles prévoit trois étapes pour l'adoption de l'écu par l'Union européenne

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« Avant la fin du siècle, l'Union européenne aura une monnaie forte et stable. Ainsi l'ont voulu ses peuples et ses dirigeants en signant puis en ratifiant le traité d'Union européenne » : c'est par cette phrase au ton inhabituellement solennel, qui souligne l'importance de l'événement pour l'Union comme pour le reste du monde, que commence le Livre vert adopté mercredi 30 mai à Bruxelles par la Commission et consacré aux modalités de passage à la monnaie unique.

Selon le schéma présenté par Yves-Thibault de Silguy, le commissaire français responsable du dossier, l'écu monnaie unique verrait le jour soit le 1er janvier 2001, soit un an plus tard, le 1er janvier 2002. Le calendrier dépendra de la date de mise en œuvre de la troisième phase de l'union monétaire. Pour tenir le premier rendez-vous, il faudrait que d'ici à 1997 une majorité des Etats membres remplissent les critères de convergence définis par le traité de Maastricht, condition permettant le passage à la troisième phase avant 1999. Si ce n'est pas le cas, l'Union monétaire doit entrer automatiquement en vigueur en 1999 dans les pays qui satisferont à ces critères.

CONTRAINTES CONTRADICTOIRES

La Commission a dû tenir compte de contraintes contradictoires. Il faut préparer les opérateurs et l'opinion, imprimer les billets, engager le travail réglementaire, tout en sachant que des délais trop longs pourraient nuire à la crédibilité de l'exercice. Elle propose un scénario, divisé en trois phases, qu'elle juge à la fois réaliste et équilibré.

La première phase (phase A ou intérimaire) est celle qui suit la décision politique prise par le conseil des ministres de passer à la monnaie unique. Elle se situe fin 1996 pour un démarrage au 1er janvier 1998, ou fin 1997 si le coup d'envoi n'est donné qu'au 1er janvier 1999. La décision implique que le conseil publie la liste des Etats qui formeront le premier train de l'union monétaire (ceux qui répondent aux critères de convergence), la date du passage à la monnaie unique et celle de la fin de la phase intérimaire. Dès le début de celle-ci, la Banque centrale européenne se met en place et l'on commence la fabrication des billets en écus.

La thèse allemande l'ayant emporté, cette phase durera probablement un an. C'est dans l'esprit de la Commission un délai maximal. S'il s'avère, d'ici au déclenchement de l'opération, qu'elle peut être réduite, ce sera fait. Durant cette année, le cadre juridique nécessaire au bon fonctionnement de la monnaie unique sera mis en place (adoption de directives européennes donnant à l'écu un pouvoir libératoire), ainsi que les structures nationales appelées à piloter l'opération. L'Institut monétaire européen (IME), les organisations professionnelles et la Commission prépareront ensemble le basculement du secteur financier vers l'écu, qui devra survenir au début de la phase suivante. Pendant cette phase intérimaire, rien ne change dans les habitudes des opérateurs économiques : les politiques monétaires des Etats membres demeurent autonomes, les cours de change fluctuent comme par le passé et les transactions s'opèrent en monnaies nationales.

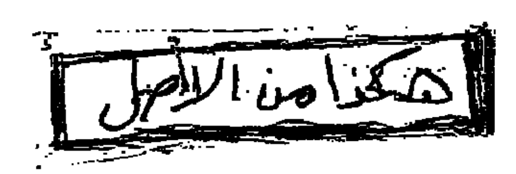
La phase B, qui débuterait, selon le scénario, soit le 1er janvier 1998, soit, au plus tard, le 1er janvier 1999, représente à proprement parler le passage à la troisième étape du programme d'union économique et monétaire (UEM). Elle n'est encore que de façon incomplète le passage à la monnaie unique. L'idée de la Commission pour affirmer la crédibilité de l'entreprise et la rendre irréversible est de réunir une « masse critique » d'activités en écus même si, alors, la monnaie des particuliers demeure la monnaie nationale.

MOBILISATION

Au début de cette phase B, prévue pour durer trois ans, le conseil fixe les taux de change de manière définitive. *« L'écu et les monnaies nationales, qui vont cohabiter pendant ces trois ans, sont les expressions différentes d'une même réalité, la monnaie unique »*, explique un expert. L'écu devient donc une monnaie à part entière, libératoire. La politique monétaire et la politique de change sont conduites par la nouvelle Banque centrale européenne, en écus. La Commission souhaite que le marché interbancaire des capitaux fonctionne dès lors en écus et que les nouveaux titres de la dette publique soient également libellés en écus. Au cours de la phase B, les banques, comme les administrations, se prépareront donc progressivement à gérer leurs activités en écus, en sachant qu'au bout de trois ans, c'est à dire au début de la phase C – le 1er janvier 2001 ou 2002 –, il y aura généralisation de la monnaie unique, introduction des pièces et des billets. Seul l'écu aura désormais cours légal. Les monnaies nationales disparaîtront du circuit.

La Commission va s'employer à faire accepter son scénario par les Etats membres. Mais, au-delà, le Livre vert signifie, dans son esprit, le coup d'envoi donné à une mobilisation qui doit toucher les banques comme l'ensemble du secteur financier (c'est là que se pose la problématique de la frontière de la masse critique, c'est-à-dire des activités qui devraient basculer vers l'écu dès le début de la phase B), les administrations publiques (présentées comme les chefs de file et les catalyseurs du changement), les entreprises (étant entendu que les PME ne seront, pour la plupart d'entre elles, touchées de front qu'à partir de la phase C), puis, enfin, les particuliers. Le Livre vert examine les conséquences du changement pour chacune de ces grandes catégories d'agents économiques. Il s'achève par un chapitre consacré à la communication, tant il est important de convaincre l'ensemble de ces acteurs, mais aussi des citoyens, des avantages de l'opération.

Philippe Lemaitre



Les fils de Robert Maxwell comparaissent devant la justice britannique

Dernier acte d'un scandale médiatico-financier

LONDRES
correspondance

Trois ans et demi après la mort mystérieuse du magnat de la presse Robert Maxwell, ses deux fils, Kevin et Ian, et deux autres anciens collaborateurs, se retrouvent, mercredi 31 mai, au tribunal de Londres, accusés de complicité dans le détournement de fonds au détriment des sociétés de l'ancien groupe de communication. Ce procès, qui doit durer six mois, s'annonce riche en rebondissements en raison de la personnalité des protagonistes et du rôle controversé de la City dans cet énorme scandale juridico-politico-financier.

Le Bureau des fraudes graves (*Serious Fraud Office, SFO)* poursuit pour complicité de détournement de fonds Kevin Maxwell, trente-six ans, ancien directeur général de Maxwell Communications Corporation (MCC), son frère Ian, trente-huit ans, ex-vice-président du Mirror Group Newspapers (MGN), ainsi que deux conseillers du défunt groupe Maxwell, Robert Bunn et Larry Trachtenberg. Deux chefs d'accusation très précis ont été retenus. Selon le SFO, après la mort de Robert Maxwell, le 5 novembre 1991, au large des îles Canaries, ces quatre hommes ont vendu un paquet d'actions du groupe pharmaceutique israélien Teva Pharmaceuticals Industries, qui appartenaient au fonds de pensions du MGN, pour fournir une caution nécessaire à l'obtention d'un prêt important des banques. Par ailleurs, selon les enquêteurs, Kevin et Ian Maxwell ont escroqué le principal fonds de pensions de l'empire de presse quelques mois avant la disparition de leur père.

La faillite de MCC et de MGN avait débouché sur le plus gros scandale britannique de fonds de retraite. Pour tenter de sauver ses affaires en perdition, Robert Maxwell, géant tyrannique et mégalomane, avait puisé sans vergogne et illégalement 740 millions de livres dans les caisses de pensions de ses différentes sociétés. Il avait raflé titres et actifs afin de s'en servir comme garantie auprès des établissements de la City et d'obtenir de nouvelles liquidités.

MYTHE ET FASCINATION

Les administrateurs judiciaires ont réussi à récupérer 300 millions de livres en vendant non seulement les quelques sociétés solvables faisant partie de la MCC, mais aussi les avions, les appartements, les objets précieux, la cave et d'autres biens de Robert Maxwell. Des banques créancières ont également accepté de rendre quelque 280 millions de livres – détournés par le magnat – pour permettre à ses 23 000 employés et pensionnés de couler une retraite heureuse.

Malgré la complexité technique des débats qui se dérouleront dans une salle spécialement aménagée de la nouvelle aile de l'Old Bailey, le royaume entier va se passionner pour ce « cirque médiatique », dont le coût total pour le contribuable devrait dépasser les 10 millions de livres (78 millions de francs). Trois ans et demi après sa disparition, malgré la découverte de malversations qui ont donné la nausée à l'opinion, le mythe Maxwell suscite toujours la fascination, qui se reporte aujourd'hui sur sa famille.

Arrêté en juin 1992 puis relâché, déclaré en faillite trois mois plus tard avec des dettes record de 406 millions de livres, Kevin Maxwell, théoriquement au chômage, travaille comme consultant pour une firme de conseil fondée en mars 1993 par l'ancienne secrétaire de son père. Egalement associé à cette entreprise, Ian Maxwell voyage constamment en Russie, où il sert d'entremetteur pour des firmes américaines. La veuve de Robert Maxwell, Betty, âgée de soixante-treize ans, a publié sa biographie, *Tout soleil est amer*, qui raconte ce que fut sa vie avec « Captain Bob ». Elle réclame le versement d'une retraite annuelle de plus de 300 000 livres (2,34 millions de francs) au MGN, que lui refuse le nouveau président, l'entreprenant David Montgomery, successeur de Ian Maxwell, qui contrôle aujourd'hui également le quotidien *The Independent*.



CODE DE CONDUITE

L'affaire Maxwell a entraîné un profond bouleversement du paysage économico-financier britannique. Un projet de loi actuellement en discussion devant le Parlement doit protéger les fonds de retraite des entreprises, riches du régime par capitalisation à base de versements volontaires destinés à financer la pension de ceux qui cotisent. Montrés du doigt pour avoir fermé les yeux sur les agissements coupables de *self-made-men* escrocs de la veine d'un Robert Maxwell, d'un Asil Nadir ou des fondateurs de la BCCI, les grands groupes d'expertise comptable sont tenus désormais de respecter un code de conduite professionnelle. Quant aux banques (dont le Crédit lyonnais et la BNP...), qui ont baissé leur garde pour financer cet *outsider* de la City, elles ont resserré leurs normes d'octroi de crédits.

Pour leur part, les pouvoirs publics soulignent le renforcement draconien des pouvoirs du Bureau des fraudes graves. Mais à écouter John Kay, président de la London Economics, une organisation d'analystes, le vertige du tout-financier, avec sa moisson de scandales et d'abus, n'a pas entraîné de véritable mouvement de re-réglementation : « *En raison de carences de la législation sur les sociétés, les dirigeants des compagnies publiques peuvent les gérer comme s'il s'agissait de sociétés privées. Ils se comportent comme de véritables despotes, non soumis à des contrôles extérieurs.* » Et de rappeler qu'en 1969 déjà, à la suite d'un scandale financier, le ministre du commerce avait jugé Maxwell-le-Menteur « *indigne de diriger une société cotée en Bourse* »...

Marc Roche

Fidel Castro pourrait reconnaître le statut de prisonnier politique

Une seconde mission sur les droits de l'homme devrait se rendre prochainement à Cuba

Fidel Castro a « *promis d'étudier favorablement une solution pour isoler les prisonniers politiques* » des prisonniers de droit commun et envisagerait une amélioration de leurs conditions de détention. Telles sont quelques-uns des « acquis » d'une mission des droits de l'homme, à dominante française, dont le président cubain avait accepté la visite à l'issue de son voyage en France, en mars.

LA MISSION à dominante française qui s'est rendue à Cuba début mai a-t-elle obtenu beaucoup plus que la libération de six prisonniers politiques, dont le prochain élargissement « *sans conditions* » a été confirmé lundi 29 mai à La Havane ? « *Oui* », assure son coordonateur, Raphaël Doueb, vice-président de l'association France-Libertés fondée par Danielle Mitterrand. A dix jours de la publication du rapport de cette mission, il soutient que de « *grandes avancées* » ont été réalisées. Plus prudent, son collègue Daniel Jacoby, président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), basée à Paris, se contente d'évoquer des « *pas significatifs* ».

Au cours d'un long entretien avec les membres de cette mission, composée en outre de José-Miguel Vivanco, directeur de l'organisme américain Human Rights Watch/Americas (ancien Americas Watch) et de Pierre Micheletti, de Médecins du monde, le président cubain Fidel Castro a « *promis d'étudier favorablement* », dit M. Jacoby, « *une solution pour isoler les prisonniers politiques du reste des détenus de droit commun* », leur donner divers droits dont ils sont privés et améliorer leurs conditions de détention. Ces dernières sont particulièrement dures durant la phase préventive des procès, sorte de garde à vue qui peut durer jusqu'à un an dans les centres de la Sécurité de l'Etat, comme celui de la villa Marista à La Havane. Les traitements dont sont victimes ces détenus sont souvent « *cruels et inhumains* », selon M. Jacoby.

LISTES SECRÈTES

De son côté, M. Doueb assure que M. Castro, en déclarant qu'il « *pensait donner satisfaction* » à la plupart des requêtes de la mission, s'achemine vers la reconnaisance du statut de prisonnier politique, dont le *Lider Maximo* avait lui-même bénéficié sous la dictature de Fulgencio Batista. Après l'attaque meurtrière, en 1953, de la caserne Moncada de Santiago de Cuba, Fidel Castro, et ses compagnons, avaient été condamnés à quinze années de prison. Il fut libéré en 1955 à la faveur d'une campagne d'amnistie et choisit de s'exiler au Mexique pour y organiser la guérilla.

La mission a en outre obtenu un accord de principe du président Castro sur l'extension de ses travaux, de manière à visiter lors d'un prochain séjour dans l'île d'autres prisonniers politiques. Ces travaux seront basés sur les témoignages des vingt-quatre prisonniers interrogés dans les bureaux d'une dizaine d'établissements carcéraux début mai (la mission n'a pas eu accès aux cellules) et sur les listes établies par les deux organisations cubaines pour la défense des droits de l'homme, qui travaillent dans l'illégalité et ont été victimes, jusqu'en 1993 du moins, d'une sévère répression. L'une d'entre elles, dirigée par Elizardo Sanchez Santa-Cruz (emprisonné durant près de neuf des quinze dernières années), a recensé 1 195 personnes incarcérées pour leurs opinions à Cuba, une liste que ce dernier « *ne demande qu'à confronter avec celles – secrètes – du gouvernement pour évaluer sa pertinence* ».

Aucune assurance n'a été donnée par les autorités cubaines sur la libération future d'autres prisonniers. La situation paraît bloquée, en dépit des pressions d'intellectuels français notamment, en ce qui concerne Patricio de la Guardia, condamné en 1989 à trente ans de prison dans le cadre du procès de treize hauts responsables, dont le général Ochoa exécuté, accusés de « *trafic de drogue* » et de « *trahison* ». Une juridiction d'exception avait simplement reproché à cet homme de ne pas avoir dénoncé son frère jumeau.

M. Doueb affirme par ailleurs que le ministre cubain des affaires étrangères, Roberto Robaina, au cours d'un très bref passage à Paris le week-end du 27 mai, l'a assuré que la FIDH pourra se rendre à La Havane pour y affilier une organisation cubaine de défense des droits de l'homme, ce qui équivaudrait à sa reconnaissance officielle. Enfin, toujours selon M. Doueb, M. Castro s'est engagé à présenter « *dans l'année* » devant le Conseil d'Etat et l'Assemblée nationale cubaine un projet visant l'abolition de la peine de mort dans l'île.

Martine Jacot

La Cour suprême du Chili confirme la condamnation de deux militaires accusés du meurtre d'Orlando Letelier

SANTIAGO DU CHILI
de notre correspondant

Dans une résolution qualifiée d'historique, la Cour suprême du Chili a confirmé, mardi 30 mai, les peines de prison prononcées en novembre 1993 à l'encontre de deux hauts responsables militaires par le juge chargé de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, Orlando Letelier, le 21 septembre 1976 à Washington. Le général Manuel Contreras, ancien chef de la DINA (police secrète du régime militaire), actuellement à la retraite, et son adjoint de l'époque, le brigadier Pedro Espinoza, toujours en service, ont été déclarés coupables d'« homicide volontaire » ; ils devront respectivement purger des peines de sept et six ans d'emprisonnement. Des manifestations de joie et d'émotion ont éclaté parmi les membres de la famille, les militants des droits de l'homme et les manifestants qui entouraient le palais de justice de Santiago au moment où la sentence a été connue.

Hormis quelques incidents isolés entre les forces de l'ordre et quelques groupes de militants qui exigeaient un procès contre le général Pinochet, le Chili a appris la nouvelle dans le calme et la sérénité souhaités par le président de la République, Eduardo Frei. Celui-ci est intervenu à la radio et à la télévision une heure après la publication du jugement, pour mettre en garde à la fois ceux qui seraient tentés de ne pas respecter la sentence et ceux qui voudraient étendre sa portée à l'ensemble des forces armées. Tout en affirmant que le verdict était un apport décisif à la réconciliation nationale, le chef de l'Etat a insisté sur le fait que cette condamnation « *ne peut pas et ne doit pas être utilisée pour remettre en cause les institutions de la défense nationale* », dont il a salué « *le professionnalisme et le sens de la hiérarchie et de la discipline* ».

Bien que la plupart des responsables politiques et de l'opposition aient abondé dans le même sens, des notes discordantes se sont fait entendre : quelques-uns se sont demandés si ce procès avait « *tourné définitivement une page douloureuse de l'histoire chilienne* » – certains évoquant même la possibilité d'une loi de « *point final* » – ou s'il ne s'agissait que du « *début des retrouvailles entre la vérité et la justice* ».

Mardi 30 mai au soir régnait à Santiago la sensation que les jours à venir seront déterminants, car ils montreront si l'armée de terre est décidée à accepter de voir l'un des siens en prison. En effet, si, selon le gouvernement, le général Pinochet a confirmé sa volonté de respecter le verdict, d'anciens généraux siégeant aujourd'hui au Parlement chilien ont affirmé que les militaires étaient « *blessés* » et que l'on ne pouvait pas exclure « *quelques coups d'éclat* ». Des propos soulignés par la réaction du principal condamné, le général Manuel Contreras, qui, depuis sa résidence dans le sud du Chili, a rejeté un procès qu'il a qualifié de « *politique et rempli d'irrégularités* », et a confirmé sa détermination, annoncée à plusieurs reprises, de ne pas aller en prison. Une décision qui, selon le député Juan Pablo Letelier, le fils du ministre assassiné voici presque dix-neuf ans, « *prolonge de quelques jours une tension malgré laquelle nous pouvons affirmer que, désormais, les fondations de la démocratie chilienne ont la solidité et la dignité qu'il leur fallait* ».

Edouardo Olivares

L'Argentine, comme le Mexique, va devoir affronter une récession

La demande intérieure a été freinée pour endiguer la crise financière

LA CRISE FINANCIÈRE qui, partie du Mexique à la fin de 1994, a touché l'Argentine par ricochet, est-elle en voie de résorption ? C'est ce que fera sans doute valoir pour son pays le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, devant le groupe des Trente, club de banquiers, d'économistes et de responsables financiers, réuni à Paris du 1er au 3 juin : la réélection de Carlos Menem à la présidence et la politique de rigueur adoptée à Buenos-Aires ne sont-elles pas garantes de stabilité ? Pourtant, en dépit de l'aide des institutions financières internationales, un long et difficile chemin reste à parcourir, pour l'Argentine comme pour le Mexique.

Face à la fuite ou au retrait des capitaux, l'Argentine et le Mexique, victimes de leur déficit extérieur, ont adopté des mesures d'ajustement sévères : coupes dans les dépenses de l'Etat, hausses des impôts, notamment de la TVA, auxquelles s'ajoutent, côté mexicain, des hausses importantes des tarifs publics et une politique monétaire très restrictive, et, côté argentin, une surtaxe provisoire de 3 % sur les importations.

Ces dispositions n'ont pas été sans effet. Dans les deux pays, des succès ont été obtenus sur le front des échanges extérieurs. Au premier trimestre, le Mexique a pratiquement stabilisé ses importations au niveau de 1994 (+ 0,6 %), tandis que les exportations, profitant de la baisse du peso, augmentaient d'un tiers, dégageant ainsi un excédent de 165 millions de dollars (825 millions de francs), après le déficit de 4,8 milliards (24 milliards de francs) de 1994. L'Argentine a seulement freiné ses achats à l'étranger (+ 7,2 % seulement), mais ses ventes ont bondi de 46,6 %, en dépit de la surévaluation de sa monnaie ; le déficit commercial, progressivement réduit, a presque disparu en mars.

Mais une remise en ordre financière interne reste à faire, face à un *credit crunch* (manque de liquidités). Au sud du Rio Grande, les banques restent handicapées par la forte augmentation des créances irrecouvrables d'entreprises (notamment les PME) étranglées par des taux d'intérêt « assassins ». Sur le Rio de la Plata, les établissements de crédit, trop petits, trop nombreux (plus de deux cents) et disposant de réserves insuffisantes ont vu leurs fonds asséchés par des retraits de dépôts atteignant 8 milliards de dollars (sur un total d'une quarantaine de milliards).

« DÉCROCHAGE » DES SALAIRES

Pour y faire face, Mexico a lancé un système de consolidation et de restructuration des dettes, financé par la Banque centrale et un « programme de recapitalisation temporaire » des banques par l'Etat. A Buenos-Aires, avec l'apport des institutions financières internationales, un « fonds fiduciaire » a été créé pour secourir les établissements malades. Malgré cela, malgré la détente actuelle (au Mexique, les taux d'intérêt sont redescendus de dix points, en Argentine, près de 5 milliards de dollars de dépôts seraient rentrés), il faudra sans doute recapitaliser la majorité des banques mexicaines, et, selon le directeur de l'Association des banques argentines, un quart seulement de celles-ci pourront survivre, malgré les fusions déjà intervenues.

Mais ce sont surtout les perspectives d'activité et d'emploi qui paraissent sombres. La rigueur budgétaire pesant sur la consommation, entraîne une baisse de la demande intérieure génératrice de récession. Au Mexique, la production a déjà baissé de 0,6 % au premier trimestre, avant même que toutes les mesures de rigueur aient été mises en œuvre. Une partie seulement des entreprises pourront bénéficier de la demande extérieure ou de l'allégement de leurs dettes.

Les commerces et les services sont déjà particulièrement touchés : selon la Fédération des Chambres de commerce mexicaines, 400 000 entreprises sont menacées, alors que la chute des ventes a déjà, selon les données officielles, provoqué 700 000 licenciements. Le « décrochage » des salaires par rapport à l'inflation (déjà près de 24 % en quatre mois) va encore accroître les difficultés sociales et peser sur la consommation. La récession, évaluée à 2 % officiellement, atteindrait plutôt 4 % selon la plupart des analystes, et se prolongerait jusqu'à la mi-1996.

Or la chute pourrait être encore plus brutale en Argentine dans les semaines qui viennent et au deuxième semestre, après la croissance de 6 % en 1994 : les exportations, qui comptent peu dans le PIB, ne peuvent compenser la baisse de la demande interne et la hausse des taux d'intérêt. Si M. Cavallo et une partie des économistes argentins tablent sur une progression du PIB de 3 % sur l'année, les analystes étrangers pronostiquent une véritable récession, qui se prolongerait sur 1996.

L'AVANTAGE DE M. MENEM

Conséquence, le chômage, qui atteint déjà 12,5 % de la population active, malgré la croissance économique passée, va s'accroître encore, notamment dans les provinces périphériques dont l'économie est encore insuffisamment diversifiée ou repose sur un secteur public appelé à se restreindre. Le programme de travaux publics annoncé par M. Cavallo – comme celui prévu par le président mexicain Ernesto Zedillo – devra trouver des financements privés, faute d'apport de l'Etat.

Pour affronter les difficultés sociales, le gouvernement de Carlos Menem possède un avantage : la confiance que lui ont accordée la majorité des Argentins, alors que le parti au pouvoir au Mexique vient d'essuyer une sévère défaite électorale dans l'Etat de Guanajuato. Mais le choix de la stabilité fait par les Argentins n'empêche pas, on l'a vu il y a peu de semaines, des manifestations violentes contre les effets de la politique de stabilisation.

Guy Herzlich

Visite historique du prince Charles en République d'Irlande

Journée de deuil en Russie pour les victimes de Sakhaline

Les dissidents chinois multiplient les appels à la libéralisation du régime

La commémoration de Tiananmen mobilise les milieux contestataires

A l'approche du sixième anniversaire du massacre de Tiananmen, les dissidents font preuve d'une combativité sans précédent en multipliant les appels et les pétitions qui réclament la libéralisation du régime. Face à la vigueur de cette offensive, les autorités trahissent une certaine indécision, alors que l'héritage du massacre de Tiananmen est un des enjeux des querelles de succession.

PÉKIN
de notre correspondant

Le jeu du chat et de la souris entre la police et les dissidents à l'occasion de la commémoration du massacre de Tiananmen, qui avait eu lieu en juin 1989, a pris, cette année, une ampleur d'ores et déjà importante avec la participation remarquée, dans les rangs des protestataires, d'un nombre substantiel de personnalités qui avaient observé le silence les années précédentes. Fait nouveau aussi, la police a, pour le moment, semblé prendre des gants avec les contestataires interpellés dans sa campagne d'intimidation systématique, d'une efficacité au demeurant très relative.

On en était ainsi, à quatre jours de l'anniversaire de la nuit sanglante du 3 au 4 juin, à pas moins de huit pétitions signées par divers groupes informels de dissidents pour obtenir un assouplissement du carcan politique et une remise en question de la décision prise, en 1989, de faire donner l'armée contre la foule pékinoise. L'une de ces pétitions comporte une charge émotionnelle puissante : il s'agit d'un appel de vingt-sept femmes ayant perdu un enfant dans la répression, qui demandent la constitution d'un groupe d'enquête de l'Assemblée nationale populaire pour faire la vérité sur le nombre exact de victimes. Alors que les autorités avaient avancé des chiffres oscillant entre 200 et 300 morts, l'ordre de grandeur retenu par nombre d'observateurs étrangers pour les victimes civiles est d'environ un millier de tués. Mais la campagne entreprise par l'une de ces mères, Ding Ziling, ancien professeur de philosophie, pour tenter de rassembler les noms des disparus s'est, pour le moment, heurtée à la crainte de familles de s'attirer la « sollicitude » de la police en lui parlant. Son téléphone, ces jours-ci, subit les coupures habituelles en saison commémorative, et ses mouvements sont en permanence surveillés.

VINGT INTERPELLATIONS

Une autre pétition témoignait, lundi, par son auteur et par la manière dont elle a été lancée, d'un net changement d'atmosphère par rapport aux années précédentes. Le rédacteur est un ancien responsable d'une université provinciale, celle du Nord-Ouest, établie à Xi'an. L'universitaire, Lin Mu, fut secrétaire particulier du défunt patron du Parti communiste chinois Hu Yaobang, le premier et le plus libéral des dauphins déchus de Deng Xiaoping, lorsque celui-ci, dans les années 60, était en poste dans cette province.

M. Lin a émis cet appel, qui demande notamment la libération des dissidents interpellés ces dernières semaines – dont l'ex-responsable étudiant Wang Dan, qui aurait récemment entamé une grève de la faim en prison –, après avoir été lui-même ramené par la police dans sa ville de résidence depuis Hangzhou, où il était en contact avec d'autres contestataires. Relâché, il a pu aussitôt contacter d'autres dissidents dans plusieurs villes de province pour relancer la charge épistolaire.

On a aussi appris, lundi, l'interpellation, à la fin de la semaine précédente, de six dissidents réunis à Haikou, chef-lieu de l'île méridionale de Hainan, au domicile de l'un d'entre eux, Fang Zhen, un étudiant qui eut les jambes écrasées par un tank, le 3 juin 1989, et qui proteste contre le fait que les autorités l'empêchent de concourir dans des compétitions sportives de handicapés. M. Fang, sa soeur et un autre contestataire auraient été, depuis lors, relâchés.

Au total, plus d'une vingtaine de dissidents ont été détenus ces derniers jours. Plusieurs, après avoir été relâchés, ont fait état d'une certaine courtoisie de la police dans sa fermeté, geste qui en soi rompt avec la coutume.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE VISÉE

Il est difficile de déterminer si cette campagne de protestation, qui n'est pas sans évoquer celle qui avait servi de point de départ à la crise de Tiananmen à propos des prisonniers politiques, bénéficie de soutiens en haut lieu, soutiens qui ont souvent permis, dans le passé, au mouvement prodémocratique de s'exprimer. Le fait que l'Assemblée nationale soit la cible de ces suppliques pourrait être interprété de manière contradictoire soit en faveur, soit au détriment de son président, Qiao Shi, numéro trois du régime.

On sait celui-ci partisan d'un renforcement des pouvoirs de cette Assemblée toute symbolique. Ce pourrait être un moyen de pression sur le président Jiang Zemin, chef de l'Etat et du parti, pour qu'il s'attèle à une inéluctable réécriture de la tragédie de 1989. Mais M. Qiao est homme prudent, et on ne l'a pas vu, jusqu'à présent, contredire ouvertement le jugement, entériné par Deng Xiaoping, sur le caractère *« contre-révolutionnaire »* du soulèvement. Il peut donc s'agir d'une manière de l'embarrasser.

Toujours est-il que ces appels sont publiés alors que flotte une incertitude relative jusque dans les rangs de la police. Signe qui ne trompe pas de cette indécision : contrairement à l'habitude, les premiers reportages de la chaîne américaine CNN, qui montrent de nouveau, comme tous les ans, les images de la violente répression de 1989, n'ont pas été interrompus dans les stations de réception de télévision par satellite.

Francis Deron

Tokyo et Washington poursuivent leur bras de fer commercial

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Après le refus des Etats-Unis d'accéder à la demande du Japon d'ouvrir dès lundi 29 mai à Genève les consultations urgentes sur leur différend commercial dans l'automobile, les deux pays ont entamé une laborieuse bataille de procédure. Tokyo et Washington n'ont en effet pas encore réussi à se mettre d'accord sur la date et le lieu de leurs futures négociations. Alors que les Etats-Unis ont proposé que celles-ci se déroulent à Washington à partir du 20 ou du 21 juin, le Japon souhaite qu'elles débutent le plus rapidement possible et se tiennent à Genève, où se trouve le siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Saisissant l'occasion d'une réunion, lundi 29 mai, du Conseil du commerce des marchandises de l'OMC qui avait rajouté leur dispute à l'ordre du jour, Washington et Tokyo en ont profité pour rappeler leurs points de vue respectifs et prendre les autres membres de l'organisation à témoin. A en juger par leurs déclarations, chacun des deux pays campe sur ses positions. Ainsi, les Etats-Unis, qui viennent de rejeter la procédure d'urgence invoquée par le Japon, voudraient repousser les discussions après le sommet du G7 qui aura lieu à la mi-juin à Halifax au Canada, soit quelques jours avant l'application des menaces de sanctions contre les voitures de luxe japonaises. Le 17 mai, au lendemain de l'annonce de ces sanctions, Tokyo avait présenté une demande de consultations urgentes, conformément aux mécanismes de règlement des conflits de l'OMC. Washington avait dix jours pour répondre.

En conclusion d'une longue déclaration destinée en premier lieu aux membres de l'OMC, le gouvernement nippon a qualifié de *« décevant et trompeur »* le contenu d'une lettre adressée le 26 mai par le responsable américain pour les négociations commerciales, Mickey Kantor, au ministre japonais du commerce, Ryutaro Hashimoto. Pour Tokyo, les dates du 20 et du 21 juin avancées pour le début des consultations à Washington *« ne sont acceptables ni en termes de calendrier ni de lieu »*. Le Japon fait également valoir que les dates proposées par les Etats-Unis vont au-delà des trente jours maximum prévus par l'OMC pour l'ouverture de consultations. Au cas où les Etats-Unis ne modifieraient pas ces dates, Tokyo se réserverait le droit de réclamer à tout moment la création d'une commission d'arbitrage pour trancher le différend.

Un membre de la mission américaine de l'OMC a reconnu que les dates prévues par son gouvernement dépassaient de quelques jours la limite fixée par l'OMC et a exprimé l'espoir que le Japon s'accommoderait de la proposition de Washington. De leur côté, les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils envisageaient de saisir l'OMC des restrictions prévalant sur le marché japonais de l'automobile.

Jean-Claude Buhrer

Visite historique du prince Charles en République d'Irlande

DUBLIN. Neuf mois jour pour jour après l'annonce du cessez-le-feu de l'IRA, le prince Charles entame mercredi 31 mai une visite historique en République d'Irlande, la première d'un héritier de la couronne d'Angleterre depuis 1911. Cette visite officielle de deux jours du prince de Galles témoigne de la détente dans les relations entre Londres et Dublin, qui collaborent pour trouver une solution pacifique au problème de l'Ulster. Elle suscite une forte opposition chez beaucoup de catholiques – majoritaires dans la République – ,qui soutiennent les revendications unificatrices de la minorité catholique de l'Irlande du Nord. Une bombe de faible puissance a explosé dans le centre de Dublin, mardi, à la veille de l'arrivée du prince Charles. – *(AFP.)*

Journée de deuil en Russie pour les victimes de Sakhaline

MOSCOU. Le bilan définitif du tremblement de terre intervenu dimanche 28 mai à Sakhaline, île de l'Extrême-Orient russe, n'est pas encore connu, mais le président Boris Eltsine a décrété une journée de deuil national pour le mercredi 31 mai. Dans un message télévisé diffusé mardi 30 mai, il a également promis aux familles touchées par le séisme des compensations financières allant jusqu'à 50 millions de roubles (50 000 francs). Le président russe a confirmé son refus des propositions d'assistance des pays étrangers, notamment celles faites par le Japon et la Corée du Sud. Malgré ce refus, une équipe de Médecins sans frontières, transportant du matériel médical et sanitaire, devait se rendre dans la région de Neftegorsk, ville quasiment rayée de la carte par le séisme. Neftegorsk comptait 3 200 habitants avant le drame. Le bilan provisoire faisait état, mardi, de 400 morts et 2 000 disparus. – *(AFP, TASS.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Kohl a parié avec un journaliste allemand** *« dix bouteilles des meilleurs vins du Palatinat »* que le FDP ne disparaîtrait pas du Bundestag lors des prochaines élections législatives de 1998. Affaibli par une longue série de défaites électorales, le petit Parti libéral, allié de la coalition de Bonn, traverse en ce moment une très grave crise. Le FDP désignera prochainement un nouveau chef, après le retrait annoncé de son actuel président, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel. – *(Corresp.)*

■ **MACÉDOINE : le recteur de l'université albanaise de Tetovo,** interdite par les autorités macédoniennes, Fadil Sulejmani, condamné le 26 avril, à deux ans et demi de prison, a été libéré, mardi 30 mai, sous caution. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la simulation d'un accident nucléaire majeur a commencé,** lundi 29 mai, sur la péninsule de Kola, au sud de Mourmansk, a annoncé, mardi à Genève, le département des affaires humanitaires des Nations unies. L'opération, qui devrait se terminer le 2 juin et comporte l'évacuation de la population locale, est organisée conjointement par l'ONU, l'Agence internationale de l'énergie atomique et les autorités russes. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : Budapest a fait exploser les derniers de ses 42 missiles** SCUD de fabrication soviétique, lundi 29 mai, en la présence de représentants de l'Assemblée de l'OTAN. Ce type de missiles, utilisés par l'Irak pendant la guerre du Golfe, avaient été installés en Hongrie par l'URSS en 1972. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'examen du corps** découvert près de Gueldouguine, dans l'est du pays, a permis de conclure qu'il ne s'agissait pas de Frederick Cuny, l'expert américain de la Fondation Soros porté disparu depuis le 9 avril, a indiqué, mardi 30 mai, le Département d'Etat à Washington. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Ahmet Ozal, fils de l'ancien président Turgut Ozal,** fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par un tribunal d'Istanbul, pour avoir émis un chèque sans provision d'un milliard de livres turques (115 000 francs), a-t-on appris, mardi 30 mai, de source judiciaire. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les onze pays candidats** à une adhésion à l'Union européenne ont été invités par le président Jacques Chirac à une rencontre en marge du sommet européen de Cannes, qui clôturera, les 26 et 27 juin, la présidence française de l'Union. Cette invitation concerne les six pays d'Europe centrales candidats, les pays baltes, Malte et Chypre.

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : les corps de trois personnes ont encore été découverts,** lundi 29 mai, à Oklahoma City, dans les décombres de l'immeuble éventré il y a six semaines par un attentat à l'explosif commis par des marginaux d'extrême droite, ont annoncé les autorités de médecine légale. Le bilan total de l'attentat s'élève à 168 morts. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : New Delhi a ouvert avec la France,** mardi 30 mai, des négociations sur la possibilité pour l'Inde de se doter d'avions d'appui et d'entraînement Alpha-Jet. Les besoins indiens sont estimés à une centaine d'appareils, dont une part fabriquée sur place. En outre, l'Inde veut moderniser les Mirage-2000 dont elle dispose, en achetant de nouveaux équipements électroniques et des missiles air-air Magic. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : Islamabad a mis en garde l'Inde,** mardi 30 mai, contre le déploiement du missile Pritvhi – possible vecteur nucléaire –, qui pourrait provoquer, selon les Pakistanais, une dangereuse course aux armements dans la région. Le président Farooq Leghari a exprimé la préoccupation d'Islamabad face au programme de missiles indien. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : une vedette nord-coréenne** a ouvert le feu, mardi, sur un chalutier sud-coréen, tuant deux membres d'équipage et en blessant un autre, a rapporté l'agence Yonhap de Séoul. Selon un porte-parole du ministère de la défense, le bateau a essuyé des tirs après son entrée dans les eaux contrôlées par le Nord. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : la France, l'Afrique du Sud et le Zaïre** ont séparément démenti, mardi 30 mai, fournir une quelconque aide militaire aux milices rwandaises hutues en exil, responsables du génocide de 1994. Ces mises au point font suite à la publication, à Washington, d'un rapport de l'organisation américain Human Rights Watch (HRW). – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉGYPTE : le prêt avec intérêt,** tel qu'il est pratiqué par les banques occidentales, n'est pas en contradiction avec l'islam, a indiqué, mardi à Alexandrie, le grand mufti égyptien, Sheikh Mohammed Sayyed Tantawi, au cours d'une réunion avec des hommes d'affaires. Rompant avec un interdit vieux de plusieurs siècles contenu dans le Coran, le grand mufti a estimé que *« les banques qui servent un intérêt fixe sont plus proches de l'Islam parce qu'elles clarifient le droit des individus »*. Plusieurs participants à la réunion d'Alexandrie se sont élevés contre ces propos. – *(Reuter.)*

■ **JAPON : les mises en chantier de logements** ont diminué en avril, tombant à 124 091, soit 8,6 % de moins que sur le même mois de 1994. Déjà en mars, elles avaient baissé de 4,8 % par rapport à leur niveau de 1994. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : la production industrielle a augmenté de 15,5 %** au cours du premier trimestre 1995 par rapport à la même période de 1994, selon l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE). – *(AFP.)*

■ **ALGER : la production industrielle algérienne a enregistré en 1994** une baisse de 7 % par rapport à 1993, selon une étude des entreprises du secteur. En 1994, les entreprises n'ont réalisé leurs objectifs qu'à hauteur de 73 % et n'ont utilisé que la moitié de leur capacité de production. La tendance à la baisse s'est poursuivie en 1995. – *(AFP.)*



ÉLECTIONS Le nouveau maire de Paris, Jean Tiberi, a présenté les listes qu'il conduira aux élections municipales des 11 et 18 juin. La place du RPR tend à s'accroître au sein de la majorité, les chefs de file de dix-sept arrondissements sur vingt appartenant au parti dominant. ● L'AFFAIRE de pots-de-vin du 12e arrondissement, révélée par *InfoMatin*, donne lieu à une enquête, dont M. Tiberi a assuré attendre qu'elle aboutisse à *« la transparence la plus totale »*. Le maire de cet arrondissement, Paul Pernin (UDF), mis en cause, ne conduira pas la liste aux élections. ● LES PROCÉDURES d'attribution des logements à caractère social avaient donné lieu, en 1994, à un rapport dont l'auteur, critiquant les organismes parisiens, concluait à l'existence d'une situation de blocage *« préoccupante »*.

Le RPR renforce son emprise sur la majorité municipale parisienne

Jean Tiberi, maire de la capitale, a présenté les chefs de file des listes communes RPR-UDF. A 70 %, ce sont les mêmes personnalités qu'en 1989, et leur programme consiste, pour l'essentiel, à continuer la politique de Jacques Chirac

C'EST AU DERNIER étage de l'hôtel Hilton, sur fond de tour Eiffel, que Jean Tiberi a présenté, mardi 30 mai, les plus importants des candidats de la majorité municipale aux élections municipales. Au nombre de voitures avec chauffeurs qui embouteillaient le pied de l'établissement, on pouvait deviner d'emblée que la plupart des sortants sollicitaient un nouveau mandat. En effet, parmi les têtes de liste qui vont mener la bataille dans les arrondissements, on trouve trois ministres de l'actuel gouvernement (Bernard Pons, Jacques Toubon et Jean-Louis Debré), trois parlementaires et onze maires d'arrondissement.

Si l'on se réfère aux deux premiers de chaque liste d'arrondissement, on constate que, pour 70 %, ces attelages sont exactement les mêmes que ceux qui étaient proposés aux électeurs en 1989. L'âge moyen des têtes de liste (quatre dames et seize messieurs) est de soixante ans.

Le fameux équilibre établi par Jacques Chirac depuis douze ans (deux tiers RPR, un tiers UDF) ne semble pas avoir résisté à l'accession de l'ancien maire à l'Elysée. Parmi les têtes de liste, on trouve 85 % de RPR et 15 % d'UDF. Même si on y ajoute les seconds de liste, la proportion est encore de 72 % pour les amis de M. Tiberi et de 28 % seulement pour ceux de M. Dominati. Celui-ci concède que le rééquilibrage qu'il a âprement recherché durant une semaine ne s'est pas fait. Cependant, il explique que son groupe ne compte que quarante-sept élus au Conseil de Paris et qu'il a réussi à placer sur les listes cinquante-trois personnes en position d'« éligibilité ». Il a obtenu que plusieurs adjoints au maire, dont la moitié seront UDF, disposent de délégations de signature, ce qui n'était pas le cas sous le règne de M. Chirac. Le patron de l'UDF-Paris sera lui-même candidat au poste de premier adjoint et demande une délégation générale (*Le Monde* du 24 mai).

DEUX « QUADRAS »

Bien que le *turn over* de la majorité municipale soit très faible, on enregistre quelques départs remarquables. Ceux de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, bien sûr, mais aussi, par rapport aux listes de 1989, la « disparition » de Benoîte Taffin (UDF) et d'Alain Dumait (non inscrit) dans le deuxième arrondissement, du CDS Paul Pernin et du gaulliste Pierre de Bénouville, tous deux âgés de quatre-vingt-un ans, dans le douzième, mais aussi de Michèle Barzach et Bernard Rocher dans le quinzième, de Georges Mesmin, Michel Junot et Michel Elbel sur la liste du seizième, d'Alain-Michel Grand (pour cause de mauvaise gestion de la Semidep) dans le dix-neuvième, comme de Paul Violet dans le vingtième.

Arrivent sur la scène deux « quadras » aux dents longues, Jean-Pierre Lecoq, déjà maire du sixième arrondissement, et Michel Bulté, également en place dans le dix-neuvième. Un troisième RPR, Jean-Louis Debré, prend la place de M. Juppé dans le dix-huitième avant de briguer sans doute, un jour, un siège de parlementaire de la même circonscription.

S'y ajoute une réapparition : celle de Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de M. Chirac, élu député dans le septième arrondissement en 1993, ministre démissionnaire du gouvernement Balladur pour cause de mise en examen dans l'affaire des fausses factures des HLM de Paris. M. Roussin est deuxième de liste dans le septième, dans cette circonscription conservatrice où la longévité politique des élus est proverbiale.

Autre « résurrection », celle d'Edouard Balladur, qui reprend la tête de la liste du quinzième, avec ses fidèles que sont René Galy-Dejean, Philippe Goujon et Jean Chérioux. Les UDF locaux, qui étaient restés fidèles à M. Chirac, en sont, paraît-il, un peu marris. La solidarité du clan RPR a été finalement la plus forte.



Dans le douzième, Camille Cabana, sénateur (RPR), prend la place de M. Pernin, qui, âgé, fatigué, déstabilisé peut-être par l'affaire de l'appartement PLI obtenu grâce à un pot-de-vin, renonce à mener la liste et même à y figurer. Cependant, il réussit à installer son fils, Jean-François Pernin, à la deuxième place, ce qui met ce dernier en position d'être élu maire de l'arrondissement. Les vrais problèmes internes à la majorité se situent dans deux arrondissements dissemblables. Dans le seizième, Georges Mesmin, député (UDF), tête de liste en 1989, mais qui avait été privé du fauteuil de maire après sa victoire, cherche une revanche. Contre la liste orthodoxe menée par Pierre-Christian Taittinger, il présente ses propres amis, recrutés dans la « société civile » et souvent issus du mouvement associatif.

La bataille sera également fratricide dans le deuxième, où Benoîte Taffin (UDF-adhérents directs) veut continuer à faire équipe avec Alain Dumait (non inscrit) et quelques conseillers RPR, sans s'en laisser conter par les appareils de parti. MM. Dominati et Tiberi n'ont pas supporté cette « rébellion » et leur opposent Magdeleine Anglade, apparentée RPR de soixante-quatorze ans, venue du premier arrondissement voisin et secondée par l'UDF Claude Fourneraut, qui était jusqu'ici conseiller d'arrondissement dans le troisième.

Forts d'un travail de terrain exceptionnellement imaginatif et démocratique, les sortants seront difficiles à déboulonner, surtout après une campagne aussi brève.

MISSIONS LOCALES

D'autant que, présenté par M. Tiberi sous le label « Paris pour tous », le programme des listes de la majorité ne brille guère par son originalité. Il s'appuie sur un bilan que le maire qualifie d'exemplaire et, dans ces conditions, ne peut que s'inscrire, pour la plupart des domaines, dans la ligne de la politique menée par M. Chirac.

Seule véritable nouveauté : la priorité donnée à la lutte contre le chômage. Neuf missions locales pour l'emploi, destinées aux jeunes, vont être créées et s'ajouteront aux trois qui fonctionnent déjà. Il y aura aussi des « maisons d'arrondissement pour l'emploi », un « comité d'expansion », destiné à attirer les entreprises dans la capitale, et même, au sein des services municipaux, une « délégation à l'emploi ».

Pour le reste, rien que de très classique. L'urbanisme sera *« respectueux du patrimoine affectif des Parisiens »*, on tâchera de maintenir le rythme de construction des logements sociaux sans espérer loger tous les demandeurs, les déplacements seront facilités grâce à la voiture électrique et à la mise en circulation d'un tramway sur la ligne de petite ceinture côté sud. Contre la pollution atmosphérique, M. Tiberi promet de créer une « commission scientifique ».

Marc Ambroise-Rendu

Lionel Jospin encourage la gauche à gagner des arrondissements

LES SOCIALISTES parisiens ont mêlé politique et fête, mardi 30 mai à La Cigale, pour présenter le comité de soutien à Bertrand Delanoë, chef de file de la liste « Paris s'éveille », soutenue par le PS, le PCF et le Mouvement des citoyens (MDC) pour les élections municipales. En fin de soirée, Lionel Jospin a pris la parole. *« Nous devons gagner des arrondissements. Je suis convaincu qu'il faut bousculer l'immobilisme à Paris »*, a déclaré l'ancien candidat à la présidence de la République, qui était aussi présent pour soutenir son épouse Sylviane, candidate dans le dix-huitième arrondissement en dernière position sur la liste conduite par Daniel Vaillant.

Un peu avant, M. Delanoë avait raillé le programme de Jean Tiberi : *« L'électoralisme ne fait pas le changement. L'équipe la plus usée, la plus sclérosée, la plus bloquée sur la technostructure et celle qui représente le mépris vis-à-vis de la concertation et des associations ne peut pas représenter le rêve de Paris. »* Cette réunion de la famille socialiste parisienne était un peu le point d'orgue d'une campagne qui a débuté il y a plusieurs mois.

ENQUÊTES ET VISITES

Les premiers partis ont été Michel Charzat et Roger Madec, dans les vingtième et dix-neuvième arrondissements, considérés comme les plus « gagnables ». Enquêtes auprès des habitants, visites dans les cages d'escalier, élaboration de projets pour les quartiers : ils sont très présents dans ces lieux où les grandes opérations d'urbanisme menées par la municipalité sortante sont souvent les plus contestées.

Côté urbanisme, Jean-Marie Le Guen, qui conduit la liste dans le treizième arrondissement, a un morceau de choix avec le chantier béant de Seine rive gauche. Contre cette *« imbécillité économique avec 900 000 mètres carrés de bureaux »*, il plaide pour une réorientation *« en faveur du logement et de résidences universitaires »*. M. Le Guen et sa colistière communiste, Gisèle Moreau, réclament aussi une politique en faveur de la garde des enfants des familles monoparentales, plus nombreuses à Paris qu'ailleurs.

Pour intéresser les habitants, les socialistes ont essayé de faire preuve d'imagination. Ainsi, dans le quatorzième, Pierre Castagnou, qui mène notamment campagne contre la pollution de la place Victor-Basch, un des lieux les plus empestés de la capitale, a réuni, mardi dans l'après-midi, un « conseil municipal de jeunes » dans un grand hôtel de l'arrondissement. Une vingtaine d'adolescents ont débattu de la création d'un centre de musique, d'installations sportives et d'actions pour les personnes en difficulté.

Certains ont déjà prévu l'avenir. S'il est élu à la mairie du dix-huitième, M. Vaillant organisera un *« grand forum démocratique pour recenser les problèmes quartier par quartier »*. Il veut aussi obtenir du Conseil de Paris *« un traitement inégalitaire positif dans les arrondissements où il y a des problèmes »*. Dans le onzième, soucieux de préserver les activités et la tradition de l'arrondissement, Georges Sarre veut créer une *« maison des arts et des meubles, vitrine des métiers et du savoir-faire »*.

Françoise Chirot

Pots-de-vin du douzième : le militant RPR s'avoue coupable

L'AFFAIRE de pots-de-vin des logements sociaux parisiens est entrée dans sa phase judiciaire. L'enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Paris a été confiée aux policiers du quatrième cabinet de délégations judiciaires. Mardi 30 mai, Eric Decouty, le journaliste d'*InfoMatin* qui avait mené l'enquête, et le maire du douzième arrondissement, Paul Pernin, ont été entendus.

Le parquet souhaite également entendre la personne qui a reçu les 30 000 francs de « commission », Patrice Cayeux, et l'adjoint au maire d'arrondissement, chargé du logement, Henri Pozza. Le maire de Paris, Jean Tiberi, et Paul Pernin, ont déposé plainte contre X... pour escroquerie, mardi 30 mai, auprès du parquet de Paris. Toutefois, il ne s'agit pas d'une plainte avec constitution de partie civile. Emanant de personnes qui sont victimes de l'infraction, ce type de plainte, qui exige le versement d'une caution, est déposée auprès du doyen des juges d'instruction et aboutit quasi mécaniquement à la mise en mouvement de l'action publique. A l'inverse, dans les plaintes sans constitution de partie civile, c'est au parquet qu'il revient de décider s'il y a lieu, ou non, d'ouvrir une information judiciaire.

Dans un entretien accordé à *France-Soir* du 31 mai sous le titre « Le corrompu parle », M. Cayeux, qui a démissionné mardi du RPR, affirme avoir agi *« pour* [son] *enrichissement personnel »*, la mairie *« n'étant pas à mettre en cause »*. *« Je prends toute la responsabilité de cette affaire sur mon dos*, déclare-t-il. *J'ai agi strictement pour mon enrichissement personnel. »* *« Ni Paul Pernin (...), ni Jean Tiberi (...), ne sont à mettre en cause. J'ai d'ailleurs envoyé une lettre à M. Tiberi pour lui avouer ma culpabilité »*, ajoute-t-il. Selon M. Cayeux, *« personne d'autre n'a touché de pots de vin »*. *« Je suis chômeur et j'ai usé de mes relations à la mairie du douzième pour faire avancer le dossier »*, dit-il, mais, *« les élus interviennent tous les jours et en toute illégalité pour pousser leurs propres dossiers »*.

Ces déclarations de M. Cayeux n'apportent cependant aucun éclaircissement sur les raisons pour lesquelles la mairie du douzième, et, plus particulièrement, l'adjoint au maire, Henri Pozza (RPR), ont attribué en une semaine un logement F4 à un particulier ayant versé ce pot-de-vin, en l'occurrence un journaliste d'*InfoMatin* qui s'était présenté à M. Cayeux comme commerçant. M. Tiberi a affirmé, mercredi, qu'il veut *« la transparence la plus totale »* dans cette affaire. *« Il y a malheureusement, dans ce secteur et dans d'autres, des aigrefins, des gens malhonnêtes, des gens qui ont des faiblesses. Il faut qu'ils soient condamnés le plus tôt possible »*, a-t-il ajouté sur France 2.

Les procédures d'attribution des logements sociaux manquent de clarté

LES RÉVÉLATIONS sur l'usage de pots-de-vin dans l'entourage du maire du douzième arrondissement de Paris, Paul Pernin, relancent le débat récurrent sur l'opacité des conditions d'attribution des logements sociaux. Il s'agit d'un sujet ultrasensible, quand un Français sur quatre est logé en HLM et quand le nombre de dossiers en souffrance est estimé à un million par l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, avec un délai moyen d'attente d'environ deux ans.

En septembre 1993, constatant *« des tensions de plus en plus lourdes dans le parc social »*, et pour répondre à la demande des maires de voir accru leur pouvoir dans l'attribution des HLM, Hervé de Charette, alors ministre du logement, avait constitué un groupe de travail sur ce thème, présidé par le préfet des Yvelines, Claude Erignac. Dans son rapport, remis au ministre six mois plus tard, M. Erignac faisait état d'une situation de blocage *« préoccupante »* dans l'attribution des logements sociaux.

Depuis 1991, chaque organisme doit mettre en place une commission d'attribution, composée de six membres émanant du conseil d'administration (dont les associations de locataires et les caisses d'allocations familiales) et où siège, de droit, le maire de la commune concernée. Ces commissions n'ont qu'un pouvoir d'attribution et un droit de veto sur des candidats présélectionnés « en amont » par les différents partenaires financeurs des logements.

En contrepartie, et en proportion des aides financières allouées, l'Etat, par le biais du préfet, la commune ainsi que les entreprises (ou les organismes collecteurs du 1 % patronal) bénéficient d'un « droit de réservation », respectivement plafonné à 35 %, 20 % et 70 % des logements à attribuer.

En 1994, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avait sévèrement épinglé les deux principaux organismes gestionnaires de logements sociaux à Paris : l'Office d'aménagement et de construction de Paris (OPAC) et la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), cette dernière étant gestionnaire de l'immeuble concerné par l'affaire de pots-de-vin du douzième arrondissement. Les magistrats avaient révélé qu'en 1990 et 1991 le tiers des appartements de l'OPAC avaient été attribués sans que la commission *ad hoc* ait été consultée et, pour ceux de la RIVP, que ni cet organisme ni la ville de Paris ne respectaient les plafonds de ressources prévus par la loi pour l'attribution de certains logements.

D'après l'estimation du groupe de travail, 10 % à 20 % des candidatures seraient, d'une manière générale, repoussées par les commissions, les maires semblant n'avoir, la plupart du temps, aucune difficulté à faire prévaloir leur point de vue. Les préfets, en revanche, non représentés dans les commissions et chargés de faire *« passer »* les dossiers les plus difficiles, se verraient *« très couramment »* opposer des refus par les organismes HLM soucieux de la solvabilité de leurs futurs locataires.

> En 1994, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avait sévèrement épinglé les principaux organismes gestionnaires

« Les maires disposent de pouvoirs très étendus, écrivait encore M. Erignac. *Contingent de 20 % ou plus, (...) participation aux commissions d'attribution, (...) obligation pour les organismes de le consulter une fois par an sur la politique d'attribution (...). Il n'est pas excessif d'affirmer que le maire est bien souvent le maître de la procédure. »* C'est l'*« opacité »* des procédures d'attribution, concluait-il, qui explique la majeure partie des tensions constatées, certaines confinant au *« blocage total »*. Et de plaider pour la mise en place de *« véritables processus de concertation »* entre toutes les parties concernées, lesquelles peuvent être très nombreuses, puisque cohabitent, dans certaines communes, une quarantaine, parfois plus, d'organismes bailleurs différents.

A la suite de ce rapport, M. de Charette avait exprimé son intention *« de changer sensiblement le dispositif d'attribution »*, en incitant à la création de *« conférences communales du logement »*, fixant les principes et les règles à suivre. Cependant, la loi sur le logement, votée en juillet 1994, ignore le sujet. Certaines communes, une quarantaine, pratiquement toutes situés en Ile-de-France, commencent néanmoins à mettre en place, sous des formes variées, de tels dispositifs.

Ils supposent, au préalable, une mise à plat des pratiques d'attribution, ainsi qu'un état des lieux de la situation locale du logement social.

Ces deux conditions impliquent, outre la transparence mutuelle, que soit posée la question de la répartition inégalitaire, entre les communes, du logement social. C'est un *« élément essentiel du problème »*, selon le rapport du préfet des Yvelines, et un sujet tabou, ce qui explique sans doute le nombre très restreint d'initiatives de ce genre, *« encore au stade embryonnaire »*, selon l'Union des HLM.

Christine Garin

Aix-en-Provence : la droite tente d'oublier ses divisions

Jean-Bernard Raimond est le principal adversaire de Jean-François Picheral

Bien que majoritaire dans l'électorat, la droite aixoise a perdu la mairie en 1983 à cause de ses divisions. Jean-Bernard Raimond veut mettre un terme à ce « paradoxe ». Quant à la gauche, elle se présente en ordre dispersé. Le maire sortant se voit reprocher d'avoir pris sur sa liste des transfuges de la droite locale.

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

La droite aixoise va-t-elle, enfin, réussir à accorder la couleur de la mairie avec sa domination électorale ? Dans une ville où elle recueille régulièrement 60 % des voix, ses divisions chroniques lui ont souvent coûté la victoire. Une fois n'est pas coutume : une liste d'union (RPR-UDF-CNI) a été constituée, dès le premier tour. Conduite par le député (RPR), Jean-Bernard Raimond, soixante-six ans, ambassadeur de France et ancien ministre des affaires étrangères, elle veut mettre un terme au « paradoxe » qui, voilà six ans, a permis à une municipalité de gauche de s'installer au pouvoir.

D'amère mémoire, la primaire organisée en 1989 au premier tour entre la liste du maire (UDF-rad) sortant Jean-Pierre Peretti della Rocca, et celle conduite par un conseiller général (RPR), Jean-Pierre Bouvet, avait viré à la pantalonnade. Pour deux petites minutes de retard, les deux adversaires n'avaient pu faire enregistrer la liste commune qu'ils avaient fini par constituer pour le second tour... Avec 51,57 % des voix, la liste dirigée par le socialiste Jean-François Picheral, vice-président du conseil général, l'avait, alors, facilement emporté, dans une triangulaire l'opposant à M. de Peretti et au Front national.

BATAILLE D'IMAGE

La droite espère bien, aujourd'hui, prendre sa revanche. Parachuté à Aix-en-Provence il y a deux ans, après une longue et brillante carrière au Quai d'Orsay, M. Raimond avait obtenu sa première victoire aux législatives dans la 14e circonscription des Bouches-du-Rhône. Dès ce succès qui l'a, dit-il, « *légitimé* », il avait conçu le projet de reprendre la mairie. Misant sur la dynamique de l'union de la majorité, il compte, aussi, comme en 1993, sur son aura personnelle. Mais la tradition de zizanie électorale d'Aix-en-Provence étant ce qu'elle est, huit listes sont en présence, et M. Raimond est concurrencé par deux autres listes qui se réclament de la majorité présidentielle. L'une dirigée par un jeune homme de bonne famille, François-Xavier de Peretti (ex-CDS), fils d'un avocat qui fut l'adjoint de Jean-Pierre de Peretti (dont il est le petit-cousin). L'autre conduite par Alain Joissains, ancien maire (UDF-rad) d'Aix-en-Provence, de 1978 à 1983, qui avait été contraint de quitter la scène politique locale à la fin de son mandat, après avoir été mis en cause dans une ténébreuse affaire. Peu amène, M. Raimond qualifie ces listes de « *farces et attrapes* ».

Si M. de Peretti aura, il est vrai, du mal à convaincre les électeurs aixois que leur ville « *mérite l'un des plus jeunes maires de France* », M. Joissains, lui, pourrait jouer les trouble-fête. A la tête d'une liste dite d'Union de la majorité de tous les Aixois – où figurent, notamment, sept représentants de Mouvement pour les valeurs de Philippe de Villiers –, l'ancien maire d'Aix, dont le tempérament fougueux n'a guère été entamé par ce qu'il nomme, lui-même, « *une grande et déchirante expérience* », mène une campagne active et colorée. Il est peu probable qu'il franchisse la barre des 10 %. Mais, compte tenu de la virulence de ses attaques contre M. Raimond (« *un homme du second Empire qui confond investiture et nomination* »), la question est de savoir où ira son électorat au second tour.

La personnalité de M. Picheral pose à M. Raimond un autre problème de taille. Elu de terrain, modéré et tolérant, le maire d'Aix, soixante et un ans, n'offre, politiquement, que peu de prises à ses adversaires de droite. Hostile à une alliance avec le PC, il a, de surcroît, largement ouvert sa liste à des personnalités locales, dont certaines, comme Gérard Cénac, un ancien bâtonnier qui sera, en cas de victoire, son premier adjoint, ou Henri Ruin, ancien adjoint de M. de Peretti – le premier fondateur des Républicains indépendants, le second, animateur des Clubs 89 – sont directement issues des rangs de la droite aixoise.

L'écrivain Raymond Jean, qui dirige la liste communiste – alliée à des socialistes et, pour la première fois, à la LCR – pour « *montrer que la gauche existe à Aix et qu'elle est pluraliste* », n'est pas le dernier à déplorer que M. Picheral ait « *mis le cap à droite* ». Fier de son bilan, le maire d'Aix n'en a cure, tout comme il s'accommode de la dissidence de son ancien adjoint aux finances, Gilles Nancy, qui présente sa propre liste. « *Je gère cette ville,* réplique-t-il, *avec des Aixois et non avec des partis politiques. Pour résoudre leurs problèmes quotidiens, les gens veulent des élus compétents. Je vais les chercher là où ils se trouvent.* »

DOSSIERS SENSIBLES

De fait, le débat proprement politique est passé au second plan, derrière les problèmes de gestion locale, à commencer par ceux qui touchent à l'avenir urbanistique et au développement économique d'Aix-en-Provence : la restructuration du centre-ville et la relance de l'activité thermale. Une solution – ou un début de solution – a été apportée par la municipalité à ces deux dossiers sensibles, dont le premier dormait depuis plus de vingt ans. Aux yeux de M. Raimond, pourtant, le maire sortant « *n'a rien fait* ». Dans cette bataille d'image, il n'est pas sûr, d'autre part, que la personnalité de M. Raimond, certes flatteuse mais souvent jugée, aussi, hautaine et compassée, prévale sur celle, bonhomme, de M. Picheral.

Dernier obstacle pour le chef de file de la droite : la présence, quasi certaine, du FN au second tour (en 1989, sa liste avait obtenue 15,04 % des suffrages exprimés).

« *Nous représentons une force incontournable sur Aix-en-Provence, et M. Raimond ne peut conquérir la mairie sans nous* », rappelle son jeune et moderniste dirigeant aixois, Damien Bariller, vingt-neuf ans, chef de cabinet de Bruno Mégret et rédacteur en chef de la *Lettre de Jean-Marie Le Pen*. M. Raimond admet qu'une triangulaire « *rendrait les choses plus difficiles* ». Dans cette perspective, la liste d'union écologiste et citoyenne (Verts, GE, Parti occitan), conduite par Yvon Roche, un ancien adjoint à l'environnement de M. Picheral, observe le combat Raimond-Picheral avec intérêt. En 1989, les écologistes avaient recueilli, au premier tour, 6,62 % des voix et fusionné leur liste avec celle de M. Picheral. « *Nous n'avons pas d'état d'âme,* affirme M. Roche. *Le cas échéant, nous ferons alliance avec le mieux-disant.* »

Guy Porte

CLÉS

La commune dans l'organisation administrative

● **Empilement :** l'administration du territoire en France se caractérise par un empilement des niveaux administratifs et le nombre record des collectivités locales. Aux communes (36 763 dont 36 651 en métropole) et aux structures de coopération intercommunale, se surajoutent les départements (100 dont 96 en métropole), les régions (26 dont 22 en métropole), l'Etat. Ces administrations prélèvent toutes des impôts, ce qui aboutit à une addition des prélèvements.

● **Définition :** plus petite subdivision administrative de la France, la commune est une collectivité territoriale. Au même titre que le département et la région, elle est une partie du territoire national et une entité juridique pleine et entière. Le maire et le conseil municipal administrent librement la commune.

● **Historique :** succédant aux villes et aux paroisses de l'Ancien Régime, les communes ont été instituées par les décrets des 14 et 22 décembre 1789. Elles sont alors 44 000 et soumises totalement à la tutelle de l'Etat. Elles ne connaîtront un début d'émancipation que sous la IIIe République avec la loi du 5 avril 1884 – Pierre Waldeck-Rousseau étant alors ministre de l'intérieur –, qui dispose notamment que « *le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires du ressort de la commune* ». En 1958, la Constitution de la Ve République définit la commune comme une collectivité territoriale à part entière et affirme le principe de « *libre administration des collectivités locales, de leurs compétences et de leurs ressources* » mais maintient le contrôle administratif de l'Etat. La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions supprime les tutelles administratives et financières et les remplace par un contrôle a posteriori. Enfin, les lois du 7 janvier et du 22 juillet 1983 relatives à la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales donnent à chaque échelon territorial ses missions spécifiques.

La liste d'Alain Juppé à Bordeaux maintient Jacques Valade au second rang

L'ancien « dauphin » retrouve le rôle qui était le sien auprès de Jacques Chaban-Delmas. Le monde patronal n'a qu'une place réduite parmi les candidats

BORDEAUX
de notre correspondant

Alain Juppé a présenté, mardi 30 mai à Bordeaux, la liste qu'il conduira pour les municipales. Elle s'écarte peu des habitudes de Jacques Chaban-Delmas, même si quinze seulement des sortants retenus sont en position éligible. C'est ainsi que Jacques Valade, président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine et « dauphin » officiel jusqu'en 1993, part pour la sixième fois au second rang, mais il ne pourra être premier adjoint, sauf à renoncer à la présidence de l'assemblée régionale ou à son mandat de sénateur. Il pourrait briguer, en revanche, la présidence de la communauté urbaine au cas où la majorité présidentielle l'emporterait aux municipales dans l'agglomération. Il constituerait, dans cette hypothèse, un appoint utile pour un maire fort occupé à Matignon.

Ce cas de figure, hautement probable dans une ville où le mariage de raison est d'usage, n'a pas été avancé jusqu'à présent. Il n'empêche que, lors de la présentation de la liste, M. Valade siégeait à la droite de M. Juppé. Dans l'attitude des deux hommes, tout visait à démontrer qu'il ne restait plus le moindre contentieux entre eux. La liste elle-même tend à le prouver : après les noms des deux premiers, et jusqu'au quarante-septième rang (position considérée comme raisonnablement « éligible » en raison de la composition de l'actuel conseil), tous les candidats, même les plus titrés, doivent se plier à la rigueur de l'ordre alphabétique.

« CONFORME AUX OBJECTIFS »

C'est vrai pour des militants connus du RPR comme Hugues Martin, suppléant de Jacques Chaban-Delmas, et Henri Pons, secrétaire départemental, tous deux soutiens efficaces de la cause de Jacques Chirac comme de celle de M. Juppé. Leur mérite avait été d'autant plus grand qu'ils avaient dû assumer, à la fois, leur cuisant échec des cantonales de 1993, l'absence d'un patron paralysé par la maladie, et faire face à une « fronde » des parlementaires qui avaient tous opté très tôt pour Edouard Balladur. Les plus proches collaborateurs de M. Valade, les principaux responsables de l'UDF et les conseillers sortants ont été logés à la même enseigne : l'ordre alphabétique.

Ce traitement ne révèle rien sur les véritables intentions de M. Juppé, même s'il a déclaré la liste « *tout à fait conforme aux objectifs qu'il s'était fixés* ». Le débat qui fait bruire Bordeaux depuis plusieurs semaines est donc loin d'être terminé. La présentation de la liste Juppé n'a, en effet, apporté que quelques réponses : les personnalités trop liées aux instances patronales ou consulaires, qui avaient déployé tant d'efforts pour la venue du premier ministre, semblent avoir été tenues à distance. Quelques personnalités liées à des groupes politiques quelque peu fantomatiques ont été écartées, ainsi que les représentants de lobbys purement bordelais, qui n'avaient plus d'influence que par la force de l'habitude.

Une chose est sûre : le premier ministre ne renie rien de l'héritage, mais veut marquer sa différence. Il le fait sans prendre de gants.

Pierre Cherruau

M. de Robien est élu président du groupe UDF à l'Assemblée nationale

La deuxième composante de la majorité s'est réunie derrière le candidat du PR

Gilles de Robien, vice-président de l'Assemblée nationale, député (UDF-PR) et maire d'Amiens, a été élu, mardi 30 mai, président du groupe UDF à l'Assemblée, en remplacement de Charles Millon, nommé ministre de la défense. Candidat désigné par les députés du Parti républicain, M. de Robien a réuni sur son nom une confortable majorité de députés UDF, soucieux d'éviter les divisions apparues pendant la campagne présidentielle.

LE REMPLACEMENT de Charles Millon à la présidence du groupe UDF à l'Assemblée nationale s'annonçait, depuis une huitaine de jours, comme une empoignade confuse. Mardi 30 mai, au matin, pas moins d'une dizaine de candidats, dont huit du Parti républicain, avaient annoncé leur intention de briguer la succession du nouveau ministre de la défense. Chacun avait en tête la géographie complexe du deuxième groupe de la majorité, avec ses six composantes et leurs querelles de famille (Parti républicain, Centre des démocrates sociaux, Clubs Perspectives et Réalités, Parti radical, Parti social-démocrate, Adhérents directs).

En fin d'après-midi pourtant, l'affaire était réglée en deux temps et trois mouvements, sans drames, tout juste au prix de quelques froissements de susceptibilités. Au terme du premier tour de scrutin, Gilles de Robien, député (PR) et maire d'Amiens, premier vice-président de l'Assemblée nationale, a été élu avec un score tout à fait confortable : sur 187 votants et 181 suffrages exprimés, il avait recueilli 125 voix, contre 33 à André Santini (UDF-PSD, Hauts-de-Seine) et 23 à Claude Malhuret (UDF-PR, Allier) qui avait maintenu sa candidature en franc-tireur contre M. de Robien, candidat investi, dans la matinée, par le Parti républicain.

PROTESTATION

Tout ou presque s'était joué, en effet, lors de la réunion préparatoire des députés du PR. Fort de ses 105 députés, soit la moitié du groupe UDF, le PR estimait que la présidence du groupe lui revenait, ce que d'ailleurs ni les centristes du CDS (62 députés) ni les « petites » composantes ne lui contestaient, pour peu que l'on y mît les formes. Mais les responsables du PR n'ignoraient pas que leurs alliés et concurrents de la confédération n'hésiteraient pas à faire monter les enchères s'ils se présentaient en ordre dispersé devant le groupe.

Ils ont donc, logiquement, « verrouillé » le dispositif. Lors d'un premier vote, relativement serré (50 voix contre 38), ils adoptaient le principe d'une primaire en leur sein, destinée à départager les candidats déclarés. Hervé Novelli (Indre-et-Loire) et Jacques Blanc (Lozère) déclaraient forfait et Claude Malhuret quittait la salle pour protester contre cette procédure. Ne restaient plus que cinq candidats. Gilles de Robien arrivait en tête du premier tour avec 33 voix, contre 19 à Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône), bien soutenu par les giscardiens, 12 à René Beaumont (Saône-et-Loire) et Michel Gonnot (Oise) et 7 à Guy Tessier (Bouches-du-Rhône). Le maire d'Amiens accentuait son avance au second tour, avec 45 voix sur 85 votants.

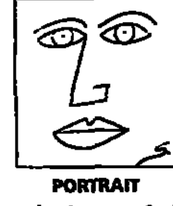
Ainsi investi par les siens, M. de Robien pouvait se présenter devant le groupe UDF avec sérénité. D'autant que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président du CDS, avait passé la consigne aux députés centristes de faire bloc derrière lui. Dès son élection, le nouveau président s'est félicité de la *« procédure démocratique »* qui avait permis de dégager un *« large consensus »* sur son nom. *« On disait l'UDF fragilisée, morcelée et tiraillée par l'élection présidentielle. Elle apparaît, au contraire, comme l'une des deux jambes sur lesquelles peuvent s'appuyer avec une confiance totale la majorité et le gouvernement »*, s'est réjoui M. de Robien. Avant d'assurer qu'il n'avait *« pas l'intention d'avoir un profil bas, ni d'être le plus petit commun dénominateur de l'UDF »*.

Les députés UDF n'en ont pas terminé avec les renouvellements de postes. La semaine prochaine, ils devront désigner un successeur à M. de Robien à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Le nouveau bureau du groupe devrait être complété après les législatives partielles des 18 et 25 juin qui devraient permettre notamment à Pierre Méhaignerie (CDS) de retrouver son siège. L'ancien ministre de la justice pourrait succéder à M. Barrot à la présidence de la commission des finances.

Gérard Courtois

Les combats singuliers d'un novateur

LA COURTOISIE est bonne fille. Gilles de Robien ne regrette sans doute pas d'avoir reçu à Amiens, avec amabilité, Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, tout en soutenant, avec bienveillance, Edouard Balladur. Son sens des bonnes manières et de l'équilibre lui vaut aujourd'hui d'occuper le fauteuil laissé vacant par Charles Millon à la tête du groupe UDF de l'Assemblée nationale et de recevoir, de surcroît, les félicitations de Valéry Giscard d'Estaing, qui représente habituellement, pour tout léotardien qui se respecte, le mal absolu.


PORTRAIT

Gilles de Robien n'en est pas à sa première tentative de transgresser les limites des camps et des clans, alors que rien ne le prédisposait sans doute à cette fonction risquée d'éclaireur de la droite. Né le 10 avril 1941 à Cocquerel, dans la Somme, il fréquente les jésuites de l'école de la Providence à Amiens, puis le lycée Saint-Jean-de-Béthune à Versailles, avant d'exercer la profession d'agent d'assurances. Engagé en politique dès la campagne victorieuse de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, il doit attendre 1986 pour être élu à la proportionnelle à l'Assemblée nationale. Réélu en 1988, il met ensuite un terme au long règne du PC dans la capitale picarde et se pose en maire énergique et novateur.

AFFINITÉS

Hors sa ville d'Amiens, Gilles de Robien s'adonne volontiers à des combats singuliers qui déconcertent souvent son propre parti. Réélu député en 1993, désigné comme vice-président de l'Assemblée nationale alors qu'il rêve d'un ministère, il est le premier, dès le mois d'août, à maugréer contre la gestion prudente d'Edouard Balladur. Il s'enflamme ensuite pour la réduction du temps de travail, lui qui a fait passer à Amiens la semaine des employés municipaux de trente-cinq à trente-neuf heures... Epaulé par un consultant, Pierre Larrouturou, il engage même un tour de France pour la semaine des trente-deux heures, sous les sarcasmes d'Alain Madelin. Au rayon présidentiel, têtu comme une mule, il est aussi un des rares membres du PR à plaider pour une candidature de François Léotard alors que l'intéressé lui-même s'interdit de l'envisager.

Les affinités entre les deux hommes sont solides, forgées pendant les belles années qui avaient propulsé le maire de Fréjus au pinacle de la politique, de 1984 à 1986. Né libéral, Gilles de Robien vieillit social, sans excès, principalement au contact de sa ville. Il est l'un des rares maires de droite à s'intéresser à la fondation contre l'exclusion de Martine Aubry. Avocat d'un « plan Marshall » pour la réhabilitation des quartiers en difficulté, il peut cependant mesurer la vanité du discours sur les banlieues lors des émeutes qui enflamment les quartiers nord d'Amiens en novembre 1994, à la suite d'une bavure policière. Alors que sa réélection à la mairie d'Amiens est tout sauf improbable, Gilles de Robien hérite aujourd'hui à l'Assemblée nationale d'une succession difficile. La gestion de cette famille UDF, traversée de groupes et de sous-groupes et privée de véritable stratégie, ne s'annonce pas comme une sinécure.

Gilles Paris

Les syndicats s'inquiètent de la limitation des pouvoirs de M. Puech

Réforme de l'Etat et gestion des fonctionnaires sont placées sous deux tutelles différentes

QUELLE SERA l'étendue des compétences du ministère de la fonction publique ? Cette question inquiète tous les syndicats de fonctionnaires, qu'ils fassent partie des *« reformistes »* ou des *« contestataires »*. Ils devaient la poser à Jean Puech, au cours des entretiens que le nouveau ministre de la fonction publique a programmés, du mardi 30 mai au mardi 6 juin (*Le Monde* du 31 mai).

Les syndicats notent que, pour la première fois, ce n'est pas au ministère de la fonction publique qu'il incombera de moderniser l'administration. Cette tâche échoit à Claude Goasguen, ministre de la reforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté.

Les représentants du personnel pensent qu'ainsi déchargé de la gestion quotidienne des fonctionnaires, M. Goasguen aura les coudées franches pour procéder à des réformes importantes, les syndicats redoutant une mise en application du rapport de Jean Picq, commandé et enterré par Edouard Balladur (*Le Monde* du 18 mai). Ils craignent, ainsi, que certains projets de déconcentration des administrations centrales, voire de privatisation de services publics, ne se décident hors de la concertation du ministère de la fonction publique.

Les organisations syndicales constatent que c'est M. Goasguen, et non plus le ministre de l'intérieur, qui pilotera la déconcentration. Elles se demandent quelles en seront les conséquences pour les préfets, chefs des services extérieurs de l'Etat. Elles observent, enfin, que c'est Nicole Ameline, secrétaire d'Etat à la décentralisation, placée auprès de M. Goasguen, qui sera chargée de la fonction publique territoriale, ce qui tend à confirmer l'autonomie de cette dernière par rapport à la fonction publique de l'Etat.

COLLABORATION

Jean Puech, qui a reçu la CGT, la CFTC et la CGC le 30 mai, leur a seulement indiqué qu'il travaillerait *« en étroite collaboration »* avec Claude Goasguen. La direction générale de l'administration et de la fonction publique devrait être mise à la disposition des deux ministres. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT a réclamé l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires. M. Puech a répondu que la revalorisation des traitements était encadrée, depuis le 9 novembre 1993, par un accord dont le dernier volet doit prendre effet le 1er novembre 1995. Le ministre a proposé d'examiner, à la fin du mois de juin, les modalités d'un éventuel ajustement sur la hausse des prix, comme le prévoit une *« clause de revoyure »*. Mais ce rendez-vous ne concernera que les signataires de l'accord : CFDT, CFTC, CGC et UNSA (qui regroupe désormais la FEN et la FGAF). D'autres négociations pourraient, en revanche, s'ouvrir, à l'automne, en vue d'un accord couvrant 1996 et 1997.

Le ministre de la fonction publique a déclaré qu'il n'envisageait pas une réduction, mais seulement un aménagement du temps de travail, en vue de mieux répondre aux besoins des usagers. M. Puech n'aurait annoncé aucune mesure d'urgence en matière de création d'emplois, selon Bernard Lhubert, représentant de la CGT. En sortant de l'entretien, ce responsable syndical a déclaré que *« les priorités affichées dans les déclarations gouvernementales sur l'emploi et la lutte contre l'exclusion ne trouvent aucune traduction immédiate »* dans les effectifs de l'administration.

Rafaële Rivais

Concurrence sur les liaisons transmanches de Brest et de Morlaix

BREST
de notre correspondant

Le monopole dont jouissait Brittany Ferries (que préside Alexis Gourvennec) à Roscoff (Finistère) va tomber à partir du 14 juin. La compagnie bretonne sera dans l'obligation de partager les installations de transbordement pour passagers et véhicules avec Irish Ferries. La chambre de commerce et d'industrie de Morlaix, gestionnaire du port, a signé, le 24 mai, avec Irish Ferries, un protocole relatif à l'utilisation de ces équipements pour une période de cinq ans, et à l'ouverture d'une liaison avec l'Irlande qui concurrencera, sur cette destination, les navires de Brittany Ferries.

Cet accord est directement lié au refus d'Edouard Balladur et de Bernard Bosson de signer, en novembre 1994, l'autorisation de construire une passerelle pour ferries à Brest. Le projet émanait de la chambre de commerce et d'industrie concurrente et de la communauté urbaine du port du Ponant. Mais ni Brittany Ferries ni la chambre de commerce de Morlaix ne voulaient de cette passerelle : tous deux craignaient que ne s'ouvre une liaison concurrente sur la Manche occidentale, à 50 kilomètres de Roscoff. L'Hôtel Matignon avait abondé dans ce sens.

Irish Ferries, qui pensait assurer cet été une ligne Brest-Irlande, s'était alors retournée, au nom du droit européen de la concurrence, vers le port de Roscoff et la chambre de Morlaix. Après un accord manqué en décembre 1994, la Commission européenne a récemment obligé la chambre de commerce de Morlaix à accueillir Irish Ferries.

La Commission a, en outre, indiqué au gouvernement français que la concurrence devait également s'appliquer sur le port de Brest. On peut en déduire qu'il n'y a plus de raison pour opposer un refus officiel à la construction de la passerelle pour ferries. La question majeure reste cependant celle des financements, et l'Etat peut toujours refuser une subvention. « Nous avions toutes les autorisations sauf celle d'ouverture des travaux. Nous attendons que celle-ci soit donnée », souligne Jacques Kühn, président de la chambre de commerce et d'industrie de Brest.

Gabriel Simon

Jacques Chirac remercie les parlementaires du RPR

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a demandé aux parlementaires du RPR de lui écrire chaque fois que nécessaire afin de lui *« faire connaître le pouls de l'opinion »*, a indiqué, mardi 30 mai, le nouveau président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard. Ce dernier, qui avait été reçu, la veille, par le président de la République, a été chargé de transmettre les remerciements de M. Chirac aux parlementaires qui l'ont soutenu pendant la campagne présidentielle.

« Il faut transmettre mes remerciements à ceux qui m'ont soutenu dès le premier tour et, très fortement, à ceux qui m'ont soutenu au second tour », a dit M. Chirac à M. Péricard, en précisant que *« le passé est le passé, il est terminé »*. Le chef de l'Etat aurait ajouté : *« Au moment où je veux revaloriser le politique, le meilleur moyen de lutter contre la pensée unique, c'est d'avoir des relations avec tous les parlementaires. »*

Alain Lambert, rapporteur général du budget au Sénat

LA NOMINATION de Jean Arthuis comme ministre du développement et du plan, obligeait le Sénat à le remplacer au poste de rapporteur général du budget qu'il occupait jusqu'à présent. Après une semaine de réflexion de la part du groupe centriste, auquel appartenait M. Arthuis et à qui revenait ce poste du fait des accords au sein de la majorité, c'est Alain Lambert, sénateur centriste de l'Orne, maire d'Alençon et vice-président du Conseil supérieur du notariat français, qui a été désigné par son groupe, mardi 30 mai. Le président du groupe centriste, Maurice Blin, qui avait un moment envisagé de se porter candidat, y a renoncé, et Claude Belot (Charente-Maritime) a retiré sa candidature. La candidature de M. Lambert devait être entérinée, mercredi, par les membres de la commission des finances du Sénat.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : quatre Français sur cinq (81 %)** souhaitent que Jacques Chirac *« fasse beaucoup de changement »* dans le domaine de *« la politique sociale »*, 72 % dans celui de *« la politique économique »*, 68 % dans *« l'éducation nationale »*, 39 % sur *« les institutions »*, 38 % sur *« la défense nationale »* et 33 % en *« politique étrangère »*, selon un sondage de la Sofres réalisé les 22 et 23 mai auprès d'un échantillon de mille personnes pour un groupe de journaux de province. Cette enquête indique que 59 % des Français éprouvent de la *« sympathie »* pour le nouveau président, 38 % étant d'un avis contraire. Ils sont 57 % à le juger *« énergique »*, 36 %, *« compétent »*, 26 %, *« chaleureux »*, 19 %, *« sincère »*. 32 % des Français le considèrent *« autoritaire »*, 25 % disent qu'il *« change souvent d'avis »*, 17 % qu'il est *« démagogue »*.

■ **DÉJEUNER : le président de l'Assemblée nationale,** Philippe Séguin, a été reçu à l'Elysée, mardi 30 mai, par Jacques Chirac pour un déjeuner à caractère privé.

■ **NOUVELLE GAUCHE : Martine Aubry estime,** dans un entretien à *Infomatin* du mercredi 31 mai, que le Parti socialiste doit *« dépasser la social-démocratie »* pour *« inventer une gauche nouvelle »*. L'ancien ministre socialiste du travail, qui lance une campagne d'adhésion pour son mouvement Agir, se dit prête à participer à la direction du PS, si celui-ci *« redevient un lieu de débats et d'idées, ouvert sur la société civile »*.

■ **SMIC : le nouveau secrétaire général du RPR,** Jean-François Mancel, a répondu, mardi 30 mai, sans le nommer, à Alain Minc qui, le même jour, dans un entretien à *Libération*, estimait que le prochain relèvement du SMIC avait *« quelque chose de malsain »*. *« Il est facile de juger que la hausse prochaine du SMIC a quelque chose de malsain, si l'on veut ignorer les espérances des Français les plus modestes et les préoccupations de justice sociale et de relance de la consommation qui sont les priorités du gouvernement »*, a affirmé M. Mancel.

■ **ENTRETIENS : le ministre du travail, du dialogue social et de la participation,** Jacques Barrot, devait engager des entretiens avec les partenaires sociaux en commençant, mercredi 31 mai, par Nicole Notat (CFDT) puis Marc Blondel (FO). La suite des consultations avec les organisations patronales et syndicales est ainsi prévue : jeudi 1er juin Lucien Rebuffel (CGPME), Alain Deleu (CFTC), Jean Gandois (CNPF) ; mardi 6 juin Marc Vilbenoit (CFE-CGC), Daniel Giron (UPA) ; mercredi 7 juin Louis Viannet (CGT).

ÉLECTIONS MUNICIPALES

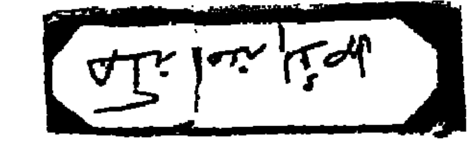
■ **CLERMONT-FERRAND : après Jean-Louis Machuron,** président et fondateur de Pharmaciens sans frontières (PSF), trois personnes ont dû quitter la liste que conduit Valéry Giscard d'Estaing aux élections municipales de Clermont-Ferrand. Elles ne pouvaient y figurer n'étant pas domiciliées dans la commune. Parmi elles se trouvait le numéro deux de la liste, François Vigouroux, président du directoire des caisses d'Epargne de la région d'Auvergne, à qui M. Giscard d'Estaing avait proposé le poste d'adjoint aux finances. – *(Corresp.)*

■ **LE MANS : quatre listes sont en compétition.** Le maire sortant, René Jarry, emmène une liste composée de membres du Mouvement de la gauche progressiste, constitué au lendemain de son exclusion du Parti communiste, et de socialistes. Le communiste, Martin Combe, a formé une liste *« soutenue »* par le Parti communiste qui comprend vingt-sept adhérents du PCF ainsi que des militants du monde associatif et syndicaliste et qui accueille en cinquième position Michel Deveaux, secrétaire fédéral du Parti socialiste, qui n'a pas accepté sur la liste de René Jarry la présence de Daniel Crinière, ex-président départemental du CDS. A droite, le député RPR, Jean-Marie Geveaux, conseiller sortant, se pose en principal compétiteur de René Jarry, mais Ghislaine Wettstein-Badour, ex-présidente de la Fédération sarthoise du Parti républicain et conseillère sortante, présente une liste divers droite.

M. Goasguen et les retraites des agents des collectivités locales

LE MINISTRE DE LA RÉFORME de l'Etat et de la décentralisation, Claude Goasguen, a déclaré, mardi 30 mai, devant le comité des finances locales, que l'Etat devrait *« s'interdire »* de prendre des mesures, comme l'augmentation de 3,8 % de la cotisation employeur à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), décidée en décembre 1994 par le gouvernement d'Edouard Balladur, *« qui déséquilibrent le budget des collectivités locales »*.

Le Comité des finances locales (CFL), qui s'était mis *« en panne »* début mars pour protester contre la hausse de cette cotisation et le maintien du taux de 38 % de la « surcompensation » versée par la CNRACL aux autres régimes d'assurance-vieillesse, a donc repris, mardi, ses travaux. Le groupe de travail chargé de *« réfléchir à l'avenir de la CNRACL »* par le précédent gouvernement – sans toutefois revenir sur le décret litigieux de décembre 1994 – est composé de représentants des ministères des affaires sociales, du budget, de l'aménagement du territoire ainsi que des associations de maires et du président du CFL. Il devrait achever ses travaux fin juillet *« pour rendre un rapport à la rentrée avant la discussion budgétaire »*.



VIE ACTIVE ET SI ON COMMENÇAIT TOUT DE SUITE ?

SUR LE PÔLE LÉONARD DE VINCI, LA VIE ACTIVE COMMENCE DÈS LES PREMIÈRES HEURES DE FORMATION. ELLE EST AU COEUR DU SYSTÈME PÉDAGOGIQUE.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES PARTICIPENT À LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET ACCOMPAGNENT LES ÉTUDIANTS TOUT AU LONG DE LEURS ÉTUDES.

ICI, TOUT A ÉTÉ CONÇU POUR RAPPROCHER LES ÉTUDES DU MONDE DE L'ENTREPRISE. LES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES, À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE, FAVORISENT UN ENSEIGNEMENT VIVANT, EFFICACE ET OUVERT, PERMETTANT À CHAQUE ÉTUDIANT, À PARTIR DE SON PROJET PERSONNEL, D'AVOIR UNE VISION GLOBALE ET PROSPECTIVE DE LA VIE PROFESSIONNELLE.

L'AMBITION DU PÔLE EST DE FORMER DES FEMMES ET DES HOMMES COMPÉTENTS, CRÉATIFS, OUVERTS AUX PRÉOCCUPATIONS ET AUX MÉTIERS DES AUTRES.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES MULTIPLIENT LES OCCASIONS DE CONTACTS ET RYTHMENT LA VIE DU PÔLE. L'ENVIRONNEMENT ET L'ARCHITECTURE STIMULENT LE PLAISIR D'APPRENDRE ET LE GOÛT DE L'ACTION.



PÔLE UNIVERSITAIRE

L'IMAGINATION EN MOUVEMENT

92916 Paris-La-Défense Cedex. Tél : (1) 41 16 70 00. Fax : (1) 41 16 70 99. 36 15 DE VINCI

Accès : RER A - MÉTRO 1, La Grande Arche de La Défense - SNCF, Gare Saint-Lazare, La Défense
PONT DE NEUILLY, Boulevard Circulaire, Sortie La Défense 6

SANTÉ A l'occasion de la septième Journée mondiale sans tabac, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a dénoncé *« une épidémie (...) causée par la recherche du profit »*, tandis que Padraig Flynn, commissaire européen à la santé, a plaidé pour l'adoption *« dans les meilleurs délais »* d'une loi européenne visant à interdire la publicité en faveur du tabac dans les journaux et les revues. ● LA POLÉMIQUE autour de la législation contre le tabagisme bat son plein. Une coalition baptisée Alliance pour la santé a recueilli près d'un millier de signatures pour dénoncer un *« complot »* ourdi par les cigarettiers pour démanteler la loi Evin. ● UNE ENQUÊTE du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) révèle que la consommation de cigarettes chez les 12-18 ans a repris en 1994, même si depuis 1977 la tendance générale est à la baisse.

Les groupes de pression antitabac durcissent leur mouvement

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, organisée chaque année le 31 mai, une coalition des principaux acteurs de la prévention du tabagisme met les pouvoirs publics en garde contre le démantèlement de la loi Evin

EN AFFIRMANT que *« le tabac, c'est plus cher qu'on croit »*, l'OMS touche au cœur du sujet : le porte-monnaie. Après en avoir appelé à la fonction d'exemplarité des professions de santé en 1993 et au sens civique des médias en 1994, le slogan choisi cette année par l'OMS pour la journée mondiale sans tabac est révélateur du conflit qui oppose depuis bientôt vingt ans les fabricants de tabac aux défenseurs de la santé publique. Des sommes astronomiques sont en effet l'enjeu d'une bataille qui se solde, selon les points de vue, en bénéfices financiers ou en vies humaines.

Arguant qu'entre 1992 et 1994, les ventes de cigarettes ont chuté de 7,2 %, la fine fleur des militants anti-tabac, réunis dans une coalition baptisée Alliance pour la santé, a mis en garde, dans une « motion » signée à ce jour par près d'un millier de personnalités du monde médical et syndical, contre le démantèlement de la loi du 10 janvier 1991, dite « loi Evin ». Dénonçant un *« complot »* des cigarettiers et une *« entreprise de mort »*, ils en appellent aux parlementaires et aux politiques. Leur mode d'action – une pétition – est solennel, sobre pourrait-on dire, en comparaison d'autres formes d'activisme qui se développent dans l'Hexagone.

Alimentée à coup de tracts, de revues et de procès depuis la loi Veil du 9 juillet 1976 – qui restreignait pour la première fois la publicité et le parrainage pour le tabac – la guerre à laquelle se livrent les industriels du secteur et les défenseurs de la santé publique semble aujourd'hui se crisper au point de commander un arbitrage politique : les premiers souhaitent un assouplissement des dispositions légales et les seconds leur renforcement. *« Les premières actions datent de 1977-1978,* rappelle Philippe Boucher, directeur du Comité national contre le tabagisme (CNCT). *Actuellement, nous avons une centaine de procès en cours et nous traitons environ une trentaine de nouveaux dossiers chaque année. »*

> La guerre que se livrent les industriels du secteur et les défenseurs de la santé publique semble aujourd'hui se crisper au point de commander un arbitrage politique

Fort de ses huit permanents, de ses trois avocats et de ses cinq cents adhérents, le CNCT – subventionné par la direction générale de la santé et la Caisse nationale d'assurance maladie à hauteur de 26,8 % de son budget en 1994 – évalue à environ 3 millions de francs par an le montant moyen des dommages et intérêts qui lui sont versés à l'issue de ses victoires procédurales et à 4 ou 5 millions de francs l'équivalent des *« compensations médiatiques »* qui lui sont accordées chaque année par les tribunaux sous forme d'espaces publicitaires gratuits.

Axées à l'origine sur les infractions en matière de publicité et de parrainage, les actions en justice engagées par les pourfendeurs du tabac semblent actuellement se déplacer. Des victimes commencent à porter plainte. Le CNCT a récemment engagé *« la première action judiciaire en France liée au tabagisme passif »* contre l'employeur d'une non-fumeuse décédée en janvier d'un cancer du poumon. Philippe Boucher se défend pourtant d'avoir une stratégie d'action véritablement élaborée. *« La DGS nous a confié la mission de veiller à l'application de la loi,* explique-t-il. *Nous sommes plutôt en défense qu'en attaque, face à une industrie d'une extrême mauvaise foi et qui lutte pied à pied. »*

Ainsi, la récente campagne du CNCT visant à faire agrandir les messages sanitaires sur les emballages des produits du tabac *« traînait depuis longtemps »*. L'appel à la prise de participation dans le capital de la Seita privatisée s'est quant à lui soldé par un demi-échec (*Le Monde* du 11 février). Une vingtaine de militants sont devenus actionnaires de la Seita, mais, le jour de l'assemblée générale, *« dans une salle surchauffée »*, se souvient M. Boucher, leurs interventions n'ont pas eu l'effet escompté. Le directeur du CNCT affirme *« voir tous les jours des choses illégales dans la presse »* et dit être *« frustré »* devant ces infractions qui échappent à l'emprise du comité – l'association a chiffré à 70 millions de francs le montant des investissements publicitaires illégaux des fabricants de tabac en 1994. *« On n'a pas d'impact,* assure encore M. Boucher, *je ne me leurre pas »*. En outre, lâche-t-il, *« les victimes, il faut les trouver. Et encore faut-il ensuite qu'elles acceptent de se plaindre... »* Une pudeur, pour ne pas dire une peur, due, selon le militant, aux *« risques de tensions sur le lieu de travail, voire de licenciement »*.

Le tabagisme des 12 - 18 ans

50, 40, 30, 20, 10 — 46, 44, 39, 36, 35% — 1977, 79, 83, 87, 91, 1995 — Source : CNAMTS-CFES — 12-13 ans, 14-15 ans, 16-17 ans

Malgré une reprise de la consommation en 1994, la tendance générale est à la baisse de la consommation tabagique chez les adolescents. A partir de 16 ans, plus d'un sur deux fume.

Même s'il réfute la remarque, les activités de son groupe de pression tendent à se muscler. Il y a trois ans, la tournée dans les lycées et collèges français d'une Américaine ayant subi une ablation du larynx après un cancer de la gorge avait marqué un premier changement de ton. La voix métallique de cette victime du tabac, qui avait posé dans sa jeunesse pour deux marques de cigarettes, avait frappé par son caractère spectaculaire, presque violent. Selon M. Boucher, utiliser cette forme de dissuasion, *« ce n'est pas faire du catastrophisme, c'est quand même une réalité. Ce que l'on peut voir à la télévision est bien plus horrible ! »*. Et il observe avec envie la situation américaine : *« En Californie et dans le Massachusetts,* raconte-t-il, *le mouvement est parti d'une exaspération des non-fumeurs et de la parution d'études scientifiques sur le tabagisme passif. Les activistes ont réussi à faire bouger la Ligue américaine contre le cancer et à rassembler des centaines de milliers de signatures pour organiser un référendum d'initiative populaire. »*

M. Boucher est également vice-président de la Ligue contre la fumée du tabac en public-droits des non-fumeurs, l'autre association de lutte contre le tabagisme, qui compte environ deux mille membres. Autant dire que les deux lobbies marchent main dans la main. Les rapports avec le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), l'organisme officiel en charge des campagnes de prévention sanitaire, sont en revanche plus tendus. *« C'est parfois un dialogue de sourds »*, confie Philippe Boucher, solidaire des objectifs du CFES mais très critique quant à l'efficacité de ses décisions. *« Leur conception de la communication n'est pas la nôtre,* observe-t-il. *Tout d'abord, il est faux de dire que tout le monde sait que fumer est dangereux. Ensuite, je considère que c'est de la folie d'aller acheter de l'espace publicitaire télévisé, où le message est totalement noyé compte tenu des autres publicités, alors qu'on pourrait inscrire l'obligation de dégager des espaces gratuits pour l'information sanitaire dans le cahier des charges des chaînes de télévision. »*

« Le CFES a une tutelle lourde, concède le représentant du CNCT, *et peu de marge de manœuvre, mais sa stratégie n'a pas fait ses preuves. »* A en croire le CFES lui-même, en 1994, malgré les hausses de prix et les campagnes de prévention, la consommation de tabac a repris chez les 12-18 ans (voir *ci-dessous*). Le CNCT est donc décidé à se battre *« sur tous les fronts »*. Il vient de conclure un partenariat avec le magazine *La Rue*, vendu par des sans-logis, *« parce que ce sont les pauvres qui fument le plus »*, et il réalise ses propres sondages. Le dernier en date, effectué les 12 et 13 avril auprès d'un échantillon de 1 006 adultes, révèle que *« 52 % des Français sont favorables ou très favorables au maintien de la loi interdisant toute publicité pour les produits du tabac »*, 32 % y sont opposés et 13 % ne savent pas.

Selon cette enquête, les différentes mesures proposées par le CNCT sont largement approuvées. 87 % des personnes interrogées se sont ainsi déclarées favorables à ce que 1 % des recettes fiscales du tabac soit prélevé afin de financer des actions de prévention spécifiques – en 1994, cette somme aurait atteint 410 millions de francs, selon les calculs du CNCT. Philippe Boucher précise à cet égard que *« 2,5 millions de francs ont été consacrés l'an dernier dans le budget de l'Etat français à la lutte contre le tabac, contre 50 millions de francs en Grande-Bretagne ! Il s'agit d'un problème éminemment politique. C'est sur ce terrain qu'il faut se battre. On sait très précisément ce qu'il faut faire, et on pourrait prendre un tas de mesures qui ne coûteraient rien »*.

La lutte contre le tabagisme est devenue une lutte d'ordre politique. Contrairement à Jacques Chirac et à Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, avait voté pour la loi Evin. Dans un entretien publié par le *Quotidien du médecin* début mai, elle s'était déclarée en faveur d'une *« vraie politique de prévention, d'éducation sanitaire et de prise en charge de fléaux tels que l'alcool et le tabac »*. Les lobbies attendent ses arbitrages.

Laurence Folléa

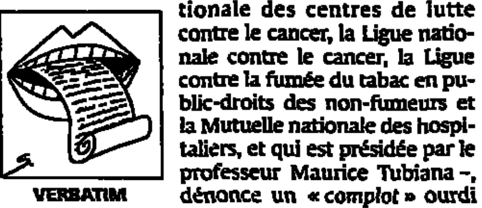
Trois millions de décès chaque année dans le monde

Sur la planète, 1,1 milliard de fumeurs consomment environ 6 000 milliards de cigarettes chaque année, indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans les pays développés, 41 % des hommes et 21 % des femmes fument régulièrement, contre 50 % des hommes et 8 % des femmes dans les pays en développement. La consommation annuelle de cigarettes a chuté de 2 800 à 2 400 par adulte dans les pays développés, mais elle est passée de 1 150 à 1 400 dans les pays en développement, où l'on recense un tiers des trois millions de décès annuels dus au tabagisme. Un toutes les dix secondes, précise l'OMS, qui conclut par cette mise en garde : *« Si les tendances actuelles persistent, le tabac fera environ dix millions de morts par an d'ici quelques décennies, dont près de 70 % dans les pays en développement. »*

Les seuls pays ayant véritablement interdit tout forme de promotion pour le tabac sont, dans l'ordre chronologique des mesures d'interdiction, l'Islande et Singapour (1971), la Finlande (1971, 1978 et 1994), la Suède (1975 et 1979), la Norvège (1975), la France (1976 et 1991), le Portugal (1983), le Canada (1989), la Nouvelle-Zélande (1990) et la Chine (1995).

Un « complot » des cigarettiers

DANS une « motion » signée à ce jour par près d'un millier de personnes, l'Alliance pour la santé, – qui fédère le Comité français d'éducation pour la santé, le Comité national contre le tabagisme, la Fédération française de cardiologie, la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, la Ligue nationale contre le cancer, la Ligue contre la fumée du tabac en public-droits des non-fumeurs et la Mutuelle nationale des hospitaliers, et qui est présidée par le professeur Maurice Tubiana –, dénonce un « complot » ourdi par les fabricants de tabac au mois d'avril en vue du *« rétablissement de la publicité pour l'alcool d'abord et ensuite pour le tabac »*.



VERBATIM

L'Alliance décrit ainsi les faits : *« Premier acte, location dans un stade étranger à l'occasion d'un match international de panneaux publicitaires en faveur d'alcools ; deuxième acte : après retransmission à la télévision du match pendant lequel on avait entraperçu ces panneaux, dépôt de plaintes sous le motif que la loi a été contournée ; troisième acte : d'autres proches viennent affirmer qu'ils ne peuvent plus prendre le risque de procès, donc que la loi va priver les Français de la retransmission d'événements sportifs. »* *« C'est un faux prétexte,* expliquent les signataires, *la loi est compatible avec la retransmission d'événements sportifs survenus à l'étranger, elle interdit simplement la publicité en France. »* En outre, selon eux, *« le gommage électronique des publicités indésirables résoudra bientôt le problème »* et cela expliquerait *« pourquoi le lobby est si pressé »*.

Tenant à mettre *« solennellement chaque parlementaire devant ses responsabilités »*, les militants rappellent que, *« tous les ans, le tabac cause la mort de 60 000 Français »* et que *« les jeunes Français détiennent le record de tabagisme dans l'Union européenne »*. Ils prédisent que, *« si l'on ne parvient pas à réduire aujourd'hui leur consommation, 120 000 Français mourront chaque année du tabac, au début du vingt et unième siècle »*. *« La publicité viole la conscience des plus jeunes et des plus démunis »*, ajoute le texte. *« Nos concitoyens avaient été protégés des effets de la publicité grâce à la loi, désire-t-on leur faire perdre cette avance ? »*, demandent les auteurs, qui annoncent que *« le corps médical s'y opposera massivement et dénoncera les complices de cette »* « entreprise de mort ».

La proportion de fumeurs augmente parmi les jeunes

LES ADOLESCENTS se sont remis à fumer. Une étude réalisée en avril 1995 auprès d'un millier de jeunes de 12 à 18 ans pour le compte de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) révèle que 35 % des 12-18 ans grillent une cigarette, au moins de temps en temps. Cette proportion est en hausse de 4,5 points par rapport à l'enquête de 1994 et à peine inférieure à celle des adultes, qui sont 36 % à fumer.

Malgré cette rechute, la tendance globale est orientée à la baisse depuis 1977, date à laquelle près de la moitié (46 %) des adolescents fumaient. En outre, d'autres chiffres démontrent qu'à l'évidence le tabac a moins la cote auprès des jeunes que par le passé. Le nombre de fumeurs réguliers, c'est-à-dire consommant au moins une cigarette par jour, est lui aussi en diminution : 74 % de l'ensemble des jeunes fumeurs sont des fumeurs réguliers, contre 77,5 % l'an passé. L'âge moyen d'initiation au tabac est retardé, qui est passé de 12,5 ans en 1980 à 14,5 ans en 1995. Enfin, les jeunes fumeurs souhaitent de plus en plus souvent arrêter de fumer. Un peu plus de la moitié d'entre eux est aujourd'hui dans ce cas, contre 25 % en 1984, et près des deux tiers affirment avoir déjà fait une tentative d'arrêt avec, pour motivations, la santé (81 %), la dépendance (62 %) et le coût (48 %).

L'argent de poche dont disposent les adolescents influe directement sur leur tabagisme. Avec un budget mensuel inférieur à 100 francs, ils ne sont que 18 % à fumer, alors que 62 % de ceux qui chaque mois disposent de plus de 200 francs s'adonnent à la cigarette. Pour les jeunes qui fument, le sacrifice financier est de taille puisque près de la moitié de leur budget mensuel moyen, évalué à 324 francs, est englouti dans l'achat de cigarettes. 53 % des jeunes non-fumeurs expliquent d'ailleurs leur attitude par le coût du tabac. Le prix, qui *« joue un rôle dissuasif auprès de ce public, demeure l'un des éléments déterminants d'une politique de prévention du tabagisme vis-à-vis des adolescents »*, insistent les auteurs de l'étude.

L'INFLUENCE DES PARENTS

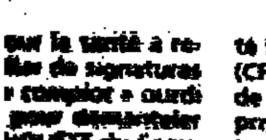
Pourtant, dans le même temps, l'image du fumeur se dégrade. Les deux tiers des adolescents interrogés se disent persuadés que le fumeur est une personne *« triste »*, alors que le non-fumeur, lui, passe pour *« énergique »* (75 %), *« à forte personnalité »* (44 %), *« sympathique »* (39 %)... Dans ce contexte, comment les adolescents viennent-ils au tabac ? Sous l'influence de leurs copains, mais aussi de leurs parents. 45 % des jeunes dont les deux parents fument sont eux-mêmes fumeurs, contre 31 % de ceux dont aucun des deux parents n'est adepte de la cigarette. L'attitude plus ou moins répressive des adultes à l'égard de la cigarette joue grandement : on trouve 18 % de fumeurs parmi les adolescents auxquels leurs parents interdisent de fumer, 90 % parmi ceux qui disposent d'une autorisation parentale...

Quelle que soit l'influence de l'environnement, le tabagisme des adolescents s'accentue avec l'âge – à partir de 16 ans, plus d'un jeune sur deux fume – de même que les quantités de cigarettes grillées. La consommation moyenne des fumeurs réguliers passe de 2,2 cigarettes par jour chez les 12-13 ans à 8,9 chez les 16-17, et 10,7 pour les jeunes de 18 ans.

A titre de comparaison, la consommation des adultes qui fument régulièrement se situe aux alentours de 13,4 cigarettes par jour. Les différences liées au sexe se sont atténuées depuis le début des années 80, jusqu'à être totalement estompées aujourd'hui. Les jeunes filles fument tout autant que les garçons, alors que dans la population adulte on compte 40 % de fumeurs parmi les hommes et seulement 27 % parmi les femmes.

Selon deux autres enquêtes menées en 1994 par le CFES auprès des médecins généralistes et du personnel hospitalier, 34 % des médecins généralistes sont fumeurs. Ils sont néanmoins 88 % à se sentir investis d'une mission de prévention, et 84 % à affirmer mettre systématiquement en garde les parents fumeurs des dangers du tabac pour leurs enfants. Quant aux personnels hospitaliers, s'ils estiment qu'ils doivent avoir une attitude exemplaire vis-à-vis des malades, ils ne sont que 37 % à penser que la prévention fait partie de leur fonction.

Pascale Krémer



eur mouvement

s principaux acteurs de la prévention
de la loi Evin



millions de décès chaque année dans le monde

mi les jeunes

Bernard Tapie préparerait son départ pour Bruxelles

L'installation en Belgique du député des Bouches-du-Rhône, condamné à un an de prison ferme dans l'affaire du match VA-OM, lui permettrait de gagner du temps face aux échéances judiciaires

Depuis plusieurs semaines, Bernard Tapie est à la recherche d'un logement à Bruxelles. A plusieurs de ses amis, il a fait part de son intention de s'installer en Belgique. Ce départ, s'il se concrétisait, permettrait au député des Bouches-du-Rhône de gagner du temps par rapport aux nombreuses procédures judiciaires en cours, notamment en cherchant à s'abriter derrière son immunité de parlementaire européen. Officiellement, l'ancien président de l'OM, condamné à deux ans de prison, dont un an ferme dans l'affaire du match truqué VA-OM, pourrait être chargé d'une mission par le conseil général des Bouches-du-Rhône auprès des instances européennes.

« ADIEU MARSEILLE ! » A plusieurs de ses amis, Bernard Tapie a fait ces dernières semaines la même confidence, qu'il a conclue par cette exclamation. Condamné à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme par le tribunal de Valenciennes dans l'affaire du match VA-OM, sous le coup de plusieurs autres instructions lourdes de menaces, le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône s'apprête à changer d'air. Privé d'élections municipales depuis sa liquidation judiciaire personnelle, confirmée le 31 mars par la cour d'appel de Paris (*Le Monde* daté 2-3 avril), M. Tapie a choisi d'élire domicile à Bruxelles. Il s'est d'ailleurs rendu dans cette ville à plusieurs reprises au cours des dernières semaines afin de visiter des logements en compagnie d'amis belges.

Face à certains de ses interlocuteurs – qui l'ont relaté au *Monde* –, l'ancien président de l'OM a justifié sa décision par la nécessité de préserver sa famille. *« Seul, je peux me battre,* aurait-il répété. *Mais ma femme et mes gosses ne peuvent plus supporter ça. »* M. Tapie semble avoir fixé la date d'un déménagement auquel il a bien l'intention de prendre part : le 29 juin, ainsi qu'il l'a confié à des amis, et à quelques membres du personnel politique marseillais.

« Je n'ai plus le droit de monter des affaires, de m'occuper de football, de faire de la politique, d'aller où je veux, puisque je suis tenu à ne pas quitter le territoire français. Je n'ai plus le droit d'être », déclarait-il pourtant le 24 mai, dans un entretien accordé au *Figaro*. Or M. Tapie ne pouvait ignorer que le contrôle judiciaire qui lui est imposé depuis sa mise en examen pour abus de biens sociaux et fraude fiscale dans l'affaire du *Phocéa* ne lui interdit aucunement, en réalité, de circuler à l'intérieur de l'Union européenne. Ayant fait appel de la décision, plus restrictive, du juge d'instruction Eva Joly, il avait obtenu de la chambre d'accusation que soit ainsi prise en considération sa qualité de député européen. Depuis l'ouverture, le 18 juillet 1994, de la session actuellement en cours du Parlement de Strasbourg, Bernard Tapie peut donc se rendre en Belgique le plus légalement du monde, fût-ce pour s'y installer. Le contrôle judiciaire auquel il est astreint exige simplement qu'il défère aux convocations éventuelles de la justice.

REPLI STRATÉGIQUE

Ce « repli » vers la Belgique présente un intérêt stratégique pour M. Tapie, qui avouait dans *Le Figaro*, qu'il *« n'arrive pas à intégrer (l') éventualité »* d'une incarcération. Hors des frontières de France, il pourrait affronter les condamnations auxquelles il s'attend avec plus de sérénité. Si la cour d'appel de Douai devait, d'ici à la fin de l'année, confirmer le jugement de Valenciennes, et si d'autres peines de prison ferme devaient être requises au terme du procès des affaires Testut et du *Phocéa* – pour n'évoquer que les plus proches –, le député-homme d'affaires ne pourrait subir sa peine qu'au prix d'une demande d'extradition, à laquelle la justice belge ne serait pas contrainte d'obtempérer. D'autant qu'il pourrait alors s'abriter derrière son immunité de parlementaire européen pour échapper, au moins provisoirement, à une arrestation ou aux effets d'un mandat d'arrêt, en contraignant les juges français à une longue et fastidieuse bataille procédurale.

Ses avocats planchent d'ailleurs depuis des mois sur les règlements du Parlement européen et les modalités d'application de l'immunité qui en protège les membres. Ce point est d'autant plus crucial pour M. Tapie qu'il reste sous la menace d'une procédure de déchéance visant ses deux mandats parlementaires, sa liquidation judiciaire personnelle entraînant son *« incapacité »* à exercer *« toute fonction publique élective »*. Mais cette procédure, qui ne peut être engagée que par la chancellerie pour ce qui concerne le mandat de député, et par Matignon pour ce qui concerne le mandat européen, n'avait toujours pas été engagée, mercredi matin 31 mai.

LE PROJET RWANDAIS DE 1994

Le scénario échafaudé par Bernard Tapie comporte en tout cas une sorte de précédent. Au lendemain de la levée de son immunité de parlementaire français par l'Assemblée nationale, le 28 juin 1994, c'est parce que des écoutes téléphoniques posées sur la ligne de M. Tapie avaient montré qu'il préparait dans l'urgence, avec Jean-François Hory, le leader de Radical, un départ au Rwanda que le juge Eva Joly avait ordonné son interpellation au petit matin. L'ancien président de l'OM comptait demeurer à l'étranger jusqu'à l'ouverture de la session du Parlement européen, date à laquelle une immunité en remplacerait une autre...

« Il ne faut pas que j'apparaisse en fuite, disait alors Bernard Tapie, au cours d'un dialogue enregistré par les policiers. *Il faut que quand elle* (le juge) *me demande, je dise : j'y vais pas. » « Il faut surtout avoir une réponse juridique toute prête et faire le truc au Rwanda, en disant qu'on se tient à la disposition de toutes les autorités [...] Il faut le faire soft »*, conseillait pour sa part Jean-François Hory, qui préconisait l'organisation d'une conférence de presse (*Le Monde* du 7 juillet).

SOUTIEN À LUCIEN WEYGAND

Un an plus tard, la tactique pourrait être la même : mettre en évidence ce que l'on veut cacher. Ainsi M. Tapie pourrait-il très officiellement annoncer son départ pour mieux dissimuler sa fuite. Restait à trouver un motif présentable : le député-homme d'affaires a confié qu'il pourrait être chargé d'une *« mission économique »* par le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui possède justement une délégation auprès des instances de l'Union européenne, à Bruxelles. Membre de la délégation interparlementaire sur le Maghreb, M. Tapie semble également songer à une mission utile aux relations entre l'Europe et les pays d'Afrique du Nord. Le tout fournirait un alibi satisfaisant à son projet bruxellois.

Ce dispositif pourrait éclairer les raisons du soutien appuyé récemment apporté par Bernard Tapie au président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, dans la campagne municipale que ce dernier mène à Marseille. Les anciens « tapistes » de Radical se sont pourtant ralliés, eux, à la candidature dissidente de l'ex-député socialiste Michel Pezet. S'affirmant *« nullement surpris par la position adoptée par Bernard Tapie »*, l'entourage de Lucien Weygand conteste qu'un accord ait été passé avec lui. *« Je n'ai pas entendu M. Tapie ni personne d'autre parler d'une telle mission*, nous a déclaré le directeur du cabinet de M. Weygand, Pierre Reboud. *A ma connaissance, il ne nous a rien demandé, et nous ne lui avons rien proposé. »* Mais l'hypothèse n'en semble pas pour autant exclue, le collaborateur de M. Weygand précisant : *« Si vous me demandez si nous pensons que ses qualités peuvent être utilisables, je réponds oui. M. Tapie a toujours expliqué qu'il pouvait être un vecteur fabuleux pour Marseille et le département. Cette affirmation, sans doute excessive, n'est pas idiote sur le fond : un Tapie assagi peut être très utile. »*

Le député-homme d'affaires avait semblé, pour sa part, toujours dans l'entretien accordé au *Figaro* le 24 mai, faire une offre de services aux allures de chantage électoral. *« Je suis prêt à soutenir Lucien Weygand s'il le souhaite*, déclarait-il. *Je reste, dans les quartiers difficiles de Marseille, mais aussi dans le centre-ville, l'homme politique le plus écouté, et celui qui a gagné toutes les élections auxquelles il s'est présenté. Je suis disponible si on veut bien me confier une tâche intéressante.»* Le départ programmé de M. Tapie montre qu'il a peut-être obtenu de quoi satisfaire ses ambitions, c'est-à-dire de quoi gagner, une fois encore, un peu de temps.

Hervé Gattegno

Les suites attendues du faux témoignage de Jacques Mellick

ALORS QUE le procès en appel de l'affaire VA-OM devrait se tenir avant la fin de l'année à Douai (*Le Monde* du 25 mai), un autre volet de ce dossier risque de connaître des développements dans le courant de l'été : celui du faux témoignage de Jacques Mellick, ancien ministre socialiste de la mer, maire de Béthune et député (PS) du Pas-de-Calais. M. Mellick avait servi d'alibi à M. Tapie, qui niait avoir rencontré Boro Primorac (ancien entraîneur de l'USVA), le 17 juin 1993, pour négocier un témoignage disculpant l'OM dans l'affaire de corruption. A l'occasion du procès, il était clairement apparu que M. Mellick avait menti, ce qu'il avait lui-même reconnu par la suite, après avoir tenu des propos incohérents à la barre (*Le Monde* du 21 mars).

Le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, compte ouvrir une information judiciaire pour faux témoignage, mais il devrait attendre la clôture de la session parlementaire, prévue pour la fin du mois de juillet, ce qui lui éviterait d'engager une procédure de levée d'immunité parlementaire à l'encontre de M. Mellick. A l'évidence, M. de Montgolfier ne se contentera pas des explications embarrassées du maire de Béthune. Il souhaite éclaircir les conditions dans lesquelles ce faux témoignage a été préparé.

Dans son livre *Le Menteur de Marseille ?* (Editions Jacques Grancher), le journaliste Philippe Belin revient sur la genèse de cet épisode du « feuilleton » VA-OM. Selon lui, l'un des défenseurs de M. Tapie aurait eu l'idée d'un alibi permettant de contrer les accusations de Boro Primorac. Cet avocat aurait suggéré à M. Tapie de trouver une personne dont le témoignage ne serait pas contesté.

D'après Philippe Belin, tout se serait décidé le 19 juillet 1993, au moment du congrès de Versailles réunissant sénateurs et députés : *« Un dîner est organisé après cet événement, dans un appartement parisien. Autour de la table nous reconnaissons Tapie, Mellick et deux hautes personnalités de l'Etat. L'affaire est discutée, puis entendue : Jacques Mellick accepte de servir d'alibi à Bernard Tapie. Je répète : deux hautes personnalités de l'Etat participèrent à ce dîner. Il est décidé que l'alibi Mellick ne surgira qu'un mois avant le procès, afin que les enquêteurs n'aient pas le temps de réagir. Cela laisse également à Mellick plusieurs mois pour ficeler au mieux son histoire. (...) »*

Toujours selon l'auteur, la révélation par *Le Point* de l'« alibi Mellick » dans son édition du 31 juillet 1993 a bouleversé les plans de M. Tapie. Et Philippe Belin d'ajouter, à propos des mystérieux « conseillers » de l'homme d'affaires : *« Les personnalités dont je parle sont des proches de François Mitterrand. Le président a apporté son soutien, voire son aval, à Bernard Tapie lors de son interview précédant la garden-party de l'Elysée, le 14 juillet. C'est le 19 juillet, cinq jours après, que Tapie se voit offrir les services éclairés de Mellick. Tapie n'a pas supplié le maire de Béthune d'agir de la sorte, c'est au contraire un affidé de Mitterrand qui est venu lui proposer le témoignage de Mellick – ce qui expliquerait aussi pourquoi ce dernier accepte cette basse tâche. »*

Bernard Tapie, interrogé le 19 mai par *Libération*, rejetait vigoureusement cette version des faits et l'implication de *« deux hautes personnalités de l'Etat »*. Jacques Mellick a fait savoir au *Monde* qu'il ne souhaitait pas s'exprimer sur le sujet.

Ph. Br.

L'Eglise réformée de France révise ses critères d'adhésion

SOUS L'APPARENCE d'un débat parfois technique, c'est la question de l'identité religieuse – ouverte ou fermée –, qui a été au centre du synode national de l'Eglise réformée de France (ERF), du jeudi 25 au dimanche 28 mai à Paris. La première force du protestantisme (350 000 membres) a révisé ses critères d'adhésion pour accueillir ceux qui, sans appartenir au sérail historique, s'adressent de plus en plus à elle : conjoints catholiques de couples mixtes ; jeunes ou adultes en recherche spirituelle ; protestants *« zappeurs »*, c'est-à-dire sans appartenance fixe ; baptistes, quakers ou membres de l'Armée du salut qui, sans partager toutes les conceptions des réformés, souhaitent trouver, notamment dans les grandes villes, des lieux d'attache.

De même n'est-on plus pasteur de père en fils. Des jeunes d'horizons divers, dont certains sont même sans passé protestant, s'adressent aux facultés de théologie (Paris, Montpellier) pour devenir pasteurs. L'Eglise réformée de France a ainsi renouvelé d'un tiers, depuis 1992, son corps pastoral (cent trente nouveaux pasteurs).

L'IDENTITÉ PROTESTANTE

Le vieux débat sur l'identité protestante resurgit donc aujourd'hui. A une conception « multitudiniste », qui préconise l'ouverture généreuse au plus grand nombre, s'oppose une vision « confessante » qui, sous la poussée notamment des courants évangéliques, met l'accent sur l'identité, la visibilité du protestantisme, la discipline et la vigueur du témoignage. C'est la *« tension »* entre ces deux sensibilités qu'a examiné le synode national de l'Eglise réformée. Le pasteur Michel Bertrand, président de l'ERF, avait exprimé d'emblée le refus d'une Eglise à deux vitesses, avec d'un côté *« un noyau confessant, formé, militant »*, de l'autre *« le groupe des distancés, porteur de demandes parfois ambiguës »*. Un compromis a donc été trouvé par une légère modification de la discipline interne, destinée à faciliter l'adhésion à l'Eglise réformée, qui passait (formellement) par le baptême et l'admission à la Cène (confirmation). Une simple confession de foi devrait désormais suffire pour devenir membre.

Mais ce ne sera pas la porte ouverte à tous les vents. Rapporteur, André Gounelle, professeur à la faculté de théologie protestante de Montpellier, n'a cessé de rappeler comment, dans les années 30, les sections d'assaut nazies avaient pu infiltrer les Eglises allemandes. La « déclaration » de foi de l'ERF, qui remonte à 1938 et n'était plus ratifiée que par le seul pasteur, devra donc faire l'objet d'une approbation explicite de la part du nouvel adhérent, s'il veut aussi entrer à l'association cultuelle locale, c'est-à-dire participer au « gouvernement » de l'Eglise réformée. Question de logique : le conjoint catholique d'un couple mixte pourra appartenir à l'Eglise de son conjoint protestant. Il ne pourra pas devenir président de l'Eglise réformée de France !

Henri Tincq

Amiante : un centre de documentation de Montpellier fermé

LE CENTRE DE DOCUMENTATION du complexe scolaire Joffre de Montpellier (Hérault), un des cinq plus grands de France, qui regroupe 4 200 élèves dans un lycée et un collège, a été fermé, mardi 30 mai, *« pour des raisons de sécurité »* après la découverte de particules d'amiante dans l'air. Selon une étude effectuée par la Socotec, le taux de fibres d'amiante était de 41 à 181 par litre d'air alors que la norme communément admise est de 0 à 5 par litre (*Le Monde* du 31 mai). Entre 5 et 25 l'alerte est donnée et, au-dessus de 25, les travaux sont rendus obligatoires. La Socotec a précisé que la présence de ces particules dans les plafonds du bâtiment « floqués » avec de l'amiante et des produits destinés à servir de coupe-feu, serait due au vieillissement des matériaux lié à des infiltrations d'eau de pluie. Le proviseur du lycée, Marcel Peytavi, également secrétaire général du syndicat national des personnels de direction de l'enseignement national, a indiqué que *« les exigences de la sécurité imposeront ce genre de décisions dans d'autres établissements »*.

■ **JEUX : le casino d'Amnéville (Moselle),** dont le groupe de Georges Tranchant détient la concession, devait fermer ses portes, mercredi 31 mai à minuit, au moment de l'échéance de l'autorisation de jeux. La fermeture de cet établissement (le sixième casino de France) va entraîner une importante perte financière pour cette commune qui a bénéficié, grâce à sa présence, de plus de 100 millions de francs de subsides. Depuis plusieurs années, l'établissement de jeux est l'objet d'un bras de fer entre le casinotier et le député (RPR) de la Moselle et maire de la ville, le docteur Jean Kiffer (*Le Monde* du 13 mars).

■ **ASSISES : une Algérienne kabyle de soixante-quatre ans,** accusée d'avoir assassiné son petit-fils de quatre semaines le 17 avril 1993, a été acquittée, mardi 30 mai, par la cour d'assises de la Loire. Les jurés ont estimé qu'il n'y avait *« pas de preuve matérielle »* de la culpabilité de Fatma Sadelli, qui a toujours nié les faits. L'avocat général avait requis une peine de douze à quinze ans de réclusion criminelle contre l'accusée qui, selon lui, considérait comme *« l'enfant du péché »* ce bébé né d'un père français non musulman.

■ **ABUS DE CONFIANCE : Mme Annie Berthon-Wartner, maire adjoint de Massy (Essonne), a été condamnée,** mardi 30 mai, à six mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Evry, devant lequel elle avait comparu le 16 mai dernier pour *« abus de confiance »*. Mme Berthon-Wartner a été reconnue coupable de s'être octroyé, alors qu'elle était présidente de la mission locale pour l'emploi, une avance sur frais de 9 000 F et une *« indemnité pour perte de salaire »* d'un montant de 15 000 francs, sans jamais en avoir informé son conseil d'administration.

■ **MARTINIQUE : le maire du Lamentin, Pierre Samot (PC), a été remis en liberté, mardi 30 mai.** M. Samot avait été mis en examen pour *« corruption, trafic d'influence et favoritisme »* et placé sous mandat de dépôt le 27 avril par le juge d'instruction Jean-Yves Goueffon, dans le cadre d'une affaire de marchés publics du Lamentin (*le Monde* du 29 avril). M. Samot conduira une liste aux élections municipales. Trois autres personnes mises en examen dans le cadre de la même affaire, ont aussi été remises en liberté : Clément Bazabas, directeur des services techniques de la ville, un technicien, Gaston Eniona et un entrepreneur, Emmanuel Chérubin.

Deux équipes se disputent le contrôle de France Plus

AREZKI DAHMANI, président de l'association France Plus a été *« exclu »*, lundi 29 mai, par un conseil d'administration dissident désigné par une dizaine de délégations régionales qui ont élu pour le remplacer Abdelkrim Mansouri, responsable de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette nouvelle crise à France Plus a éclaté après l'appel de M. Dahmani à voter pour Jacques Chirac (*Le Monde* du 29 avril) et rebondi avec la présence sur des listes RPR-UDF de la majorité des candidats de France-Plus aux élections municipales. Les opposants estiment que l'association n'avait pas à prendre parti et reprochent à Arezki Dahmani, président depuis neuf ans, son *« opacité financière et personnelle »* et ses *« opérations pipeaux »* réalisés sur fonds publics. Ils affirment qu'*« Arezki Dahmani est élu par des gens qu'il a lui-même nommés et que les adhérents ne connaissent pas »*. Ces accusations sont réfutées pas l'intéressé qui explique l'attitude de M. Mansouri par la crainte des militants du Nord de perdre les subventions des socialistes. M. Dahmani, dont l'équipe contrôle le siège parisien de l'association, a menacé d'exclusion les dissidents.

Six mois de prison avec sursis requis contre un manifestant anti-CIP

LYON
de notre bureau régional

Abdel Hakim Youbi, l'un des deux jeunes Algériens expulsés en *« urgence absolue »* vers son pays d'origine, après avoir pris part, au printemps 1994, aux manifestations anti-CIP, comparaissait mardi 30 mai, devant la cour d'appel de Lyon, en compagnie de deux autres jeunes hommes interpellés le 21 mars 1994. Son arrêté d'expulsion ayant été annulé par le tribunal administratif le 6 avril 1994, il était alors rentré en France. Selon le commissaire de police Gilles Casanova, les trois personnes arrêtées lors de la manifestation anti-CIP étaient *« les trois plus virulentes »* d'un groupe d'une trentaine de jeunes. Abdel Hakim Youbi, qui a toujours nié les faits, aurait été *« repéré »* par les policiers grâce à son T-shirt *« aux rayures sombres »*, alors que les deux autres se seraient fait remarquer l'un pour son aspect *« squatteur des pentes de la Croix-Rousse »* (une queue de cheval et une plume en boucle d'oreille), l'autre pour *« son style tout à fait général »*.

Poursuivi pour violences à agents de la force publique – il lui est reproché d'avoir jeté des pierres aux policiers –, Abdel Hakim Youbi avait été relaxé en première instance, le 16 mai 1994. Les magistrats de la douzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon avaient estimé que les circonstances de l'interpellation avaient été *« faussement relatées »* par les auteurs des procès-verbaux de saisine de la comparution immédiate, le commissaire Casanova et le capitaine d'une compagnie de CRS. A la barre, les témoignages des policiers différaient en effet de leurs déclarations figurant sur les procès-verbaux.

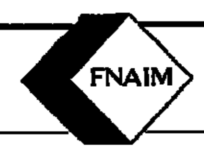
Devant la cour d'appel, le commissaire Casanova est revenu sur les accusations de *« falsification »* dont il faisait l'objet en demandant que soit *« rétabli »* son honneur. *« On nous fait un procès d'intention »*, a-t-il expliqué, tout en reconnaissant que la procédure, *« imprécise »*, n'était *« pas un modèle d'école »*. Ce *« quiproquo »*, selon lui, est lié au contexte particulier des manifestations anti-CIP, dont il était loin d'imaginer qu'elles pourraient prendre de telles proportions. Cette démesure a été justement relevée par l'avocat général, qui a rappelé que *« la seule chose qui compte, c'est qu'il n'y ait pas d'erreur sur la personne »*. Il a néanmoins requis six mois de prison avec sursis pour Abdel Hakim Youbi et les deux autres prévenus, estimant que leurs explications étaient *« floues »* et les interprétant comme *« des demi-aveux »*. En première instance, le 18 avril 1994, un seul mois de prison avait été requis à leur encontre.

Eric Collier

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



IMMOBILIER ET EMPLOIS

La célérité avec laquelle le nouveau Gouvernement a engagé la bataille de l'emploi vient confirmer la volonté de changement exprimée par les promesses du candidat CHIRAC.

Dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée Nationale, le nouveau Premier Ministre a notamment présenté un plan logement en trois points :

1 - Un programme supplémentaire de 10.000 logements d'insertion pour remédier aux détresses les plus immédiates.

2 - Une nouvelle aide de l'Etat pour l'accession à la propriété des ménages les plus modestes avec des primes aux prêts à taux zéro.

3 - Enfin, une fiscalité immobilière allégée avec un relèvement significatif de la déduction forfaitaire sur les loyers.

Certes, on aurait aimé entendre quelques propositions sur l'abaissement des droits de mutation mais, dans l'ensemble, les organisations professionnelles ont été rassurées de ces premières annonces qui prouvent le souci du Gouvernement de faire de l'industrie immobilière une activité économique majeure.

Il faut désormais souhaiter que les déclarations d'intention trouvent des applications rapides pour que l'immobilier retrouve le chemin de la croissance, seul susceptible de créer des emplois ... et l'on sait combien le logement et l'immobilier en général sont porteurs d'emplois.

Jacques LAPORTE
Président de la chambre
FNAIM Paris-Ile-de-France

Vente

4e arrondt

ILE ST-LOUIS s/Seine
Studio 4e étage soleil
Serge Kayser 43-29-60-60

6e arrondt

VAVIN, 4e asc.
Gd 3 P 2 080 000 F.
ETUDE MEL 43-25-32-56

N.-D. des CHAMPS, imm. 1980
beau 3/4 P
balc. s/rue et jard.
3 000 000 F Mel, 43-25-32-56

Rue du Regard, 15 m²
refait neuf, 370 000 F
DEPARDIEU, 42-80-96-39

PRÈS ST-SULPICE
DUPLEX DE CHARME
Dernier étage, 90 m² soleil
Serge Kayser, 43-29-60-60

7e arrondt

REZ-DE-CHAUSSÉE
Calme et agréable, prox. Champ-de-Mars, imm. pierre de t., dble séjour, cheminée, 3 chbres, 2 bains, gde cuisine, coin repas + 2 chbres serv.
3 150 000 F - CUI !
VOUS AVEZ BIEN LU !
3 150 000 F
Serge Kayser, 43-29-60-60

ST-DOMINIQUE 92 m²
3e, soleil, charme, caractère parfait état, 45-51-22-98

9e arrondt

LA ROCHEFOUCAULD
Hôtel particulier XVIIIe rénové
2 appartements de charme
2e s/jard. récept. 2 chbres
Duplex dernier étage, séj.
3 chambres double expo.
GRAND CONFORT
Serge Kayser, 43-29-60-60

14e arrondt

Denfert à saisir pdt asc 3/4 p. 80 m² s/rue et jard. chff. indiv. à rafraich. 43-35-18-36

16e arrondt

TROCADÉRO sur jardins
140 m², standing plein soleil, vue sur Seine, 45-51-22-98

17e arrondt

AV. DES TERNES, 30 m²
1er, calme, 650 000 F
DEPARDIEU, 42-80-96-39

MAILLOT, 2/3 P., 6e ét. asc., terrasse, 1 500 000 F
VALETTE, 45-61-44-37

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-MONTROSIER
2e ét., 5 p., vestibule, s. à m., salon, 3 ch., balcon, asc., chambre service, cave,
3 300 000 F. 43-25-88-68

Location

BEAUVAU-SAUSSAIES
5/6 p. 140 m², gd. stand., prof. 18 000 F + ch. – 45-48-15-15

Villas propriétés

91 Essonne

BOUSSY-ST-ANTOINE
Villa contemporaine, 5 p., 90 m² + 40 m², terrasse ds parc privé, 2 ha, à voir. 745 000 F – FAI
A.I.E. (16) 38.36.56.66

94 Val-de-Marne

LE PERREUX-SUR-MARNE
Dans quartier calme, belle villa, 130 m², tt. cft., jard. + maison 3 p., en dépend., belle affaire. 1.450 000 F. Fr. ag. inclus.
A.I.E. (16) 38-36-56-66

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements ventes

4e arrondt

ILE-ST-LOUIS LOFT 100 M²
1 980 000 F. 42-66-36-53.

5e arrondt

PRÈS NOTRE-DAME
gd séjour, cheminée, poutres chambre, calme, 1 100 000 F
Serge Kayser : 43-29-60-60.

S/ARÈNES LUTÈCE
Bel anc. Très beau 2 p. Gde cuis., bains – 1 150 000 F
FONCIA – 45-44-55-50.

JARDIN DES PLANTES
beau 2 p., 40 m², 5e asc., calme, park. 45-32-76-73.

LUXEMBOURG 4 P.
Terrasse, travx, 4e sans asc.
2 500 000 F – 43.20.32.71.

Luxembourg pierre de t., 3 p. 71 m², idéal profess., calme, bon état : 43-35-18-36.

LUXEMBOURG
dble séj. + 2 chbres, bon plan, cheminée, moulures, parquet, 1 800 000 F – 43-25-97-16.

6e arrondt

ODÉON, STUDIO
35 m². Grande hauteur. Px à débattre. 43-20-32-71.

7e arrondt

ST DOMINIQUE
sur jolie cour fleurie
charmant 3 p. 75 m² 1 950 000
Serge Kayser 43-29-60-60

St-Dominique/La Comète
36 m² dernier ét. soleil belle vue, parfait état.
920 000 F. 43-29-45-07

8e arrondt

MADELEINE
STUDIO 460 000 F
30 m² à rénover, 6e étg ascenseur – 47-42-07-43.

10e arrondt

Près Bd St-Martin 5 p. 4e ét. asc. 105 m², parking.
1 300 000 F. 43-20-77-47

11e arrondt

4 P LIMITE MARAIS
Imm. pierre, angle, parquet, moulures, vue panoramique 5e ét. 20 m² balcon 3 expo.
1 590 000 F 48-06-63-69

Mº VOLTAIRE Beau 3 p. 68 m² 4e ét. asc., calme, état neuf stand. 1 200 000 F 40-46-92-60

Bastille ou Ledru-Rollin
gd duplex 180 m² tt cft
3 150 000 F API 43-73-62-61

Mº LEDRU-ROLLIN
proche Bastille loft à aménager 150 m² calme. Situation géo. idéal 1 650 000 F. Cause urgence. Possibilité commercial crédit Crédit avantageux.
CABINET SCHMITT 42-21-31-53

12e arrondt

BASTILLE TERRASSES
neuf, 5 ch., 5 s. d'eau, parking. 6 800 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

Arago stand. ss vis-à-vis 4/5 p. 115 m² (liv. 40 m²) gd balcon calme soleil. 43-35-18-36

14e arrondt

DENFERT DUPLEX 220 m²
5/6 ch. ét. élevé, soleil, box 6 100 000 F. Tél. : 45-46-26-25

DENFER Imm. 1930, 2 p. tt cft 40 m² rénové, sauf peinture, calme. 43-35-18-36.

ALÉSIA 32m² PLEIN SUD
4e asc. Calme verdure
690 000 F. 43-20-32-71

DENFERT S/jard. 3 p. balcons soleil. Imm. récent 3e ét.
1 350 000 F. 43-20-32-71

PRÈS MONTSOURIS
3 pces, 47 m², double expo
790 000 F. 43-20-32-71

DENFERT ROCHEREAU rue Schœlcher (face cimetière) expo. ouest ss vis-à-vis 3 P. 60 m² 1 700 000 F. 43-29-45-07

Rue Boyer-Barret 3 P. dans beau P. de t., chem., caractère 865 000 F syndic. 43-20-77-47

15e arrondt

CAMBRONNE 93 M²
+ chbre de serv. prof. lib. pos. qualité - 43-36-17-36

MAISON DE VILLE
SAINT-CHARLES
270 m², 4/5 chbres, terrasses double park., s.-sol aménageable style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf division possible
FRAIS RÉDUITS

FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

MONTPARNASSE 3 P.
74 m² - 4e asc. 2 chambres
1 790 000 F. - 43-20-32-71

MONTPARNASSE-STUDIO
24,50 m² - Parfait état
Terrasse 20 m². Sur jardin
600 000 F. Tél. : 43-20-32-71

BIR HAKEIM 5 P.
beau duplex séj. 3 chbres 127 m², ét. élevé, parking parfait état. 2 950 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

Mº PTE DE VERSAILLES 5 P. 120 m², 6e ét. et asc. triple expo. E/S/O séjour 40 m², 3 ch. 2 Sdb, nbx placards, cave, pkg. Px : 2 600 000 F
Tél. : (1) 45-31-53-89 (soir)

16e arrondt

RUE DE PASSY 4 P.
2e ét. asc. Expo sud 2 200 000 F
HASTONE 40-16-47-47

RUE CLAUDE-TERRASSE STUDIO
Ex. ét. s/cour et jard. 460 000 F
HASTONE 40-16-47-47

RUE PICCINI
Bel appt 145 m², calme, ensol., 3e ét., 6 pces, bain marbre + 2 douches, cuis. équip., service park., 2 caves, 4 100 000 F
Part. Tél. : 45-01-70-92

8 P. BD LANNES
Sud Ouest habitation + professionnel. Tél. : 34-60-39-08

TROCADÉRO 350 M²
en angle 4e ét. Beau Pierre de taille, studio serv. à rénover 10 000 000 F
PARTENA 42-66-36-53

17e arrondt

BD MALESHERBES pr Wagram
2-3 P. 755 000 F
45 m², 6e ét. asc. 42-66-36-53

Courcelles pdt 5 p. 115 m², pos. 125 m² + 2 serv. - Courcelles pdt 6 p. 197 m² à rén. + 2 serv. à saisir 43-35-18-36

NIEL LAUGIER 2 P. env. R.d.C. cour prof. lib., P. de t. 658 000 F. 46-22-60-60

RUE RENNEQUIN
2 Pièces - 400 000 F
tout confort - Imm. ravalé.
Immo Marcadet 42-51-51-61

LEGENDRE 2 P. (possible 3)
3e ét., confort, soleil
560 000 F syndic. 43-20-77-47

18e arrondt

Métro Château-Rouge, rue Léon, studio calme, 30 m², 2e étage, sur cour, cuisine équipée et salle d'eau (douche, lavabo et w.c.) séparées, chauffage individuel, cave. Part.
45-32-39-74 (répond.)

21 m² - 320 000 F
Mairie - Rue de Trétaigne
studio tout confort 3e/asc.
Immo Marcadet 42-51-51-51

60 m² - 890 000 F
Mº J.-Joffrin. Imm. standing
3 P. + balcons - refait neuf
Immo Marcadet 42-51-51-51

19e arrondt

66 m² - 850 000 F
Mº Crimée - Imm. récent
3 P. + parking - tout confort
Immo Marcadet 42-51-51-51

91 Essonne

Vds dans petite résid.
VIRY-CHATILLON (91)
F3, 65 m², refait à neuf. Cuis., s-de-bains équipées, salle-à-manger 2 chbres, cellier, débarras WC, placards, parking, cave, balcon.
Proche écoles et commerçants
Prix : 780 000 F.
Tél. : 69-24-49-91.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES (part) imm. 1910
5 p. 100 m² à rénover
URGENT - 40-46-92-60

NEUILLY BOIS 280 M² GD STANDING
4e ét. VUE SUPERBE
PARTENA 42-66-36-53

NEUILLY-MONTROSIER
2e ét. 5 p. vestibule, s-à-m. salon, 3 ch., balcon, asc. chambre service, cave.
3 300 000 F. 43-25-88-68

ISSY MOULINEAUX
PONT BILLANCOURT
2 PIÈCES : 600 000 F.
3 PIÈCES : 900 000 F.
Possibilité parking.
STUDIO : 395 000 F.
PRÉBAIL
43-80-35-04

93 Seine-St-Denis

ST-DENIS CENTRE 5 P.
8 mn Châtelet RER. 110 m² charme, confort, 1 190 000 F
Tél. : 48-09-15-27

Beau F4, 76 m² + balcon 7 m²
Pte résidence calme 300 m RER
10 m Paris Nord PIERREFITTE
Tél. : 48-22-88-20

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

94 Val-de-Marne

A VENDRE, près porte d'Italie, CHEVILLY-LARUE, appartement 85 m², terrasse, 15 m², 2 chambres, salon, salle de séjour, cuisine équipée, proximité commerces et transports.
Prix : 800 000 F
Tél. : 46-75-01-20 (répondeur) ou 69-07-65-60 (laisser message).

OFFRE AUX PARTICULIERS
VOTRE DEUXIÈME PARUTION EST GRATUITE !
TÉL. : 44-43-77-40

SPÉCIAL LOCATIONS

locations offres

Paris

PARIS 4e RUE DES LOMBARDS
Beau 2 P. de carac. de 60 m². 6 525 net. Tél. : 48-85-13-33

PARIS 6e.
3 P. standing meublé et équipé. 9 000 F net. Tél. : 42-83-46-46

7e DUROC R. Sèvres. Beau 5 P. 135 m², 14 000 h. ch. PARTENA. 45-77-98-41

MADELEINE 2 P équipées et meublées.
4 000 F. 42-66-36-53

8e superbe 4 P. 120 m² refait nf. 12 500 h. ch. PARTENA. 47-20-17-81

PARIS 9e RUE LA BRUYÈRE
Studio 3 495 CC. 2 P.
4 050 CC. – Tél. : 48-85-13-33

Paris 13e, standing, séjour, 3 ch., 102 m², vaste loggia 27 m². Belle vue. Px : 10 300 F CC. Tél. : 48-85-13-33

PARIS 11e CIRQUE D'HIVER
chambre vide, 1 980 F CC.
Tél. : 48-85-13-33

PARIS 12e. Beau 3/4 P.
88 m², gd balcon. 9 000 F net.
Tél. : 48-85-13-33

Mº E.-ZOLA. Beau studio.
Plein sud s/verdure.
3 350 h. ch. 45-77-98-42

2 P. MEUBLÉES R. Bobillot, 13e, S. d'eau, wc, cuis., balcon, 6e étage, lumineux, à louer 1 an. Conv. 2 étudiants. 4 500 F cc.
Tél. : 45-65-12-28

AV. MONTAIGNE 350 M²
Triple réception 4 chbres, 2 bains serv. PARTENA. 47-20-17-81

14e. Beau 2 P. 56 m²
Balcon 8 m², standing
5 363 h. ch. – 45-77-98-42

16e. Beaux appts refaits.
Studio 36 m², 3 523 h. ch.
– 2 P 50 m² 4 700 h. ch.
MICHELANGE
– 4 P 90 m² 9 000 h. ch.
PARTENA. 47-20-17-82

CHAMBRE TOUT CONFORT
(équipement studio)
2 800 F TTC
Mº Ségur, au pied de l'immeuble 7e étage avec ascenseur, immeuble bon standing câblé.
Tél. : 45-66-56-65

17e Métro Rome, studio, 35 m², 3e étage, asc. avec entrée, cuisine, s. de bns, chauffage coll., loyer 3 900 c.c. 45-45-46-96

banlieue

LA VARENNE, BEAU 2/3 P.
près RER, vaste terrasse de 50 m²
7 200 F CC. Tél. : 48-85-13-33.

CHARENTON proche bois et Mº, 3 p. à partir de 5 900 F CC.
Tél. : 48-85-13-33.

91 ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL
gdes maisons de standing près golf, à partir de 9 500 F CC.
Tél. : 48-85-13-33.

IVRY-SUR-SEINE (94) LOFT
atelier d'artiste ou habitation
180 m² neuf, mezz.,
12 300 F CC.
Tél. : 48-85-13-33.

SAINT-MANDÉ FACE BOIS
lux. et gd 2 p. meub.,
9 800 F CC.
Tél. : 48-85-13-33.

BOULOGNE Pt Sèvres, 3 p. 75 m², gd balc. soleil.
6 000 F HC – 45-77-98-41.

locations demandes

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75008
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME
HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

villégiatures

AOÛT + SEPT. NICE STUDIO
s. d. bns, terrasse, park., piscine,
2 800 F/sem.
Tél. : (16) 94-70-46-18

UZÈS HISTORIQUE (GARD)
maison restaurée, calme, centre-ville, terrasse, jardin, 6 pers.,
3 000 F/sem.
Tél. : (16) 66-03-05-23

IBIZA - MAROC
location villas et appartements
AGENCE DU MUSÉE
42-78-08-02

LOUE VILLA LUBÉRON 5 PERS.
Piscine. 2e quinz. juillet, 2e quinzaine août 6 500 F/sem.
Tél. (16) 90-07-44-98.

maisons

13 km de Vannes, 20 km mer dans hameau ancien, vds très belle longère rénovée, 300 m² hab. jardin clos, 1 400 m². Garage, dép. Px : 1 200 000 F.
Tél. : (16) 90-72-81-95.

LA CAMPAGNE A PARIS 20e
Luxueuse maison de charme 180 m² habit. jard. 300 m², garage 3 voit. Gd séj. + 4 chbres, tt cft. Prestations haut de gamme.
4 500 000 F à débattre.
42-67-02-32.

immeubles

78. MARLY-LE-ROI sur 750 m² clos., 350 m² hab. au s/sol (RDC 150 m². Bx locés, excel. rapports). 1er ét., 5 p. 150 m² libre R.d. Jardin 60 m² libre + 3 pkg. Estimation : 5,5 MF. Vendu 4,4 MF.
Part. tél. : 39-58-08-36.

VENDRE OU ACHETER
Un immeuble de rapport.
Estimation ISF gratuite

Un seul numéro
47-59-23-93
AUGUSTE-THOUARD

fonds de commerce

Entrep. ind. de format. (scolaires, adultes) Paris Sud 50 m² + mobilier + matériel pédag. + 200 ch. (annuel)
140 000 F
Tél. : 69-43-36-30.

villa propriétés

h Paris. 20 km Reims Epernay, belle demeure, 164 m² hab., sur 2 niveaux. Séj., cuis. amér., 57 m², 4 ch., 2 WC. S. de bns, s. d'eau, s. de jeux. Tennis sur terrain paysager 1850 m².
Prix 1.500.000 F.
Part. Tél. : 42-40-42-34 (Rép.)

immobilier étranger

APPT TRÈS HAUT STANDING
EAST SIDE MANHATTAN
5 ch., 4 sdb, 2 salons, cuisine 320 m² + 100 m². Terr. expo sud
LOCATION OU VENTE
Tél. Paris : 43-21-65-98
Tél. New York : 212-996-95-37

LISBONNE (Estoril) 5 min plage, 10 min centre historique, appt tt conf. TV (Tél. 1 700 F/sem.)
Tél. : (19) 351-1-415-19-40

Luxueuse propriété à Ibiza
5 chambres, 4 salles de bains, piscine 100 m², terrain 5 000 m², chambre pour dame de service dans la maison, appartement pour gardien sur le terrain. Unique et grand jardin exotique avec vieux oliviers, bus VW 9 places.
Contact en Allemagne :
lun.-ven. de 8 h à 16 h.
Tél. : +49-921-787946.
Fax : +49-921-787988

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES 43-55-17-50

6e QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
Part. loue 200 m². Burx. 6 P.
Tél. : 46-33-72-37 - 9 h à 13 h seul.

Bureau à partager tout équipé quartier Montmartre.
Poss. secrétariat téléphonique
Conditions intéressantes
Tél. : 42-52-25-09

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées 8e
recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces.
Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04

IMMO MARCADET
recherche appartements
PARIS toutes surfaces
42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

LE MONDE DES CARRIÈRES

Collège lycée rech. profs confirmés plvs lettres, angl., philo., bio.
Adr. CV + photo à IEPS
83, rue Reuilly, Paris-12e
42-39-01-68

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
Recherche
COLLABORATEURS (F/H)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
- Formation assurée
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
- Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur
- Véhicule souhaité
Tél. : 40-59-02-38

Comité d'entreprise Paris rech. pr CDD 6 mois
BIBLIOTHÉCAIRE
13 h 20 sem., 4 720 F brut. env. CV à S. MARTIN
APAS service social,
34, av. de la Résistance,
93100 MONTREUIL

Sté de Traduction rech.
H/F DE COMMUNICATION
pr assister direction générale
GESTION & DEVELOPPEMENT
formation supérieure/allemande souhaitée, adresser CV et prétentions sous nº 8892
Le Monde Publicité
133, av. des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

Atelier international d'architecture (CA 50 MF, 40 salariés) cherche
ASSISTANT(E) DE GESTION
pour renforcer son service de gestion
30 ans environ
- Bonnes bases comptables (BTS ou +).
- Ouvert d'esprit et flexibilité
- Anglais indispensable.
Envoyer CV à
Philippe Goubet, RPBW,
34, rue des Archives,
75004 Paris.

GROUPE VALDEMARS
recherche pour son nouveau titre de santé grand public, UNIVERS SANTÉ
UN JOURNALISTE MÉDECIN
ou avec expérience des rubriques santé
Envoyer CV + ex. d'articles à
P. Bernanose Univers Santé,
25 bis, av. Pierre-Grenier,
92100 Boulogne

LYC. FRANCAIS PONDICHERY
RECH. DOCUMENTALISTE CERT.
CV FAX 19 91 413 34265

DEMANDES D'EMPLOI

ASSISTANTE EN COMMUNICATION
26 ans, bac + 3, communication et publicité, expérience de 3 ans : organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité, étudie toutes propositions ss nº 8796 Le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

F. RESPONS. COMPTA ET GESTION
cherche poste dans PME.
Tél. : 45-95-45-56

H. recherche poste
TECHNICIEN BAT.
TCE secteur collectivités locales.
Tél. : (16) 37-65-11-22

RECHERCHE
GÉRANCE COMMERCE
dans bourg animé avec concours mairie pour conserver activité commerciale.
Tél. : (16) 37-65-11-22.

Ingénieur informatique de gestion débutant, libéré o.m. étudie ttes propos. Tél. : (16) 99-64-25-55

ASSISTANTE DE DIRECTION
32 ans, 8 ans d'exp., parfaitement bilingue anglais (maîtrise d'anglais) CPSS, excellente présentation, bonne rédac. français-anglais, rech. poste de haut niveau dans environ. international.
Tél. : 42-09-68-42

PROFESSEUR MATHEMATIQUES
20 ans d'expérience, recherche poste enseignement ou formation des adultes France ou étranger
Tél. : (16) 72-61-82-16

CHARGÉE COMMUNICATION JUNIOR
Diplôme EFAP COMM.
+ Maîtrise Angl. Italien
Exp. Marketing, relat. Presse éditions dans groupes intx rech. poste à responsabilité
Tél. : 42-37-18-56 (rép.)

J.H. 30 ans, 11 ans d'expérience dans un grand quotidien, connaissances en PAO sur : Illustrator, X Press et Photoshop cherche emploi.
Tél. : 48-55-23-75

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
DOCTEUR EN GÉOPHYSIQUE
5 ans d'expér. pétrole, mine, hydro-géo.
Environ. UNIX, SUN, HP, C, FORTRAN.
Anglais, espagnol.
Tél. : 73-35-86-18

Vous recherchez
une force de réflexion, d'action, d'élaboration, dans le marketing ou la communication ?

Je suis à votre disposition
- 15 ans d'expérience dans le marketing, la communication interne, externe et institutionnelle
- pour toute collaboration, à temps plein ou partiel.

J'attends votre appel au : 47.42.14.15
ou votre fax au : 42.66.98.36

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile :
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Travaux domicile

VOUS RECHERCHEZ UNE SECRÉTAIRE INDÉPENDANTE ?
Equipée d'un matériel informatique performant, j'exécute tous travaux de traitement de texte ou administratif. Professionnalisme et confidentialité garantis.
Tél. : (1) 60-08-74-95.

Fille au pair

Ch. J.F. au pair s'occ. 2 enf. (18 mois-7 ans) été et plus si possible. Famille Laffitte, Varstatie 9, SF-78870 Varkaus Finland. (358)72-5563216.

V.T.L.

HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude)
près frontière suisse)
2 300 F sem./enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

Le Monde PUBLICITÉ
(133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du *MONDE*
Tarif de la ligne H. T. (*T.V.A. 18,60 %*)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :	
Offres d'emploi	*200 F*
Demandes d'emploi	*50 F*
Propositions commerciales	*400 F*
Agenda	*125 F*
Immobilier	*125 F*

Passez vos annonces par téléphone au :
44.43.76.03 et 44.43.77.34
Fax : 44.43.77.32

DISPARITIONS

Aurel Cornea

L'otage et l'ami

AUREL CORNEA, ingénieur du son à France 2 et ancien otage au Liban, est décédé lundi 29 mai. Il était âgé de soixante-trois ans. Il avait été enlevé le 8 mars 1986 à Beyrouth par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) avec les autres membres d'une équipe de la deuxième chaîne, Philippe Rochot, Georges Hansen et Jean-Louis Normandin. Aurel Cornea rejoignait ainsi la triste cohorte des otages détenus par l'OJR, à laquelle appartenaient notamment les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat. Aurel Cornea avait été libéré 292 jours après sa capture, le 24 décembre 1986, après Philippe Rochot et Georges Hansen, mais avant Jean-Louis Normandin.

Né à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) le 10 décembre 1931, d'origine roumaine, il avait d'abord travaillé comme preneur de son pour le bureau de l'ORTF à Londres, d'octobre 1969 à décembre 1971, puis à Washington de 1972 à 1974. Après l'éclatement de l'ORTF en 1974, il avait travaillé pour Antenne 2, toujours à Washington, de 1975 à 1977.

Aurel Cornea avait confié à son vieil ami Tudor Eliad, Roumain comme lui, ce que furent ses milliers d'heures de geôle dans un livre, *Almanach oriental ou les 291 nuits d'Aurel Cornea* (éditions Jacques Bertoin, 1991). Polyglotte, amoureux de la vie et fou de jazz, il avait trompé les heures d'attente et d'angoisse en racontant à ses compagnons de cellule les multiples histoires qui avaient jalonné sa vie, de la Roumanie à New York et de Paris à Beyrouth. Ses dons de conteur séduisaient tellement ses gardiens, fascinés par ses récits, qu'il parvenait à obtenir d'eux les indispensables cigarettes que partageaient les codétenus. Car ce bon vivant, toujours susceptible de dénicher « les bonnes tables » au cours des reportages, avait aussi un sens très aigu de l'amitié et de la solidarité.

Y.-M. L.

■ **SIR ARCHIBALD RUSSELL**, ingénieur britannique et l'un des pères – avec le Français Lucien Servanty, du groupe Sud-Aviation, devenu Aérospatiale – du supersonique Concorde, est décédé, lundi 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dans sa maison de Cornouailles. Durant les années 60, il avait codirigé l'équipe qui, de part et d'autre de la Manche, avait été chargée de dessiner le premier avion de transport civil à voler à deux fois la vitesse du son, le Concorde. C'est en novembre 1962 que la France et le Royaume-Uni s'engagèrent dans ce programme d'avion dont le succès commercial a été très limité. Archibald Russell avait commencé son métier d'ingénieur en 1926 à la British Aerospace Corporation (BAC), et il est aussi considéré comme le père du bombardier Bristol-Brabazon. Il a fini sa carrière comme vice-président de la BAC. Il fut anobli en 1972.

■ **MARIE SPERLING**, peintre d'origine polonaise, s'est éteinte le 26 mars à Paris, a-t-on appris le 30 mai. Née en 1898 à Lodz, en Pologne, elle a fait toute sa carrière en France, où elle s'était établie en 1922. Du post-impressionnisme de ses débuts, elle a évolué à partir de 1945 vers l'abstraction, s'associant ainsi à un courant devenu international. Auteur de nombreuses tapisseries et d'une mosaïque pour l'aéroport de Nice, elle exposa à de nombreuses reprises sur la Côte d'Azur, mais aussi à Paris, à partir de 1958, à Milan, à Washington et à New York. Ses œuvres figurent au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, au Musée d'Antibes, à la Fondazione Pagani à Milan, à Cracovie et à Lodz.

NOMINATIONS

Action humanitaire d'urgence

Cyril Roger-Lacan, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé directeur du cabinet de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

[Né le 8 avril 1964, Cyril Roger-Lacan est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de sciences sociales et titulaire d'une maîtrise de lettres. A sa sortie de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat en février 1991 et devient rapporteur auprès de la commission centrale d'aide sociale. De mars 1994 à février 1995, il est rapporteur des travaux de la commission sur les problèmes de drogues et de toxicomanie nommée par Simone Veil, alors ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et présidée par le professeur Roger Henrion. Cyril Roger-Lacan est le petit-fils du psychanalyste Jacques Lacan.]

Développement économique et Plan

Jacques Reiller a été nommé directeur du cabinet de Jean Arthuis, ministre du développement économique et du Plan.

[Né le 11 octobre 1953, ancien élève de l'Ecole normale supérieure agrégé de lettres modernes, Jacques Reiller a intégré le corps préfectoral à sa sortie de l'ENA. Secrétaire général de la préfecture de la Mayenne de 1985 à 1986, il devient directeur du cabinet de Jean Arthuis, élu de ce département, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi (1986-1987), puis chargé de la consommation, de la concurrence et de la participation auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation (1987-1988), il est devenu ensuite sous-directeur des libertés publiques et de la police administrative au ministère de l'Intérieur.]

Intégration et lutte contre l'exclusion

Joël Fily a été nommé directeur du cabinet d'Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

[Né le 21 janvier 1953 à Paris, Joël Fily est diplômé de l'IEP de Paris et de l'ENA. En 1980, il est nommé directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France. Il est ensuite chargé des transferts de compétences aux collectivités locales, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation (1983-1985). Puis il est nommé administrateur à la direction du Trésor, avant d'être mis à la disposition de la présidence de l'Assemblée nationale entre septembre 1987 et septembre 1988. M. Fily entre ensuite dans une société privée, l'Union de crédit pour l'environnement et l'utilisation économique de l'énergie. Depuis mai 1992, il s'intéresse à la situation des banlieues, d'abord comme directeur du programme « ville et sécurité » de la Fondation franco-américaine (1992-1994), puis comme sous-préfet de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie (Yvelines).]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Cathy, Alain SEBAOUN
Et Laëtitia

ont la joie de vous annoncer la naissance de

Cyril

le 24 mai 1995.

Mariages

– Claire et Jean-Louis PRESSE,
Noemie, Thomas et Fatou
sont heureux d'annoncer que

Patrick PRESSE et Lydie COULON

se sont mariés à Dampmart (77), le samedi 27 mai 1995.

4, allée du Commandant-Charcot,
77200 Torcy.

Décès

Etienne BELMONT

s'en est allé, auprès du Père, le 24 mai 1995. Il était ingénieur horticole et avait cinquante-sept ans.

De la part

Du pasteur Roger Belmont,
son père,
De Jacques Belmont, Françoise Vergneault, Marianne Dietz, Claire Mazeline, Nicolas Belmont, Geneviève Meyer, Antoinette Martin, Véronique Belmont,
ses frères et sœurs,
De ses proches et de ses amis.

Sa famille s'est réunie le 27 mai, pour se placer avec lui devant Dieu, dans l'espérance de la Résurrection.

Merci d'adresser tout témoignage au 117, rue N.-D.-des-Champs, 75006 Paris, à l'attention de F. Vergneault, qui transmettra

– Mme veuve Lâm Ngoc Chân,
sa mère,
M. et Mme Lâm Ngoc Châu,
M. et Mme Lâm Ngoc Giao,
Mme Lâm Ngoc Mai,
ses frères, belles-sœurs et sœur,
Lâm Ngoc Minh Michel,
son fils,
Mme Tsang King Sang Yoline,
maman de Michel,
Toute sa famille,
Et ses proches,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. LÂM NGOC BICH Maurice,

survenu le 28 mai 1995, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 juin, à 15 heures, en la chapelle de l'Est (cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses collègues et amis du *Monde*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick BROCARD,

survenu le dimanche 28 mai 1995, dans sa trente et unième année.

[Patrick Brocard a collaboré, de 1993 à 1995, au développement de différents projets du service de l'informatique éditoriale du journal *Le Monde*. Tous ceux qui l'ont côtoyé et ont apprécié sa compétence et sa gentillesse présentent à sa famille leurs sincères condoléances.]

– Mme de Cassan Floyrac,
Mlle de Cassan Floyrac,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

commandant
de CASSAN FLOYRAC,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 mai 1995.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Lézat-sur-Lèze, le lundi 29 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, avenue de la Victoire,
09210 Lézat-sur-Lèze.

– Les familles Nicolas, Viora, Bahu et Lévêque,
Lucie et Pierre, Lucienne et Joseph, Andrée, Claire,
ses arrière-grands-parents,
Françoise et Jean-Pierre,
Anne-Marie et Jean-Louis,
ses grands-parents,
Claire et François,
ses parents,
Louise,
sa sœur,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

Côme,

le 29 mai 1995.

La célébration aura lieu, en l'église de Lozère à Palaiseau (Essonne), le jeudi 1er juin, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bât. A, Résidence des Castors,
91120 Palaiseau.

– M. Gaston Charron,
son époux,
Mlle Charlotte Grazietti,
sa sœur,
François et Anne-Marie Charron,
Janine et Rémi Peyron,
René et Claude Charron,
ses enfants,
Lucie et Hélène Charron,
Julien et Muriel Peyron,
Frédéric et Paula Charron,
Catherine et Delphine Charron,
ses petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Juliette CHARRON,
née Grazietti,

survenu à Paris, le 28 mai 1995, à l'âge de soixante-quinze ans.

Conformément à ses dernières volontés, il a été fait don de son corps à la science.

« Quand il faudra nous taire,
D'autres continueront... »
R.M. Rilke

2, square Port-Royal,
75013 Paris.

– Mme Aurora Cornu-Cornea
a la douleur de faire part du décès de

Aurel CORNEA,
ancien otage au Liban,

survenu le 29 mai 1995.

– La société de télévision France 2
a la douleur de faire part du décès de son collaborateur,

Aurel CORNEA,

survenu le 29 mai 1995.

– Les membres du comité français de l'Institut Weizmann,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher ami et membre,

Michel ERNST,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 mai 1995.

Ils présentent aux membres de sa famille leurs condoléances attristées et les assurent de leur profond attachement.

Comité français de l'Institut Weizmann,
17, rue Mesnil,
75116 Paris.

– Lucienne Alcaïs,
sa mère,
Paul Grange,
son mari,
Mathilde,
sa fille,
Sylvain, Yves et Renée,
ses frères et sœur,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yvette GRANGE,
née Alcaïs,

survenu à Paris le 28 mai 1995, à l'âge de cinquante-sept ans.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré le vendredi 2 juin, à 17 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

192, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Mme Jill Humble,
son épouse,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Keith HUMBLE,
compositeur, pianiste
et chef d'orchestre,

survenu le 23 mai 1995, à l'âge de soixante-sept ans, à Geelong (Australie).

Il avait été le directeur du centre de musique au Centre américain du boulevard Raspail, de 1959 à 1969, avant de poursuivre sa carrière en Australie et aux Etats-Unis.

86, Prospect Road,
Newton, Geelong,
Victoria 3220, Australie.

– Mme Pierre Letamendia,
son épouse,
Isabelle et Matthieu Pommiers,
Vincent et Xavier Letamendia,
ses enfants,
M. et Mme Didier Borotra,
M. et Mme Louis Letamendia,
M. et Mme Christian Gingembre,
Mme Brigitte Duvauchelle,
M. et Mme Philippe Chalmin,
ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Tous ses amis du CDS,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre LETAMENDIA,

décédé le dimanche 28 mai, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jacques de Pessac (Gironde), le jeudi 1er juin, à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Souraïde (Pyrénées-Atlantiques) à 18 heures.

Rés. du Pontet, bât. Les Genêts,
avenue du Pontet,
33600 Pessac.

– Charlotte Sucarrat,
sa sœur,
Jean-François et Michèle Lorit,
Bruno et Mathilde,
Martine et François Besse Desmoulières,
Vincent et Raphaelle,
Joëlle et Jean-Pierre Surdon,
Jean-Philippe et Anne, Frédéric,
ses enfants et petits-enfants,
les familles Grolleau, Gigon et Périgois,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Albert LORIT,
professeur honoraire,

survenu le 29 mai 1995 à Paris.

Les obsèques auront lieu le 1er juin à Longué (Maine-et-Loire) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

5, rue de Versailles,
78150 Le Chesnay.
90, rue d'Hauteville,
75010 Paris.
6, rue de la Rosière,
75015 Paris.

– Le président et la communauté universitaire de Paris-IV
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Mme Franca MARCATO FALZONI,
professeur à l'université de Bologne,
professeur associé à la Sorbonne.

– M. et Mme Olivier Pastre
et leurs enfants,
Mme Vve Francis Farre,
LL. AA. le prince et la princesse Murat,
ses neveux et nièces
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PASTRE,

survenu à Marseille, le 28 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 1er juin, à 15 heures en la Chapelle de l'église Sainte-Clotilde à Paris-7e, dans l'intimité familiale.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

Jacqueline BEAUJEU-GARNIER

nous a quittés depuis un mois déjà.
Par votre présence, par vos fleurs, par vos messages, vous lui avez prouvé votre attachement, vous nous avez réconfortés.
Merci pour cette amitié.

François Beaujeu, Janine Garnier, Catherine Lefort.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu, aimé et estimé

Jean GATTÉGNO

sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée pour le premier anniversaire de sa mort le 7 juin 1995, à 18 heures, en l'église Saint-Merri, 7, rue Saint-Merri, Paris-4e.

– Une messe sera dite en mémoire de

Sylvie GAUDIN,
peintre-verrier
(1950-1994),

par le Père Jean-Marie Delfieu, des Fraternités monastiques de Jérusalem, en l'église Saint-Gervais de Paris, le vendredi 2 juin 1995, à 18 heures.

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans, le 13 juin 1970, c'était hier.

Marie-Claude (Myto) BOYMOND
et Michel GRAVOST
(ing. AM Aix, 1963-1967)

tombaient au Gerbier en pleine jeunesse, victimes de leur passion pour la montagne.
Leurs parents et leurs amis se souviennent. Ils se retrouveront pour une prière, suivie d'un pique-nique amical, le samedi 17 juin, à Prélenfrey-du-Guâ.

RV devant l'église de Prélenfrey à 10 heures.
Contact : J.-P. Zuanon, 76-42-42-87.

« De cela seul dont tu peux mourir
tu peux vivre. »

– Le 1er juin 1994, après de longues souffrances physiques et morales,

Nicole GIL-SZYMCZAK

nous quittait à l'âge de quarante-quatre ans.

Elle vit toujours dans nos cœurs. Nous demandons une pensée émue à ceux qui l'ont aimée et soutenue et associons son souvenir à celui de son père.

Marcel GIL,

disparu le 11 février 1983.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

– Nous gardons dans notre cœur et nous rappelons à ses amis la mémoire de

Jean RABAUT,
historien, journaliste,

disparu le 1er juin 1989.

Ses enfants,
Sa sœur.

Conférence

– **Le groupe d'études CG Jung de Paris** vous invite à participer à la prochaine conférence « Le Théâtre intérieur » avec Marie-Claire Eskinasi, analyste, membre de la Société française de psychologie analytique, le mardi 6 juin 1995, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris. Pour toute information, le jeudi, de 15 heures à 18 heures, au 45-55-42-90.

Colloque

– Le Centre de recherches et de documentation sur la Chine contemporaine, la Maison de la Chine et la Fédération pour la démocratie en Chine organisent, vendredi 2 juin, à l'École des hautes études en sciences sociales, un colloque sur le thème : « Les années Den Xiaoping, de la mort de Mao Zedong à la fin de Deng Xiaoping » (Amphithéâtre de l'EHESS, 105, boulevard Raspail, à partir de 9 h 20).

Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 1er juin 1995, à 20 h 30 : « Enzo Traverso débat avec H. Minczélès, auteur de *Histoire générale du Bund* (Ed. Austral). »

– **Le comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer** convoque ses adhérents, le lundi 19 juin 1995, à 16 heures, à l'école des cadres, hôpital de La Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, à l'assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 1994 : rapport moral ; rapport financier ; budget prévisionnel 1995 ; renouvellement des administrateurs sortants ; questions diverses.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

HORIZONS

ENQUÊTE

Willem Alexander, ou l'attente du trône

La famille royale des Pays-Bas ne fait pas parler d'elle. Et soudain, l'héritier de la couronne monopolise la « une » de la presse populaire. Petite révolution au royaume de Beatrix

UNE petite révolution secoue le royaume de Beatrix, aux Pays-Bas. Contre toute les traditions, le prince héritier monopolise la « une » de la presse populaire. Non qu'il se soit lancé dans quelque frasque digne de ses « cousins » Windsor d'outre-Manche. Mais quand même. Willem Alexander ne parvient pas à cacher ses amours avec Emily Bremers, une jolie étudiante en droit à l'université de Leyde, allant jusqu'à accidenter des voitures royales en sa compagnie. Rien d'exceptionnel ; mais Emily est roturière. catholique de surcroît, ce qui ne constitue pas un atout lorsque l'on est bombardée par la presse *« future épouse du prochain roi »*, prince protestant. Pourtant, la reine elle-même, selon des sources dignes de foi, a été conquise par cette fille d'un orthodontiste amateur de chasse et d'antiquités. L'intéressé s'est borné à dire qu'il ne s'agissait que d'une petite amie. Ce qui n'a pas mis fin à la « traque » organisée par les *paparazzi*.

Cette apparition du fils aîné de Sa Majesté Beatrix Wilhelmina Armgard d'Orange-Nassau en première page des journaux, et surtout cette constance à y rester, est aussi récente qu'inhabituelle aux Pays-Bas. A l'âge de vingt-huit ans, le prince se prépare à régner. Quand accédera-t-il au trône ? Les experts ès monarchie savent que Beatrix (âgée de cinquante-sept ans) aime trop sa fonction pour abdiquer. Mais Willem Alexander a terminé ses études d'histoire et accéléré sa formation de monarque. Qui est vraiment notre futur roi, se demandent ses sujets par presse interposée, et à quoi sert le million et demi de florins (environ 4,7 millions de francs) qui lui est alloué chaque année ? Une question que les journaux traduisent plus prosaïquement ainsi : « Le contribuable en a-t-il pour son argent ? » Peu de réponses à cette question, moins futile qu'il n'y paraît. Car si, aux Pays-Bas, le rôle du souverain est limité par la Constitution, les vingt-cinq années de règne de Beatrix ont prouvé qu'une bonne dose d'inventivité et de volonté peut accroître sensiblement son poids politique.

La première grande apparition médiatique de celui que la presse surnomme le prince d'Orange ou, plus familièrement, Alex, date d'une biographie-entretien rédigée par l'écrivain Renate Rubinstein. De ce long portrait tracé il y a dix ans, se dégagent les traits d'un adolescent peu pressé de succéder à sa mère. Willem Alexander confesse qu'il aurait préféré être pilote d'avion. Son manque d'entrain est partagé par son frère, Friso, qui aurait coutume de lancer à ses camarades qui se chamaillent avec Alex : *« Faites en ce que vous voulez, mais ne le tuez pas, sans quoi c'est moi qui devrais monter sur le trône. »* On sait que l'héritier est très sportif, doté d'un grand esprit d'équipe et qu'il a eu quelques problèmes scolaires. Il a un jour avoué avoir été victime d'un conflit de générations, ce qui l'a poussé à aller étudier dans un collège huppé du Pays de Galles, au contact d'adolescents venus de tous les horizons géographiques.

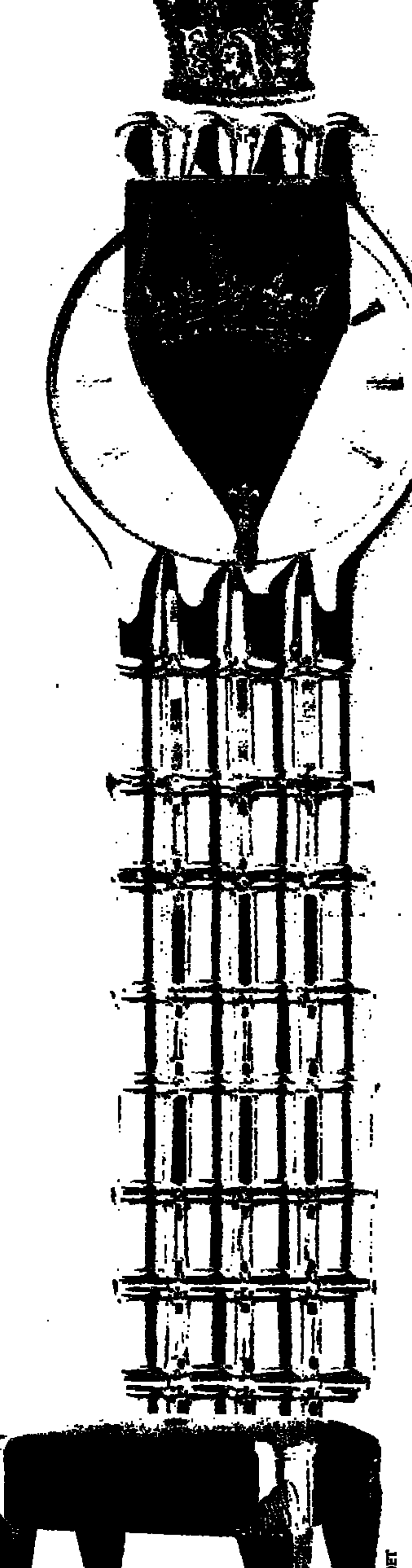
De l'avis général, Willem Alexander n'est pas ce qu'on appelle un intellectuel. A-t-il été un révolté ? De façon « discrète » sans doute, pour autant que le terme puisse s'appliquer à un futur monarque né avec une cuillère en or massif dans la bouche. La reine Beatrix serait l'une des femmes les plus riches du monde, avec un pactole évalué par le magazine *Fortune* à 27 milliards de francs. Mais Willem Alexander est publiquement rentré dans le rang le 10 novembre 1993. Ce soir-là, la télévision publique a diffusé un entretien d'une heure du prince d'Orange avec l'un des directeurs de la chaîne, réquisitionné pour l'occasion. Retravaillée au montage, la conversation entre un Willem Alexander ennuyeux et un journaliste emprunté ne recèle que de rares informations.

Une exception toutefois : le prince se déclare enfin prêt à succéder à sa mère, lorsque celle-ci le décidera. Pour le reste, le jeune homme est sans surprise. A-t-il souffert à l'école, à cause de son statut ? *« Ni plus ni moins »*... Son service militaire a été *« une école de persévérance »* qui a fait de lui *« un homme »*. Dépourvu de toute éloquence, Willem Alexander se décrit comme *« organisé et ponctuel, plus un homme d'action que de réflexion »*. Le prince est *« opposé »* au concubinage. Chaque matin, il entame sa lecture de la presse par *De Telegraaf*, quotidien populaire et « orangiste » entre tous. Il aime autant *« la musique classique que le rock »*. Bref, le futur monarque donne de lui l'image d'un homme équilibré et banal. On serait tenté d'ajouter insipide, s'il ne se livrait à cette confession en guise de conclusion : le plus difficile à vivre, c'est *« l'impossibilité d'exprimer le fond de ma pensée en public »*. Se pose alors la question : le prince est-il aussi transparent que l'interview peut le faire croire ou a-t-il préparé ses réponses en fonction du postulat royal selon lequel un souverain doit plaire à la plus grande majorité de ses sujets ?

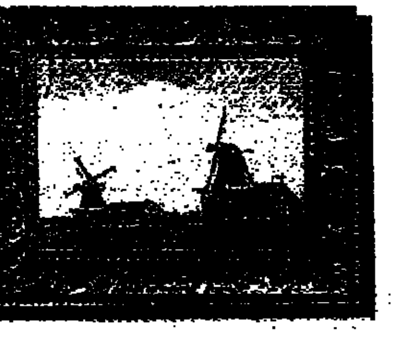
> Après sa rencontre avec des journalistes, il se serait exclamé devant la reine : « J'ai enfin rencontré dans mes activités des gens normaux »

La récente rencontre de Willem Alexander avec des journalistes étrangers nuance ce portrait télévisé peu flatteur diffusé en 1994. Après de longues négociations, le prince héritier a accepté de parler aux correspondants accrédités. Une grande première, tant pour le jeune homme peu habitué aux joutes oratoires que pour les journalistes, venus en nombre. L'héritier a d'abord parlé en petit comité avec quelques journalistes triés sur le volet. Willem Alexander s'y est révélé courtois, plutôt à l'aise, et soucieux de l'image de son pays à l'étranger. Vint la rencontre avec le gros des troupes. La conversation à bâtons rompus se déroula sans heurts ; les journalistes n'étaient tenus qu'à une seule restriction : les propos du prince ne pouvaient être rapportés qu'indirectement, sans citations. Willem Alexander répondit aux questions sur sa vie amoureuse, sur la maison qu'il habitera sous peu, près du palais royal, mais resta fort discret sur la vision qu'il a de sa fonction. Dès que la conversation concernait des thèmes plus politiques, le prince se retranchait derrière la Constitution, qui... lui interdit de prendre position.

Willem Alexander se détendait progressivement, son service de presse commençait à sourire, lorsque tout a dérapé. *« Pensez-vous que la célébration du 5 mai 1945* [jour de la libération de l'occupation allemande] *a encore un sens ? »*, lui demanda le correspondant de l'agence de presse allemande DPA. Réponse, en substance, du prince : les Néerlandais ne voient plus dans cet événement qu'une occasion de prendre un jour de congé ; peut-être faudrait-il considérer la possibilité de regrouper les cérémonies le 4 mai, jour du Souvenir. Mais, s'empressait d'ajouter Willem Alexander, les esprits ne sont pas mûrs et, de toute façon, la question est politiquement prématurée. Publiée le jour même sous le titre « Le prince veut supprimer la célébration du 5 mai », la dépêche de DPA, qui « oubliait » la nuance apportée par le prince, a fait grand bruit aux Pays-Bas, encore fortement traumatisés par les années noires de l'occupation nazie. L'information a été reprise par tous les médias ; les associations d'anciens combattants ont fait part de leur stupéfaction, et le service de presse du prince s'est empressé de démentir. Politiquement responsable des propos de la famille royale, le ministre-président, Wim Kok, a qualifié l'information de fausse à la sortie du conseil des ministres.



ISABELLE QUIDET



LA tempête médiatique a duré plusieurs jours. Contre toute attente, Willem Alexander n'a rien reproché aux journalistes. Selon son service de presse, il aurait été très satisfait de ses conversations, tandis qu'une source proche de la maison royale affirme qu'il s'est exclamé devant la reine : *« J'ai enfin rencontré dans mes activités des gens normaux. »* S'il doit encore faire des progrès en matière de communication, le prochain roi des Pays-Bas, premier mâle à accéder au trône depuis cent seize ans, ne connaît ni la rancune ni l'amertume. Cette – relative – ouverture vis-à-vis de la presse ne doit toutefois pas être surestimée. Le prince comprend parfaitement sa mère, qui n'a donné que deux interviews au cours de son règne, et aime à citer l'exemple malheureux de Charles et Diana, qui paieraient aujourd'hui, auprès de l'opinion publique, la faute de s'être entourés de conseillers médiatiques dangereux pour leur image. *« La maison royale considère les médias comme un mal dont elle pourrait se dispenser »*, démontre Charles Huijskens, ex-journaliste, dans un ouvrage peu amène intitulé *Majesté et médias*. Il est vrai que c'est la presse – allemande – qui s'est fait l'écho de la fascination maladive de la reine mère, Juliana, pour la médium Greet Hofmans et c'est le *Wall Street Journal* qui a révélé l'implication de son mari, le prince Bernhard, dans l'affaire Lockheed. Ce sont encore les médias qui ont, à cette occasion, fait le lien entre l'époux de Juliana et sa maîtresse parisienne, une certaine Hélène Grinda, dite Poupette. Malgré ces mésaventures, le couple royal a bien tenté un « rapprochement » : une conférence de presse que Beatrix et son époux ont donnée aux Etats-Unis, à la grande surprise des journalistes néerlandais. Un journaliste américain osa alors demander au prince Claus, l'époux de Beatrix, l'effet que cela faisait d'*« être au lit avec une reine »*. Réponse du monsieur : *« Exciting ! »*. Ce fut la première et dernière conférence de presse à laquelle le couple royal participa.

EN attendant de parfaire son savoir-faire médiatique, Willem Alexander travaille, sous la houlette de sa mère, à sa formation de roi. Après avoir conclu ses études d'histoire sur un mémoire – non publié – *« avec mention honorable »*, concernant la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN, Alex a approfondi ses connaissances militaires. Il est, en outre, de plus en plus visible lors des cérémonies officielles et son programme est de plus en plus chargé. Ces apparitions se limitent cependant à un acte de présence. Le futur Willem IV – à moins qu'il n'opte pour Willem Alexander Ier – prononce encore peu de véritables discours, au grand dam de la presse, qui fait ses comptes : *« En six ans d'études, le prince n'a participé qu'à sept voyages et cinquante représentations officielles. En moitié moins de temps, Beatrix avait déjà soixante obligations royales à son actif »*, s'impatiente le quotidien *Het Parool*.

L'ombre de cette mère qui accomplit sa tâche avec tant de sérieux et de passion rend plus difficile une succession déjà compliquée par les changements historiques. Beatrix avait déjà eu fort à faire en montant sur le trône, après la très populaire Juliana. La reine a réussi le tour de force d'être encore plus appréciée que la gentille grand-mère du peuple puisque, selon un récent sondage, 94 % des Néerlandais la trouvent *« sympathique »*. Les politiciens savent, eux, que ses avis font autorité : *« Si la reine me met sur une autre voie, je dis à mes collègues : j'ai réfléchi, peut-être devrions-nous procéder autrement. Je ne dis jamais que la reine a attiré mon attention, car cela reviendrait à l'impliquer dans la discussion politique »*, reconnaissait un jour l'ex-ministre-président Ruud Lubbers.

Comme le résume l'historienne Irène Diependaal : *« Beatrix est la présidente du conseil de surveillance de l'entreprise Hollande : efficace en affaires et très présente à l'arrière-plan de sa gestion. »* Comment égaler cette mère trop parfaite ? Comment tenir compte des changements qu'entraîne pour la monarchie une Union européenne ? En s'impliquant davantage ou en retournant à une plus grande réserve ? Telles sont les questions cruciales auxquelles devra répondre le futur monarque, qui bénéficie pour l'instant d'une bonne image chez 77 % de ses concitoyens (mais seulement 63 % des 18-24 ans).

A l'opposé de la situation en Grande-Bretagne, 90 % des Néerlandais ne voient aucune raison de remettre en cause la monarchie – en tout cas pour l'instant. A en croire Jan Tromp, l'une des « plumes » du *Volkskrant*, grand quotidien du matin, c'est surtout l'inactivité qui a terni l'image du prince Charles ; un roi en attente, écrit-il, *« est entouré de lèche-bottes avec lesquels il visite les concerts de charité, les patients souffrant d'asthme ou les cliniques pour otaries »*. Comment éviter que Willem Alexander se tourne les pouces pendant dix ans ? A la cour, on murmure : *« On a bien vu ce que cela peut donner »*, en lorgnant vers l'héritier d'Elizabeth II. Et Jan Tromp de conclure son plaidoyer d'un retentissant : *« Il est grand temps, Majesté ! »*

Alain Franco

Le Monde

Le jeu de Fidel Castro

Parachutages patronaux

Le Monde

Le jeu de Fidel Castro

D'AUCUNS voient déjà dans la libération *« en cours d'exécution »* de six prisonniers politiques cubains et les promesses faites par le président Fidel Castro à la mission des droits de l'homme ayant obtenu ces élargissements un début de volonté de desserrer l'étau politique sur l'île. La plus grande prudence s'impose.

Le dirigeant noir américain Jesse Jackson avait ainsi obtenu en 1985 la libération d'une centaine de prisonniers politiques et le commandant Cousteau, celle d'une trentaine d'autres l'année suivante, sans que la machine répressive cubaine, fondée sur la délation généralisée et une implacable vigilance policière, cesse de fonctionner à plein régime. Ces personnes, qui avaient eu le tort d'exprimer des opinions non conformes à l'orthodoxie marxiste, avaient pu recouvrer la liberté à condition de *s*'exiler. Il semble cette fois que deux des dissidents les plus en vue, Sebastian Arcos et Yndamiro Restano, ne seront pas frappés de bannissement.

Le moment est sans doute venu pour Fidel Castro de donner quelques gages à la communauté internationale. Son île est loin d'être sortie de la grave crise économique dans laquelle l'a précipitée la fin de l'aide de l'ancien bloc soviétique, à partir de 1989, en dépit des timides mesures d'ouverture économique adoptées depuis deux ans. Cuba a besoin de réintégrer le giron des organisations internationales de financement pour en obtenir des crédits et nécessite beaucoup plus d'investissements étrangers, dans ou hors du cadre actuel restreint d'entreprises mixtes. Or La Havane, qui s'est réjoui du récent accord conclu avec les Etats-Unis pour le rapatriement automatique des *balseros*, n'a pas de mots assez durs pour condamner le projet de loi, en instance d'examen par le Congrès, du sénateur ultraconservateur Jesse Helms. Ce texte vise notamment à pénaliser davantage les entreprises ou les pays qui commercent avec Cuba et prône une internationalisation de l'embargo unilatéral que Washington impose depuis 1960 à La Havane.

Depuis 1989 surtout, cet embargo a été présenté – à tort – comme le principal responsable du délabrement de l'économie locale. Les autorités cubaines ont entrepris une campagne tous azimuts pour mobiliser la communauté internationale contre ces mesures *« criminelles »*. Jesse Helms et bon nombre d'exilés cubains veulent obtenir le départ du pouvoir du Lider maximo. A Cuba, la population en général – et surtout la majorité de la petite opposition intérieure – pense que, pour éviter un bain de sang, une transition démocratique devra se produire graduellement et avec le concours de Fidel Castro. Les plus optimistes soutiennent même que celui-ci, à la fois craint et respecté, pourrait rassembler une majorité de suffrages à la faveur d'élections libres et démocratiques. Pourquoi, alors, ne pas relever le défi d'organiser enfin ce type de scrutin ?



Parachutages patronaux

LE cas de Serge Tchuruk, délaissant la présidence de Total pour passer aux commandes d'Alcatel-Alsthom, constitue un cas d'école exemplaire des passages de relais à la tête des grands groupes français. Après avoir succédé à un inspecteur des finances et à toute une lignée de polytechniciens ingénieurs des Mines à la tête du groupe pétrolier, ce polytechnicien ingénieur de l'armement va perpétuer chez Alcatel une dynastie de trois autres polytechniciens ingénieurs des Ponts (Ambroise Roux, Georges Pébereau et Pierre Suard)...

En dépit de la révolution de palais que constitue l'arrivée de cet X-armement dans un fief des X-Ponts – le premier diplôme étant d'ordinaire moins coté que le second dans le petit monde des polytechniciens –, le constat tient de la rengaine dans le grand patronat français : le vivier des grands corps dépérit. En quête d'un timonier, une grande entreprise n'a d'autre recours que le parachutage, en « kidnappant » le patron d'une autre. Le cas Alcatel n'est pas isolé : pour la présidence de Saint Louis, les actionnaires sont allés chercher Daniel Melin, président de Spie-Batignolles, du groupe Schneider.

Une mauvaise tradition française voudrait donc que les grandes entreprises ne produisent pas l'autorité qui les dirige. Contrairement aux idées reçues sur l'« ouverture » du monde de l'entreprise, le mal s'est aggravé au cours des dix dernières années, à cause du poids des grands corps de l'Etat, qui verrouillent les postes de commandement. Alors qu'en 1985 13 % des dirigeants avaient fait carrière dans l'entreprise avant d'en prendre les commandes, cette proportion est aujourd'hui tombée à 4 %. En Allemagne, la proportion est environ huit fois supérieure. En France, les réseaux des grands corps fonctionnent en revanche à plein, trois écoles (Polytechnique, ENA et HEC) ayant produit 55 % des dirigeants en 1985 et 60 % en 1993.

Amitiés et relations corporatistes favorisent les parachutages dans des situations de succession improvisée. Jean Gandois, aujourd'hui président du CNPF, quitta Pechiney sans y avoir formé de dauphin. Guy Dejouany, à la Compagnie générale des eaux, se voyait indéboulonnable jusqu'à ce que la justice le pousse à aller chercher un successeur hors de son groupe. Si Thierry Desmarest, successeur de Serge Tchuruk chez Total, n'entre pas dans le schéma du parachutage, il s'inscrit en revanche tout-à-fait dans celui des réseaux, les pétroliers ayant toujours été des X-Mines.

En France, à l'heure où l'expérience internationale prime et où le métissage des cultures d'entreprise est perçu comme le moyen le plus efficace pour lutter contre le clonage et la sclérose, le patronat français ne s'écarte pas de ses viviers traditionnels. Au risque, en sacrifiant à des coutumes de corps, de cultiver un repli et une autarcie préjudiciables à la compétitivité et à l'efficacité des grandes entreprises.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

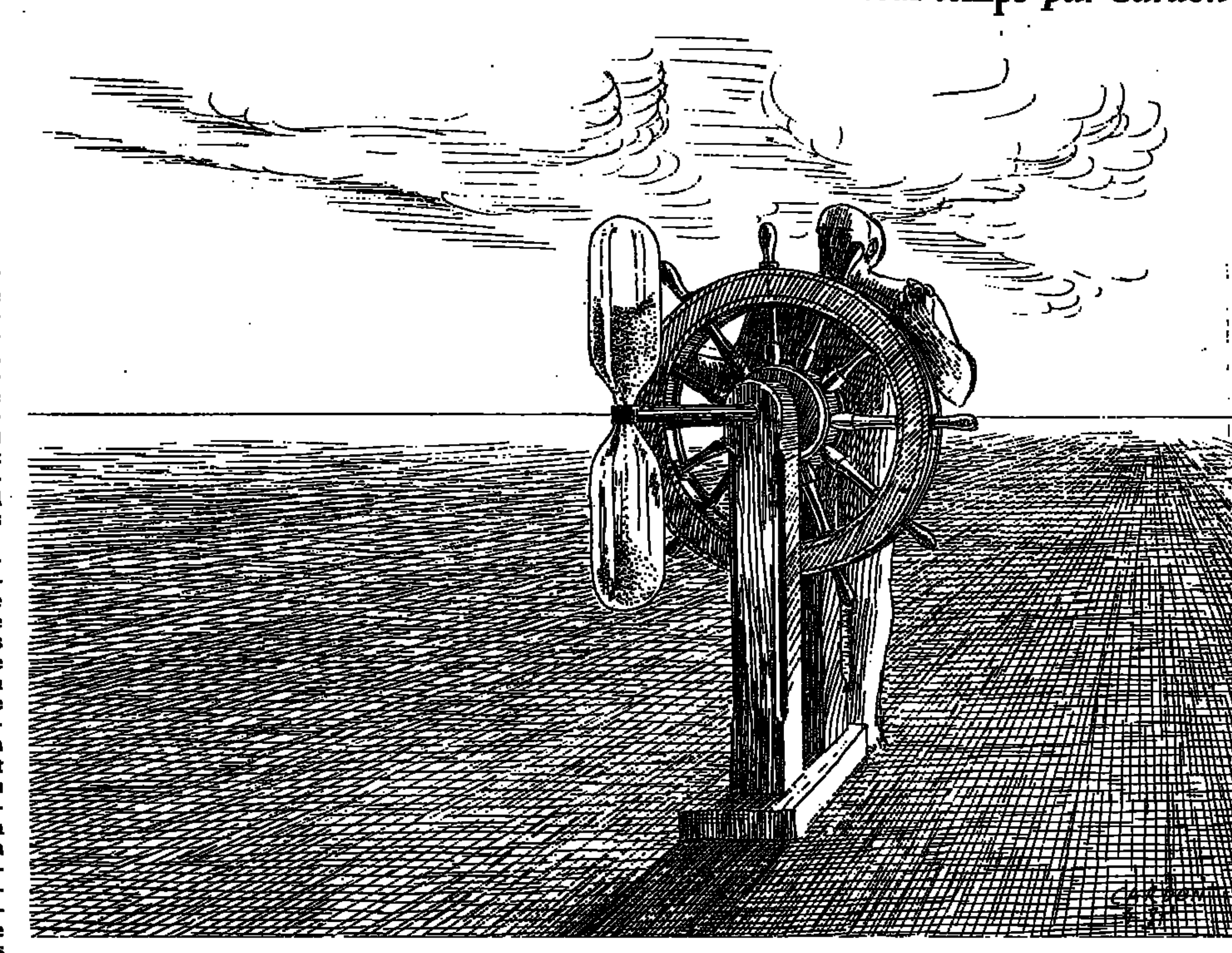
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F



Le facteur temps *par Cardon*



AU FIL DES PAGES/ société

Zéro en culture religieuse

PARLER de l'inculture religieuse des jeunes Français est un euphémisme. Souvent, ils ne savent à peu près rien de ce qui touche au sacré : ni les dogmes, ni les rites, ni l'histoire des Eglises. Même la signification de fêtes aussi familières que la Pentecôte ou l'Ascension leur échappe totalement.

Peut-on se résigner à un tel état de choses ? L'inculture religieuse interdit d'accéder à des pans entiers de la société moderne. Elle coupe l'adolescent de ses racines, l'empêche de bien se situer dans un monde encore peuplé de signes, de gestes et de symboles religieux. Elle empêche aussi de comprendre les gens qui professent des croyances différentes. La culture religieuse, au contraire, enseigne la tolérance. Elle est le meilleur moyen de dépister le fanatisme et de le combattre.

Ce postulat étant posé, on se demande qui pourrait combler une telle lacune. Les autorités religieuses ? Elles ont perdu le contact avec la majorité de la population. Les familles ? Elles se comportent en la matière comme pour l'éducation sexuelle : si elles désirent que leurs enfants soient informés, elles voudraient que d'autres s'en occupent.

Reste l'école, la bonne vieille école de la République. C'est vers elle, paradoxalement, que l'on se tourne depuis quelques années pour demander un service religieux minimum. Peut-elle et veut-elle l'assurer ? Selon quelles modalités ? Ces questions font l'objet d'un solide ouvrage collectif, établi par le groupe de recherches sur le droit français des religions (CNRS), sous la direction de Francis Messner. Plusieurs sondages indiquent que les jeunes réclament une réflexion sur l'actualité et sur le sens de la vie. Ils ne manifestent pas, en revanche, un appétit féroce pour la connaissance religieuse. Mais comment réclameraient-ils ce à quoi ils n'ont été nullement sensibilisés, sinon de manière très négative (par le biais de l'islamisme, par exemple) ?

La France est un cas particulier. Ayant institué il y a près d'un siècle la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle se distingue de ses principaux voisins par un attachement sourcilleux à la laïcité. Seuls les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, toujours soumis au régime concordataire, assurent une heure d'enseignement religieux confessionnel – avec possibilité de dispense – et emploient pour cela des professeurs mandatés par les autorités religieuses.

Il n'est évidemment pas question de copier l'Italie ou l'Allemagne, où l'enseignement religieux fait partie intégrante de l'école. Et encore moins la Pologne, où les cours commencent et se terminent par une prière. Quant au système libéral et décentralisé de la Grande-Bretagne, il aurait du mal à être transposé dans un pays comme la France, soucieux d'unité et de laïcité.

Les syndicats d'enseignants se méfient de tout ce qui pourrait ressembler, même de loin, à un retour des Eglises à l'école. Leur méfiance est encouragée par les revendications maladroites de certains responsables religieux – chrétiens, juifs ou musulmans – qui confondent culture religieuse et catéchisme ou cherchent, par le biais de certains cours, à diffuser des préceptes moraux. En réalité, le phénomène religieux fait déjà partie des programmes scolaires. Les élèves de sixième et de cinquième sont censés se familiariser avec le judaïsme, la naissance du christianisme et les grandes lignes de l'islam. Dans le second cycle, les religions orientales ne doivent pas être oubliées, et des extraits de la Bible ou du Coran figurent dans les manuels de français. En réalité, les enseignants n'abordent que très timidement ce sujet tabou, qui a été compliqué par l'apparition du foulard islamique à l'école.

Doit-on se contenter d'enrichir les programmes actuels et de veiller à leur application ? Ou organiser un enseignement spécifique, avec des professeurs spécialisés ? Seule la première solution semble pouvoir être acceptée. Encore faudrait-il que les enseignants aient eux-mêmes une culture religieuse suffisante, ce qui est loin d'être toujours le cas...

De toute manière, il n'y a aucune raison de confier au seul système scolaire une tâche aussi complexe. La télévision aurait également un grand rôle à jouer dans la culture religieuse des jeunes Français. Et, après tout, les familles, même incroyantes, pourraient y prendre leur part : une laïcité bien comprise n'a jamais été synonyme de silence et d'ignorance.

Robert Solé

★ ***La Culture religieuse à l'école,*** **ouvrage collectif sous la direction de Francis Messner, Editions du Cerf, 284 p., 140 F.**

Japon-Europe : une ignorance réciproque

CINQUANTE ANS après la fin de la guerre, les relations nippo-européennes n'ont toujours pas atteint leur maturité. Coincés entre leurs relations difficiles mais stratégiques avec les Etats-Unis et le rôle de plus en plus important que joue l'Asie des petits et mini-tigres et la Chine, les Japonais, tout à leur nouvel « asiatisme », ont apparemment peu de temps pour l'Europe.

Cela explique qu'à Tokyo on ait souvent une vision essentiellement commerciale, voire touristique, de l'Union, mais rarement politique. Certaines grandes entreprises ont du mal à en concevoir la dimension communautaire, préférant se limiter au pays par pays. Ce n'est peut-être pas une coïncidence que le responsable Europe de Toyota (qui s'est implanté en Grande-Bretagne) soit plutôt un spécialiste... de l'Australie et des Etats-Unis.

D'autres entreprises semblent mieux informées. NEC par exemple, qui possède 3,74 % du capital de Bull et souhaite participer à sa privatisation ; ou Fujitsu, qui dispose avec ICL (Grande-Bretagne) et Nokia (Finlande) d'une place de choix sur le marché européen. Ces entreprises se considèrent comme *« intérieures à l'Europe »*, y tissent des liens de coopération et de production avec des sociétés locales, participent à la recherche financée par Bruxelles.

Sur le plan politique, pourtant, Européens et Nippons se parlent plus qu'avant. *« L'Europe est devenue très importante pour nous avec la fin de la guerre froide. Auparavant, notre sécurité dépendait essentiellement des relations soviéto-américaines »*, explique Issei Nomura, directeur général pour l'Europe au ministère des affaires étrangères. Son collègue pour les affaires économiques, Koichi Haraguchi, reconnaît les effets *« très positifs pour le commerce international »* de l'intégration européenne, qui *« peut développer votre vitalité économique et profiter ainsi aux autres pays européens et au Japon »*. Mais beaucoup reste à faire. Certains diplomates européens à Tokyo estiment que le *« ronronnement »* actuel ne peut durer, que les Quinze doivent faire preuve de plus de cohérence dans leur approche du Japon, surtout dans la perspective de son accession au rang de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

LE DÉPIT D'ÊTRE DÉPASSÉS

Si Japonais et Asiatiques dissimulent de moins en moins leur perplexité devant un continent en déclin et trop introverti, les Européens semblent peu à l'aise dans un monde devenu tripolaire. D'où un comportement défensif, agressif parfois, qui cache une présence réduite sur le terrain. Il arrive même que l'on ressente chez certains le dépit d'être dépassés par des pays hier sous-développés ou colonisés.

Le rapport de la CNUCED, *Foreign direct investment in Asia and the Pacific*, publié en mars, est à cet égard révélateur : les investissements directs des sociétés transnationales européennes en Asie n'étaient que de 26 milliards de dollars en 1992 (3,9 % du total, contre 7,2 % pour les Etats-Unis et 11,7 % pour le Japon) ; en treize ans, ils ont augmenté en valeur absolue de 350 % contre respectivement 460 % et 650 %. L'écart continue donc de croître.

Alors que la part de l'Europe dans le gâteau de la croissance asiatique ne cesse de se réduire, la place est occupée par les Etats-Unis et par les pays asiatiques eux-mêmes ; neuf d'entre eux représentaient en 1993 45 % des investissements dans la région. Ils y attaquent des marchés prometteurs dont les profits financent... leur implantation en Europe.

Le professeur Kenneth Courtis, stratège de la Deutsche Bank à Tokyo, se montre très sévère sur le *« déclin »* de l'influence européenne en Asie : *« Le pouvoir économique est en train de glisser vers l'Asie. L'Europe s'est un peu endormie, elle est trop lente à réagir aux changements dans le monde. Vue d'Asie, elle paraît petite, compliquée avec ses langues, ses cultures et ses traditions. »*

Si l'Europe veut conserver son importance, ajoute M. Courtis, elle doit développer une véritable stratégie de présence en Asie et accepter de partager à terme le pouvoir avec Tokyo : *« Aucune multinationale européenne ne peut avoir de stratégie internationale sans prévoir 30 % de son chiffre d'affaires en Extrême-Orient. »*

La Cnuced reste plus optimiste : selon elle, la tendance serait lentement en train de s'inverser. Mieux vaut tard que jamais. L'UE semble désormais prête à s'atteler à ce dossier. En décembre dernier, les Douze ont approuvé un document sur la stratégie asiatique de l'Union ; la Commission devrait prochainement publier une communication sur ses relations avec le Japon. Un archipel qui connaît lui aussi des difficultés économiques et d'image : *« Nous comprenons maintenant mieux vos problèmes, car nous ressentons nous-mêmes aujourd'hui la compétition des autres pays asiatiques, comme vous la concurrence japonaise il y a dix ans »*, nous disait un industriel nippon qui a passé plusieurs années en France.

Patrice de Beer

...s Pays-Bas
...rler d'elle.
...couronne
...la « une »
populaire.
révolution
de Beatrix

Les services publics et l'Europe : une chance ou une menace ?

par Jean-Pierre Jouyet et Chantal Momège

LORS du débat télévisé qui l'a opposé à Lionel Jospin, Jacques Chirac, en accord sur ce point avec son concurrent, nous a mis en garde contre les menaces que l'Europe (Bruxelles) ferait courir aux services publics. Ce fut d'ailleurs la seule allusion concrète à l'Europe du quotidien, réduite, on s'en souvient, à la portion congrue dans cet échange entre les deux prétendants à devenir le premier président du prochain millénaire.

L'attaque n'est pas surprenante, tant les malentendus sur la conception et l'étendue du service public, emblème d'un modèle républicain social, sont anciens et profonds entre la France, ses partenaires et la Commission européenne.

La dérégulation prônée par Bruxelles pour achever le marché intérieur, après avoir séduit les plus libéraux de nos concitoyens de 1986 à 1990, a été, par la suite, vilipendée, lors du dernier référendum, par les adversaires du traité sur l'Union européenne, alors même que ledit traité ne modifiait en rien les règles de concurrence et les principes d'organisation des services publics établis dès l'origine de la Communauté.

La déréglementation s'impose bien davantage sous la pression des faits que par la volonté de quelques « eurocrates »

Les divergences connues tiennent à l'exercice, sous forme de monopoles, de services publics économiques plus étendus que dans les autres grands Etats membres ; les conflits fréquents ont, tour à tour, concerné la libéralisation des transports aériens, la déréglementation des télécommunications au début des années 90, la constitution du marché unique de l'énergie, plus particulièrement ses implications sur les statuts d'EDF et de GDF, l'ouverture du secteur postal à la concurrence, sans oublier, bien sûr, les âpres négociations relatives à la recapitalisation d'entreprises publiques comme Renault ou Air France.

Ces mésententes, peu cordiales, portent moins sur le caractère public du service rendu que sur la manière française de l'exécuter.

Qu'il faille maintenir et enrichir l'idée de service public, chacun en convient, surtout à une époque où les impératifs de productivité, l'interdépendance croissante des économies, l'accélération du progrès technique rendent de moins en moins supportable la fracture grandissante entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Le service public demeure un facteur décisif de cohésion dans un monde malade de l'exclusion. Il garantit à tous l'accès à des services de base tels que le courrier, les transports, l'énergie, les communications, contribuant à un équilibre harmonieux du territoire. Plus encore, il est indissociable de notre mode de civilisation en assurant à l'homme *la gratuité de biens qui, tels la* santé ou l'éducation, sont indispensables à son épanouissement. Au fil des ans et de l'évolution des techniques de communication de masse, il est même devenu un instrument irremplaçable de préservation de l'identité et du pluralisme culturels en Europe.

Ces valeurs sont largement partagées par nos partenaires, à l'exception notable de la Grande-Bretagne, marqué par les thèses ultralibérales des gouvernants encore en place. Elles sortent même renforcées de l'élargissement de l'Union européenne à la Suède, la Finlande et l'Autriche, riches d'une tradition vigoureuse de services publics.

Ces principes sont également consacrés par le droit communautaire. Le traité de Rome dispose, dans son article 90, que *« les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux règles de concurrence, dans les limites où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie ».*

Dans tous les documents soumis à la consultation des partenaires intéressés, que ce soit les Livres verts sur les télécommunications, la poste, l'énergie, les transports ou les orientations proposées pour le secteur audiovisuel, la Commission européenne a toujours pris soin de souligner l'importance et l'actualité des services universels d'intérêt général.

Dès lors, pourquoi ce malaise français ? Pourquoi cette peur partagée à droite et à gauche ? Il convient de mettre en avant trois éléments :

– L'exécution du service public se confond en France avec une conception très étroite du monopole ; plus qu'ailleurs, ces services y sont gérés par de grandes entreprises nationales, féodalités dotées de pouvoirs très étendus à l'égard des usagers, des personnels et des concurrents virtuels. Notre double tradition monarchique et jacobine a confondu, dans une vision centralisatrice, puissance publique et services publics.

– La gestion des grands services publics français est en moyenne beaucoup plus performante que celle de nos voisins, exception faite de l'Allemagne et de nos nouveaux partenaires nordiques. EDF, GDF, France Télécom, La Poste ou la SNCF ont su concilier une technicité hors pair avec un dynamisme commercial remarquable. L'indépendance énergétique, la modernisation des télécommunications, l'essor des trains à grande vitesse sont autant de succès nationaux indéniables. Ceci explique, alors que dans bien des pays le démantèlement des services publics coûteux et peu productifs est ressenti comme une aubaine par l'usager, que les évolutions voulues par Bruxelles ont été en France ressenties comme une atteinte au bien-être et à l'efficacité économique.

– Cette réussite est en elle-même facteur d'évolution du service public. Plus que les impératifs communautaires, ce sont les notions de productivité, de performance, de rentabilité, de plus en plus avancées ces dernières années par les opérateurs eux-mêmes, qui ont brouillé l'image du service public, perturbé les esprits, attisé les convoitises.

Les frontières entre services publics et activités concurrentielles se sont naturellement estompées, ainsi qu'en témoigne le développement de communications à haute valeur ajoutée par France Télécom ou l'essor des activités d'ingénierie d'EDF. Dans le même temps, les grandes entreprises nationales, fortes de leurs succès techniques ou commerciaux, ont souhaité s'implanter ou contracter des alliances à l'étranger. Cette insertion croissante dans l'économie commerciale internationale ne pouvait que susciter des réactions des concurrents étrangers, désireux de pénétrer un marché large et rentable. Le maintien des monopoles provoque davantage de critiques au fur et à mesure que naissent de nouvelles demandes et des techniques toujours plus innovantes.

Ainsi, la déréglementation s'impose bien davantage sous la pression des faits – changements technologiques ou intégration des marchés – que par la volonté de quelques « eurocrates ». Elle est aussi, paradoxalement, la rançon de nos succès techniques et économiques. Les menaces évoquées nous paraissent donc relever plus du fantasme que de la réalité. Si un libéralisme échevelé a pu être une tentation pour certains au niveau européen, ce temps est désormais révolu, et une nouvelle approche plus équilibrée s'esquisse depuis que le marché unique est mis en place.

Désormais, le droit communautaire assure un équilibre entre la libre compétition, qui, en application de l'article 3A du traité, est un principe fondamental de l'Union européenne, la liberté reconnue aux Etats membres de définir leur régime de propriété (en application de l'article 222) et l'organisation de missions d'intérêt général (article 90).

Les règles du jeu sont maintenant bien définies : les Etats membres peuvent créer des monopoles investis de mission de service public, pour peu que ceux-ci soient conformes aux dispositions du traité ; les monopoles peuvent être justifiés par des intérêts nationaux ; les restrictions de concurrence sont parfaitemnt légitimes, pour autant qu'elles n'excèdent pas ce qui est nécessaire pour satisfaire l'objectif d'intérêt général.

Dans ce cadre, la recherche d'équilibres financiers pour assurer un service accessible à tous dans des conditions raisonnables est parfaitement normale. Cela peut conduire à admettre ou à reconnaître l'existence de transferts internes entre secteurs profitables et secteurs non profitables, la possibilité pour l'exploitant public de se positionner de manière privilégiée sur des activités à haute valeur ajoutée.

Toutefois, ces facilités ne doivent pas aboutir à décourager l'apparition de nouvelles technologies, de nouveaux services, d'autres opérateurs. Bien sûr, tant les législateurs que les juges communautaires sont conduits à apprécier cet équilibre en fonction de l'évolution des techniques et des produits.

Dès lors, faut-il se satisfaire de l'équilibre actuel ou chercher à définir plus précisément le concept de service public dans le traité ? On voit bien l'avantage qu'il y aurait à définir une « charte » du service public européen (lisibilité, cohérence, stabilité), mais le consensus sera-t-il ambitieux ou minimaliste ? Ne risque-t-on pas, dans certains secteurs (transports, télécoms, postes), de se retrouver dans une situation moins favorable qu'aujourd'hui ?

Préservons l'équilibre actuel du traité en l'adaptant aux nouvelles réalités techniques et à la diversité des secteurs concernés

Déjà, en matière de télécommunications, un consensus apparaît sur la nécessité de disposer d'un concept de service universel commun au niveau européen. La Commission estime qu'au titre de la subsidiarité les Etats devraient pouvoir choisir eux-mêmes leur méthode de financement des coûts entraînés par le service universel, à condition que cela se fasse dans la transparence.

Aller plus loin n'aboutira-t-il pas à remettre en cause ces avancées réelles ? Surtout, à quoi servirait-il de « bétonner » la législation européenne quand ce qui menace l'avenir économique du continent est davantage l'excès de prudence que ce qui nous apparaît être une folle audace. Les dirigeants de France Télécom le comprennent lorsqu'ils cherchent à rattraper le temps perdu en souhaitant accélérer, de concert, les négociations avec leurs partenaires allemands et la privatisation. Ceux d'Air France le ressentent déjà, étant réduits à observer les autres transporteurs européens nouer des échanges de participations (Sabena/Swissair) ou des accords stratégiques (Lufthansa/SAS).

Dans ces conditions, si mobilisation il doit y avoir, c'est bien plus sur l'acquis communautaire que sur des chimères. Préservons l'équilibre actuel du traité, en l'adaptant aux nouvelles réalités techniques mais aussi à la diversité des secteurs concernés (ce qui est valable en matière de transports ferroviaires ne l'est pas forcément en matière de télécommunications) et aux exigences économiques et sociales propres à chaque Etat. Au moment où l'idée d'une Europe à rythme différencié et proche du citoyen fait son chemin, il serait pour le moins surprenant de s'en tenir à une conception monolithique du service public, que ce soit pour le saborder ou, au contraire, pour l'imposer au reste du monde.

A l'avenir, la consolidation légitime du modèle social européen requiert plus d'ambition : assurons au citoyen européen des droits fondamentaux dans des domaines aussi vitaux que la santé et l'emploi, qui, aujourd'hui, échappent en grande partie à la compétence communautaire.

Lorsque les nouvelles techniques de communication se jouent de frontières tigres de papier, lorsqu'il est possible de circuler plus vite et pour moins cher, lorsque chaque jour apporte en Europe, en Asie, en Amérique son lot de nouvelles alliances, lorsque enfin l'usager devient client, mieux vaut, pour défendre l'emploi et renforcer la cohésion de notre société, une ouverture maîtrisée qu'un superbe isolement.

Jean-Pierre Jouyet *est inspecteur des finances, ancien chef de cabinet de Jacques Delors à la Commission de Bruxelles, avocat.*

Chantal Momège *est avocate.*

Dans l'élan de Vatican

par Olivier Clément

Dommage que les requêtes théologiques des orthodoxes ne soient pas plus directement prises en compte dans la dernière encyclique



ou une menace !

Dans l'élan de Vatican II

par Olivier Clément

L'ENCYCLIQUE que Jean Paul II consacre à l'œcuménisme est un texte d'une grande importance. Il retrouve l'élan du deuxième concile du Vatican et ouvre les voies vers un nouveau concile, qui serait réellement œcuménique.

Le pape donne à la démarche œcuménique un fondement proprement spirituel. Comment ne pas l'approuver ? Il y a *« sanctification et vérité »* chez les autres chrétiens, et ce Slave qui a connu un totalitarisme persécuteur peut écrire que *« nous avons déjà, nous chrétiens, un martyrologue commun »*.

Sauf quelques fanatiques (il y en a dans le monde orthodoxe), tous les chrétiens baptisés au nom de la Trinité reconnaissent la commune valeur de ce baptême. Et le pape souligne aussi, à juste titre, le lien du dialogue œcuménique avec *« la pensée personnaliste actuelle »* qui met l'accent sur le respect de l'altérité. Approche contredite, il est vrai, par bien des crispations identitaires dont le pape ne parle guère.

Ainsi se précise une méthode fondée sur la prière commune, la découverte sincère de l'autre et le repentir. Si l'Eglise est sainte dans l'Evangile et l'eucharistie, elle est souvent pécheresse dans sa dimension humaine, trop humaine ! La démarche œcuménique est d'abord, non plus accusation de l'autre, mais conversion de soi à l'Evangile et repentir. Le pape, comme l'apôtre Pierre, doit le premier se repentir, et l'Eglise catholique avec lui.

Dommage que les requêtes théologiques des orthodoxes ne soient pas plus directement prises en compte dans la dernière encyclique

Certes, il ne peut y avoir de compromis pour l'essentiel de la foi, mais il faut savoir *« hiérarchiser »* les vérités, tenir compte de l'ambiance historique qui marqua leur formulation, comprendre que des affirmations apparemment incompatibles étaient *« en fait le résultat de deux regards scrutant la même réalité, mais de deux points de vue différents »*. Ainsi pourra-t-on pressentir une expression *« intégrale »*, permettant de dépasser et d'englober un partiel devenu longtemps partial.

C'est ainsi que se sont résorbés ces dernières années, du moins sur le plan doctrinal, les schismes christologiques du Ve siècle, et ceci aussi bien entre les *« vieilles Eglises orientales »* (arménienne, syriaque, copte, éthiopienne...) et Rome qu'entre elles et l'orthodoxie.

Pour la situation actuelle des trois grandes familles chrétiennes – catholicisme, Réforme, orthodoxie (curieusement, rien n'est dit de l'anglicanisme), le pape en reste au schéma des cercles d'ecclésialité décroissante, qui était celui de Vatican II : au centre l'Eglise catholique, puis l'orthodoxie, enfin les communautés protestantes. Il manque une approche historique qui montrerait le lien entre la cassure du XVIe siècle (Réforme) et celle du XIe... Il rappelle les progrès du rapprochement entre catholicisme et orthodoxie, depuis le *« dialogue de la charité »* inauguré par Athénagoras Ier et Paul VI jusqu'aux résultats du dialogue proprement théologique instauré en 1979 lors de la visite de Jean Paul II à Constantinople. Les textes ainsi élaborés sur l'Eglise communauté eucharistique et sur l'*« uniatisme »* sont en effet de grandes réussites, mais l'encyclique omet pudiquement les résistances, qu'elles viennent de certaines Eglises orthodoxes ou de certaines Eglises grecques-catholiques.

Il est curieux que les *« thèmes à approfondir pour parvenir à un vrai consensus de foi »* concernent presque tous les relations de Rome avec la Réforme – faut-il dire *sa* Réforme ? J'ai pensé d'abord que les requêtes proprement théologiques de l'orthodoxie n'étaient tout simplement pas prises au sérieux. Une lecture plus attentive m'a convaincu qu'il n'en était rien, mais que les thèmes orthodoxes (sauf sur le culte marial) passent dans le catholicisme par une sorte d'osmose où la réémergence de l'Eglise indivise des premiers siècles se fait évidente. L'ecclésiologie de *« communion »* est réaffirmée et présentée comme une participation à la communion trinitaire. Le *filioque* ne fait pas partie du texte originel du Credo, et le pape ne le mentionne pas lorsqu'il récite celui-ci avec le patriarche œcuménique de Constantinople. La grâce, comme y insiste la lettre apostolique *Orientale Lumen* (et aussi l'encyclique *Evangelium vitae*), est une participation réelle à la vie divine. Dommage que tous ces points ne soient pas plus directement formulés !

Le problème de la primauté du pape est l'objet, à la fin de l'encyclique, d'un plaidoyer émouvant où Jean Paul II se met personnellement en cause, demande pardon, affirme que le ministère de Pierre est celui du pécheur pardonné et n'existe pas sans la grâce. Il cite longuement les textes scripturaires que, depuis le IIIe siècle, Rome invoque pour fonder sa primauté. Mais il passe sous silence les autres interprétations que les Pères ont données de ces textes (la succession de Pierre aussi dans la foi des fidèles et dans le ministère des évêques qui, disait Cyprien de Carthage, siègent *in solidum* sur la chaire de Pierre). Ni du jeu complexe, en tension, de la primauté et des primautés, du pape et concile, durant le premier millénaire.

Intervient pourtant un appel prodigieux aux *« responsables ecclésiaux »* et à *« leurs théologiens »*, pour *« instaurer avec moi sur ce sujet un dialogue fraternel et patient, dans lequel nous pourrions nous écouter au-delà des polémiques stériles, n'ayant à l'esprit que la volonté du Christ pour son Eglise »*... A l'horizon de l'an 2000, un peu plus tard sans doute, un concile vraiment œcuménique (où les protestants aussi seraient présents, car, je le répète, on ne saurait séparer Rome de sa Réforme) pourrait ainsi examiner ce que nous avons défini séparément. A la lumière de la *« Tradition apostolique »* et de la communion des saints. Alors on comprendrait que ce vieil évêque de Rome, désireux, dans sa faiblesse même, de parfaire autrement son pontificat, a été réellement, par cet appel, *servus servorum Dei* (serviteur des serviteurs de Dieu).

***Olivier Clément** est professeur à l'Institut orthodoxe Saint-Serge (Paris).*

L'ancien et le nouveau

par Michel Leplay

TEL le scribe de l'Evangile qui tire de son trésor *« des choses nouvelles et des choses anciennes »*, le pape confirme l'engagement irréversible de l'Eglise catholique sur les chemins de l'unité chrétienne. Il est heureux qu'en ces temps où l'œcuménisme est mis à l'épreuve jusqu'en chaque Eglise, l'évêque de Rome rappelle les affirmations du concile qu'avaient voulu promouvoir Jean XXIII et les évêques des années 60. Concernant l'unité chrétienne, les promesses qui y sont attachées et les malentendus dont elle est entachée, il est bon de rappeler des évidences, comme notre communion primordiale dans le baptême. Et Jean Paul II s'y emploie, avec ses convictions personnelles et son expérience pastorale, sans renoncer aux affirmations doctrinales et à l'argumentaire romain traditionnel.

Le ton étonne : moins paternaliste et mariologique, plus fraternel et évangélique. Il fait preuve d'humilité chrétienne quand il *« demande pardon aux frères séparés »* qu'il a pu blesser et invite les catholiques à *« reconnaître les erreurs passées »*. Le pape dit clairement avoir lui-même conscience de sa *« fragilité humaine »* et se convoque à une *« conversion de Pierre »* : son service ainsi renouvelé de la communion dans l'Eglise catholique ne serait plus un obstacle à l'unité des Eglises. Ce renouveau spirituel accompagne, dit l'encyclique *« un mouvement qui s'amplifie de jour en jour en vue de rétablir l'unité de tous les chrétiens »*.

Le texte fait état, en outre, de deux urgences pour un nouvel engagement du catholicisme dans le mouvement œcuménique : le temps presse et l'échéance du IIIe millénaire semble beaucoup préoccuper le pape, qui mentionne à plusieurs reprises cette date pourtant symbolique. D'autant que le monde serait sous l'influence néfaste d'un *« courant antichrétien »* et que l'humanité irait à sa perte en professant un homme sans autre Dieu de l'homme que lui-même. Ces pressentiments obscurs et cette condamnation de la modernité sont une constante chez Jean Paul II. Et d'en conclure qu'il est grand temps de *« professer ensemble la vérité de la Croix »*.

Sa lettre parcourt alors, dans l'ordre paisible de ses chapitres, les différents niveaux et lieux de la problématique œcuménique actuelle. Rappel des éléments qui contribuent à resserrer les liens et restaurer un jour la pleine communion entre l'Occident et l'Orient. Référence, en révérence, aux communautés protestantes, initiatrices du mouvement œcuménique contemporain, et par suite au Conseil œcuménique des Eglises, à la commission foi et Constitution et au groupe mixte de travail avec l'Eglise catholique : tous les acquis de cinquante années de dialogue ne sauraient, en aucun cas, tomber dans l'oubli ou succomber à l'aveu de l'échec. Appel enfin, à la prière fervente, à la philanthropie militante, à une charité chrétienne *« sans hostilité »* qui va contraindre les commentateurs à tourner leur plume dans l'encrier sans leur interdire cependant de donner sincèrement leur avis !

Car à tout l'aspect positif, émouvant et nouveau de l'encyclique, s'ajoutent un certain nombre de difficultés et de questions qui demeurent. Selon la doctrine catholique et romaine, il n'y a d'unité chrétienne que *« dans la profession intégrale de la foi »*. L'Eglise ne peut se rassembler pour célébrer l'eucharistie que si on peut y *« confesser la vérité tout entière »*. Et bien qu'il soit fait mention de l'introuvable hiérarchie des vérités comme de la prudente inculturation des formules dogmatiques, nous nous demandons, nous protestants en tout cas : qu'est-ce que cette *« vérité »* catholique intégrale et intégrée, universelle et romaine inséparablement ?

Nous professons la foi chrétienne, l'autorité de l'Ecriture, des deux sacrements majeurs, et c'est la conception de l'Eglise qui fait notre différence : perçue comme *« séparatrice »* par les uns, elle est conçue comme plus fonctionnelle et seconde par les autres. Et malgré son expérience des autres communautés, à travers les rencontres qui l'ont marqué avec des patriarches orientaux ou des évêques luthériens, le pape maintient, avec un entêtement de Polonais, que chez nous on qualifierait de huguenot : le magistère authentique comme service de la vérité dans l'unité et d'autorité avec charité a été confié depuis et pour toujours à l'Evêque de Rome. Successeur des martyrs Pierre et Paul, il est établi dans une tradition apostolique sans faille. Hors de laquelle le salut n'est pas vraiment attesté, même si, heureusement pour nous, *« en dehors des limites de la communauté catholique, il n'y a pas un vide ecclésial »*.

L'encyclique laisse entrevoir quelques ouvertures pour un exercice plus collégial du service de la communion, mais les temps récents nous ont montré à quel point de vraies structures de concertation œcuméniques et régionales seraient nécessaires à un témoignage plus évangélique et moins ecclésiastique. Sans revenir aux difficultés particulières et connues, on aimerait que soit pris au mot ce que Jean Paul II vient d'avoir le courage d'écrire, malgré ses précédentes encycliques : *« Il y a de grandes possibilités de dialogue au sujet des principes moraux de l'Evangile et de leur application. »* On souhaiterait également qu'après le beau chapitre sur les innombrables saints et martyrs chrétiens de ce siècle, le successeur de Pie XII n'oublie pas les victimes plus innombrables encore de la Shoah, en terre dite de chrétienté.

Ma conclusion est en somme une question : comment l'Eglise a-t-elle été *« gardée dans l'unité avec tous les biens dont Dieu veut la doter »*, alors qu'il y a, dans son histoire et la nôtre, tant de pages déchirées, raturées, sans lumière et sans beauté ? Si le pape est fort pour dénoncer *« les structures du péché »*, les héritiers de Luther se demandent s'il n'y a pas aussi des structures mauvaises, en tout cas périmées. Ce qui concerne l'unité chrétienne demanderait un nouvel inventaire de la communion et de la collégialité. Et Jean Paul II dit qu'on peut encore en parler.

***Michel Leplay** est pasteur de l'Eglise réformée de France, directeur de* Réforme.

NOMINATIONS Après avoir dirigé Total pendant cinq ans, Serge Tchuruk succédera le 22 juin à Pierre Suard à la présidence d'Alcatel-Alsthom. *Thierry Desmarest, son dauphin, le remplacera à la tête du groupe pétrolier.* ● LE NOUVEAU PATRON du groupe va devoir remotiver des équipes déstabilisées par les *affaires judiciaires de M. Suard. Il devra aussi redéfinir ses relations avec* France Télécom, et lever les incertitudes sur l'avenir d'Alactel comme opérateur. ● DANIEL MELIN quitte la *présidence de Spie-Batignolles, du* groupe Schneider, pour celle de Saint Louis dans l'agroalimentaire. Un moment pressenti comme le successeur de Didier Pineau-Valen*cienne à la tête du groupe, il laisse* vacant un poste de dauphin qui pourrait échoir à Jean-Paul Jacamon. ● L'ARRIVÉE d'André Chadeau à la tête de Spie laisse planer des inter*rogations sur l'avenir de la société.*

Serge Tchuruk devra lever les incertitudes stratégiques d'Alcatel-Alsthom

Les grands corps de l'Etat continuent de verrouiller les postes de grands patrons. La nomination de l'ancien président de Total laisse présager certaines ruptures dans le groupe de télécommunications

SERGE TCHURUK, le patron de Total, a annoncé, mercredi 31 mai, au cours de l'assemblée générale de ses actionnaires, sa décision de prendre la présidence du groupe Alcatel-Alsthom. Il succédera à Pierre Suard, empêché depuis trois mois d'exercer ses fonctions par une décision de justice. L'intérim rempli depuis le 18 avril par Marc Viénot, patron de la Société générale, s'achèvera le 22 juin, date de l'assemblée générale d'Alcatel.



La tenue du conseil d'administration extraordinaire, mardi 30 mai au soir, clôt le dossier Suard. La réunion a été brève : quatre-vingts minutes. Le groupe n'a fait aucun commentaire officiel. *Mais les membres du conseil* ont approuvé la nomination de M. Tchuruk comme administrateur, réservant à ce dernier le soin d'annoncer lui-même son départ de Total. Trois voix ont manqué pour ce choix mis au vote. Pierre Suard, encore administrateur, qui avait mandaté René Lamy, s'est abstenu. Les deux représentants du fonds commun de placement des salariés ont voté contre, par fidélité envers leur ancien président et parce que leur préférence allait à une solution interne. Le patron de Total, qui avait été contacté dès les tout premiers jours par Marc Viénot – le président de la Société générale souhaitait tout à la fois pour Alcatel-Alshtom un industriel et un familier des affaires internationales –, a longtemps hésité avant de quitter la compagnie pétrolière. Chez Alcatel-Alsthom, la solution Tchuruk est accueillie sans hostilité, ni enthousiasme excessif. La nomination de M. Tchuruk laisse présager un certain nombre de ruptures au siège, rue La Boétie. Le profil du président de Total n'est pas celui d'un militant comme l'était Pierre Suard (proche du RPR). Ni celui d'un manœuvrier à la manière d'Ambroise Roux ou de Georges Pébereau. Premier président d'Alcatel-Alsthom recherché à l'extérieur *par l'extérieur, Serge Tchuruk, est* ingénieur de l'armement dans une entreprise dominée traditionnellement par le corps de Ponts. Il n'a pas été formé dans la culture de l'ex-Compagnie générale d'électricité. Le groupe va devoir connaître une évolution plus conforme aux règles générales de management.

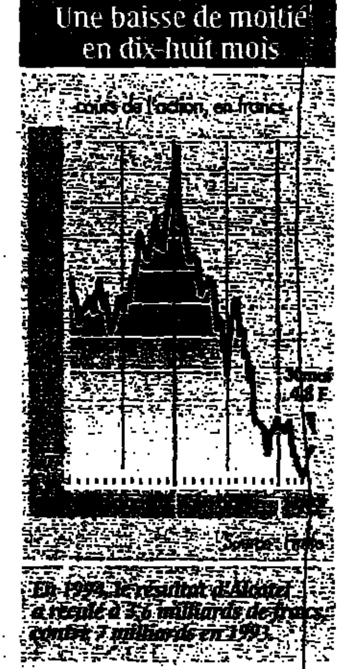
Les chantiers qui attendent le nouveau président sont importants. Il va devoir tout à la fois lever rapidement ses incertitudes stratégiques et résoudre ses problèmes de pure gestion dans son activité-reine, les télécommunications. M. Tchuruk n'a pas de connaissance particulière de ce secteur où son groupe est leader mondial.

DES TROUPES EN APESANTEUR

Une réforme des structures de direction pourrait être engagée et la tradition qui fait du patron d'Alcatel-Alsthom également le président d'Alcatel (la branche télécoms) pourrait être rompue. Le nom de Jo Cornu, actuel numéro deux d'Alcatel, est souvent cité comme potentiel numéro un qui, de fait, assumerait l'entière res*ponsabilité opérationnelle de* cette activité. Toutefois, une telle hypothèse est loin de faire l'unanimité au sein du groupe.

La remobilisation des troupes en apesanteur depuis six mois, la restauration de relations apaisées entre Alcatel et France Télécom, devraient figurer au premier rang des urgences. Comme tous les fournisseurs d'équipement de télécommunications, Alcatel est touché de plein fouet par la déréglementation. Les opérateurs de téléphone qui se préparent à une concurrence totale révisent une à une leurs politiques d'achat en mettant leurs fournisseurs en compétition. Les liens privilégiés ne sont plus exclusifs et les prix tirés vers le bas. Les difficultés très sérieuses enregistrées par Alcatel en Allemagne montrent combien le groupe est insuffisamment préparé à ces nouvelles règles du jeu. En France, le retour en arrière n'est pas davantage possible. L'affaire des surfacturations a été l'occasion pour France Télécom d'introduire une nouvelle politique d'achats qui, de toute façon, aurait été engagée. Pour éviter de voir filer ses marges, Pierre Suard *avait trouvé une parade.* Alcatel-Alsthom devait devenir lui-même opérateur. A la fabrication des équipements de télécommunications, le groupe souhaitait adjoindre la gestion des réseaux, en entrant, par exemple, dans le capital de France Télécom ou en participant à la privatisation de Telecom Italia. Plus récemment encore, *il envisageait via* la Générale occidentale de fournir le contenu des programmes circulant sur ces artères multimédias.

Une baisse de moitié en dix-huit mois



En 1994, le résultat d'Alcatel a reculé à 3,6 milliards de francs, contre 7 milliards en 1993.

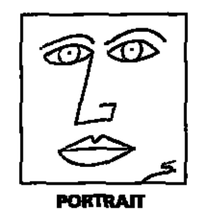
Cette politique a essuyé plusieurs revers cuisants. Alcatel, qui ne peut plus envisager sérieusement une prise de participation dans France Télécom, n'a pas obtenu la gestion du troisième réseau de radiotéléphone, et ses perspectives sont incertaines en Italie. Cette stratégie visant à tranformer Alcatel en un groupe totalement intégré d'amont en aval pourrait être remise en cause. Serge Tchuruk devrait, dans ce cadre, avoir à se prononcer rapidement sur l'avenir de la Générale occidentale, le pôle médias du groupe.

Caroline Monnot

Un polytechnicien à l'esprit libre et exigeant

Le nouveau PDG a désigné lui-même Thierry Desmarest, actuel numéro deux, à la tête de Total

JUSQU'À LA DERNIÈRE minute, Serge Tchuruk aura hésité avant d'accepter la présidence d'Alcatel-Alsthom. Non en raison du défi à relever, mais par souci de désigner lui-même son successeur. Le conseil d'administration de Total, réuni le 30 mai, l'a suivi dans ce désir de continuité en portant le dauphin, Thierry Desmarest, à la présidence. Agé de quarante-neuf ans, ce polytechnicien ingénieur des Mines est en*tré dans la deuxième compagnie pétrolière* française en 1981, et en est aujourd'hui directeur général de l'amont.



PORTRAIT

Le président démissionnaire entend rester un administrateur *« attentionné »* d'un *groupe qu'il s'est attaché* à relancer pendant cinq ans. En février 1990, Serge Tchuruk était appelé à la présidence de Total pour réorganiser la « vieille dame d'Auteuil », du nom du siège d'alors, et lui rendre son lustre d'antant. Sa venue était redoutée en raison de sa réputation de « tueur », largement compensée cependant par ses compétences. De ses seize ans chez Mobil en France et aux Etats-Unis, entre 1964 et 1980, ce polytechnicien ambiteux tire une légitimité dans les métiers du pétrole. Son passage, ensuite, chez Rhône-Poulenc comme numéro deux le révèle dans sa capacité à déléguer le pouvoir et à rendre confiance à des équipes démotivées par la nationalisation. Enfin, le redressement d'Orkem (ex-CDF Chimie) en 1986 à la demande d'Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, le confirme comme spécialiste des missions difficiles.

Autre atout pour cet industriel, son charisme qui lui permet de traverser les périodes délicates, mais aussi de masquer des relations parfois difficiles au quotidien. *« Il est très exigeant envers lui-même, et demande donc beaucoup aux autres »*, expliquent ses proches, tandis que ses détracteurs y voient des travers de « diva » mais reconnaissent son habileté et son indépendance politique. S'il entretient des relations cordiales avec Alain Madelin depuis près de dix ans, il fait partie comme Michel Rocard du groupe de réflexion Confrontation, animé par le rénovateur communiste Philippe Herzog. En créant le comité consultatif international de Total en 1994, il y associe Raymond Barre, dont il est proche, mais aussi Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise, alors conseiller diplomatique de Jacques Chirac.

Dès son arrivée chez Total, le nouveau patron casse les baronnies existantes. Bénéficiant de l'assainissement financier opéré par son prédécesseur François-Xavier Ortoli, et *de la bonne conjoncture pétrolière, il réveille* le groupe en lui assignant pour objectifs principaux le doublement de la production d'ici dix ans et le maintien d'un même taux de rentabilité financière. Les autres préoccupations seront d'accroître le domaine minier en dehors du Proche-Orient et de se développer dans le gaz en Asie et en Extrême-Orient. La persévérance et la chance lui souriront, lui permettant de rééquilibrer les activités du groupe – initialement plus présent dans le raffinage – vers l'exploration production pétrolière et gazière, sans oublier la chimie fine. Ce dynamisme et ses succès n'iront pas sans provoquer quelques irritations chez son concurrent et voisin Elf-Aquitaine. Le désengagement de l'Etat en 1992 le confortera à son poste alors qu'il était donné partant pour Renault ou Aérospatiale.

Malgré l'accroissement des performances du groupe au cours des trois dernières années, Serge Tchuruk n'a pas hésité à adapter en permanence les structures à un environnement pétrolier difficile au risque aujourd'hui de n'être plus compris par ses salariés. L'annonce d'une réduction de 10 % des effectifs au siège, concomitante à une hausse des résultats, provoque des tensions sociales. Serge Tchuruk, à cinquante-sept ans, laisse à son successeur ce délicat dossier.

Dominique Gallois

Daniel Melin, futur président de Saint Louis, va devoir retracer le périmètre du groupe

SAINT LOUIS a enfin trouvé un président, plus de quatre mois après la disparition de son PDG Bernard Dumon, décédé dans un accident d'avion (*Le Monde* daté 22-23 janvier). C'est Daniel Melin, actuel président de Spie-Batignolles, filiale de Schneider, qui dirigera le groupe. Il sera nommé administrateur de Saint Louis le 21 *juin, mais n'en prendra la prési*dence que le 26 septembre, après avoir fait le tour de l'entreprise.

Agé de cinquante et un ans, ce polytechnicien ingénieur des mines, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans le groupe Saint-Gobain puis chez Schneider, a le profil type de l'industriel à culture internationale que recherchaient les actionnaires principaux de Saint Louis, Nicholas Clive Worms, président de Worms et Cie, qui détient 27,8 % du capital, et l'IFIL, la holding de la famille Agnelli (25,9 % du capital).

Daniel Melin devra prendre rapidement les décisions qui s'imposent dans un groupe hétéroclite dont la stratégie est floue depuis trois ans.

Son prédécesseur, Bernard Dumon, a constitué un trésor de guerre qui comprend, entre autres, une participation de 3,8 % dans Danone. Ce qui lui permet de mobiliser 7 milliards de francs pour réaliser une grosse acquisition. Mais les investisseurs n'ont jamais rien vu venir. En bon industriel, Daniel Melin devrait a priori renforcer les deux métiers de base du groupe, le papier et le sucre.

Le nouveau venu connaît bien le secteur papetier, qui représente 73 % du chiffre d'affaires de Saint Louis via sa filiale à 40 % Arjo Wiggins Appleton (AWA). Il a passé onze ans de sa carrière, entre 1974 et 1985, à la Cellulose du Pin, filiale du groupe Saint-Gobain, dont il fut responsable entre mai 1983 et mai 1985. Mieux, il connait fort bien le PDG d'AWA, Alain Soulas, qui fut sous ses ordres à la Cellulose du Pin avant de lui succéder.

L'activité sucrière, véritable vache à lait du groupe, est elle aussi amenée à se muscler, même si les entreprises à vendre dans le secteur en Europe ne sont pas légion.

Saint Louis caresse depuis longtemps l'idée de reprendre les activités sucrières d'Eridania Béghin-Say, filiale de Ferruzzi Montedison. *Mais les actionnaires italiens* ont catégoriquement démenti vouloir céder leur filiale française.

En revanche, Saint Louis va probablement se séparer de ses activités agroalimentaires actuelles. Dès le printemps 1996, il devrait céder à Danone *sa participation* de 34,5 % dans Panzalim, qui regroupe depuis 1994 les activités plats cuisinés de Danone et de Saint Louis, pour 2,5 milliards de francs. De même, Royal Champignon est en voie de redressement et devrait finir par trouver un acquéreur. Ce qui n'empêchera pas Daniel Melin de se développer si nécessaire dans un troisième métier, selon les souhaits de ses actionnaires – une acquisition majeure dans le fromage a parfois été évoquée –, s'il n'investit pas ses liquidités dans le papier ou le sucre.

Daniel Melin, qui dirige pour la première fois une grosse valeur de la cote, sera sous l'étroite surveillance d'un comité stratégique composé de Dominique Auburtin, représentant de Worms et Cie, et de Gabriele Galateri, pour l'IFIL. Il va devoir concilier les intérêts de ses actionnaires minoritaires, qui souffrent en Bourse d'une forte décote, et ceux de ses parrains. Ces derniers considèrent Saint Louis comme une holding patrimoniale, à l'image des Agnelli qui, en 1994, lui ont apporté 1,4 % du capital de Danone. *« Les Italiens seront ravis de récupérer cette participation »*, prédit Cécile d'Estais, analyste chez Paribas Capital Market, convaincue que les deux actionnaires de Saint Louis se partageront un jour les actifs du groupe.

Ar. L.

La succession de Didier Pineau-Valencienne est relancée à la tête de Schneider

APRÈS JEAN DE COURCEL, Daniel Melin... Deux départs en quelques jours qui remettent au premier plan les difficultés – faut-il dire la mue ? – que traverse actuellement le groupe Schneider. *« Ces deux départs ne sont pas de même nature,* nuance un bon connaisseur de la société. *Directeur financier, Jean de Courcel, dont le nom à lui seul explique son départ à Matignon* [NDLR : il est de la famille de Bernadette Chirac], *a déjà été remplacé par Jean-Claude Perrin. Daniel Melin, en revanche, a longtemps fait figure de successeur du PDG, Didier Pineau-Valencienne. »*

A une simple trajectoire individuelle s'oppose donc le départ de Daniel Melin, trois mois seulement après avoir été porté à la présidence de Spie-Batignolles, pôle bâtiment-travaux publics de Schneider. Spie, ballotté depuis sa déconfiture dans l'immobilier et ses pertes historiques de 1991 (935 millions de francs), pensait, en février, que ce troisième PDG en trois ans serait celui du renouveau.

Jeune (51 ans), ayant fait toute sa carrière dans l'industrie, n'avait-il pas été l'artisan, en 1993, du délicat rapprochement de Merlin Gerin et de Télémécanique au sein d'une nouvelle entité, Schneider Electric ? Il paraissait bien placé pour réussir la fusion du groupe de matériels électriques avec sa filiale de BTP, nécessaire pour renflouer cette dernière (*Le Monde* du 16 mars). C'est dire, sans que s'expriment de critiques contre l'homme, si l'annonce, mardi 30 mai, de la nomination d'André Chadeau, 68 ans, ancien délégué à l'aménagement du territoire (Datar) et ancien patron de la SNCF, à la présidence de Spie a été ressentie comme un recul dans les couloirs du groupe.

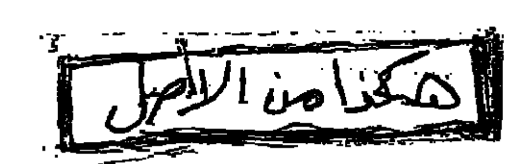
« André Chadeau est depuis 1987 conseiller du président de Spie-Batignolles, avance-t-on en guise de justification au siège de groupe. *Jean Monville, l'actuel directeur général, sera proposé comme administrateur à l'assemblée du 27 juin, et deviendra le véritable patron opérationnel du groupe. »* Le discours se veut rassurant. Il laisse entier, pourtant, les interrogations sur l'avenir des activités traditionnelles de BTP non liées au matériel électrique, cœur de l'activité de Schneider. *« Que se présente un partenaire ou un acheteur et le BTP sera cédé »*, affirme un proche du dossier.

Plus important encore, le départ de Daniel Melin repose clairement le problème de la succession de Didier Pineau-Valencienne. Faute d'avoir réussi à faire venir Jean-Marie Messier, désormais numéro deux de la Générale des eaux, le PDG de Schneider, qui est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt international, se dit désormais décidé à attendre la fin de ses démêlés avec la justice belge avant de quitter le groupe et à prendre un successeur en interne.

Daniel Melin était un candidat crédible. Didier Pineau-Valencienne avait, ces derniers mois, décidé de « tester » discrètement une autre hypothèse. X-Mines de 47 ans, Jean-Paul Jacamon était porté à la tête de Schneider Electric, où il succédait à... Daniel Melin, parti – contre son gré, semble-t-il – diriger Spie. C'est ce processus de mise en concurrence de deux personnalités internes que la défection – compréhensible – de Daniel Melin, met aujourd'hui en péril.

Jusqu'ici, Schneider avait bien résisté à la déstabilisation née de l'imbroglio judiciaire de ses filiales belges. Fort de sa nouvelle gamme de produits Galaxie, le groupe (679 millions de francs de résultat net pour 55,9 milliards de chiffre d'affaires) a plutôt consolidé ses positions et ses parts de marché sur son point fort : les matériels électriques haute et basse tension. Qu'adviendrait-il si les flottements et incertitudes au sommet devaient perdurer ?

Pierre-Angel Ga



es d'Alcatel-Alsthom

dier Pineau-Valencienne
la tête de Schneider

Les taux d'intérêt à long terme baissent fortement dans le monde

Le marché français est pénalisé par les incertitudes budgétaires

La révision à la baisse des perspectives de croissance dans le monde se traduit par une spectaculaire détente des taux d'intérêt à long terme. Le rendement des emprunts d'Etat américains est tombé à son plus bas niveau depuis seize mois, celui des titres japonais à son taux le plus faible depuis huit ans et demi. Même évolution en Europe. Seul le marché des emprunts d'Etat français fait exception.

LE KRACH qu'avaient connu l'année dernière les marchés obligataires internationaux n'est plus qu'un mauvais souvenir. Les taux d'intérêt à long terme se replient de façon spectaculaire. Ce mouvement de détente, qui a pris naissance aux Etats-Unis, s'est accéléré au cours des derniers jours. Après avoir culminé à 8,20 % au mois de novembre dernier, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est tombé mardi 30 mai à New York à 6,66 %.

Le ralentissement de l'économie américaine est à l'origine de ce repli d'une ampleur sans précédent. En début d'année, les analystes redoutaient une surchauffe de l'économie. Ils craignent aujourd'hui une récession ! Cette sombre perspective enchante les professionnels des marchés de taux d'intérêt. Ces derniers ont accueilli avec enthousiasme l'annonce *aux Etats-Unis* d'une progression du taux de chômage (5,8 % en avril après 5,5 % en mars), d'un recul des commandes de biens durables (– 4 % en avril), d'un repli de l'indice de confiance des consommateurs (101,6 en mai après 104,6 en avril). Vive la récession, car avec elle la perspective d'un retour de l'inflation – l'ennemie des marchés obligataires – s'éloigne.

Le recul marqué de l'activité économique outre-Atlantique s'est accompagné d'un changement total des prévisions en matière de politique monétaire. Au début du mois de janvier, les opérateurs étaient persuadés que la Réserve fédérale américaine allait relever ses taux directeurs au cours de l'année 1995 jusqu'à un niveau proche de 9 %. Ils croient désormais que les taux à trois mois s'établiront 5,80 % à la fin de l'année, c'est-à-dire en dessous de leur niveau actuel (6,06 %). Après avoir redouté un durcissement de la politique monétaire américaine, les investisseurs parient maintenant sur son prochain assouplissement.

Le marché obligataire américain entraîne les autres marchés dans son sillage. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat japonais à dix ans est tombé mercredi matin 31 mai à Tokyo à 2,76 %, son plus faible niveau depuis huit ans et demi. La déflation que connaît aujourd'hui l'économie japonaise (les prix devraient baisser cette année au Japon et le taux de chômage est à un niveau record de 3,2 %) amplifie la détente des taux d'intérêt à long terme nippons. Le plongeon de la Bourse de Tokyo qui résulte de ce marasme économique (– 22 % depuis le début de l'année) incite également les investisseurs japonais à se tourner vers le marché des obligations. Enfin, l'appréciation du yen attire massivement les investisseurs étrangers. Pour un gestionnaire américain, la performance d'un emprunt d'Etat japonais depuis le début de l'année atteint 35 %.

DÉFICITS FRANÇAIS

Les obligations européennes suivent également à la trace les emprunts américains et progressent fortement. Ce phénomène peut surprendre lorsqu'on connaît le décalage conjoncturel qui existe entre l'Europe et les Etats-Unis. Les spécialistes soulignent toutefois que l'appréciation du mark va freiner la croissance allemande. Selon les experts de l'OCDE, la hausse du produit intérieur brut allemand serait limitée à 2,7 % en 1996, contre 3,5 % prévus initialement en décembre. Cette révision à la baisse des perspectives de croissance outre-Rhin, conjuguée à l'évolution favorable des prix et de la masse monétaire, pourrait inciter la Bundesbank à assouplir prochainement sa politique monétaire. Le marché obligataire français profite lui aussi du mouvement général de détente des taux d'intérêt dans le monde. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est replié de 8,40 % au début du mois de janvier à 7,41 % mardi 30 mai. Mais le climat international euphorique ne doit pas faire oublier la nette dégradation du marché des emprunts d'Etat français observée depuis la déclaration de politique générale du premier ministre. L'écart de rendement entre les titres français et allemands à dix ans s'est élargi depuis cette date de 0,59 % à 0,82 %. Les investisseurs étrangers préfèrent se tenir à l'écart du marché obligataire français tant que les mesures de financement du programme économique annoncé par Alain Juppé n'auront pas été dévoilées. Des déficits publics plus élevés obligeraient l'Etat à émettre plus d'emprunts, ce qui provoquerait une baisse de leurs cours.

A cette inquiétude sur l'état des finances publiques viennent se greffer de sombres anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme. Selon les cotations des contrats à terme, les taux à 3 mois s'établiraient à 6,65 % en France à la fin du mois de septembre, soit 2,2 % au-dessus des taux allemands. Ce coût de financement exorbitant risque de dissuader les investisseurs potentiels. S'il ne souhaite pas payer plus cher la construction de ses logements sociaux, le gouvernement devra s'efforcer très rapidement de rassurer les marchés financiers.

Pierre-Antoine Delhommais

Une détente des taux spectaculaire

Rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans, en pourcentage

nov. 8,17

oct. 5,77

6,7

Source : Bloomberg

Le ralentissement de l'économie américaine a permis aux taux d'intérêt à long terme de se replier aux Etats-Unis.

Jean-Pierre Delalande veut protéger la Caisse des dépôts de l'appétit du gouvernement

LE GOUVERNEMENT aurait-il l'intention de pressurer la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ? Jean-Pierre Delalande, député RPR du Val-d'Oise et président de la commission de surveillance parlementaire de la Caisse des dépôts, semble le craindre. Il a tenu à prendre les devants en adressant une lettre au premier ministre Alain Juppé où, en contrepartie d'une attitude « *raisonnable* » des pouvoirs publics, il propose d'utiliser les ressources de la Caisse à la relance de l'activité.

« *Il faut cesser de croire qu'on peut puiser sans cesse dans la Caisse des dépôts* », affirme le député. « *La commission de surveillance est là pour assurer la sécurité des fonds d'épargne et accomplira sa mission. La Caisse est un instrument précieux au service de l'Etat et peut lui servir à mettre en place rapidement un plan de relance du bâtiment et des travaux publics qui pourrait porter sur 50 milliards de francs de financements supplémentaires au cours des deux prochaines années* », a-t-il ajouté.

Le président de la commission de surveillance résume en trois mots sa démarche : « *Relance, transparence et vigilance.* » En contrepartie d'une plus grande transparence et d'une plus grande modération dans les prélèvements que l'Etat effectue sur les réserves constituées par la Caisse, M. Delalande propose un véritable plan de relance du BTP. La CDC, qui gère près de 1 000 milliards de francs, pourrait dégager des fonds grâce à l'abaissement de son ratio de liquidité (la part conservée pour faire face aux retraits des déposants). Fixé à 15 % en 1984 et relevé à 20 % en 1989, ce ratio atteint aujourd'hui 30 %, ce qui représente 296 milliards de francs. Dans la mesure où la « décollecte » du livret A a été enrayée en 1994, la Caisse pourrait ramener progressivement son ratio jusqu'à 20 % et mettre à la disposition du gouvernement 25 à 30 milliards de francs cette année et une vingtaine de milliards l'année prochaine. Cette somme pourrait être affectée au secteur du bâtiment et des travaux publics avec 4 axes : le logement des plus démunis, la politique de la ville, l'accession sociale à la propriété et le montage de projets d'infrastructures.

Sur les ponctions opérées chaque année par l'Etat, M. Delalande demande la transparence et le respect de règles fixées une bonne fois pour toutes. Il souligne que 290 milliards de francs ont été récupérés par le budget sur les réserves de la Caisse de 1984 à 1994. Pour 1995, la loi de finances prévoit un prélèvement de 21,3 milliards, identique à celle de 1994. M. Delalande a indiqué avoir averti Alain Juppé que certaines réserves étaient passées sous le seuil que la commission considère comme minimal de 2 % des fonds déposés. Un strict respect de cette règle réduirait pourtant le montant des sommes que l'Etat pourrait récupérer à 5,6 milliards de francs en 1995. Enfin, M. Delalande a tenu à souligner que la commission ferait preuve de beaucoup de vigilance concernant l'avenir de la Caisse : « *Je m'opposerai à tout démantèlement de la CDC.* » Mais si le gouvernement Balladur avait fait de la réforme de la Caisse des dépôts une de ses priorités... avant d'y renoncer, le gouvernement Juppé a manifestement d'autres priorités.

E. L.

Jean Peyrelevade souligne les progrès du Crédit lyonnais

« *NOUS ASSISTONS avec surprise à une campagne de désinformation systématique sur tout ce qui touche au Lyonnais* », a indiqué mardi 30 mai Jean Peyrelevade, le président de la banque. Il considère, dans un entretien avec l'*AFP*, comme un « *pur roman de A à Z* » les informations de presse prêtant au nouveau gouvernement l'intention de remettre en cause le plan de restructuration de la banque (*Le Monde* du 28-29 mai).

« *A partir d'un conflit supposé, on a brodé sur mon propre départ* », poursuit-il. « *Jusqu'à présent, et c'est légitime, le Crédit lyonnais ne fait pas partie des priorités du gouvernement, comme il est légitime de laisser au nouveau ministre le temps d'étudier le dossier* ». « *Je serais alors à sa disposition pour en discuter* », dit le président du Lyonnais qui n'a pas de rendez-vous pris avec Alain Madelin.

Autre « *invention* », le départ annoncé du secrétaire général et du directeur des ressources humaines du groupe. « *Il ne m'est jamais venu à l'esprit de me poser des questions sur Jean-François Verny et Joseph Musseau* », affirme M. Peyrelevade. Mais selon lui, « *l'invention la plus perverse est celle qui consiste à faire croire que les choses vont plus mal au Lyonnais* ».

Loin de reculer de 10 %, le produit net bancaire du Crédit lyonnais a enregistré au premier trimestre de 1995 une progression de 5 % par rapport à l'an dernier, a indiqué M. Peyrelevade, qui dénonce une « *campagne de désinformation systématique* ». « *Par rapport à notre budget 1995, qui est ambitieux, nous sommes à 10 % en dessous, mais nous progressons de 5 % par rapport à l'an dernier* ». « *En dépit du climat bancaire défavorable, l'objectif de retour à l'équilibre en 1995 est conservé* », ajoute-t-il.

La progression du PNB au 1er trimestre 1995 s'explique par « *l'effet positif lié à la restructuration, une tenue raisonnable, même si elle est en dessous de ce que nous avions espéré, des activités de marché par rapport à 1994, une bonne résistance des activités commerciales du réseau international hors Europe, une stagnation en Europe, et enfin un léger recul en France, tout à fait en ligne avec l'ensemble du marché* ».

Le déclassement par l'agence de notation Standard and Poor's d'une partie de la dette à long terme du Lyonnais est « *ennuyeux mais pas dramatique* », explique M. Peyrelevade. « *Nous n'avons pas l'intention d'emprunter à long terme et les ratings à court terme sont stables* ». Il fait remarquer que les notations étaient assez bonnes il y adix-huit mois, alors que la situation de la banque était « *catastrophique* ». « *Je ne me plains pas, mais cela met en évidence la relativité du caractère soi-disant scientifique des notations* ».

La Générale des eaux emporte le marché de l'île de Porto Rico

***AIR & WATER TECHNOLOGIES (AWT)**, filiale américaine* à 42 % de la Générale des eaux, vient d'emporter l'un des plus importants contrats conclus dans le domaine de l'eau. Professional Services Group (PSG), filiale d'AWT, va gérer, pour une durée initiale de cinq ans, l'ensemble des services de l'eau et de l'assainissement de l'île de Porto Rico, pour le compte de la Porto Rico Aqueduct ans Sewer Authority (Prasa). Cette dernière, qui dessert 3,6 millions d'habitants et emploie 6 700 agents, a un budget de fonctionnement de 350 millions de dollars par an (1,75 milliard de francs). Ce contrat, de type régie intéressée, laisse la propriété des installations et le poids des investissements à Prasa, et prévoit une rémunération fixe de 10 millions de dollars pour PSG, augmentée d'un pourcentage sur les économies qui seront réalisées. Le contrat de Porto Rico s'ajoute à ceux récemment signés avec la province de Tucuman (Argentine) et avec l'Etat de Selangor (Malaisie), portant à 7 millions supplémentaires le nombre de personnes desservies par la Générale.

■ **BIDERMANN : la branche européenne du numéro un français dé la confection masculine** sera reprise, après des mois de négociations, par l'industriel roannais Lucien Deveaux et son associé Sylvain Jama. Un accord définitif a été signé, mardi 30 mai, entre toutes les parties prenantes après qu'un terrain d'entente eut été trouvé avec le créancier américain de Maurice Bidermann, Jeffrey Steiner. La justice américaine devrait lever, dès mercredi, les dernières de ses injonctions qui bloquaient la transaction sur les actifs de Maurice Bidermann aussi longtemps que Jeffrey Steiner n'aurait pas été remboursé de sa dette. Jeffrey Steiner va recevoir 10 des 15 millions de dollars qu'il réclamait.

■ **AMERICAN NATIONAL CAN :** la filiale américaine de Pechiney, spécialisée dans l'emballage, a annoncé le 30 mai qu'elle allait investir 70 millions de dollars (345 millions de francs environ) au Brésil dans la construction d'une usine de boîtes-boisson d'une capacité annuelle de 1,5 milliard d'unités. Jean-Pierre Rodier, président de Pechiney, avait fait part, en avril dernier, de son intention de se renforcer sur le marché brésilien de la boîte-boisson, qui connaît une très forte croissance.Sur cinq ans, les investissements du groupe pourraient atteindre entre 200 et 300 millions de dollars.

■ **BRITISH AIRWAYS :** la compagnie aérienne British Airways (BA) a annoncé à Londres, le 30 mai, qu'elle allait recruter 3 000 personnes afin de pouvoir faire face à un afflux record de passagers attendu pour la période estivale. Une majorité de ces emplois seront de nouveaux postes et resteront « *permanents* », mais ce total comprendra aussi des « *emplois temporaires et à temps partiel* », a précisé la compagnie, qui a entrepris d'accroître de 6 % le nombre de ses employés. Depuis le début de l'année, BA a recruté 1 500 nouveaux personnels de bord et 420 personnes au sol.

■ **CANDY : le leader italien de l'électroménager** a passé un accord avec Maytag Corporation pour l'acquisition des activités européenne du groupe Hoover pour 170 millions de dollars (environ 850 millions de francs), a annoncé le groupe le 30 mai. Hoover, qui emploie 3 000 salariés en Europe et réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars, est l'un des plus grands producteurs d'appareils pour l'entretien du sol et le gros électroménager.

■ **PARIBAS : l'action de concert entre Axa, la Navigation mixte et Parfinance,** trois des principaux actionnaires de Paribas, est arrivée à expiration le 29 mai. Elle avait été constituée en 1990. Axa détient 8,2 % du capital et 9,9 % des droits de vote de Paribas, la Navigation mixte 8,7 % du capital et 12,1 % des droits de vote et Parfinance et le groupe Frère-Bourgeois (société de portefeuille agissant de concert avec Parfinance) 5,4 % du capital et 7,4 % des droits de vote.

Air France a conclu un accord sur sa flotte avec Boeing

La compagnie Air France devait annoncer un accord sur sa flotte avec Boeing, à l'occasion d'un conseil d'administration extraordinaire, mercredi 31 mai. En janvier, Christian Blanc, le président d'Air France, avait annoncé une annulation des commandes d'avions prises auprès d'Airbus et de Boeing. Après renégociation, Air France s'engagerait à prendre livraison de quinze Boeing d'ici 2001 (huit B737 et sept B767-300 ER) à la place de sept appareils (trois B737-500, trois B767-300 ER et un B747-400 cargo) qui devaient être livrés avant la fin 1996. Air France réaliserait ainsi une économie de 100 à 150 millions de dollars. Par ailleurs, la compagnie va prendre livraison avant l'été de deux Airbus A 340. En contrepartie, Airbus Industrie s'engagerait à reprendre deux A 340 d'un modèle différent en 1998. Air France se refusait à tout commentaire dans la matinée du 31 mai.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a accusé un recul important mercredi. L'indice Nikkei a perdu 326,18 points, (2,07 %) à 15 436,79 points, soit une glissade de 21,7 % depuis janvier.**

■ **LE DOLLAR était coté 83,25 yens mercredi en fin de journée sur le marché des changes de Tokyo, contre 83,12 yens la veille et 82,77 yens mardi soir à New York.**

■ **LA SOCIÉTÉ DES BOURSES ALLEMANDES va investir 300 millions de DM dans les quatre à cinq ans à venir dans un programme destiné à renforcer sa présence internationale.**

■ **LA BUNDESBANK a alloué mercredi 64 milliards de DM au taux marginal de 4,51 % et au taux majoritaire de 4,51 %, par le biais d'une prise en pension d'effets commerciaux sur douze jours.**

■ **ENVIRON 1,9 MILLION de tonnes d'acier ont été produites aux Etats-Unis au cours de la semaine achevée le 27 mai, avec une production en baisse de 3,9 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

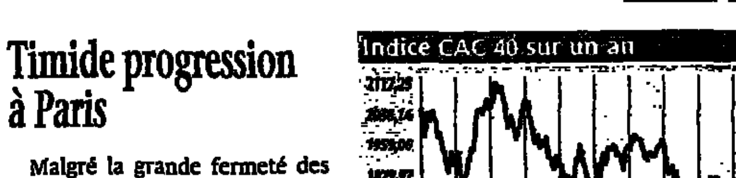
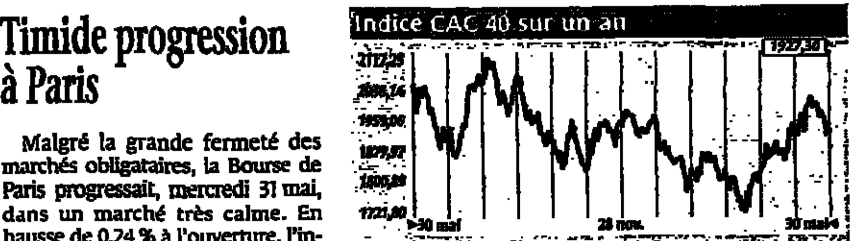
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

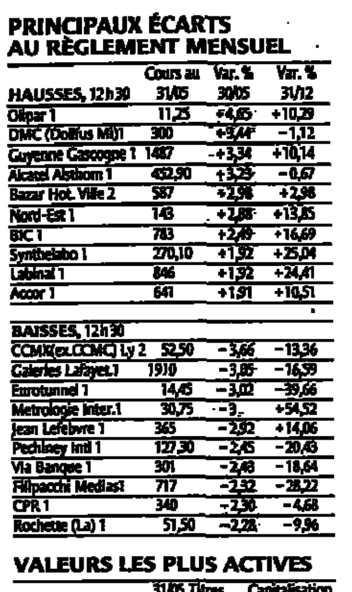
Timide progression à Paris

Malgré la grande fermeté des marchés obligataires, la Bourse de Paris progressait, mercredi 31 mai, dans un marché très calme. En hausse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard un gain de 0,05 %. Peu avant midi, les valeurs françaises reprenaient un peu d'altitude et s'appréciaient de 0,27 % à 1 932,56 points. Le montant des échanges atteignait sur le compartiment à règlement mensuel environ 1,3 milliard de francs aux alentours de 12 h 15, dont un milliard de francs sur les seules valeurs composant l'indice CAC 40.

Compte tenu du ralentissement économique perçu en Allemagne, les milieux financiers s'attendent à une réduction des taux allemands prochainement alors que jeudi se réunit le conseil bimensuel de la Bundesbank.

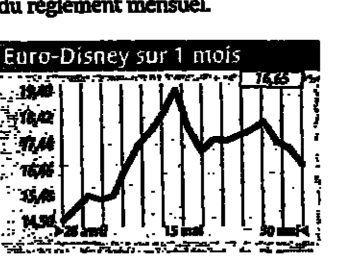
Du côté des valeurs, à 13 heures reprendra la cotation de Total suspendue mardi matin. M. Serge Tchuruk, PDG de Total s'installe à la tête du groupe de télécommunications Alcatel-Alsthom. Le titre de ce dernier progressait de 2,9 % dans un volume étoffé de 470 000 titres. Bic se reprenait de 2,5 % après sa chute de la veille qui avait sanctionné les perspectives du groupe évoquées lors de l'assemblée générale des actionnaires. Synthélabo en hausse de 1,5 % se retrouvait à son plus haut niveau de l'année.



Euro Disney, valeur du jour

EN DÉPIT DU LANCEMENT, prévu jeudi 1er juin, de sa nouvelle attraction le *Space Mountain* censée représenter la renaissance du parc de loisirs après trois exercices sensiblement déficitaires, les boursiers n'ont pas été très sensibles à la perspective d'augmentation de fréquention que celle-ci pourrait apporter au parc. Le titre a perdu 3,5 % à 16,65 francs dans un volume de 1,3 million de titres. Il faut toutefois relativiser cette baisse car, depuis le début de l'année, Euro Disney a repris 49,3 % de progression et se situe au second rang des plus fortes hausses du règlement mensuel.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/05	Var. % 30/05	Var. % 31/12
Olipar 1	11,25	+4,65	+10,29
DMC (Dollfus Mi)1	300	+3,44	−1,12
Guyenne Gascogne 1	1487	+3,34	+10,14
Alcatel Alsthom 1	452,90	+3,23	−0,67
Bazar Hot. Ville 2	587	+2,98	+2,98
Nord-Est 1	143	+2,88	+13,85
BIC 1	783	+2,49	+16,69
Synthelabo 1	270,10	+1,92	+25,04
Labinal 1	846	+1,92	+24,41
Accor 1	641	+1,91	+10,51
BAISSES, 12h30			
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,50	−3,66	−13,36
Galeries Lafayet.1	1910	−3,85	−16,59
Eurotunnel 1	14,45	−3,02	−39,66
Metrologie Inter.1	30,75	−3	+54,52
Jean Lefebvre 1	365	−2,92	+14,06
Pechiney Intl 1	127,30	−2,45	−20,43
Via Banque 1	301	−2,43	−18,64
Filipacchi Medias1	717	−2,32	−28,22
CPR 1	340	−2,30	−4,68
Rochette (La) 1	51,50	−2,28	−9,96

VALEURS LES PLUS ACTIVES

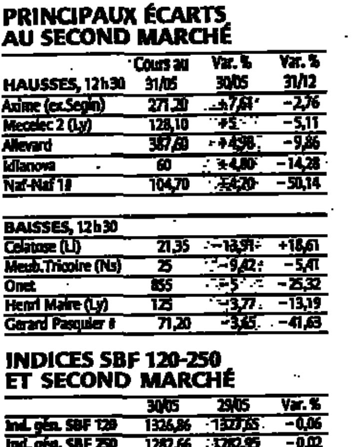
SÉANCE, 12h30	31/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	514430	229568603
Eaux (Gle Des) 1	140830	76847120
Eurotunnel 1	4250800	61115400
Elf Aquitaine 1	151793	59511926,10
Paribas 1	156443	50211439,50
Suez 1	165095	41197479,70
LVMH Moet Vuitton1	41040	38538790
Peugeot 1	49225	36819550
Carnaudmetalbox 1	157400	33888240
UAP 1	237300	32986652

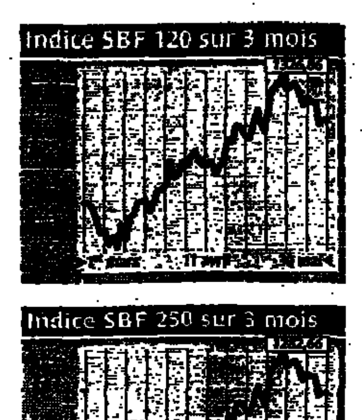
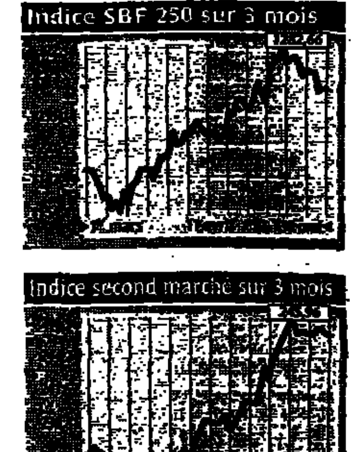
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

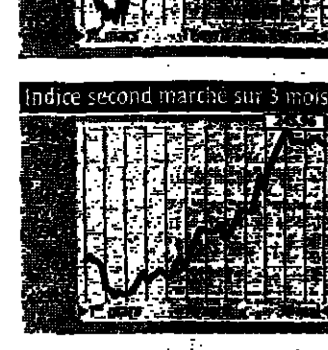
HAUSSES, 12h30	Cours au 31/05	Var. % 30/05	Var. % 31/12
Axime (ex.Segin)	271,20	+7,61	−2,76
Mecelec 2 (Ly)	128,10	+5	−5,11
Allevard	387,60	+4,98	−9,86
Idianova	60	+4,80	−14,28
Naf-Naf 1#	104,70	+4,20	−50,14
BAISSES, 12h30			
Celatose (Li)	21,35	−13,91	+18,61
Meub.Tricoire (Ns)	25	−9,42	−5,41
Onet	855	−5	−25,32
Henri Maire (Ly)	125	−3,77	−13,19
Gerard Pasquier #	71,20	−3,65	−41,63

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	30/05	29/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1326,86	1327,65	−0,06
Ind. gén. SBF 250	1282,66	1282,95	−0,02
Valeurs Indus.	1464,27	1464,60	−0,02
1 - Energie	1434,27	1453,48	−1,32
2 - Produits de base	1379,58	1377,97	+0,12
3 - Construction	1605,82	1612,60	−0,42
4 - Biens d'équip.	1054,83	1037,87	+1,62
5 - Automobile	1965,64	1965,86	−0,01
6 - Biens consom.	1915,62	1916,76	−0,06
7 - Indus. agro-alim.	1371,45	1373,31	−0,14
Services	1267,15	1268,50	−0,11
8 - Distribution	2006,12	2001,58	+0,23
9 - Autres services	961,13	964,53	−0,35
Sociétés financières	1027,11	1026,76	+0,03
10 - Immobilier	749,35	748,83	+0,07
11 - Services financ.	1068,53	1068,66	−0,01
12 - Sociétés invest.	1137,77	1136,26	+0,13
Ind. Second Marché	245,96	246,06	−0,03





Vive rechute à Tokyo

APRÈS SES GAINS de la veille, la Bourse de Tokyo a terminé sur un net recul, mercredi 31 mai, toutefois limité par quelques achats liés à des arbitrages qui lui ont évité de toucher son plus bas niveau annuel. L'indice Nikkei a perdu perdu 326,18 points, à 15 436,79 points, soit un recul de 2,07 %. En revanche, mardi, Wall Street a fini sur une modeste hausse, profitant d'une chasse aux bonnes affaires après la forte baisse subie par les valeurs boursières vendredi dernier, mais ses gains ont été nettement réduits par la dégringolade des titres de la haute technologie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 9,68 points à 4 378,68 points, soit *une avance de 0,22 %. Le principal* baromètre de Wall Street a également profité d'une nette détente des taux d'intérêt, après l'annonce d'une forte baisse de la confiance des consommateurs américains en mai. Sur le Vieux Continent, après trois jours chômés comme sa consœur new-yorkaise, la Bourse de Londres a terminé la séance en repli de 0,04 % en l'absence de nouvelles économiques majeures susceptibles de donner des indications aux investiseurs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/05	Cours au 29/05	Var. en %
Paris CAC 40	1927,30	1927,82	−0,03
New-York/DJ indus.	4359,31	4369	−0,22
Tokyo/Nikkei	15763	15574	+1,20
Londres/FT100	3309,90	3311,10	−0,04
Francfort/Dax 30	2087,65	2067,41	+0,97
Frankfort/Commer.	778,09	764,26	+1,78
Bruxelles/Bel 20	1658,23	1651,83	+0,39
Bruxelles/Général	1448,06	1442,46	+0,39
Milan/MIB 30	14842	14616	+1,52
Amsterdam/Gé. Cbs	286,90	285,70	+0,42
Madrid/Ibex 35	296,10	292,82	+1,11
Stockholm/Affarsal	1244,99	1234,11	+0,87
Londres FT30	2506	2508,10	−0,08
Hong Kong/Hang S.	9245,30	9316,17	−0,77
Singapour/Strait t	2162,48	2154,40	+0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

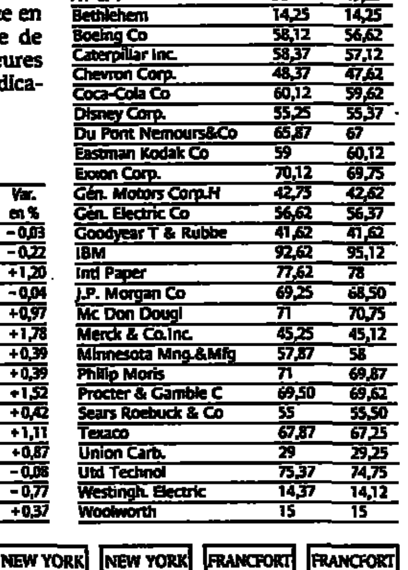
	30/05	29/05
Alcoa	46,62	46,62
American Express	34,87	35
Allied Signal	40,50	40,62
AT & T	50	49,25
Bethlehem	14,25	14,25
Boeing Co	58,12	56,62
Caterpillar Inc.	58,37	57,12
Chevron Corp.	48,37	47,62
Coca-Cola Co	60,12	59,62
Disney Corp.	55,25	55,37
Du Pont Nemours&Co	65,87	67
Eastman Kodak Co	59	60,12
Exxon Corp.	70,12	69,75
Gén. Motors Corp.H	42,75	42,62
Gén. Electric Co	56,62	56,37
Goodyear T & Rubbe	41,62	41,62
IBM	92,62	95,12
Intl Paper	77,62	78
J.P. Morgan Co	69,25	68,50
Mc Don Dougl	71	70,75
Merck & Co.Inc.	45,25	45,12
Minnesota Mng.&Mfg	57,87	58
Philip Moris	71	69,87
Procter & Gamble C	69,50	69,62
Sears Roebuck & Co	55	55,50
Texaco	67,87	67,25
Union Carb.	29	29,25
Utd Technol	75,37	74,75
Westingh. Electric	14,37	14,12
Woolworth	15	15

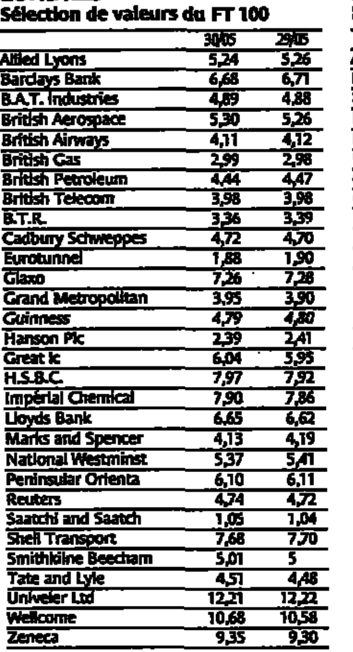
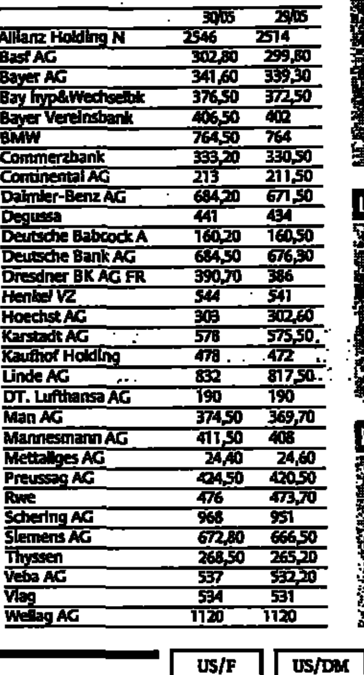
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

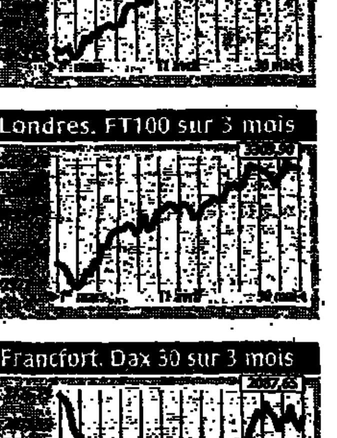
	30/05	29/05
Allied Lyons	5,24	5,26
Barclays Bank	6,68	6,71
B.A.T. Industries	4,89	4,88
British Aerospace	5,30	5,26
British Airways	4,11	4,12
British Gas	2,99	2,98
British Petroleum	4,44	4,47
British Telecom	3,98	3,98
B.T.R.	3,36	3,39
Cadbury Schweppes	4,72	4,70
Eurotunnel	1,88	1,90
Glaxo	7,26	7,28
Grand Metropolitan	3,95	3,90
Guinness	4,79	*4,80*
Hanson Plc	2,39	2,41
Great Ic	6,04	5,95
H.S.B.C.	7,97	7,92
Impérial Chemical	7,90	7,86
Lloyds Bank	6,65	6,62
Marks and Spencer	4,13	4,19
National Westminst	5,37	5,41
Peninsular Orienta	6,10	6,11
Reuters	4,74	4,72
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	7,68	7,70
Smithkline Beecham	5,01	5
Tate and Lyle	4,51	4,48
Univeler Ltd	12,21	12,22
Wellcome	10,68	10,58
Zeneca	9,35	9,30

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	30/05	29/05
Allianz Holding N	2546	2514
Basf AG	302,80	299,80
Bayer AG	341,60	339,30
Bay hyp&Wechselbk	376,50	372,50
Bayer Vereinsbank	406,50	402
BMW	764,50	764
Commerzbank	333,20	330,50
Continental AG	213	211,50
Daimler-Benz AG	684,20	671,50
Degussa	441	434
Deutsche Babcock A	160,20	160,50
Deutsche Bank AG	684,50	676,30
Dresdner BK AG FR	390,70	386
Henkel VZ	*544*	*541*
Hoechst AG	303	302,60
Karstadt AG	578	575,50
Kaufhof Holding	478	472
Linde AG	832	817,50
DT. Lufthansa AG	190	190
Man AG	374,50	369,70
Mannesmann AG	411,50	408
Mettallges AG	24,40	24,60
Preussag AG	424,50	420,50
Rwe	476	473,70
Schering AG	968	951
Siemens AG	672,80	666,50
Thyssen	268,50	265,20
Veba AG	537	532,20
Vlag	534	531
Wellag AG	1120	1120



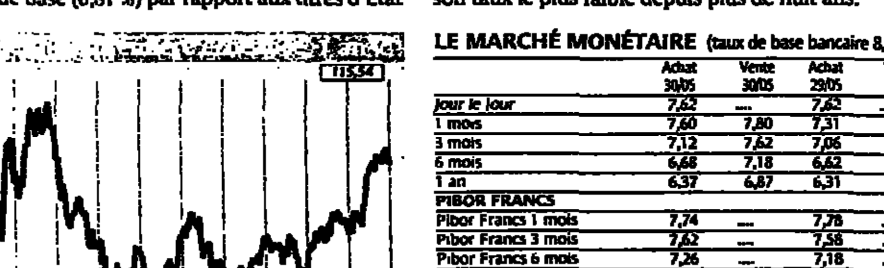
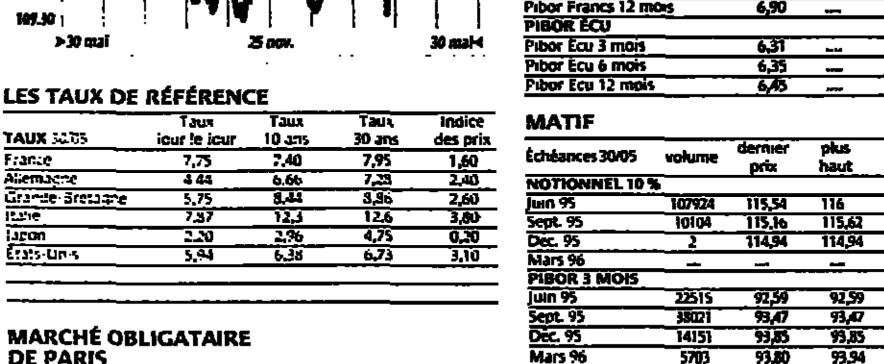


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en nette hausse mercredi matin 31 mai. L'échéance juin était en progression de 28 centièmes à 116,02 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,39 %, soit un écart de 81 points de base (0,81 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Le climat est toujours euphorique sur les marchés obligataires internationaux. Le taux de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est tombé mardi soir à New York à 6,66 %, son niveau le plus bas depuis seize mois. Le rendement de l'obligation japonaise de référence à dix ans s'est pour sa part replié mercredi matin à Tokyo 2,74 %, son taux le plus faible depuis plus de huit ans.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,75	7,40	7,95	1,60
Allemagne	4,44	6,66	7,23	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,96	2,60
Italie	7,37	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
États-Unis	5,94	6,38	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/05	Taux au 29/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'État à TME	−0,89	−0,93	100,71
Fonds d'État à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 30/05	Vente 30/05	Achat 29/05	Vente 29/05
Jour le jour	7,62	—	7,62	—
1 mois	7,60	7,80	7,31	7,81
3 mois	7,12	7,62	7,06	7,56
6 mois	6,68	7,18	6,62	7,12
1 an	6,37	6,87	6,31	6,81
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,74	—	7,78	—
Pibor Francs 3 mois	7,62	—	7,58	—
Pibor Francs 6 mois	7,26	—	7,18	—
Pibor Francs 9 mois	7,05	—	6,90	—
Pibor Francs 12 mois	6,90	—	6,76	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,31	—	6,25	—
Pibor Écu 6 mois	6,35	—	6,31	—
Pibor Écu 12 mois	6,45	—	6,43	—

MATIF

Échéances 30/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	107924	115,54	116	115,48	115,74
Sept. 95	10104	115,16	115,62	115,16	115,40
Déc. 95	2	114,94	114,94	114,94	115,18
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	22515	92,59	92,59	92,38	92,46
Sept. 95	38021	93,47	93,47	93,17	93,35
Déc. 95	14151	93,85	93,85	93,59	93,74
Mars 96	5703	93,80	93,94	93,78	93,88
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1076	85,70	86,04	85,70	85,92
Sept. 95	50	85,80	85,80	85,80	85,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	31613	1930	1938	1920	1923
Juin 95	20100	1912,50	1921	1905	1907
Juillet 95	847	1914	1920	1914	1909
Sept. 95	291	1938,50	1938,50	1933	1930

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9025 | US/DM ↘ 1,3854 | US/¥ ↘ 82,9100 | DM/F ↗ 3,5331 | £/F ↗ 7,8365

Légère hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse mercredi matin 31 mai lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3930 mark, 83,40 yens et 4,90 francs. Le dollar n'a pas été affecté par l'annonce d'une baisse de l'indice de confiance des consommateurs aux Etats-Unis au mois de mai (101,6 après 104,6 en avril). Les opérateurs espèrent une baisse des taux directeurs en Allemagne après les déclarations d'Edgar Meister, membre du conseil de la Bundesbank. Celui-ci s'est félicité de l'évolution des prix et de la masse monétaire qui met l'Allemagne dans une *« situation très confortable »*. Il s'est également inquiété des conséquences négatives de l'appréciation du mark sur la croissance de l'économie allemande en 1996. Le conseil de la Bundesbank se réunit jeudi à Francfort. Le franc se reprenait légèrement mercredi matin face à la monnaie allemande à 3,5250 pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/05	% 29/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,3100	+0,20	—	—
Écu	6,5005	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9029	+0,20	—	—
Belgique (100 F)	17,1970	+0,23	—	—
Pays-Bas (100 fl)	315,5800	+0,18	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9980	+0,75	—	—
Danemark (100 krd)	90,3900	+0,13	—	—
Irlande (1 iep)	8,0325	+0,27	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	7,8365	+0,20	—	—
Grèce (100 drach.)	2,1775	+0,16	—	—
Suède (100 krs)	67,4600	+0,30	—	—
Suisse (100 F)	428,6200	+0,33	—	—
Norvège (100 k)	79,2200	+0,13	—	—
Autriche (100 sch)	50,2510	+0,20	—	—
Espagne (100 pes.)	4,0455	−0,33	—	—
Portugal (100 esc.	*3,3500*	*+0,15*	—	—
Canada 1 dollar ca	3,5842	+0,20	—	—
Japon (100 yens)	5,9031	+0,26	—	—
Finlande (mark)	114,6500	+0,03	—	—

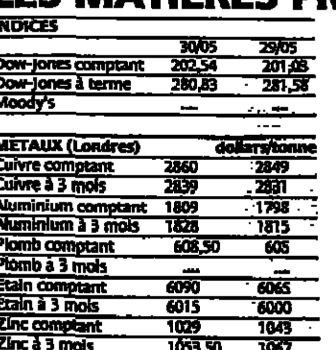
PARITÉS DU DOLLAR	31/05	30/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3854	1,3872	−0,13
TOKYO : USD/Yens	82,9100	83	−0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9140	4,9160	5,1341	5,1342
Yen (100)	5,8228	5,8322	5,8756	5,8829
Deutschemark	3,5325	3,5340	3,5580	3,5587
Franc Suisse	4,2655	4,2711	4,2660	4,2682
Lire ital. (1000)	2,9980	3,0008	3,0119	3,0193
Livre sterling	7,8963	7,9025	8,0657	8,0716
Peseta (100)	4,0671	4,0706	3,3777	3,3803
Franc Belge	17,178	17,192	17,295	17,308

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,81	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62



L'OR

	cours 30/05	cours 29/05
Or fin (k. barre)	61000	60900
Or fin (en lingot)	62000	61150
Once d'Or Londres	385,50	385,75
Pièce française(20f)	353	353
Pièce suisse (20f)	356	354
Pièce Union lat(20f)	353	352
Pièce 20 dollars us	2520	2500
Pièce 10 dollars us	1370	1320
Pièce 50 pesos mex.	2250	2280

LE PÉTROLE

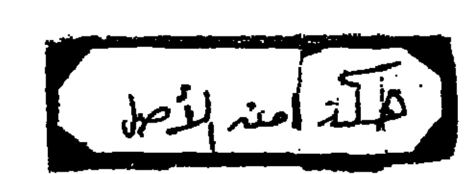
En dollars	cours 30/05	cours 29/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,02	17,01
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

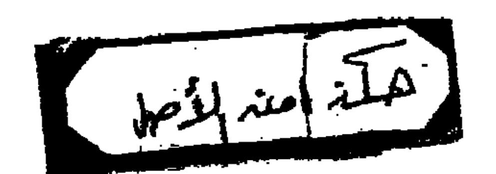
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/05	29/05
Dow-Jones comptant	202,54	201,03
Dow-Jones à terme	280,83	281,58
Moody's	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2860	2849
Cuivre à 3 mois	2839	2831
Aluminium comptant	1809	1798
Aluminium à 3 mois	1828	1815
Plomb comptant	608,50	605
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	6090	6065
Etain à 3 mois	6015	6000
Zinc comptant	1029	1043
Zinc à 3 mois	1053,50	1067
Nickel comptant	7531	7535
Nickel à 3 mois	7531	7535

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1341	1345
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02





CAC 40 ↗ PARIS

+0,32 %

CAC 40 : 1933,48

% +-	Paiement dernier coup. (1)	Valeur	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
		CPR 1	348	[illegible]	-2,30	[illegible]
		Cred.Fon.France 1	615	[illegible]	+0,81	[illegible]
		Credit Local Fce 1	485	[illegible]	+0,16	[illegible]
		Credit Lyonn.CIP 1	272	[illegible]	+1,87	[illegible]
		Credit National 1	405,10	410	+1,21	[illegible]
		CS(ex.CSEE)1	344	340,20	-1,10	[illegible]
		Damart 1	4700	4700	—	[illegible]
		Danone 1	802	[illegible]	+0,12	[illegible]
		Dassault-Aviation1	452	[illegible]	+1,11	[illegible]
		Dassault Electro 1	326,50	[illegible]	-0,15	[illegible]
		De Dietrich 1	2650	[illegible]	-1,89	[illegible]
		Degremont 1	394	[illegible]	+1,26	[illegible]
		Dev.R.N-P.Cal/Li 2	75,50	[illegible]	-0,66	[illegible]
		DMC (Dollfus Mi)1	290	[illegible]	+3,44	[illegible]
		Docks France 1	788	784	-0,50	[illegible]
		Dynaction 1	139	138,50	-0,36	[illegible]
	[illegible]	Eaux (Gle Des) 1	539	[illegible]	+1,67	[illegible]
—	[illegible]	Ecco 1	696	[illegible]	+0,14	[illegible]
—	[illegible]	Eiffage 1	960	[illegible]	+0,52	[illegible]
—	[illegible]	Elf Aquitaine 1	388	[illegible]	+1,15	[illegible]
+0,25	[illegible]	Eridania Beghin 1	747	[illegible]	-0,67	[illegible]
+0,98	[illegible]	Essilor Intl 1	881	[illegible]	-0,68	[illegible]
—	[illegible]	Essilor Intl ADP 1	599	[illegible]	-0,16	[illegible]
+1,30	[illegible]	Esso 1	575	[illegible]	+0,70	[illegible]
+1,91	[illegible]	Eurafrance 1	1645	[illegible]	+1,22	[illegible]
+0,26	[illegible]	Euro Disney 1	16,65	[illegible]	-2,10	[illegible]
+3,23	[illegible]	Euro RSCG W.W 1	511	[illegible]	+0,78	[illegible]
+1,34	[illegible]	Europe 1-1	1293	1283	-0,77	[illegible]
+0,54	[illegible]	Eurotunnel 1	14,90	[illegible]	-3,02	[illegible]
+0,90	[illegible]	Filipacchi Medias1	734	[illegible]	-2,32	[illegible]
-0,49	[illegible]	Finextel 1	77,80	[illegible]	-0,19	[illegible]
+0,57	[illegible]	Fives-Lille 1	505	[illegible]	-0,20	[illegible]
+1,50	[illegible]	Fromageries Bel 1	4350	4350	—	[illegible]
+0,71	[illegible]	Galeries Lafayet.1	1970	[illegible]	-3,05	[illegible]
+2,98	[illegible]	GAN 1	176,50	[illegible]	+0,23	[illegible]
-0,43	[illegible]	Gascogne (B) 1	530	[illegible]	+0,94	[illegible]
+2,49	[illegible]	Gaz et Eaux 1	1987	1987	—	[illegible]
—	[illegible]	Geophysique 1	363,50	[illegible]	-0,96	[illegible]
+0,75	[illegible]	G.F.C. 1	395,90	[illegible]	-1,49	[illegible]
+1,25	[illegible]	Groupe Andre S.A.1	479	[illegible]	—	[illegible]
+0,36	[illegible]	Groupe De La Cite1	867	[illegible]	+1,49	[illegible]
-0,49	[illegible]	GTM-Entrepose 1	445	[illegible]	-0,79	[illegible]
-0,74	[illegible]	Guilbert 1	489,70	[illegible]	+0,51	[illegible]
-0,56	[illegible]	Guyenne Gascogne 1	1439	[illegible]	+3,34	[illegible]
-0,23	[illegible]	Havas 1	400	[illegible]	+0,60	[illegible]
-0,12	[illegible]	I.D.I.A 1	135,70	[illegible]	-1,18	[illegible]
+0,06	[illegible]	Imetal 1	565	[illegible]	—	[illegible]
+0,80	[illegible]	Immeubl.France 2	360	[illegible]	-1,11	[illegible]
-1,25	[illegible]	Immob.Phenix 1	66	[illegible]	—	[illegible]
+0,44	[illegible]	Ingenico 1	85,20	[illegible]	—	[illegible]
-3,66	[illegible]	Interbail 1	365	[illegible]	-0,49	[illegible]
+0,42	[illegible]	Intertechnique 1	618	612	-0,97	[illegible]
+1,78	01/08/94	Jean Lefebvre 1	376	365	-2,92	[illegible]
-0,81	[illegible]	Klepierre 1	608	605	-0,49	[illegible]
+0,34	[illegible]	Labinal 1	830	846	+1,92	[illegible]
-0,50	15/06/94	Lafarge 1	400,10	397	-0,77	12/08/94
-0,48	27/06/94	Lagardere (MMB) 1	111	111,10	+0,09	02/02/94
+0,65	01/12/94	Lapeyre 1	342	341	-0,29	02/06/94
+0,08	30/06/94	Lebon 2	246	245	-0,40	06/02/94
—	19/07/94	Legrand 1	7440	7460	+0,27	01/03/95
-1,54	05/07/93	Legrand ADP 1	4805	4884	+1,64	01/02/95
+0,54		Legris Indust. 1	393	390	-0,76	10/05/92
+1,15	29/06/94	Locindus 1	860	865	+0,58	04/07/94
-0,28	15/07/92	L'Oreal 1	1281	1286	+0,39	28/06/94
+1,13	14/06/94	LVMH Moet Vuitton1	940	939	-0,11	30/11/94

Valeur	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Lyonnaise Eaux 1	509	502	-0,39	[illegible]
Marine Wendel 1	410	409	-0,24	[illegible]
Matra-Hachette 1	108,70	[illegible]	-0,37	[illegible]
Metaleurop 1	66,10	67	+1,36	[illegible]
Metrologie Inter.1	31,70	[illegible]	-3	[illegible]
Michelin 1	227,70	[illegible]	-0,31	[illegible]
Moulinex 1	125	124	-0,80	[illegible]
Navigation Mixte 1	990	[illegible]	-1,71	[illegible]
Nord-Est 1	139	143	+2,88	[illegible]
Nordon (Ny) 2	364	365	+0,27	[illegible]
NRJ # 1	405	409	+0,99	[illegible]
Olipar 1	10,75	[illegible]	+4,65	[illegible]
Paribas 1	319,40	321,30	+0,59	[illegible]
Pechiney CIP 1	316	316	—	[illegible]
Pechiney Intl 1	130,50	127,30	-2,45	[illegible]
Pernod-Ricard 1	325,20	321,50	-1,14	[illegible]
Peugeot 1	745	750	+0,67	[illegible]
Pinault-Prin.Red.1	1090	1087	-0,27	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	534	540	+1,12	[illegible]
Poliet 1	478	474	-0,84	[illegible]
Primagaz 1	885	879	-0,68	[illegible]
Promodes 1	1140	1148	+0,70	[illegible]
Publicis 1	432	425	-1,62	[illegible]
Radiotechnique 1	520	519	-0,19	[illegible]
Remy Cointreau 1	163,50	163,50	—	[illegible]
Renault 1	163,20	161,60	-0,98	[illegible]
Rexel 1	820	819	-0,12	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	120,90	120	-0,74	[illegible]
Rochette (La) 1	52,70	51,50	-2,28	[illegible]
Roussel Uclaf 1	710	712	+0,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3895	3870	-0,64	[illegible]
Sade (Ny) 1	187,60	190	+1,28	[illegible]
Sagem 1	2765	2765	—	[illegible]
Saint-Gobain 1	616	616	—	[illegible]
Saint-Louis 1	1508	1508	—	[illegible]
Salomon (Ly) 1	2150	2102	-2,23	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	430	429	-0,23	[illegible]
Sanofi 1	287	285,10	-0,66	[illegible]
Sat 2	2074	2063	-0,53	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1219	1219	—	[illegible]
Schneider 1	381,30	382,60	+0,34	[illegible]
SCOR S.A 1	120	120	—	[illegible]
S.E.B.1	555	558	+0,54	[illegible]
Sefimeg 1	341,90	339	-0,85	[illegible]
SEITA 1	152	151,10	-0,59	[illegible]
Selectibanque 1	165	164	-0,61	[illegible]
SFIM 2	924	921	-0,32	[illegible]
SGE 1	184,10	184,10	—	[illegible]
Sidel 1	1479	1480	+0,07	[illegible]
Simco 1	466	469,50	+0,75	[illegible]
S.I.T.A 1	720	720	—	[illegible]
Skis Rossignol 1	1249	1225	-1,92	[illegible]
Sligos 1	461,80	458,10	-0,80	[illegible]
Societe Gale A 1	574	579	+0,87	[illegible]
Sodexho 1	975	980	+0,51	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1900	1900	—	[illegible]
Sophia 1	460	459,90	-0,02	[illegible]
Sovac 1	400,50	402	+0,37	[illegible]
Spie Batignolles 1	189	187	-1,06	[illegible]
Spir Communic. 1	440	440	—	[illegible]
Strafor Facom 1	644	645	+0,15	[illegible]
Suez 1	248,80	250,10	+0,52	[illegible]
Synthelabo 1	265	270,10	+1,92	[illegible]
Technip S.A. 1	308,80	307,50	-0,42	[illegible]
Thomson-CSF 1	133,60	132,70	-0,67	[illegible]

Valeur	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Total 1	299,50	[illegible]	—	28/03/94
UAP 1	139	138,60	-0,28	05/07/94
UFB Locabail 1	391	391	—	30/09/92
UGC DA (M) 1	177	176	-0,56	20/07/94
Ugine S.A 1 ■	340,20	345	+1,41	31/05/95
UIC 1	94	95	+1,06	05/07/93
UIF 1	478	[illegible]	—	29/06/94
UIS 2	202,80	200	-1,38	05/07/94
Uniball 1	497,10	497	-0,02	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	580	584	+0,68	15/02/94
Valeo 1	276,20	276,40	+0,07	07/07/94
Vallourec 1	248,40	248,70	+0,12	16/07/92
Via Banque 1	308,50	301	-2,43	13/06/95
Worms & Cie 1	258,40	256	-0,93	13/06/94
Z Gr.Zannier #Ly 1	105,50	105,30	-0,19	08/06/94
Zodiac 1	602	600	-0,33	26/01/95
Elf Gabon 1	945	948	+0,31	27/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	184	185	+0,54	22/05/95
American Express 1	171,10	172	+0,52	10/05/95
Anglo American 1	267	267	—	[illegible]
Amgold 1	410	[illegible]	—	15/12/94
Arjo Wiggins App.1	21,05	[illegible]	—	26/05/95
A.T.T. 1	247,90	[illegible]	-0,16	01/05/95
Banco Santander 1	190	[illegible]	—	30/04/95
Barrick Gold 1	123,20	122,50	-0,56	15/12/94
B.A.S.F. 1	1060	1063	+0,28	12/05/95
Bayer 1	1208	1208	—	22/04/95
Blenheim Group 1	20,10	20,20	+0,49	15/12/94
Buffelsfontein 1	30,70	30,50	-0,65	26/09/94
Chase Manhattan 1	225,10	226,40	+0,57	15/05/95
Cordiant PLC 1	8,20	8,15	-0,60	[illegible]
Daimler Benz 1	2435	2435	—	26/05/95
De Beers 1	125,80	127	+0,95	24/05/95
Deutsche Bank 1	2418	2427	+0,37	19/05/95
Dresdner Bank 1	1375	[illegible]	+0,29	22/05/95
Driefontein 1	67,80	67,30	-0,73	[illegible]
Du Pont Nemours 1	325,50	325,60	+0,03	[illegible]
Eastman Kodak 1	292,80	292,70	-0,03	[illegible]
East Rand 1	4,73	4,69	-0,84	[illegible]
Echo Bay Mines 1	45	44,70	-0,66	31/12/94
Electrolux 1	231	231,10	+0,04	16/05/95
Ericsson 1	367	363,50	-0,95	22/05/95
Exxon Corp. 1	342	343	+0,29	10/06/95
Ford Motor 1	138	138,50	+0,36	03/04/95
Freegold 1	53	53,15	+0,28	15/12/94
Gencor Limited 1	15,60	[illegible]	—	[illegible]
General Electric 1	273,70	[illegible]	+1,20	25/04/95
General Motors 1	225,80	229	+1,41	10/06/95
Generale Belgique1	352,50	[illegible]	+1,27	[illegible]
Grd Metropolitan 1	31	30,75	-0,80	30/05/95
Guinness Plc 1	37,20	37,20	—	23/05/95
Hanson Plc 1	19,10	19,20	+0,52	[illegible]
Harmony Gold 1	38	37,80	-0,52	28/09/92
Hewlett-Packard 1	335	319	-4,77	[illegible]
Hitachi 1	48,30	47,40	-1,86	[illegible]

Valeur	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Hoechst 1	1067	[illegible]	—	26/04/95
I.B.M 1	466	453,50	-2,68	10/06/95
I.C.I 1	63,25	[illegible]	—	26/04/95
I.T.T. 1	540	541	+0,18	01/07/95
Ito Yokado 1	256,10	259,70	+1,40	[illegible]
Matsushita 1	77	75,75	-1,62	[illegible]
Mc Donald's 1	179,90	180,50	+0,33	17/03/95
Merck and Co 1	221,50	221,50	—	03/04/95
Minnesota Mining 1	288,80	286,40	-0,83	12/06/95
Mitsubishi Corp. 1	56,20	56	-0,35	[illegible]
Mobil Corporat. 1	480,20	480,20	—	12/06/95
Morgan J.P. 1	338	337,30	-0,20	14/04/95
Nestle SA Nom.1	5020	4975	-0,89	30/05/94
Nippon MeatPacker1	71,40	70,30	-1,54	[illegible]
Norsk Hydro 1	201,50	203,10	+0,79	29/05/95
Petrofina 1	1492	1499	+0,46	24/05/95
Philip Morris 1	349	346,90	-0,60	10/04/95
Philips N.V 1	197,90	196,30	-0,80	23/05/95
Placer Dome Inc 1	121,20	122	+0,66	27/03/95
Procter Gamble 1	338	340	+0,59	15/05/95
Quilmes 1	245	[illegible]	—	14/07/94
Randfontein 1	27,30	26,55	-2,74	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	204	202,50	-0,73	31/05/95
Royal Dutch 1	620	615	-0,80	30/05/95
R T Z 1	64	63,05	-1,48	03/07/95
Sega Enterprises 1	195,20	194	-0,61	[illegible]
Saint-Helena 1	45	43,70	-2,88	17/03/95
Schlumberger 1	312,10	313,50	+0,44	07/04/95
SGS Thomson Micro.	180	174,80	-2,88	[illegible]
Shell Transport 1	60,20	60,35	+0,24	23/05/95
Siemens 1	2365	2359	-0,25	24/03/95
Sony Corporation 1	242,70	242,70	—	[illegible]
Sumitomo Bank 1	103,90	103,90	—	[illegible]
T.D.K 1	222,70	225	+1,03	[illegible]
Telefonica 1	64,55	65,30	+1,16	17/02/95
Toshiba 1	31,95	31,45	-1,56	[illegible]
Unilever 1	621	620	-0,16	19/05/95
Unit.Technologie 1	365,30	367,30	+0,54	10/06/95
Vaal Reefs 1	309,10	302,30	-2,19	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1390	[illegible]	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	89,50	89	-0,55	02/05/95
Western Deep 1	155	159,90	+3,16	17/03/95
Yamanouchi 1	111	111	—	[illegible]
Zambia Copper 1	3,35	3,30	-1,49	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

12h30

% coupon	Valeur	Cours précéd.	Derniers cours	
	Floral9,75% 90 CA#	109,37		8,908
	OAT 9,8% 1/96 CA#	101,73		3,249
	OAT 8,50% 6/97 CA#	103,53		7,918
	OAT 9,90%85-97 CA#	107,18		4,584
	OAT 88-98 TME CA	—		2,492 d
	OAT 9/1998 TRA	—		4,426 ↑
	OAT 9,50%88-98 CA#	107,55		8,849
	OAT TMB 01/99 CA	99,56		2,423 o
	OAT 8,125% 99 CA#	104,50		0,133 o
	OAT 8,50%90/00 CA#	106,20		1,486 ↑
5,129	OAT 85/00 TRA CA	102,20		5,377
7,778	OAT 10% 5/2000 CA#	112,61		8,109
7,827	OAT 01 TME CA	100,10		2,492 d
8,433 o	OAT 8,5% 11/02 CA#	106,96		4,355 ↓
3,056 ↑	OAT 8,50% 2019 CA#	106,25		5,077
2,592 d	OAT 8,50%92-23 CA#	106,62		0,836 ↑
6,055 ↓	PTT 11,2%85-95 CB#	102,20		5,164
5,918	SNCF 8,8% 87-94CA	104,80		2,845 ↓
2,156 ↑	Lyon.Eaux 6,5%90CV	862		—
0,073 o				
2,934				
0,664				
7,917				
2,020				
2,474				
1,222 d				
2,243 o				
5,244				
4,586 ↑				
2,922 d				

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	424	415
Bains C.Monaco 2	662	680
B.N.P.Intercont.2	267,60	275
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	14,60	14
Cambodge ◆	780	780
Carbone Lorraine 2	600	598
CBC 1	261	263,50
Centenaire Blanzy	305	305
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	18,06 o
CIC Un.Euro.CIP 1	328,30	328
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2561	2561
Cpt Lyon Alem.2	398	392
Concorde-Ass Risq2 ◆	705	705
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,30	24,30
Darblay ◆	425	425
Didot Bottin	615	619
Eaux Bassin Vichy ◆	2723	2723
Ecia 1	763	763
Ent.Mag. Paris	4240	4250
Eridania Beghin CI	750	732
Fidei(ex Immofice)2	97	96
Finalens	350	364
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie)	565	541
Fonciere Euris ◆	187	187
Foncina #	457,90	457,90
France I.A.R.D. ◆	553	553
France S.A 1 ◆	778	778
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	282	275
Genefim	174	170
Gevelot	1354	1355
G.T.I (Transport)2	450,50	452
Immobail 2	296	300
Immobanque 2	845	836
Im.Marseillaise 2	5170	5170
Invest.(Ste Cie.)	1390	1380
Lille Bonnieres	1890	1920
Locafinanciere ◆	450	450
Louvre 1	206	204
Lucia ◆	75	75
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	155	162
Metal Deploye	451	451
Mors 2 #	15,70	15,70
Navigation (Nle) ◆	71,70	71,70
Origny-Desvroise	1550	1550
Paluel-Marmont ◆	350	350
Pap.Clairefont(Ny) ◆	926	926
Parfinance 2	183	183
Paris Orleans	245	245,20
Piper Heidsieck	939	940
Porcher ◆	179,90	179,90
Promodes (CI)	850	850
PSB Industries 2Ly	404	406,50
Rochefortaise Com. ◆	172	172
Rosario 2 ◆	197	197
Rougier #	768	768
S.A.F.I.C Alcan	285,10	286,10
Saga	289	291
Salins du Midi 2	360	356
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	729	725
S.I.P.H. ◆	175,20	175,20
Sofal ◆	250	250
Soffo ◆	395	395
Softtam act.a reg. ◆	70,30	70,50
Sofragi ◆	3660	3660
Soudure Autogene ◆	915	915
Sovabail	410,10	410
Taittinger 1	2300	2350
Tour Eiffel ◆	301	301
Elyo 2	249,10	250
Vicat 2	551	[illegible]
Virax ◆	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG.	1080	1080
Fiat Ord.	19,70	20,20
Gevaert	262,10	263,10
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	43	43
Ottomane(cie Fin.)	185,50	185,50
Robeco	322,30	322,60
Rodamco N.V.	155	155
Rolinco	334,70	335,90
Solvay SA	2760	[illegible]
Wagons Lit	1675	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

12h30

Derniers cours	Valeur	Cours précéd.	Derniers cours
	But S.A. 1	1038	1033
	Cardif SA 1	660	645
	CDA-Cie des Alpes2	148	148
	C.E.E 2#	530	550
	CEGEP #	157,10	157,10
	Cermex 2 # (Ly)	290,60	290,60
	CFPI	249	249
	Change Bourse (M)	240	244
	Christ.Dalloz 2 #	895	897
	Cipe France Ly 2 #	741	743
	CNIM CA#	238	238
	Codetour	304,10	304,10
71,75	Comp.Euro.Tele-CET	197	197
480	Conflandey S.A.	320	319
270	C.A. de la Brie 2	360	360
92,50	C.A.Gironde (B)	441,50	441,50
125	C.A.Haute Normand	397	398
581	C.A.Ille & Vilaine	328	328
450	C.A.Indre et Loire	304	[illegible]
271,20	C.A. Paris IDF 1	785	780
28,70	C.A.de l'Isere Ly#	369	370
599	C.A.Loire Atl.(Ns) ◆	353	353
450	C.A.Loire/H.Loire# ◆	807	807
203,80	C.A.du Loiret CCI# ◆	469	468
645	C.A.Morbihan (Ns)	344	343,50
386	C.A.du Nord (Li)	435	435
80,10	C.A. Oise CCI	246	245
467	C.A.Pas de Calais	412	492
261,40	C.A. Somme CCI 2	236	236
561	C.A.Toulouse (B)	345	345,50

Valeur	Cours précéd.	Derniers cours
CFJPE(exGAN part)2	80	80
Chaine et Trame #	257	259,50
C.A. Midi CCI#(Ly)	220	217
Credit de l'Est	426	426
Creeks ◆	105	105
Dapta-Mallinjoud 2	145	145
Darnal Expansion#2	58,50	58,50
Dauphin OTA	265	266
Delta Prot.# C2 Ly	306	306
Desquenne Giral	151	151
Devanlay 2 ◆	830	830
Deveaux(Ly)	580	575
Devernois (Ly)	492,60	495
Ducros Serv.Rapide ◆	74,95	74,95
Ecco Trav. Tempo 1	357,50	355
Elysee Inv. 1	35,10	35,10
Emin-Leydier# (Ly)	647	647
Eramet 1	343	348
Europ.Extinc.(Ly)#	262,90	267,20
Europ Propulsion 2	312	312,50
Expand 2	311,60	320
Factorem	490	490
Faiveley #2	288	286
Finabail 2	126,60	126,40
Finacor 2	150	146
Fininfo	455	465
Fructivie 1	599	602
Gautier France 2#	320	334
Gel 2000 2	112	115
GFI Industries # ◆	390	390
Girodet # (Ly) ◆	73,50	73,50
GLM S.A.	384	384
Grandoptic.Photo #	420	423,30
Gpe Guillin # Ly	155	153,50
Kindy #	170	170
Guerbet 2 ■	321	321
Hermes internat.1#	679	680
Harel Dubois	367	370
ICBT Groupe # 2	196,50	197,20
I.C.C. 2 ◆	200	200
Idianova	57,25	60
Immob.Hotel. 2 #	94,80	92
Installux (Ly)2	540	540
Int. Computer #	141	141
Invest.Paris 1	145	145
IPBM 2 ◆	60	60
J.Clairbois(Ly)	180	180
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	348	347
Maniton 2#	514	515
Manutan	487	485
Marie Brizard 2	1115	1100
Maxi-Livres/Profr.	457	454
Mecadyne	173	173
Mecelec 2 (Ly)	122	128,10
MGI Coutier 2#	466	461
Michel Thierry# 2	738	744
Monneret Jouet #	93	90
Naf-Naf 1#	100	104,20
Norbert Dentres 2#	446,50	458
N.S.C Schlum.2 Ny	928	930
OGF Omn Gest.Fin.1	860	[illegible]
Onet	900	[illegible]
Paul Predault #	179	179
P.C.W. 2 ◆	49,85	49,85
Petit Boy # ◆	104,30	104,50
Pier Import ◆	94,95	94,95
Pochet 2	1150	1150
Poujoulat Ets (Ns)	212	[illegible]
Radiall 2#	378	380
Rallye(Cathiard)Ly	155	155
Reydel Indust.Li 2	1075	[illegible]
Robertet #	1149	1149
Rouleau-Guichard 2 ◆	560	560
Securidev 2 # ■	152,40	152
Sediver 2 #	206	[illegible]
Seribo 2	350	[illegible]
Siparex (Ly) #	88,50	[illegible]
Smoby (Ly) 2	551	[illegible]
Sofco (Ly)	140	140
Sofibus ◆	409	409
Sogepag 2 #	144	145
Sogeparc (Fin) 1	639	640
Sopra 2	319	319
Steph.Kelian #	94,50	94,80
Sylea 2	515	515
Teisseire-France	244	244
TF1-1	464	461,40
Thermador Hold(Ly)	465	465
Trouvay Cauvin 2#	117	119
Unilog 2	323	[illegible]
Union Fin.France 1	484	485
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	159	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	359,80	360
Virbac	585	580

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

Rachat net	Valeur		
	Crédit Mutuel Capital	1544,28	1514
	Créd.Mut.Ep.Cour.T	808,45	808,45
	Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	95,55	92,99
	Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	92,52	90,84
	Créd.Mut.Ep.J	21362,04	21362,04
	Créd.Mut.Ep.long.T	207,51	201,96
	Créd.Mut.Ep.Monde	1053,37	1025,18
	Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,09	1065,78
	Dieze	1638,95	1606,39
	Ecocic	1200,53	1165,56
35145,82	Ecurpar	122,71	119,14
31527,89	Ecur. Actions futur	193,70	188,06
104,76	Ecur. Distrimonétaire	10326,94	10326,94
116194,97	Ecur. Expansion	301493,92	[illegible]
657,97	Ecur. Géovaleurs	2713,43	2634,40
[illegible]	Ecur. Investissement	161,55	156,84
8963,07	Ecur. Monepremière	10899,80	10899,80
620,60	Elanciel D	123,37	119,78
35817,75	Elicash ○	873210,45	873210,45
1111,21	Émergence Poste D.	98,17	95,31
106,18	Eparcic	4497,51	4497,51
90,31	Eparcourt-Sicav	190,12	188,65
[illegible]	Epargne-Unic	1428,63	[illegible]
597,92	Eufi Cash capi. ◆	9663,30	[illegible]
1302,47	Euro Solidarité	1211,43	[illegible]
[illegible]	Eurocic Leaders	1269,19	[illegible]
145,05	Eurodyn	1452,73	[illegible]
1085,17	Fonsicav	18042,82	[illegible]
[illegible]	France Garantie ◆	270,33	[illegible]
[illegible]	France Obligations	451,73	[illegible]
[illegible]	Francic	510,84	[illegible]
[illegible]	Francic Pierre	117	[illegible]
[illegible]	Francic-Régions	1435,55	[illegible]
[illegible]	Gestilion	18419,47	[illegible]
[illegible]	HLM Monétaire	17318,70	[illegible]
[illegible]	Indicia ◆	1132,79	[illegible]

Valeur		
Intensys D	105,92	105,66
Interoblig	5747,31	5690,41
Intersélection Fce	538,29	527,74
Japacic	172,81	167,78
Jeunepargne	348,13	342,99
Latitude C	2758,36	2754,23
Lion 20000	15970,53	15970,53
Lion Association	10988,45	10988,45
Lion Institution	38161,13	38065,97
Lionplus	1248,52	1224,04
Lion Trésor	2166,36	2144,91
Livret Bourse Inv.	595	577,67
Livret Portefeuil.	771,44	748,97
Méditerranée	220,46	214,04
Mensuel CIC	10123,16	10022,93
Monecic	84885,01	84885,01
Moné-Dis ○	10826,35	10826,35
Mone.J. ○	11056,26	11056,26
Monévalor	50987,68	50987,68
Mutualité dépôts	16901,37	16867,63
Natio Court Terme	13038	13038
Natio Court Terme2	354304	354304
Natio Epargne	21015,56	20807,49
Natio Ep. Capital	13847,88	13710,77
Natio Ep. Croissance	1969,17	[illegible]
Natio Ep. Obligations	202,46	198,49
Natio Epargne Retraite	133,63	131,01
Natio Epargne Trésor	9709,93	9690,55
Natio Epargne Valeur	482,49	473,08
Natio France Index	1037,33	1016,99
Natio Immobilier	1221,06	1197,12
Natio Inter	1722,65	1688,87
Natio Monétaire	5114,47	[illegible]
Natio Opportunités	144,42	140,59
Natio Patrimoine	1399,33	[illegible]
Natio Perspectives	1185,50	[illegible]
Natio Placements	72891,73	72891,73
Natio Revenus	1032,43	1022,21
Natio Sécurité	11672,61	11672,61
Natio Valeurs	926,59	908,42
Nord Sud Dévelop.	1936,42	1932,55
Oblicic-Mondial	3076,51	3031,04
Oblicic-Régions	1123,06	1106,46
Oblifutur	3499,69	3434,44
Oblig. tres caté.	213,48	210,33
Oblilion	1711,20	1694,26
Oblisécurité Sicav ◆	5351,85	5351,85
Oblitys D	525,87	518,10
Oraction	1452,37	1416,95
Pervalor	608,72	596,78
Plénitude D	148,68	144,35
Poste Croissance C	3354,12	3350,77
Poste Gestion C	40992,96	40992,96
Première Oblig. C	12098,55	12098,55
Première Oblig. D	10525,09	10319,83
Proficius	976,45	958,24
Rentacic	162,19	159,79
Revenus Trimestr.	5190,99	5139,59
Revenu-Vert	1148,30	1126,89
St-Honoré Pacifique	637,70	656,52
St-Honoré Réal.	18490,22	18416,55
Sécuricic ◆	2124,65	2124,65
Sécuritaux	1707,24	1707,24
Sensivalor	32797,42	32797,42
SEVEA ◆	105,27	102,70
SFI-CNP Assur	721,84	700,82
S.G. France opport. C	1485,43	1456,30
S.G. France opport. D	1451	1422,55
S.G. Monde opport. C	966,74	947,78
S.G. Monde opport. D	966,74	947,78
Sicav Associations	2257,26	2257,26
Sicav 5.000	492,68	483,02
S.I. Est	1129,36	1096,47
Silvafrance	793,61	778,05
Silvam	420,23	411,99
Silvarente	225,96	221,53
Silvinter	512,46	502,41
Sogenfrance C	1348,62	1322,18
Sogenfrance D	1260,63	1235,91
Sogépargne	310,26	307,19
Sogevar	1124,67	1102,62
Soginter	1589,56	1558,39
Solstice D	2304,64	2298,89
State Street Act. Eur ◆	12432,74	12129,50
State Street Act. France ◆	11537,17	11255,78
State Street Act. Japon ◆	1343,94	1311,16
State Street Act. Monde ◆	957,56	934,20
State Street Activ.Asie ◆	1384,96	1337,67
State Street Alloc.Franc. ◆	1043,93	1033,59
State Street Amér.Latine ◆	644,39	622,38
State Street Emer. Mts ◆	1425,24	1376,58
State Street États-Unis ◆	1250,51	1220,01
State Street OAT Plus ◆	13190,41	13059,81
State Str. Oblig. Monde ◆	1012,19	1002,17
State Street Spinnaker2 ◆	1217,93	1188,22
State Street Trésorerie ◆	12774	12774
Stratégie Actions	945,02	908,67
Stratégie Rendement	1671,72	1619,10
Synthesis	13933,09	13659,89
Thésora C	821,99	813,85
Thésora D	781,30	773,56
Trésor Plus	1617,01	1601
Trésor Trimestriel	1010,51	1000,50
Trésoricic	162677,11	162677,11
Trilion	5176,97	5110,53
Uni-Associations ○	121,52	121,52
Uni-Foncier	1252,59	1222,04
Unifrance	604,38	599,64
Uni-Garantie C	1507,82	[illegible]
Uni-Garantie D	1308,84	[illegible]
Uni Régions	1441,43	[illegible]
Univar ○	285,80	285,80
Univers Actions	1566,74	1528,53
Univers Obligations	2039,95	2001,91
Valorg ◆	2328,27	[illegible]
Valreal	32865,41	[illegible]
Winterthur St-Honoré	248,03	[illegible]

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Comme en 1991, l'équipe des Samoa occidentales s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde en dépit de la supériorité du pack argentin qui lui était opposé mardi 30 mai. ● MOINS CRÉATIFS que les joueurs de îles, les Ecossais ont poursuivi leur démonstration d'organisation et de maîtrise face aux Tongans.



● LEURS PROCHAINS adversaires, les Français, ont en revanche obtenu, face à des Ivoiriens généreux, une victoire qui n'est pas plus convaincante que celle sur les Tongans en dépit d'un important renouvellement de l'effectif. ● LES SPRINGBOKS, qui alignaient leur réserve, n'ont guère été plus impressionnants contre des Roumains particulièrement opiniâtres.

Sport sans passeport

AVANCER en passant en arrière un ballon pointu est la première des singularités du jeu inventé par William Webb Ellis sur les pelouses du collège de rugby. Il en est une autre, concernant la composition des équipes, qui est, elle, un défi à la logique nationaliste imprégnant tous les autres sports : il n'est pas nécessaire d'avoir le passeport d'un pays pour en porter le maillot.

MERCREDI 31 MAI, le Néo-Zélandais d'origine maorie Hemi Taylor devait ainsi se retrouver face aux All Blacks avec les couleurs du pays de Galles. Pour avoir cet honneur, il lui a suffit de résider quelque temps à Cardiff. Les Ecossais et les Irlandais enrôlent, eux, des joueurs venus de tous les continents à la seule condition qu'ils aient un ancêtre né sur leurs terres.

LES PLUS LAXISTES en la matière sont les All Blacks, qui convoquent sous le maillot noir frappé de la fougère d'argent tous les joueurs de l'hémisphère Sud qui passent par chez eux, le seul critère pour le porter étant finalement celui de la qualité. Ils ont ainsi recruté nombre de Samoans qui avaient disputé la Coupe du monde 1991 pour leurs îles.

CETTE LIMITE aux débordements naturels du chauvinisme dont souffrent tant d'autres sports n'exclut pas pour autant certains excès. Les responsables de l'International Board freinent de plus en plus les opérations de délocalisation de joueurs. Désormais il faut porter pendant au moins trois ans les couleurs d'un pays avant d'aller voir ailleurs si l'ovale est meilleur. Et il n'est plus possible de disputer les phases éliminatoires dans une équipe et la phase finale dans une autre, ainsi que l'avait fait Abdelatif Benazzi, successivement pour le Maroc et la France en 1991.

A. G.

POULE A
Afrique du Sud b. Roumanie 21-8
AFRIQUE DU SUD : deux essais par Richter (10e, 54e), une transformation par Johnson (54e) ; trois pénalités par Johnson (7e, 43e, 57e)
ROUMANIE : un essai par Guranescu (77e) ; une pénalité par Ivanciuc (51e)

POULE B
Samoa occidentales b. Argentine 32-26
SAMOA OCCIDENTALES : trois essais par G. Harder (10e), G. Leaupepe (75e), P. Lam (78e), une transformation par D. Kellett (10e), cinq pénalités par D. Kellett (17e, 47e, 63e, 66e, 73e).
ARGENTINE : deux essais, de pénalité (8e) et par R. Crexell (43e), transformations par J. Cilley (8e, 43e), quatre pénalités par J. Cilley (15e, 21e, 27e, 59e)

POULE D
France b. Côte-d'Ivoire 54-18
FRANCE : huit essais par Thierry Lacroix (1re), Abdelatif Benazzi (26e), Guy Accoceberry (34e), Sébastien Viars (40e), William Téchoueyres (42e), Arnaud Costes (60e) et Philippe Saint-André (73e), deux transformations par Christophe Deylaud, deux transformations et deux pénalités (7e, 17e) par Thierry Lacroix.
CÔTE-D'IVOIRE : deux essais par Aboubacar Camara (55e) et Aboubacar Soulama (76e), une transformation et deux pénalités (37e, 47e) par Victor Kouassi.
Ecosse b. Tonga 41-5
ECOSSE : trois essais par Peters (62e), G. Hastings (71e), S. Hastings (79e), une transformation par G. Hastings (72e), 8 pénalités par G. Hastings (1re, 6e, 8e, 19e, 31e, 38e, 43e, 52e)
TONGA : un essai par Fenukitau (14e)

Les Samoa occidentales, véritables îles au trésor

En battant l'Argentine (32-26) au terme d'un match à suspense, les Polynésiens se sont qualifiés, comme en 1991, pour les quarts de finale de la Coupe du monde

EAST LONDON
de notre envoyé spécial

Face au tableau d'affichage qui traduit leur triomphe, face à la foule joyeuse de leurs jeunes supporteurs noirs, les rugbymen samoans se lancent dans un manu inattendu. Ce cri de guerre, traditionnellement scandé avant le coup d'envoi pour impressionner l'adversaire, est ici une manière d'hommage au public d'East London qui a soutenu l'équipe samoane au cours de ses matches contre l'Italie et l'Argentine. Cette petite ville portuaire, à l'embouchure de la rivière Buffalo, passe pour être le berceau du rugby noir sud-africain. Mais la connivence n'est pas seulement de couleur de peau. Ici, on apprécie le jeu ouvert, ce rugby-spectacle, qui emprunte à l'art du jongleur, dont les Samoans sont les militants les plus actifs.

Il s'agissait surtout de manifester le bonheur d'un peuple. Aux journalistes, Pat Lam, le troisième ligne samoan, auteur du dernier essai, disait plus tard sa *« fierté »* de capitaine. Pita Fatialofa parlait en connaisseur de *« jour historique »*. A trente-six ans, ce corpulent pilier de 125 kilos a connu toutes les étapes de l'essor du rugby samoan. Pour la deuxième fois consécutive, voilà son pays en quarts de finale de la Coupe du monde. Sa petite île, une poussière de 2 850 kilomètres carrés posée sur l'océan Pacifique, conserve son rang de grand du rugby, parmi les huit premières nations de la planète ovale.

Conseiller technique des Samoa depuis le début des années 90, l'ancien All Black Bryan Williams reconnaissait sportivement que la chance avait souri à son équipe. L'affaire était en effet mal engagée pour les Samoa, tant le pack argentin, déjà brillant face à l'Angleterre (*Le Monde* du 30 mai), avait cadenassé la partie. Après une heure de jeu, essentiellement grâce à la botte de Jose Cilley, les Pumas menaient 26-13, et la mêlée samoane, qui avait été sèchement sanctionnée d'un essai de pénalité à la huitième minute de jeu, menaçait de sombrer définitivement.

HALETANT

Pourtant, grâce à trois pénalités réussies coup sur coup, l'ouvreur des Samoa, Darren Kellett, redonnait vie au match (26-22 à la 73e minute). Le dernier quart d'heure fut haletant. Les Pumas, merveilleux de discipline collective dans les regroupements, avaient jusque-là réussi à priver leurs adversaires de balles d'attaque. Or deux hésitations vénielles auront suffi pour leur damnation. Après les deux essais en coups de poignard des îliens (73e, 78e), le match se termina comme il avait commencé, par une furieuse mêlée sous les poteaux samoans. Un essai transformé aurait donné le gain de la rencontre aux Argentins, dont la poussée était dopée par l'énergie du désespoir. Mais la mêlée samoane, tordue de douleur, ne cédait plus un arpent de terrain. C'est dans cet ultime défi musculaire que M. Bishop choisit de figer la situation. Son coup de sifflet renvoyait les Pumas chez eux, malgré deux prestations de qualité. Il confirmait les Samoa occidentales dans l'élite mondiale.

L'exploit est d'envergure. Les joueurs des antipodes ne bénéficiaient plus, comme en 1991 pour leur victoire contre le pays de Galles, de l'effet de surprise. *« Il n'y avait aucun journaliste à notre premier entraînement à Cardiff*, se souvient Bryan Williams. *Le lendemain, seulement un ou deux étaient venus nous poser quelques questions polies. »* La qualification pour un quart de finale contre l'Ecosse, ainsi que la qualité de leur match contre les futurs vainqueurs australiens (3-9) leur avaient valu une jolie réputation, mais aux effets vénéneux.

SAIGNÉES

Ainsi, cette minuscule fédération d'à peine 4 500 licenciés a dû faire face, depuis quatre ans, à une hémorragie de talents. Le troisième ligne Apollo Perelini, surnommé « Exocet » ou « Terminator » en raison de sa grande douceur, a cédé aux sirènes argentées du rugby à treize. Son exemple a été suivi récemment par Lolani Koko, un ailier prometteur. D'autres, comme les centres Frank Bunce et Graeme Bachop, ont carrément trahi, et jouent maintenant sous le maillot néo-zélandais. Parmi les All Blacks convoqués ce printemps aux stages de préparation, il y avait huit Samoans, dont cinq ont déjà représenté leur île sur le plan international.

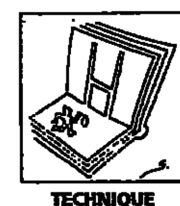
Lui-même Samoan d'origine, Bryan Williams semble accepter ces saignées avec fatalisme. Comme l'économie de l'île, touchée par trois cyclones en trois ans, le rugby rebondira. Les meilleurs joueurs, enrôlés par les clubs néo-zélandais, ont étoffé leur expérience, ce qui permet à l'entraîneur national, Peter Schuster, de proposer un jeu plus structuré. Depuis les exploits de 1991 – suivis par la population sur écran géant dans le National Sports Stadium d'Apia, puisque, à l'époque l'île ne recevait pas la télévision –, le rugby s'est développé comme le véritable sport national, jusque dans les petits villages désormais équipés de ballons, de sacs pour les plaquages et de jougs pour les mêlées.

Des quatre-vingt-onze clubs du pays – pour une population de 160 000 habitants – ne cessent d'émerger de purs joyaux, comme George Harder, vingt et un ans, auteur du premier essai samoan. Cette terre du bout du monde, où repose Robert Louis Stevenson, est assurément l'île au trésor du rugby contemporain.

Jean-Jacques Bozonnet

Du meilleur au pire

SOUVENT, les gens me demandent à quoi ressemble le rugby. Est-ce un meilleur spectacle que le foot ? Pour moi, la vérité est celle-ci : si le rugby est bien joué, il n'a pas son égal ; sinon, il y a peu de sports aussi ennuyeux. Hier en Afrique du Sud, nous avons vu toute la gamme. Nous fumes d'abord ravis par les superbes mouvements créés par les joueurs des Samoa occidentales qui ont tout tenté pour retourner une situation qui semblait insurmontable. Quelques minutes plus tard, alors que l'Afrique du Sud arrivait à battre péniblement la Roumanie, nous assistames à 80 minutes d'un rugby bourré d'erreurs. Et peu après, c'était la version rugbystique de *La Belle et la Bête*, autrement dit la rencontre France-Côte d'Ivoire.



TECHNIQUE

On dirait qu'actuellement, cette opposition du pire et du meilleur est la nature des Français. Tout comme lors de leur premier match face au Tonga, ils ont alterné un rugby abominable avec quelques passages d'une beauté étincelante. Telle est la particularité de l'équipe actuelle. Pour un technicien comme Pierre Berbizier, cette tendance française doit être extrêmement frustrante. Hier, il avait sans doute demandé à son équipe d'être concentrée et disciplinée. *« Oubliez l'adversaire »*, auraient été ses consignes, *« jouez avec discipline et créez un rugby structuré dont nous aurons besoin si nous voulons réussir face aux vraies nations de rugby dans cette Coupe du monde. »* Malheureusement pour Berbizier, les 80 minutes de jeu produit par sa sélection ont été à l'inverse de ses instructions, sans structure ni discipline. La rencontre ressembla plus à un match de basket qu'à un match de rugby. Sachant la disparité entre leur équipe et leurs adversaires, les Français ont essayé de marquer des essais de toutes les situations sur le terrain. Des tentatives qui ont essentiellement abouti à désintégrer leur jeu.

Les Français devraient greffer leur flair, inégalé dans le monde du rugby, à un véritable sens de la maîtrise et des objectifs. La maîtrise de la conquête doit être leur priorité, et il faudrait peut-être menacer quelques titulaires d'une place sur le banc des remplaçants pour qu'ils comprennent le message.

Face aux malheureux Ivoiriens, leur taux d'erreurs était inadmissible et inexcusable. Si les Français répètent 50 % de ces erreurs, ils subiront à coup sûr une défaite face au réalisme et à l'engagement des Ecossais lors du dernier match de la poule. Dans ce cas-là, les Français rencontreraient les Néo-Zélandais en quarts de finale et, malgré leur réussite sans précédent dans ce pays l'an dernier, ils auraient de fortes chances de quitter prématurément la troisième Coupe du monde.

Les Français n'ont pas l'exclusivité d'un rugby erratique. Le XV d'Afrique du Sud, devant un public qui espérait beaucoup, au Cap, a été trop mauvais pour être vrai. Comme chez les Français, il n'y avait pas de fond de jeu, et sans arrêt le ballon a été poussé trop loin dans des efforts frustrants pour marquer des points.

Les Sud-Africains auraient pu se rendre compte que les points seraient tombés tous seuls s'ils avaient éliminé systématiquement la défense roumaine en créant des phases de jeu multiples. L'Afrique du Sud a au moins une excuse : onze des quinze Springboks qui ont joué mardi au Cap ne seront pas titulaires pour le reste de la compétition.

Ainsi, la journée fut sauvée par les Samoans. La mêlée argentine est la meilleure du monde. Elle semblait même suffisante pour ouvrir la voie d'une victoire d'Amérique latine, laissant cette poule grande ouverte. Mais, grâce à une série de combinaisons spectaculaires, mises en valeur par de nombreuses passes invraisemblables entre avants et trois-quarts, les Samoans ont répliqué avec courage pour remporter le match. Quel coup immense ils frapperaient si jamais ils battaient la conservatrice équipe d'Angleterre dimanche prochain !

Nick Farr-Jones

★ **Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.**

Les Ecossais démontrent à nouveau leur maîtrise face au Tonga

PRETORIA
correspondance

En battant le Tonga (41-5) à Pretoria mardi soir 30 mai, les Ecossais ont assuré leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe du monde. En soi cela n'a rien de bouleversant. Mais la manière de la victoire écossaise, venant a peine deux heures après la triste performance des Français à Rustenburg, en dit long sur les chances des deux équipes qui disputeront samedi 3 juin un match de classement décisif dans la poule D.

Comme en février dernier au Parc des Princes, les joueurs du chardon, vêtus du sobre maillot bleu marine, ont fait preuve de simplicité et de réalisme. Contraste saisissant avec le maillot bariolé des Français, et leur jeu brouillon, partant dans toutes les directions pour arriver nulle part. Sous les commandes du grand Gavin Hastings, auteur de 31 points *(lire ci-contre)*, les Ecossais n'ont pourtant pas produit beaucoup de jeu. Aidés par l'arbitrage pointilleux, pour ne pas dire sévère, de l'Australien Barry Leask, ils ont réussi a dompter la fougue des Tongais. Hastings passa les trois premières pénalités dans les dix premières minutes de jeu. Même si un superbe essai du troisième ligne Ipolito Fenukitau ramena le score à 9-5, ensuite la chance et les décisions de l'arbitre furent plutôt pour les Ecossais.

RÉUSSITE AU PIED

Il n'empêche, les hommes de Hastings montrèrent leur maîtrise, leur précision et, avant tout, leur grand respect pour les fondamentaux du jeu. Conquête, conservation, libération, et une paire de demis – Craig Chalmers et l'entreprenant Derrick Patterson – qui pèsent sur le jeu. Pendant que l'arrière des Watsonians engrangeait les points au pied, réussissant 9 tentatives sur 12, Eric Peters, le troisième ligne centre, marqua un essai en force, Gavin Hastings – encore lui – un autre en débordement, et son frère Scott fut crédité d'un essai fort douteux derrière les poteaux.

« J'étais assez content de ma réussite au pied », confia Hastings à la fin du match. *« Dans une Coupe du Monde, si on a les occasions pour marquer, il faut les prendre. Ça aide à maintenir l'adversaire sous pression. »* Bref, une répétition générale plutôt satisfaisante pour le XV écossais qui, sûr de sa force, affrontera les Français samedi pour déterminer la première place de la poule D.

Ian Borthwick

Les records de Gavin Hastings



Le colosse écossais qui prend sa retraite à la fin de cette Coupe du monde a une fois de plus fait preuve de son immense talent. Après ses 44 points marqués face aux Ivoiriens, il a inscrit 31 points (un essai, une transformation, huit pénalités) contre le Tonga. Les huit pénalités égalent le record mondial en test-match, et, en rajoutant son total aux 123 points déjà marqués en 1987 et 1991, il devient avec 198 points le plus grand marqueur de la Coupe du monde de rugby.

L'inquiétante victoire des Français

RUSTENBURG
de notre envoyé spécial

Pendant cette Coupe du monde, les rugbymen de Côte-d'Ivoire ont élu domicile à Rustenburg, une ville sans charme située sur la route qui relie les agglomérations de Johannesburg et Pretoria aux hôtels-casinos de Sun City, le Las Vegas local. A leur corps défendant, les Ivoiriens se sont également retrouvés en plein passage vers les quarts de finale de la compétition. De Rustenburg, ils regardent donc passer les voitures vers l'enfer du jeu sud-africain et les grosses écuries du groupe D vers le paradis de leurs ambitions mondiales. Vendredi 26 mai, le camion écossais avait traversé leur terrain à la vitesse-record de 89 points à l'heure et demie.

Mardi soir, le convoi qui s'est présenté aux portes de la ville et de son Olympia Stadium était en revanche beaucoup moins exceptionnel. La lenteur de l'attelage français a permis aux débutants africains de sortir de l'ornière statistique dans laquelle ils avaient été poussés sans ménagement. Deux minutes du match marqueront ainsi l'histoire nationale de leur sport. La trente-septième, celle des premiers points jamais inscrits en Coupe du monde, par la botte de leur arrière, Victor Kouassi. La soixante-cinquième, celle du bonheur, qui semblait interdit pour longtemps, d'un essai marqué sous le nez de la prétention bleue. Ces deux instants, encore enjolivés par deux pénalités et un essai supplémentaires, suffisaient à la joie des Ivoiriens. Et, malgré les trente-six points de retard au score, c'est bien eux qui affichaient des visages radieux de vainqueurs de la course.

Dans le camp d'en face, Pierre Berbizier pouvait arborer la mine vexée du chauffeur qui n'a pas réussi à tenir sa moyenne. Après un démarrage cafouilleux contre les Tonga, son XV de France venait une nouvelle fois de montrer son impuissance à atteindre la vitesse de croisière de prétendant au titre mondial. La déception de l'entraîneur et de ses joueurs laissait penser qu'ils auraient volontiers échangé deux ou trois de leurs huit essais contre quatre-vingts minutes d'un rugby propre et construit.

Car, au-delà d'une qualification pour les quarts de finale et d'une victoire dont l'ampleur ne faisait aucun doute, tous les problèmes récents de l'équipe de France, apparus pendant le Tournoi des cinq nations, confirmés contre les Roumains puis les Tongans, ont semblé amplifiés face à une formation dont la plupart des éléments évoluent en deuxième division française. Les ballons sortent mal des regroupements, quand ils ne glissent pas vers les rangs adverses. Aucun grand dessein, aucune idée ne semble guider les enchaînements de passes. Les points n'ont été marqués que par la force des choses, quand plus rien ne s'y opposait. La défense, elle, encaisse des essais qui auraient paru inimaginables au temps où elle figurait parmi les meilleures du monde.

AMBITIONS ÉCLATÉES

Plus grave, le sens du collectif s'est scindé en une multitude d'ambitions individuelles. Comme si la concurrence pour les postes de titulaires avait étouffé la solidarité imposée par le jeu. Ce constat obligeait Pierre Berbizier à se demander, après le match, si son parti pris de faire jouer les vingt-six hommes de son groupe avant de dégager une équipe type contre l'Ecosse, avait été la *« bonne solution ». La sévérité calculée des propos de l'entraîneur sur les « Narcisses » qui avaient péché par prétention face au Tonga n'a pas davantage produit d'effets. Répercutées par voie de presse, les paroles de l'entraîneur n'ont sauvé les joueurs ni de leur usure psychologique ni de leur lassitude physique. Aucun d'entre eux n'a, semble-t-il, l'autorité pour les faire appliquer sur le terrain.*

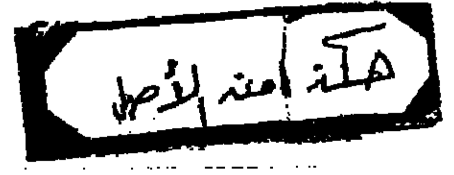
Il ne reste donc plus que trois jours à Pierre Berbizier pour trouver d'autres ressorts pour remonter son équipe face à des Ecossais autrement plus convaincants contre les deux adversaires croisés par les Français. Pour éviter qu'une nouvelle contre-performance, lors de ce match-test du samedi 3 juin, ne condamne le XV français, comme les Ivoiriens, à regarder passer les grosses formations vers des sommets qu'il n'a pas les moyens d'atteindre.

Jérôme Fenoglio

Bruguera rêve d'une trois

Issa Hayatou

« L'Afrique du Sud, l'Egy
à l'organisatio



Bruguera rêve d'une troisième victoire à Roland-Garros

Perturbé dans sa préparation par une blessure au genou, l'Espagnol redoute de manquer d'endurance. Cela ne l'a pas empêché de dominer aisément l'attaquant australien Patrick Rafter au premier tour

Premières surprises et premières averses, mardi 30 mai, aux Internationaux de France de tennis à Roland-Garros. Goran Ivanisevic, tête de série nº 4, a été éliminé dès le premier tour par un joueur suédois issu des qualifications, Mikael Tillström. L'Espagnol Sergi Bruguera s'est imposé facilement, montrant au public de la porte d'Auteuil que la vilaine blessure qui l'a longtemps handicapé ne l'empêche pas de courir aussi vite que l'an passé. Arnaud Boetsch a été solide et surprenant face au Suédois Thomas Enqvist, vingtième joueur mondial. Défaite éclair, en revanche, pour Fabrice Santoro, battu par Stefan Edberg. Chez les dames, Mary Pierce s'est montrée expéditive en dominant l'Australienne Nicole Bradtke. La Biélorusse Natasha Zvereva (nº 10) a été battue par la Roumaine Catalina Cristea, une joueuse issue des qualifications.

FAVORI ? Sergi Bruguera s'interroge, presque épaté par la question. Il esquive : *« Je vais jouer les matches un par un, point par point, set par set, et je me sentirai mieux au fur et à mesure. »* Le tenant du titre ne veut pas bluffer. Bien sûr, au premier tour face à Patrick Rafter, il s'est montré sous son meilleur jour : puissant et bagarreur, son lourd coup droit lifté, corps presque bloqué, poignet d'acier, cogne d'airain. Il court toujours comme un lapin, jambes teigneuses. Et cette satanée volonté. Sergi Bruguera reste prudent malgré une satisfaction à peine voilée.

Favori ? On verra. Depuis quelques semaines, il passe sa vie à tenter d'oublier sa blessure au genou, une rupture partielle du ligament contractée à Stuttgart, en février, et qui l'a frustré de tennis pendant six semaines. L'attente n'a pas émoussé son appétit. Sergi Bruguera s'est mis la tête ailleurs, quelques sorties au cinéma, des copains, la famille. Un bout d'autre vie somme toute pas désagréable, entrecoupée de rééducation et de musculation intense. Pour ne pas reprendre à zéro.

Regonflé, il arrive pourtant à Paris un peu déçu. Désolé, il n'a pas beaucoup changé. Il avait rêvé d'être un autre. *« J'avais annoncé que j'allais travailler pour mieux briller sur les autres surfaces et espérer des rendez-vous du Grand Chelem*, dit-il. *En vain. Ce sera pour l'année prochaine. »* En août, en effet, Sergi Bruguera avait pointé au troisième rang mondial et il s'était mis à convoiter la place de champion du monde. A vingt-quatre ans, il était devenu gourmand de toutes les surfaces.

ÉGALER BJORN BORG

Après sa victoire parisienne, lui, l'Espagnol, homme de la terre, était parti à l'assaut de ses faiblesses, se risquant sur l'herbe de Wimbledon pour la première fois depuis 1990. Un goût amusé pour le service-volée et des victoires à poigne l'avait amené jusqu'en huitièmes de finale. Encouragé, il avait fait le même parcours sur le ciment de l'US Open. Il s'était surpris lui-même en demi-finaliste de la finale de l'ATP à Francfort.

A la fin de la saison, il est épuisé. Il s'était senti des ailes. Il a brûlé ses énergies. Qu'importe la fatigue. Travailler coûte que coûte. Alors Sergi repart de plus belle en janvier à la recherche de l'autre Bruguera. Et c'est la rupture. Un contre-pied lors d'une rencontre avec Alexander Volkov. Certains appellent le hasard, d'autres interprètent une sonnette d'alarme. Cette blessure, la plus importante de sa jeune carrière, l'empêche de poursuivre au-delà de ses ambitions techniques et inquiété de ses limites.

Eliminé au deuxième tour chez lui, à Barcelone, il se hisse en quarts de finale à Monte-Carlo, puis en demi-finale à Hambourg. A Rome, il est battu en finale par l'homme en forme du moment, Thomas Muster, en cinq manches, Sergi Bruguera attendra d'être un autre champion. De retour au jeu, il retrouve sa terre battue et son plaisir, contraint, peut-être, mais redevenu lui-même. Il s'y refait une santé, il s'observe beaucoup. Il est rassuré sur ses talents ses facultés écornées par la longueur de la rencontre marathon. C'est pour ce match que Sergi hésite sur ses chances à Roland-Garros. En quelques mois, il a joué trop peu de matches pour appréhender l'endurance d'une quinzaine qui risque d'être longue. Il verra.

Et puis, il y a cette pression. Tout le monde l'attend au détour des lignes. A Paris, Sergi Bruguera est attendu pour un exploit : remporter Roland-Garros trois fois consécutives, ce que seul Bjorn Borg avait réussi en triomphant même quatre fois, de 1978 à 1981. Il est aussi attendu pour tenir haute cette sacro-sainte tradition parisienne des défenseurs, digne successeur de Borg, Wilander, Lendl ou Courier. Il sait qu'il devra retrouver cette patience qui fait la force des brûleurs de terre battue. Il l'avait un tantinet perdue en voulant apprendre un tennis plus foudroyant. L'impatience est pour plus tard. Pour l'heure, il reste favori.

Bénédicte Mathieu

Carsten Arriens disqualifié

L'Allemand Carsten Arriens a été disqualifié, mardi 30 mai, alors que le score était de 6-7, 6-2, dans son match face au Néo-Zélandais Brett Steven. Il avait reçu un premier avertissement pour avoir jeté sa raquette. Normalement, un joueur n'est disqualifié qu'après un troisième avertissement. Mais lorsque Arriens a jeté pour la deuxième fois sa raquette, celle-ci a rebondi au sol et a malencontreusement touché un juge de ligne. L'arbitre de chaise n'a pas attendu le troisième avertissement pour renvoyer Carsten Arriens aux vestiaires.

Natasha Zvereva s'efface entre les gouttes

La pluie, cela coupe les jambes, lime les nerfs et abîme la patience. C'est terrible, surtout dès le premier tour, quand les guibolles s'empêtrent encore sur la terre battue et quand l'esprit navigue entre le dernier tournoi et le prochain match. Natasha Zvereva, tête de série numéro dix, a fait les frais d'une partie tronçonnée par les averses, battue en trois manches par une joueuse issue des qualifications, la Roumaine Catalina Cristea.

Talent fragile, fausse désinvolture, Zvereva est une artiste du sublime ou du désastre. Mardi, les coups de boutoir de son adversaire l'ont prise en défaut et elle s'est battue contre elle-même. Elle n'était pas favorite du Tournoi. La demoiselle est trop fantasque. On la regrettera car elle aurait pu éclairer le tableau féminin. Reste le double. Avec Gigi Fernandez, elle totalise déjà trois titres successifs à Paris.

RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
Premier tour
Premier quart du tableau
T. Woodbridge (Aus.) b. M. Filippini (Uru.) 6-3, 4-6, 6-4, 1-6, 6-4

Deuxième quart du tableau
M. Tillstrom (Suè.) b. G. Ivanisevic (Cro., nº 4) 7-5, 6-3, 6-4 ; M. Rios (Chi.) b. V. Spadea (E-U) 6-4, 6-4, 6-7, 6-3

Troisième quart du tableau
M. Chang (E-U, nº 6) b. D. Nargiso (Ita.) 6-3, 6-4, 6-1 ; A. Voinea (Rou.) b. K. Kucera (Slo.) 6-2, 6-2, 6-3 ; J. Van Herck (Bel.) b. O. Delaître (Fra.) 6-1, 6-4, 7-6 ; J. Palmer (E-U) b. J. Hlasek (Sui.) 4-6, 3-6, 7-6, 6-4, 8-6 ; B. Becker (All., nº 3) b. J. Frana (Arg.) 7-6, 6-4, 6-3 ; A. Boetsch (Fra.) b. T. Enqvist (Suè.) 6-4, 6-3, 6-2 ; S. Edberg (Suè.) b. F. Santoro (Fra.) 6-2, 6-0, 6-2 ; J. Sanchez (Esp.) b. S. Lareau (Can.) 6-4, 6-4, 6-3

Quatrième quart du tableau
J. Eltingh (P-B) b. C. U. Steeb (All.) 6-4, 6-2, 6-0 ; F. Meligeni (Bré.) b. P. Korda (Tch.) 6-4, 6-4, 6-4 ; M. Rosset (Sui., nº 16) b. R. Fromberg (Aus.) 7-5, 5-7, 7-5, 7-6 ; E. Alvarez (Esp.) b. J.-P. Fleurian (Fra.) 7-6, 6-2, 7-6 ; B. Steven (N-Z) b. C. Arriens (All.) 6-7, 6-2, disq. ; M. Goellner (All.) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-3, 6-7, 7-6, 6-4 ; B. Black (Zim.) b. J. Appel (Suè.) 6-3, 3-6, 7-6, 4-6, 10-8

SIMPLE DAMES
Premier tour
Premier quart du tableau
S. Pitkowski (Fra.) b. T. Ignatieva (Blé.) 6-4, 6-4 ; A. Frazier (E-U, nº 14) b. N. Medvedeva (Ukr.) 6-1, 6-0 ; M. Babel (All.) b. S. Rottier (P-B) 6-3, 6-4 ; L. Ghirardi (Fra.) b. M. Paz (Arg.) 7-5, 6-1.

Deuxième quart du tableau
K. Nowak (Pol.) b. K. Po (E-U) 6-2, 6-4 ; M. Pierce (Fra., nº 3) b. N. Bradtke (Aus.) 6-1, 6-3 ; C. Singer (All.) b. K. Radford (Aus.) 6-1, 1-6, 6-2.

Troisième quart du tableau
M. Maleeva (Bul., nº 6) b. N. Arendt (E-U) 6-3, 6-4 ; N. Tauziat (Fra.) b. Y. Kamio (Jap.) 6-1, 6-2 ; J. Halard (Fra.) b. A. Fusai (Fra.) 2-6, 6-4, 6-3 ; M. Oremans (P-B) b. C. Dhenin (Fra.) 7-6, 7-6 ; C. Martinez (Esp., nº 8) b. S. Hack (All.) 6-0, 6-0 ; P. Suarez (Arg.) b. M. J. Fernandez (E-U, nº 13) 6-4, 6-3 ; V. Martinek (All.) b. A. Gavaldon (Mex.) 6-4, 6-4 ; N. Sawamatsu (Jap. nº 16) b. N. Herreman (Fra.) 6-4, 6-1 ; A. Serra-Zanetti (Ita.) b. B. Rittner (All.) 7-5, 7-5.

Quatrième quart du tableau
C. Cristea (Rou.) b. N. Zvereva (Blé., nº 10.) 1-6, 7-5, 6-3 ; C. Mothes (Fra.) b. M. Werdel-Witmayer (E-U) 6-4, 6-1 ; J. Kruger (RSA) b. K. Kschwendt (All.) 6-3, 6-4 ; S. Appelmans (Bel.) b S. Cecchini (Ita.) 6-3, 6-4 ; B. Schultz (P-B) b. L. Neiland (Let.) 1-6, 6-3, 6-4.

(Entre parenthèses figure la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série).

Mikael Tillström démoralise Goran Ivanisevic

GUEULE D'ANGELOT et peau de bébé, Mikael Tillström ajuste sagement sa casquette immaculée avant d'aller expliquer à la presse. Sans complexe, ce poupon de vingt-trois ans, 143e joueur mondial, issu des qualifications, vient de s'offrir la tête de série numéro quatre : Goran Ivanisevic. Comme la plupart de ses compatriotes, Tillström a le verbe mesuré et le triomphe modeste. S'il avait une chance, c'était ici, à Paris. Il comptait bien surprendre le Croate, qui arrivait de Düsseldorf, où il a voulu défendre les couleurs de son pays à la Coupe des nations.

Le plan manigancé au téléphone avec Martin Bohm, ex-entraîneur de la fédération suédoise reparti au chevet de sa compagne sur le point d'accoucher, était simple comme bonjour. *« Eviter le coup droit de Goran, frapper des revers croisés ou le long de la ligne. »* Facile à dire. Sauf quand la grande carcasse roule ses yeux fous de bête traquée. Qu'il scrute les tribunes en quête d'une hypothétique solution et arrose le court. Mardi était un de ces jours-là. Et Bob Brett, l'entraîneur-équarrisseur de fortes têtes – dont Boris Becker – n'a même plus le cœur à exposer ses théories. L'inexplicable fait tourner son sourire forcé au rictus.

TALENT TARDIF

Branché en direct sur Eurosport, Bohm, lui, avoue ne pas avoir tenu en place sur son canapé. Mais il n'a pas fumé son paquet de cigarettes coutumier. Son élève s'est bien trop dépêché de suivre ses conseils.

« Mikael est un talent tardif », explique-t-il. *« Je le connais depuis sept ans, mais nous travaillons ensemble depuis le début de l'année. »* Une fatigue osseuse extrême dans les deux genoux a éloigné Tillström des courts pendant cinq mois en fin de saison dernière. La fastidieuse rééducation dans une piscine, lesté d'un gilet permettant de reproduire tous les mouvements d'un coureur, lui a redonné le goût de la terre ferme. Bohm n'a eu qu'à ajouter sa touche : *« Ralentir un peu son rythme et travailler son coup droit. »* A son crédit, *« il cueille la balle très tôt, dispose d'un excellent retour de service et d'un formidable revers lifté de fond de court »*.

PEUR DE GAGNER ?

Finaliste à Hambourg, demi-finaliste à Barcelone, Monte-Carlo et Rome, Ivanisevic visait plus qu'un accessit. La mère, la sœur et les neveux étaient venus de Split rejoindre le père, discret mais omniprésent. Trop de monde peut-être autour de Goran, qui remballe ses raquettes mort de honte.

« C'est la pire défaite de ma carrière, je n'ai rien fait pour l'empêcher de me battre. » Les inflexions de sa voix grave trahissent la crainte des foudres verbales que Brett, excédé, ne manquera pas de lui déverser. Jamais depuis qu'il laboure la terre battue de la porte d'Auteuil, le cœur n'a manqué si tôt à Goran.

« C'est un bosseur et quand on a son expérience des tournois du Grand Chelem, on trouve la réponse au moment opportun, assène Brett. *Il était prêt. On peaufinait les aspects tactiques : les angles, les lifts... Je ne comprends pas. »*

La peur de gagner est-elle en cause ? Après ses trois dernières campagnes catastrophiques dans les tournois du Grand Chelem – une défaite en quatre manches au premier tour de l'US Open, puis une autre à Melbourne en janvier sans glaner le moindre set – on s'interroge. L'actuel numéro quatre mondial a-t-il, avec ses coups de génie et son service trempé dans l'acier, l'étoffe d'un vrai champion ou abîmera-t-il son talent dans les méandres d'un mental trop tortueux ?

Patricia Jolly

Loïck Peyron gagne la deuxième étape de la Course de l'Europe

LE FRANÇAIS Loïck Peyron s'est imposé, mardi 30 mai à Marseille, dans la deuxième étape de la Course de l'Europe à la voile. Avec l'équipage du trimaran *Fujicolor 2*, il a couvert les 645 milles entre Malte et Marseille en 73 heures 5 minutes (moyenne : 8,8 nœuds). Des rafales de mistral de plus de 50 nœuds (plus de 90 km/h) ont rendu pénible la fin de l'étape. *« La mer était cassante, abominable, comme une piste bosselée »*, racontait le vainqueur. Ces conditions sont, sans doute, à l'origine de l'avarie du trimaran *Région-Haute-Normandie* de Paul Vatine, vainqueur de la première étape à Malte. Coque centrale fissurée sur une demi-circonférence en arrière du mât, le voilier a été dérouté vers les Baléares où il était attendu mercredi 31. Francis Joyon (*Banque-Populaire*) et Laurent Bourgnon (*Primagaz*) ont terminé respectivement deuxième et troisième à Marseille.

■ **AUTOMOBILISME : l'Américain Stan Fox,** opéré d'un caillot de sang au cerveau, dimanche 28 mai, à la suite de son accident lors des 500 Miles d'Indianapolis, se trouvait toujours dans un état critique, mardi 30. Ce pilote de quarante-deux ans qui participait pour la huitième fois aux 500 Miles, avait heurté le mur d'enceinte à près de 350 km/h, quelques secondes seulement après le début de la course, avant d'être percuté par la voiture d'un autre concurrent. Il n'a pas repris connaissance depuis l'accident et a été placé sous assistance respiratoire.

RÉSULTATS

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT NBA

Finale Conférence Est	
Indiana-Orlando	94-93
(Indiana et Orlando 2 à 2)	
Conférence Ouest	
Finale	
Houston-San Antonio	111-90
Houston mène 3 victoires à 2.	

CYCLISME
TOUR D'ITALIE
17e étape
Cenate-Selvino (43 km c. l. m.)
1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. E. Berzin (Rus.) à 1 mn 39 s ; 3. P. Ugrumov (Rus.) à 2 min 03 s ; 4. F. Casagrande (Ita.) à 3 min 11 s ; 5. P. Tonkov (Rus.) à 3 min 27 s.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. E. Berzin (Rus.) à 5 min 08 s, 3. P. Ugrumov (Rus.) à 5 min 17 s ; 4. C. Chiappucci (Ita.) à 9 mn 35 s ; 5. O. Rincon (Col.) à 10 min 21 s.

VOILE
COURSE DE L'EUROPE
2e étape
1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor II*) ; 2. F. Joyon (Fra., *Banque Populaire*) à 1 h 54 mn 38 s ; 3. L. Bourgnon (Fra-Sui., *Primagaz*) à 5 h 08 min 29 s.
Classement général provisoire : 1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor II*), 3 pts ; 2. L. Bourgnon (Fra-Sui., *Primagaz*), 10 ; 3. F. Joyon (Fra., *Banque Populaire*), 11.

Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football

« L'Afrique du Sud, l'Egypte, voire le Maroc sont des candidats valables à l'organisation d'une Coupe du monde en 2006 »

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), réuni le 31 mai à Zurich, sera le premier depuis le transfert, *in extremis*, au Qatar de la Coupe du monde juniors de football, qui devait avoir lieu au Nigeria du 21 au 26 mars. Cette décision, prise par la FIFA, pour des raisons d'abord sanitaires, puis de sécurité, a provoqué un profond émoi en Afrique. Président de la Confédération africaine de football (CAF) et vice-président de la FIFA, le Camerounais Issa Hayatou n'a pu empêcher ce « *camouflet* » dont le souvenir pèsera sur les futures relations au sein du « gouvernement mondial » du football.

« Comment avez-vous vécu l'annulation du Mondial juniors ?

– C'est un cauchemar, un vrai camouflet pour l'Afrique. Cette annulation, à moins d'un mois de l'événement, fut, pour moi, une surprise totale, car je suivais le dossier depuis trois ans. Les stades étaient prêts, la sécurité au point, le Nigéria avait dépensé des millions de dollars pour être au rendez-vous de la jeunesse du monde. Toutes les conditions étaient réunies. Nous avions organisé la Coupe d'Afrique juniors des nations (CAN) un mois auparavant sur les lieux mêmes de la compétition : tout s'était bien passé. C'est un affront que nous avons ressenti dans notre chair. Pas seulement le Nigéria, mais tout le continent africain.

– La FIFA a prétexté des raisons sanitaires et de sécurité.

– La décision a été prise en catimini. J'ai protesté, en disant que s'il y avait eu le moindre danger, j'aurais été le premier à aller au Nigéria pour expliquer qu'on ne pouvait recevoir la jeunesse du monde. Le président Havelange a alors réuni le comité d'urgence qui, après avoir écouté mes arguments, a décidé de renvoyer une commission d'enquête. Cette commission médicale a estimé qu'il n'y avait pas d'épidémie, mais a fait état d'un problème de sécurité, ce qui n'était pas de son ressort. Est-ce un crime d'être candidat pour organiser une telle épreuve ? C'est une ambition légitime. Le pays qui a obtenu cet accord s'est mobilisé dans toutes ses dimensions. On ne pouvait pas l'annuler à douze jours du début sur des bases erronées.

– Quelles ont été, selon vous, les vraies raisons de l'annulation ?

– Je ne sais pas. Je suis vice-président de la FIFA, président de la CAF, et je n'ai pas été associé. Peut-être m'ont-ils suspecté de ne pas être objectif sur les problèmes africains ?

> « Nous sommes cinquante-deux pays africains à voter, la roue tourne... »

» Ils m'ont envoyé la correspondance comme à tout le monde. Car, pour une décision aussi grave, ils se sont contentés d'envoyer des courriers. Il y a un certain machiavélisme. Je me demande aussi qui a accordé la Coupe au Qatar. Les statuts disent que c'est le comité exécutif qui doit décider. Je suis membre du comité exécutif, je n'ai jamais reçu de correspondance me demandant d'envoyer cette Coupe au Qatar ou ailleurs. J'ai seulement appris que le Qatar remplaçait le Nigeria. Je ne sais ni pourquoi on a enlevé la compétition au Nigeria, ni pourquoi on l'a donnée au Qatar.

– Vous avez été le principal allié de Joao Havelange pour sa réélection en 1994. Cette affaire ne risque-t-elle pas de nuire à vos relations ?

– Aucune voix africaine n'a manqué à Havelange depuis 1974, nous avons toujours été honnêtes avec lui. On n'a pas compris pourquoi il s'est comporté comme il l'a fait. Cela ne peut pas en rester là.

» En démocrates que nous sommes, tout en ne comprenant pas le bien-fondé de la mesure, nous l'avons acceptée. Nous avons envoyé nos équipes au Qatar. Nous ne voulions pas être à l'origine d'une fissure dans le monde du football. Mais pour l'avenir, le débat continue, nous sommes cinquante-deux pays africains à voter, la roue tourne...

– Est-ce que cela veut dire que le continent africain ne pourra pas organiser d'événement majeur avant longtemps ?

– Aussi longtemps qu'il y aura des préjugés dans les esprits, on aura du mal. C'était une occasion pour nous de montrer que ces préjugés n'étaient pas fondés, et qu'un pays africain est capable d'organiser un événement international. Il faut que les gens acceptent de venir chez nous. On nous a promis la Coupe du monde pour 2006. Joao Havelange l'a dit le jour de l'attribution de la Coupe 1998 à la France, en 1992, au cours d'une conférence de presse : nous gardons précieusement cette déclaration dans nos archives. L'Afrique du Sud, mais aussi l'Egypte, voire le Maroc, sont des candidats valables à l'organisation de ce Mondial.

– Les difficultés politiques du Nigeria ont-elles pesé ?

– L'Argentine, en 1978, était au bord de la guerre. Beaucoup de pays refusaient d'y aller. La FIFA y a maintenu la Coupe du monde parce que les autorités argentines garantissaient la sécurité. Au Nigéria, on a mis en doute les déclarations des autorités de ce pays. Il y a deux poids, deux mesures. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

Le dilemme des diagnostics de « prédisposition au cancer »

Est-il acceptable d'offrir, sinon d'imposer, une recherche diagnostique grâce aux avancées de biologie moléculaire, dès lors qu'aucune vraie réponse thérapeutique ne peut être offerte ?

Des travaux sur un cancer rare de la rétine, *le rétinoblastome*, ont permis, au début des années 80, d'établir un lien entre une anomalie chromosomique et cette lésion. Le développement des recherches sur le génome humain n'a fait que confirmer *l'existence d'un risque oncologique* fortement majoré dans certaines familles. Le décryptage du patrimoine héréditaire humain permet aujourd'hui de penser que plusieurs catégories de gènes sont impliquées *dans l'apparition des tumeurs*. Ces découvertes enthousiasmantes à certains égards sont aussi inquiétantes sur le plan éthique. Dans l'état actuel des thérapies, quelle est, en effet, l'utilité pour les patients de savoir *qu'ils ont des prédispositions* à souffrir de lésions cancéreuses à plus ou moins long terme ? Les spécialistes qui se sont posé cette question au cours de la récente réunion de l'Association américaine d'oncologie (ASCO) à Los Angeles craignent que les avancées de la recherche diagnostique n'aboutissent à *« ouvrir la boîte de Pandore »*.

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Entre Hollywood et Malibu, monumental cocktail baroque fait de science, de médecine et d'industrie pharmaceutique, la réunion de l'Association américaine d'oncologie clinique (ASCO) constitue, chaque année, la principale rencontre internationale des médecins spécialistes de cancérologie (*Le Monde* du 25 mai). A la différence d'autres pans de l'activité médicale, cette discipline n'a pas encore véritablement bénéficié, d'un point de vue préventif ou thérapeutique, d'un apport massif de la biologie moléculaire. La thérapie génique n'en est qu'aux tout premiers stades de son développement ; la prévention et le dépistage des principales lésions malignes touchant le corps humain (celles du poumon, du sein, du col de l'utérus ou du colon) renvoient à des choix politiques sur lesquels les cancérologues ne veulent ou, plus précisément, ne peuvent guère peser.

En pratique, la majorité des travaux de recherche en cancérologie consistent toujours à comparer l'efficacité d'association de molécules anticancéreuses et à tenter, en augmentant l'intensité de cette chimiothérapie (associée à des greffes de moelle osseuse), de reproduire, pour d'autres localisations organiques, les remarquables succès obtenus dans la prise en charge de certaines leucémies ou de certains lymphomes. L'émergence croissante de la génétique dans le champ de la cancérologie est un phénomène à la fois enthousiasmant et inquiétant, comme en témoignent une série de communications présentées à Los Angeles.

Le décryptage du patrimoine héréditaire humain permet aujourd'hui de penser que plusieurs catégories de gènes sont impliquées dans l'apparition des lésions cancéreuses. Il s'agit notamment des oncogènes et des antioncogènes, qui, respectivement, stimulent et inhibent les divisions cellulaires. Il peut aussi s'agir des gènes activant ou bloquant la mort programmée des cellules (apoptose) ou encore des gènes dirigeant la réparation de l'ADN.

Ainsi, pour le généticien, la survenue d'une lésion cancéreuse est-elle la traduction clinique d'une série de dysfonctionnements géniques : stimulation de la prolifération cellulaire (activation des oncogènes et inactivation des antioncogènes), résistance à la mort programmée, altérations croissantes de l'ADN dues à des anomalies dans les possibilités naturelles de réparation de la structure de cette molécule.

Deux localisations dominent aujourd'hui dans le champ des cancers héréditaires : celles concernant le sein et le colon. Dans le cas du sein (25 000 nouveaux diagnostics annuels en France), on estime entre 5 % et 9 % la part de lésions malignes transmises sur le mode héréditaire. Il y a peu, une société privée réussissait, en liaison avec des chercheurs de l'Utah travaillant sur des familles de mormons dont les femmes étaient à haut risque, à cloner un gène sur le bras long du chromosome 17. Baptisé BRCA1, ce gène semble directement impliqué dans près de la moitié des cancers familiaux du sein ainsi que dans les cancers de l'ovaire. Plus récemment, plusieurs groupes de chercheurs réussissaient à localiser un second gène de susceptibilité, baptisé BRCA2, qui est apparemment en cause dans 25 % à 30 % des cancers du sein.

UN DÉBUT D'APPLICATION

On estime, par ailleurs, que 2 % à 6 % du total des cancers du colon sont de nature héréditaire, et plusieurs gènes ont, ces derniers temps, été mis en évidence tant dans la polypose colique familiale que dans les formes non polyposiques. La plupart de ces gènes interviennent dans les mécanismes de réparation de l'ADN. La principale hypothèse est que le colon serait très sensible aux dysfonctionnements de cette réparation, sous l'effet conjoint du renouvellement constant des cellules de la muqueuse digestive et de la présence de substances cancérigènes provenant de l'alimentation et de la flore microbienne digestive.

Voilà l'essentiel de la trame génétique tissée ces derniers temps dans le champ de la cancérologie. Ces données commencent à trouver un début d'application. La suite logique de l'identification d'un gène que l'on sait impliqué dans des processus cancéreux aussi fréquents que ceux touchant le sein, l'ovaire et le colon consiste, en effet, à rechercher la présence de ce dernier chez tous les membres des familles connues pour être à risque. La présence de ce gène engendre une très forte prédisposition de souffrir à court, moyen ou long terme de la lésion maligne correspondant au gène. Dans les faits, cette logique apparaît toutefois hautement problématique.

Comme l'a souligné à Los Angeles Elisabeth J. Thomson, responsable du secteur « Implications éthique, légale et sociale » du projet Génome humain à l'Institut national américain de la santé, les chercheurs sont confrontés, plus que nulle part ailleurs en biologie ou en médecine, à l'abîme qui sépare le savoir du pouvoir, la connaissance d'une prédisposition et l'impossibilité pour les médecins d'agir de manière préventive.

Pour le professeur Simon Schraub (*centre hospitalier de Besançon*), il importe de comprendre qu'un diagnostic positif n'implique pas de manière absolue que l'on souffrira d'un cancer. A l'inverse, un diagnostic négatif ne fournit nullement la garantie définitive, pour la personne concernée, de ne pas en être victime, cette personne ayant le même risque que celui de la population générale. L'autre difficulté tient au fait que la médecine n'a rien ou presque à proposer aux patients chez lesquels on a identifié une prédisposition au cancer. Pour ce qui est du sein, on peut, au mieux, proposer aux femmes une surveillance rapprochée par mammographie, sans être certain de son efficacité. En ce qui concerne le cancer de l'ovaire, aucune mesure préventive ne peut être mise en œuvre.

Quant au cancer du colon, la faisabilité de la surveillance par coloscopie dès l'enfance apparaît, comme les mammographies très répétées, bien difficile à mettre en œuvre. Certains ne craignent pas de préconiser, dans de telles situations, une chirurgie préventive : ablation bilatérale des ovaires et des seins dès le plus jeune âge, ablation du colon...

CHIRURGIE PRÉVENTIVE

La découverte de tels gènes de susceptibilité plonge souvent les personnes concernées dans le plus grand désarroi. Il leur faut apprendre alors à vivre avec une nouvelle menace, cette « séropositivité cancérologique » impliquant, par ailleurs, que d'autres membres de leur famille puissent être concernés, et notamment certains de leurs descendants. Des travaux américains présentés à Los Angeles, comme ceux du professeur Caryn Lerman (Georgetown University Medical Center), détaillent l'impact de telles informations, qui peuvent induire tout l'éventail des symptômes dépressifs ou anxieux, ceux de la « détresse psychologique », le tout empreint d'une forte sensation de responsabilité, voire de culpabilité.

Plusieurs questions, dès lors, peuvent être posées. Peut-on espérer améliorer la prise en charge des membres des « familles à cancer » et proposer, demain, d'élargir le champ des investigations génétiques à l'ensemble de la population ? Le corps médical peut-il à la fois inciter à la recherche de telles informations et, ensuite, aider à vivre avec elles ? Ne propose-t-on pas ici plus de mal que de bien ? A partir de quel âge peut-on autoriser la mise en œuvre, chez les enfants, d'une telle recherche de prédisposition au cancer ? Est-il acceptable d'offrir (d'imposer) une recherche diagnostique dès lors qu'aucune vraie réponse thérapeutique ne peut être offerte ?

La complexité est telle que certains médecins en venaient ouvertement à se demander, lors du meeting de Los Angeles, s'ils ne devaient pas, pour des raisons éthiques, ne pas donner à ceux qui se confient à eux des informations avec lesquelles ces derniers ne pourraient plus vivre comme avant. *« La vraie vérité,* résume le professeur Schraub, *est que nous sommes sur le point d'ouvrir la boîte de Pandore. »*

Jean-Yves Nau

Arbre généalogique d'une famille à fréquence élevée de cancers

Ces données liées à l'enquête

Génération I — Génération II — Génération III — Génération IV

KCR-KS

Patient atteint d'une pathologie cancéreuse
Patient décédé : la cause n'est pas un cancer
Patient décédé : la cause est un cancer

KCR : Cancer colorectal
TC : Tumeur cérébrale
KP : Cancer pulmonaire
KE : Cancer de l'estomac
KS : Cancer du sein
MH : Métastases hépatiques

Source : Professeur Simon Schraub (centre hospitalier de Besançon).

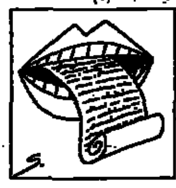
Un nombre anormalement élevé de cancers, notamment du colon et du rectum, est observé sur plusieurs générations, laissant supposer une prédisposition héréditaire au cancer colorectal.

L'impact des travaux sur le rétinoblastome

Les premières observations en matière de transmission familiale des cancers remontent à une époque où l'on ne savait pas faire la part entre l'hérédité et l'environnement. Par la suite, l'épidémiologie des *« familles à risque »* devait confirmer de manière statistique la dimension héréditaire du phénomène. Les travaux sur le rétinoblastome (un cancer rare de la rétine) permirent, au début des années 80, d'établir un lien entre une anomalie chromosomique et une lésion cancéreuse. Avec le développement explosif des recherches sur le génome humain et l'existence d'un risque fortement majoré dans certaines familles, tout devait ensuite aller très vite.

L'avis du professeur Axel Kahn

En octobre dernier, l'institut Lilly organisait à Paris une série de conférences sur le thème « Génétique et cancer ». Dans les conclusions, toujours d'actualité, rédigées au terme de cette rencontre par le professeur Axel Kahn, on peut lire : *« Dans le futur, toute recherche des gènes de cancer ne trouverait sa pleine justification que si l'on était capable de prévenir l'apparition de ces tumeurs dont on sait prédire la survenue par l'intermédiaire d'une chimio ou d'une immunothérapie préventives qui restent, malheureusement, encore à mettre au point. La logique médicale de l'utilisation des tests diagnostiques des gènes de susceptibilité aux cancers, par exemple du sein et du côlon, est d'en réserver l'usage aux familles à risque. Cependant, la logique commerciale pourrait être tout autre. Beaucoup sinon la quasi-totalité des méthodes diagnostiques des gènes de susceptibilité aux cancers fréquents auront été mises au point par des firmes privées, dont l'intérêt est naturellement d'en développer le marché, c'est-à-dire de promouvoir l'utilisation de ces tests bien au-delà des familles à risque. L'intérêt médical est ici quasiment nul, le coût des tests peut devenir extrêmement lourd et les conséquences psychologiques pour la population pourraient être graves. De plus, un recours large à ces tests dans le cadre des assurances-vie ou des visites d'embauche pourrait aboutir à d'insupportables discriminations. »*



VERBATIM

Reconnaître les formes grâce aux mathématiques

L'Ecole des mines primée pour ses travaux dans le domaine du traitement des images

ON PEUT ÊTRE un élève très moyen, échouer au baccalauréat à dix-huit ans, quitter le lycée pour devenir réparateur de télévision, sans le moindre parchemin en poche, et se retrouver à cinquante-deux ans lauréat d'un prix scientifique. Jean-Claude Klein en apporte le témoignage, de nature à réconforter les parents anxieux, à quelques semaines d'une épreuve tant redoutée des lycéens !

Mercredi 17 mai, Transvalor, société chargée de valoriser les brevets déposés par les chercheurs de quelques grandes écoles d'ingénieurs (Ecole polytechnique, Ecoles des mines et Ecole nationale supérieure des techniques avancées), a décerné à cet autodidacte le Prix de la recherche transférée. Ce prix, partagé avec Serge Beucher et d'autres chercheurs de son équipe du Centre de morphologie mathématique de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, récompense leurs travaux sur la morphologie mathématique. Une discipline qui consiste, comme son nom l'indique, à utiliser les mathématiques pour étudier des formes.

Ses applications sont nombreuses. En médecine, elle peut servir à déceler des cellules cancéreuses à partir d'images médicales. Dans l'aéronautique, la Snecma y a recourt pour contrôler automatiquement des pièces de moteur d'avion et aider les opérateurs à détecter des anomalies. D'autres sociétés l'utilisent pour analyser des images de trafic et mieux réguler la circulation, ou éviter qu'une voiture ne franchisse une ligne blanche, grâce à un système de vision embarqué avertissant l'automobiliste distrait.

Inventée en 1968, cette méthode repose sur la théorie des ensembles. Elle donne des informations sur la géométrie des objets en fonction de leur recouvrement ou non par une forme donnée (l'élément structurant) en déplacement. Ces éléments ont des tailles et des formes caractéristiques. L'espace défini par leur intersection et l'objet à étudier permet ensuite de déduire la forme de ce dernier. En fait, la seule intersection de ces deux ensembles ne suffit pas. La « morphologie » met aussi en œuvre des milliers de « transformations » mathématiques complexes, répondant aux noms évocateurs de « Chapeau haut de forme » ou « Partage des hauts ».

NOUVEAUX ALGORITHMES

« Complexe théoriquement, cette méthode est très facile à utiliser, car très visuelle », explique Serge Beucher. En revanche, elle nécessite des processeurs spécifiques, ou des microordinateurs équipés de cartes électroniques dédiées à ce type de calcul. Le Centre de morphologie mathématique en a développé plusieurs dont il a vendu la licence. L'une d'elles, issue de ses laboratoires, équipe les systèmes de vision industrielle de la société Allen-Bradley. Le système de traitement d'images Quantimet 570 de la société Leica intègre également plusieurs processeurs spécifiques, signés de l'équipe. La mise au point de nouveaux algorithmes ainsi que l'amélioration des composants leur a permis de réduire considérablement les vitesses de calcul. Une opération comme la « Ligne de partage des eaux », qui nécessitait trente secondes il y a cinq ans, ne dure plus que cinqcents millisecondes aujourd'hui.

En outre, deux thésards issus du laboratoire ont créé leur société, chacune connue et vantée pour sa réussite par la revue spécialisée américaine *Advanced Imaging*. La première, Morpho Systèmes, récemment vendue à la Sagem, est le numéro un mondial des systèmes de reconnaissance des empreintes digitales. La seconde, Noesis, commercialise un logiciel de traitement d'image, Visilog.

Mais la morphologie mathématique peut aussi s'appliquer au traitement du signal. L'équipe de Jean-Claude Klein développe actuellement un système de mesure en continu du glucose sanguin pour les diabétiques. Une électrode de 0,5 mm de diamètre placée sous la peau et reliée à un boîtier électronique incorporant des logiciels de morphologie mathématique permettrait d'alerter les diabétiques lorsque leur taux de glycémie devient anormal. Ce système est en cours d'expérimentation à l'Hôtel-Dieu, à Paris.

A. K.

هكذا من الأصل

on au cancer »

que ne peut être offerte ?

Axel Kahn

e aux mathématiques

APPEL D'OFF

VOYAGE

A la santé du Pirée

Des passagers toujours plus nombreux, des armateurs toujours plus puissants : le grand port grec se porte bien et la ville songe à s'embellir

ATHÈNES
de notre correspondant

Plus que jamais, la mer est l'avenir du Pirée : l'industrie locale est en panne alors que l'armement grec se porte bien. Troisième port méditerranéen, après Marseille et Gênes, la ville, *marquée de tout temps par le développement* des activités maritimes, est plus que jamais la ruche des armateurs grecs, qui contrôlent la première flotte marchande du monde.

Quand la municipalité du Pirée est fondée en 1835, la petite bourgade ne compte que trois cents habitants. Le chemin de fer en 1869, l'industrialisation qu'il autorise, puis le percement du canal de Corinthe en 1893 et la conversion décisive des armateurs à la vapeur avant 1900 offrent toutes les conditions, au début du XXe siècle, pour faire du Pirée un grand port. Grâce à la vapeur, il supplante alors Syros, île centrale des Cyclades (*Le Monde* du 11 mai), qui, au XIXe siècle, dominait avec ses voiliers.

Les guerres balkaniques (1912-1913), la première guerre mondiale ainsi que la *« catastrophe »* d'Asie Mineure (1922), lorsque les Grecs furent chassés de Turquie par Mustapha Kemal, permettront à ce qui n'était que le quatrième port de la Méditerranée orientale en 1880 de se hisser à la deuxième place, derrière Istanbul. Avec le retour des Grecs de Turquie, la ville « explose » et double sa population (deux cent cinquante mille habitants en 1928).

La seconde guerre mondiale détruira et le port et la ville : 75 % des bâtiments ont été bombardés. Il faudra, avec le plan Marshall, *attendre le milieu des* années 50 pour que l'activité redémarre.

Aujourd'hui, le grand Pirée avec ses banlieues compte six cent mille habitants. C'est la troisième concentration urbaine *du pays après Athènes et Salonique*. Les projets pour la fin du siècle sont nombreux, ils visent essentiellement à moderniser le port, véritable poumon de la ville, et à en faire un grand centre maritime de transit international au service des fabuleux armateurs qui tiennent le haut du pavé.

Le 22 octobre 1960, le roi Paul remet à l'armateur Stavros Livanos le drapeau du millième bateau grec, l'*Atlantic-Express*. Vingt ans après, 3 942 navires affichent le pavillon bleu et blanc de la Grèce. La crise économique éclate alors, la flotte mondiale est en surcapacité, des centaines de navires grecs mouillent dans toutes les rades du pays. Personne ici n'a oublié le purgatoire de la baie d'Eleusis, à l'ouest du Pirée, où cargos et tankers s'alignaient par dizaines, rouillant au soleil. Il fallait casser, changer, vendre, s'adapter. Des centaines de bateaux ont été envoyés à la casse en Chine, en Corée, à Taïwan.

Les armateurs grecs ont réagi vite et bien. *« Ils ont toujours profité des crises pour construire leurs fortunes »*, explique un expert international de l'Akti Miaouli, le quai du Pirée où sont concentrés quelque deux mille bureaux en tout genre liés au *shipping*, banquiers, assureurs, bureaux de conseil et cabinets de juristes.

Le plus souvent, leurs profits *naissent de la spéculation. « Ils vendent cher, quand les prix sont élevés, et rachètent en période de crise, quand les prix ont baissé »*, ajoute l'expert. Les années 80 se sont bien terminées pour eux, ce qui leur a permis de vendre bon nombre de navires et de se réserver un « trésor de guerre », procurant ainsi à leurs entreprises une situation financière saine.

Dans les années de récession du début de la décennie, *« les banques les avaient serrés à la gorge »*. Les armateurs s'en sont souvenu. Dorénavant, ils placent leurs fonds. La reprise est apparue à la fin des années 80, avec de nouvelles règles, notamment l'emploi de nombreux travailleurs immigrés, philippins, égyptiens, ghanéens – ou provenant maintenant de l'ancien bloc communiste –, qui peuplent les ruelles bordant l'Akti Miaouli et envahissent, la nuit, les dizaines de boîtes à marins. Les Grecs eux-mêmes se sont enrichis et n'ont plus à s'embarquer comme le faisaient leurs pères et leurs grands-pères.

Aujourd'hui, les armateurs grecs *« prudents et conservateurs »* sont les maîtres des mers. En mars, ils détenaient 3 142 bateaux, représentant 16 % du tonnage mondial et 44 % du tonnage européen, pour un pays de dix millions d'habitants. Les deux tiers des bateaux sont placés sous pavillon de complaisance (Chypre, Malte, Liberia, Panama, Bahamas essentiellement). Les recettes de la marine marchande ont rapporté, en 1994, 2 millions de dollars à la Grèce (environ 10 millions de francs). Vingt-sept armateurs possèdent la moitié *de la flotte ; le premier d'entre* eux, Georges P. Livanos, est propriétaire de l'équivalent des flottes marchandes française et allemande réunies.

Le Pirée est le centre de cette formidable activité. L'Akti Miaouli ne suffit plus. Les bureaux maritimes s'étendent maintenant à l'Akti Kondilis. Les armateurs ont même choisi de se fixer sur la côte balnéaire de l'Attique (la région d'Athènes), à Glyfada et à Vouliagméni, ou même dans le nord d'Athènes, à Kifissia, par manque de place.

Les armateurs ont actuellement les yeux tournés vers un terrain de 62 hectares à Drapetsona, à l'ouest du port, qui doit être évacué *par une entreprise d'engrais*. Ils veulent y fonder le grand centre maritime international que la profession appelle de ses vœux depuis plusieurs années.

Troisième port passager du monde, avec un flux de 6,3 millions de personnes en 1992, Le Pirée est la porte sud-est de l'Union européenne. Sa place géographique sur la route de la mer Noire l'a toujours favorisé. Le port se trouve à deux jours de bateau de Suez, à vingt-huit heures de Bengazi, à soixante-dix-sept heures d'Alger, à soixante-seize heures de Marseille.

L'Organisme du port du Pirée (OLP), *fondé en 1930, a entrepris*, avec l'aide de fonds européens, de moderniser et d'aménager les installantions, qui, peu à peu, se présentent sous un nouvel aspect. Le port s'ouvre, s'embellit. Près de l'Akti Miaouli, il est maintenant uniquement consacré aux passagers, aux ferries et aux croisières (650 000 passagers en 1992), qui se développent de plus en plus.

A l'ouest, à Keratsini et à Ionikion, a été placé le port commercial des conteneurs. Le nouveau terminal d'Ionikion, Eleftheros Vénizélos, sera prêt en 1996 avec 1 200 mètres de quais.

Plus à l'ouest encore, à Perama et Kynosoura, sur l'île de Sala*mine, se trouvent les docks flot*tants et les cales des ateliers de réparation, qui bénéficieront aussi de plans d'aménagement financés par des fonds européens.

Si l'avenir du port semble bien assuré, il en va autrement de la ville elle-même, qui n'est pas adaptée à une telle fébrilité économique. Elle *« souffre d'un réel sous-développement en services de tout genre »*, explique Costas Manolakis, l'un des conseillers du maire de gauche Stélios Logothétis. La municipalité a tout à entreprendre : améliorer ses télécommunications, construire un grand hôtel, bâtir un centre de conférences et d'exposition, et offrir un accueil satisfaisant aux plaisanciers de luxe des croisières et aux amateurs de voile qui mouillent dans les marinas naturelles de Zéa et de Microlimano, bordées de tavernes de poisson.

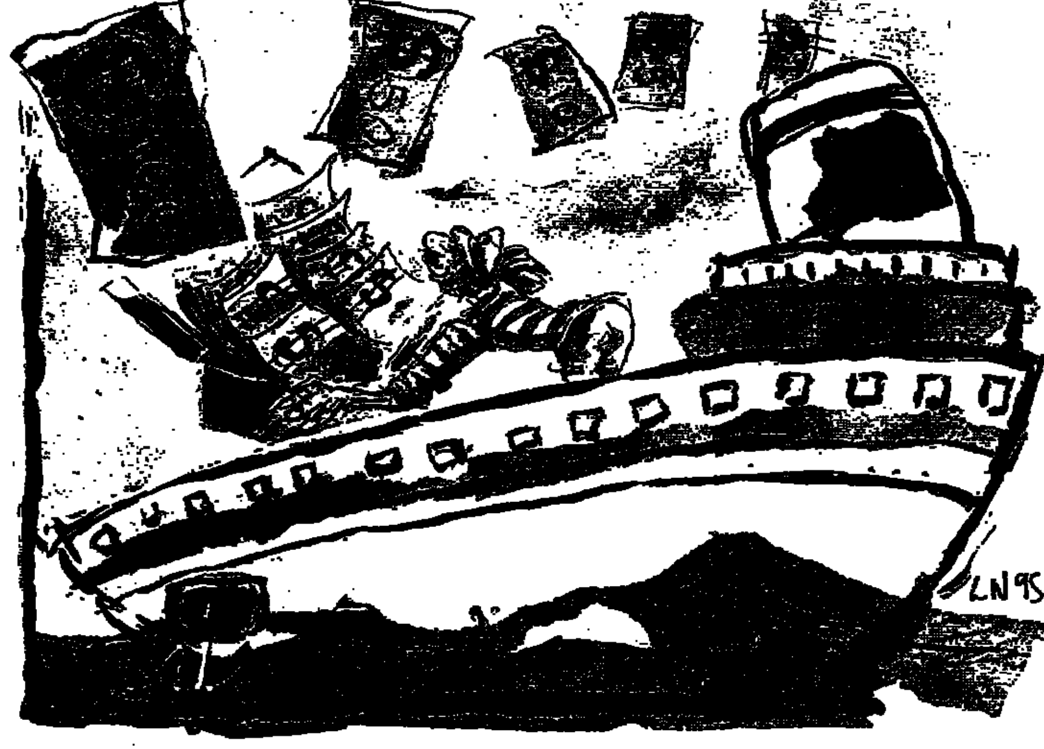
L'OLP, maître du port, ne verse comme loyer que 40 millions de drachmes (900 000 francs) par an, et la municipalité, qui dispose d'un modeste budget de 33 milliards de drachmes (733 millions de francs), voudrait bien imposer une taxe municipale par véhicule transporté pour renflouer ses caisses. Ses projets sont nombreux. Elle a créé, elle aussi, une société maritime qui dessert par un service d'hydroglisseurs l'île proche de Salamine. Elle projette de relier par le même service toutes les localités de la côte sud-ouest de l'Attique jusqu'au cap Sounion et Lavrion.

Mais, pour le moment, l'équipe élue en octobre 1994 a les yeux fixés sur le « social » et la qualité de la vie : construction d'écoles, amélioration des trois hôpitaux de l'agglomération, et création d'espaces verts qui font cruellement défaut. L'un des grands *problèmes actuels, « c'est la circulation »*, souligne M. Manolakis. Il faut désengorger la cité : plus de 50 000 personnes se rendent chaque jour au Pirée pour leur travail, sans compter le trafic routier dû au port.

La mairie veut redorer le blason d'un Pirée souvent délaissé et enlaidi par les constructions sauvages et le béton à tout va des deux dernières décennies. Un effort tout particulier a été fait, toujours à l'aide de subventions de la Communauté, pour restaurer et moderniser le théâtre municipal, chef-d'œuvre de l'architecture néoclassique de la fin du siècle dernier, symbole d'une gloire ancienne.

Beaucoup de projets, peu d'argent. Le contraste entre la puissance et la richesse des armateurs et le manque de moyens de la municipalité est frappant. Le Pirée mériterait mieux.

Didier Kunz



HÉLÈNE PERDEREAU

La municipalité a tout à entreprendre : améliorer ses télécommunications, construire un grand hôtel, bâtir un centre de conférences et offrir un accueil satisfaisant aux bâteaux de plaisance qui mouillent dans les marinas naturelles de Zéa et de Microlimano

Carnet de route

● **Voyage.** Des vols réguliers Paris-Athènes figurent au catalogue d'Air France au (1) 44-08-24-24 et de la compagnie Olympic Airways (47-42-87-99) à partir de 2 020 francs aller-retour. D'autres compagnies proposent des vols charters, soit des vols secs à partir de 1 600 francs environ, ou *à associer avec des réservations* d'hôtels. De nombreux forfaits existent aussi chez les spécialistes de la destinations, comme Héliades (53-21-25-25), Air Sud (40-41-66-66), Passions helléniques (42-61-05-25), Thalassa (40-15-01-79), Y Tour (40-16-11-16) et Nouvelles Frontières (41-41-58-58).

● **Guides.** De nombreux guides de voyage (pratiquement chez tous les éditeurs) donnent des renseignements sur Athènes et Le Pirée. On peut signaler parmis ceux-ci le Visa Grèce de Hachette et le récent Athènes, dans la fameuse collection des guides Gallimard.

● **Renseignements.** Office national hellénique du tourisme, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-60-65-75.

PARTIR

■ **Expéditions africaines.** Organisées depuis 1982, les expéditions africaines du voyagiste Nouvelles Frontières suivent les pistes qu'empruntèrent explorateurs et aventuriers. En 1995, sont programmées, de l'Egypte à la Namibie, 9 expéditions (de 8 à 22 jours) aux itinéraires différents. En vedette, un circuit de 22 jours (à partir de 15 790 francs) aux sources du Nil bleu, du Kenya à l'Ethiopie. A noter également, une découverte des réserves tanzaniennes en 4 × 4 (16 jours dont 3 à Zanzibar, 14 260 francs), un circuit de 23 jours sur les traces de Livingstone, du Kilimandjaro aux chutes du Zambèze (à partir de 18 000 francs) et des approches insolites de l'Egypte (mer Rouge et Sinaï), *en une ou trois semaines* (4 250 et 8 310 francs). Renseignements au (1) 41-41-58-58.

■ **Suisse abordable.** L'Office du tourisme suisse publie une brochure visant, exemples à l'appui, à *démontrer que les prix des séjours* mentionnés (en francs français), loin d'être dissuasifs, permettent d'envisager, dans les douze régions présentées, un « été enchanteur » pour les amateurs de sites exceptionnels et de rendez-vous culturels. Ce document est disponible gratuitement au 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45. A signaler également une brochure consacrée aux manifestations culturelles, fêtes, foires, expositions, congrès et événements sportifs programmées.

■ **Vienne en scène.** Editée chaque saison en français par l'Office du tourisme de Vienne, cette brochure présente, sous la forme d'un magazine, tous les événements *culturels et artistiques, les expositions* et spectacles à l'affiche de la capitale autrichienne durant le printemps et l'été. Parmi les temps forts, la réouverture, au Palais impérial, d'une des plus belles collections de porcelaines et d'argenterie au monde, le Festival de Vienne, du 5 mai au 11 juin, l'Eté musical, du 8 mai au 20 juillet, la Fête du jazz, du 1er au 15 juillet, les concerts au château de Schönbrunn, les comédies musicales *Elisabeth* et *Grease*, ainsi que les expositions consacrées au surréalisme espagnol à la Kunsthalle (du 12 mai au 16 juillet) et à Bouddha en Inde, jusqu'au 16 juillet au Künstlerhaus. Envoyée gratuitement sur demande à l'Office *autrichien du tourisme, 58, rue de* Monceau, 75008 Paris, tél. : 53-83-95-20.

■ **Le Club à la carte.** Après le succès enregistré en 1994 à Kusadasi, en Turquie, au bord de la mer Egée, le Club Méditerranée étend sa formule « Faites votre Club » au nouveau village de Kastalia, au sud-ouest de la Sicile, à 130 kilomètres de Catane, un complexe de 445 chambres (hôtel et bungalows) au milieu des orangers et des oliviers. La formule de base inclut le logement avec petit-déjeuner continental, l'animation et la participation à certains sports collectifs, à partir de 110 francs par jour et par personne. Ensuite, on paie *ce que l'on consomme*, leçon de tennis ou repas au Club. Renseignements à Paris au 42-96-10-00, à Marseille au 91-77-20-00.

■ **Golf sur le Rhin.** Première compagnie européenne de croisières fluviales, la KD propose, du 4 au 10 juillet, de descendre le Rhin de Bâle à la Hollande, jusqu'à Amsterdam, tout en participant, sur quelques-uns des plus beaux golfs des régions traversées (Bâle, Ammerschwir et Sieg), à un tournoi amical en plusieurs manches. Diverses excursions (en Alsace, à Spire, à Heidelberg, au Drachenfels ou à Cologne) sont proposées aux non-golfeurs à chaque ville-escale, en Suisse, en France, en Allemagne et en Hollande. A partir de 11 000 francs par personne en cabine double avec deux nuits à Bâle, la pension complète, l'assistance d'un professionnel et les transferts. Vols Paris-Bâle et Amsterdam-Paris, à partir de 1 850 francs. Possibilité de prolonger son séjour à Amsterdam. Renseignements au 11, rue Richepanse, 75008 Paris, tél. : 42-61-30-20 et dans les agences de voyage.

Amélioration par l'ouest

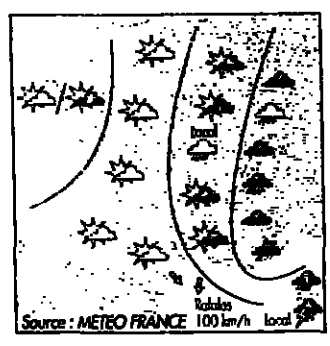
LA PRESSION atmosphérique sera en hausse sur l'ouest du pays grâce à un anticyclone centré sur le proche Atlantique. A l'opposé, une dépression centrée sur le golfe de Gênes entraînera des retours nuageux sur la moitié est de la France.

Jeudi matin, le ciel sera couvert de la Lorraine et l'Alsace à la Franche-Comté, à la Bourgogne, aux Alpes, à l'est du Massif central, avec des pluies généralement faibles. Sur l'extrême Sud-Est et en Corse, les nuages seront également omniprésents, avec des précipitations sous forme d'ondées et localement orageuses. Des Ardennes à l'est de la région parisienne et au Centre, les nuages ne laisseront la place qu'à quelques rayons de soleil. Enfin, plus à l'ouest et jusqu'en Bretagne et sur le Sud-Ouest, des passages nuageux alterneront avec de belles périodes ensoleillées. De même, le soleil brillera sur le Languedoc-Roussillon grâce à la tramontane qui soufflera très fort avec des pointes jusqu'à 100 ou 110 km/h. Le mistral soufflera fort, avec des rafales à 70 km/h en moyenne vallée du Rhone et jusqu'à 100 km/h près de l'embouchure du fleuve.

Jeudi après-midi, des nuages élevés envahiront le ciel des régions allant de la Bretagne à la Normandie et aux pays de Loire. Du Nord au Bassin parisien, aux Charentes, au Limousin et au Sud-Ouest, de larges éclaircies alterneront avec quelques nuages. Toutefois, la couverture nuageuse sera plus importante sur les Pyrénées, avec même quelques averses. Des Ardennes à la Bourgogne, à l'ouest du Massif central, le ciel sera très nuageux avec quelques gouttes de temps à autres. Du Roussillon aux Bouches-du-Rhône, le temps sera assez bien ensoleillé grâce au mistral et à la tramontane qui atteindront 100 km/h en rafales. Enfin, du Nord-Est aux Alpes et à la Corse, les nuages et les pluies faibles resteront omniprésentes ; elles pourront même prendre un caractère orageux sur les Alpes du Sud.

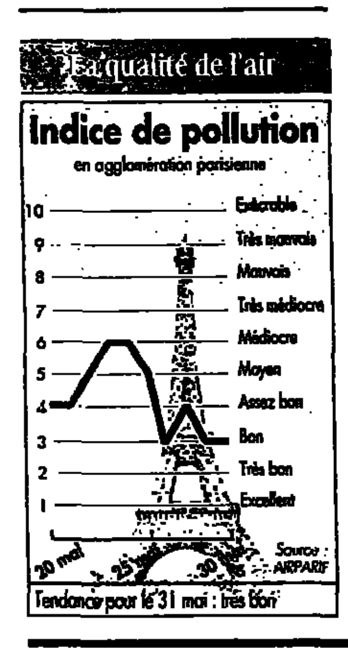
Les températures seront un peu fraîches pour la saison, avec de 8 à 11 degrés au lever du jour dans l'intérieur des terres, de 10 à 13 degrés près des côtes et jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera de 17 à 20 degrés sur la moitié nord et de 19 à 22 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 1er juin vers 12h00

La qualité de l'air



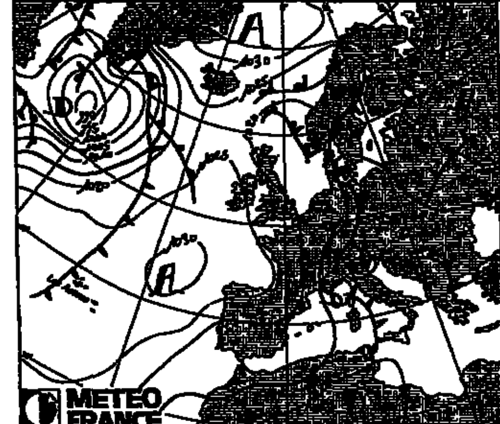
Tendance pour le 31 mai : très bon



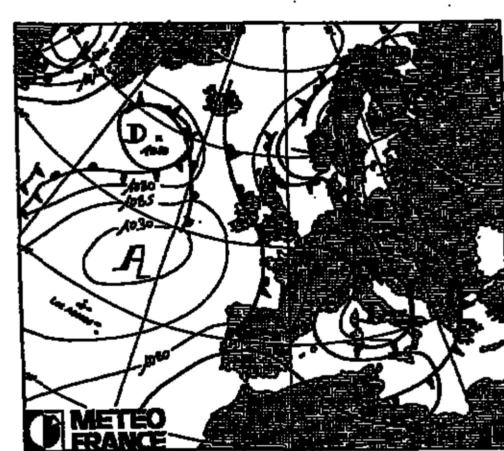


TEMPÉRATURES *du 30 mai 1995* maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	18/12	TOURS	19/7	CHICAGO	27/12	LISBONNE	26/16	PRETORIA	15/7
AJACCIO	23/15	LILLE	20/9	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	17/12	LONDRES	19/11	RABAT	25/10
BIARRITZ	17/12	LIMOGES	17/8	ALGER	24/15	DAKAR	26/26	LOS ANGELES	21/13	RIO DE JAN.	28/20
BORDEAUX	18/11	LYON, BRON	19/12	AMSTERDAM	18/9	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	20/12	ROME	21/16
BOURGES	19/9	MARSEILLE	24/15	ATHÈNES	31/18	DUBAI	36/26	MADRID	25/9	SAN-FRANC.	15/10
BREST	15/9	NANCY	18/12	BANGKOK	35/26	DUBLIN	15/9	MARRAKECH	39/20	SANTIAGO	21/14
CAEN	17/9	NANTES	17/10	BARCELONE	21/13	FRANCFORT	18/13	MEXICO	23/13	SÉVILLE	36/16
CHERBOURG	16/10	NICE	20/17	BELGRADE	29/18	GENÈVE	17/11	MILAN	25/14	SINGAPOUR	-/-
CLERMONT-F.	18/11	PARIS	18/10	BERLIN	19/15	HANOI	33/28	MONTRÉAL	22/15	ST-PÉTERS.	29/15
DIJON	18/12	PAU	17/10	BOMBAY	35/30	HELSINKI	23/14	MOSCOU	30/16	STOCKHOLM	25/13
FORT-DE-FR.	31/25	PERPIGNAN	21/14	BRASILIA	27/-	HONGKONG	33/27	MUNICH	20/14	SYDNEY	17/11
		POINTE-A-PIT.	31/24	BRUXELLES	19/14	ISTANBUL	24/18	NAIROBI	23/14	TENERIFE	26/20
		RENNES	18/9	BUCAREST	30/15	JÉRUSALEM	29/16	NEW DELHI	45/-	TOKYO	25/19
		ST-DE-RÉUNION	27/19	BUDAPEST	28/17	KIEV	26/17	NEW YORK	21/18	TUNIS	31/19
		ST-ETIENNE	17/9	BUENOS-AIRES	16/10	KINSHASA	30/21	PALMA DE MAJ.	24/11	VARSOVIE	27/15
		STRASBOURG	18/13	CARACAS	31/23	LE CAIRE	34/20	PÉKIN	29/19	VENISE	25/18
		TOULOUSE	20/11			LIMA	20/17	PRAGUE	23/14	VIENNE	27/15



Situation le 31 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les revendications de la Grèce

LA CONFÉRENCE de la paix, dont la date reste indéterminée, devra régler de nombreux problèmes territoriaux. La plupart des pays en guerre avec l'Allemagne, ou occupés par ses troupes, demanderont des rectifications de frontières. Ce sera une affaire très délicate, car ces revendications ne s'harmoniseront pas toujours, et l'on sait qu'après une guerre longue et pénible les pays vainqueurs cèdent facilement à la tentation de forcer leurs exigences, au risque de susciter dans l'avenir de nouvelles causes de conflit. Parmi les demandes les moins contestées figureront sans doute celles de la Grèce. Elles portent sur trois points : la frontière de Thrace, l'Epire du Nord, le Dodécanèse.

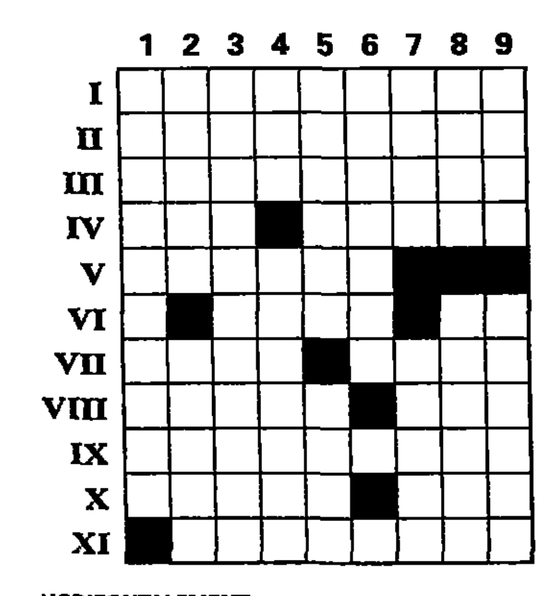
Les îles du Dodécanèse, enlevées à la Turquie en 1912, furent occupées par l'Italie, puis, par l'accord Venizelos-Tittoni du 29 juillet 1919, cédées à la Grèce, à l'exception de Rhodes, qui devait rester autonome pendant quinze ans, pour être ensuite l'objet d'un plébiscite. En 1922 le comte Sforza devait dénoncer cet accord, et en 1923 l'Angleterre et la France, par le traité de Lausanne, reconnaissaient à l'Italie la possession du Dodécanèse.

Les douze îles qui bordent la côte sud-ouest de l'Asie mineure sont grecques depuis trois mille ans. Elles reviendront à leur mère-patrie. Mais leur retour soulève une autre question : celle de Chypre. Il s'agit d'une île plus importante, grecque également de population, et qui appartient à l'Angleterre. Son sort se trouve lié, historiquement, à celui des autres, car en 1919 il avait été convenu qu'elle ferait retour à la Grèce en même temps que Rhodes. Rhodes ne fut pas cédée, et cet accord devint caduc. Mais on peut se demander si le problème de Chypre ne se posera pas à nouveau demain.

(1er juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6573



HORIZONTALEMENT

I. Vieux marcheur. – II. Souvent chargée quand il y a des départs. – III. Qui peut caler. – IV. Se lance dans les retranchements. Pas innocents. – V. Airs d'enterrement. – VI. Forment un ensemble avec les autres. Un métal léger. – VII. Bon quand il n'y a rien de cassé. Centre de culture. – VIII. Recueillent tous les suffrages. D'un auxiliaire. – IX. Poème médiéval. – X. Font des hommes bien trempés. Utile au laboratoire. – XI. Un groupe d'enzymes.

VERTICALEMENT

1. Mettent généralement leur nom sur le placard. – 2. L'ensemble des grands. Fait l'ouverture. – 3. Comme d'heureuses circonstances. – 4. Titre anglais. Marqué par celui qui suit. – 5. Qui fait vibrer les cordes vocales. Pas d'Italie. – 6. Fait des réserves. – 7. Est mis sur la voie. Se comporta comme un démon. – 8. Une salade. Cafés où il n'y a pas la crème. – 9. Ville de France. Qui ne connaît qu'une position.

SOLUTION DU N° 6572

HORIZONTALEMENT

I. Alibi. Age. – II. Do. Tris. – III. Toiture. – IV. Ecot. Onde. – V. Retenue. – VI. Elise. USA. – VII. OE. Ruses. – VIII. St. Léser. – IX. Essai. Ste. – X. Aïda. Ir. – XI. Harcelées.

VERTICALEMENT

1. Artère. Seth. – 2. Ocelots. – 3. Idiotie. SAR. – 4. Bottes. Laïc. – 5. Néréide. – 6. Trou. Us. Al. – 7. Aréneuses. – 8. Gl. Sertie. – 9. Espéras. Ers.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ATHÈNES.** Les gardiens de l'Acropole, qui ont observé une grève de quarante-huit heures jeudi 25 et vendredi 26 mai, menacent de fermer tous les sites archéologiques du pays dans le courant de l'été si le ministère de la culture ne donne pas satisfaction à leurs revendications. – *(Reuter.)*

■ **ISRAËL.** Le groupe Accor a signé un accord de coopération touristique avec la société israélienne Clal, en vue de construire ou d'acheter des hôtels à Tel-Aviv, Jérusalem et dans le secteur de la mer Morte. – *(AFP.)*

■ **ROME.** Au cours des quatre premiers mois, les aéroports de Rome ont accueilli 12,7 millions de voyageurs, ce qui représente une augmentation du trafic passagers de 5,1 % par rapport à la même période de 1994. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Japan Airlines adhère au réseau Internet. A partir du jeudi 1er juin, tous les utilisateurs du réseau pourront consulter la page réservée à la compagnie aérienne japonaise.

■ ***GAZA.*** L'autorité palestinienne a signé un contrat avec une compagnie privée palestino-égyptienne pour la construction d'un aéroport civil à Gaza, capable d'accueillir 350 000 passagers par an. Le premier avion devrait se poser le 1er janvier 1996. – *(AFP, AP, Reuter.)*

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa va collaborer plus étroitement avec South African Airlines. L'accord entre les deux compagnies, qui devrait être effectif au début de l'année prochaine, concerne les liaisons entre l'Allemagne et l'Afrique du Sud. – *(AFP, AP, Reuter.)*

■ **VIETNAM.** Vietnam Airlines s'est dotée la semaine dernière d'un nouvel Airbus A-320 en leasing. L'appareil affrété auprès de la compagnie singapourienne Region Air desservira les liaisons au départ d'Ho Chi Minh-Ville à destination de Hanoï, Manille, Bangkok, Hongkong, Singapour et Taïpeh. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 3 juin

■ **APOTHÉOSE DE L'ARCADE** : rue des Colonnes (60 F), 11 heures, sortie du métro Bourse (Vincent de Langlade).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : promenade et visite de l'hôtel de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut (37 F + 20 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée de la crypte sur le parvis de Notre-Dame côté préfecture de police (Monuments historiques).

■ **DE LA CITÉ DES FLEURS** au cimetière des Batignolles (55 F), 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris et son histoire).

■ **DU TROCADÉRO** au village de Passy (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant le Musée des monuments français (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LE FAUBOURG SAINT-HONORÉ** : de la rue Royale à l'Elysée et à la place Beauvau (37 F), 15 heures, angle de la rue Royale et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** et la cité des fleurs (50 F), 15 heures, sortie du métro Rome (Didier Bouchard).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).

■ **LE VILLAGE MOUFFETARD** (40 F), 17 heures, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

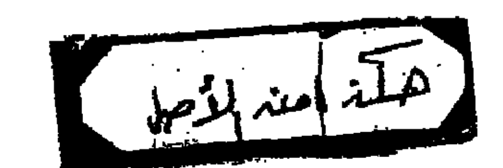
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



MUSIQUE Du 19 mai au 1er juin, le public japonais a été convié à fêter le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez. Le chef d'orchestre et compositeur français avait mis au point huit programmes centrés sur la musique du XXe siècle. Il les a dirigés devant des salles combles. ● LE PUBLIC JAPONAIS a fait un accueil triomphal à cet artiste qui n'occupe aucune fonction directoriale ou autre dans un pays où il n'était pas retourné depuis vingt ans. Preuve, s'il en fallait une, que Boulez tire son seul pouvoir de sa capacité de créer et de diriger sa musique et celle des autres avec un achèvement qui appelle la révérence. ● LA DIFFUSION de la musique du XXe siècle ne bénéficiant pas au Japon du soutien de l'Etat, des festivals et des ensembles spécialisés ont été créés pour pratiquer ce répertoire. Les compositeurs japonais ne sont désormais plus contraints d'aller chercher ailleurs la consécration.

Le retour triomphal de Pierre Boulez à Tokyo après vingt ans d'absence

Après Londres, Paris et Linz, la capitale du Japon fête le soixante-dixième anniversaire du compositeur-chef d'orchestre qui a dirigé huit programmes d'œuvres du XXe siècle

TOKYO
de notre correspondant

Pour la première fois depuis vingt ans, Pierre Boulez revient à Tokyo. Un retour remarqué avec huit concerts répartis sur quinze jours. Le premier, donné au Suntory Hall, fut salué par certains critiques comme le *« concert de l'année »*. Boulez dirigeait l'Orchestre symphonique de Londres et avait pour soliste Jessye Norman. Au programme : son *Livre pour cordes*, les *Frühe Lieder* et les *Altenberg Lieder* d'Alban Berg, le *Prélude à l'après-midi d'un faune* et *La Mer* de Debussy. Un triomphe.

Dans la série de concerts du Festival Boulez 1995, qui marque le soixante-dixième anniversaire du compositeur (commencé le 19 janvier à Londres où il s'achèvera le 25 juillet), Tokyo occupe une place privilégiée. C'est dans la capitale nippone qu'est donné le plus grand nombre de concerts : en l'espace de deux semaines se succèderont quelques-uns des plus prestigieux orchestres du monde (outre l'Orchestre symphonique de Londres, on compte ceux de la NHK, de Chicago et l'Ensemble InterContemporain).

La place privilégiée de Tokyo dans ce festival mondial a une raison, explique Jasper Parrott, coordinateur du Festival Boulez : *« Depuis 1988, nous pensons à organiser un retour de Pierre Boulez au Japon. Dans ce pays, où le public musical est extraordinairement motivé, se manifeste à mon sens un plus grand appétit pour des œuvres sortant du registre classique et romantique. C'est avec cet objectif japonais en tête qu'a été construit le Festival Boulez 1995 : le retour du compositeur au Japon et son anniversaire ont convergé. Ce que nous cherchons au Japon c'est à activer, grâce à la réputation de Pierre Boulez, une dynamique en faveur de la musique contemporaine qui reste confinée à des cercles d'initiés. »*

Accueilli par la critique comme le grand événement musical de la saison, cette série de concerts pourrait effectivement aviver l'intérêt du public japonais pour la musique contemporaine. Cette manifestation ne manque pas de retentissements. Les grands disquaires de Tokyo consacrent des présentoirs entiers aux œuvres de Pierre Boulez. Enthousiaste et averti, le public musical japonais passe pour être conservateur dans ses goûts ce qui expliquerait la frilosité des programmes habituels.

Différents facteurs, qui tiennent peut-être moins au goût du public qu'à la timidité des directeurs de programmes, expliquent la place restreinte accordée non seulement à la musique contemporaine, mais aussi aux œuvres classiques peu connues.

« La musique du XXe siècle fait peur. (...) Mais je crois surtout que le public n'est pas suffisamment invité à participer et est ainsi coupé de ce qui se crée »

« Je ne suis pas suffisamment familier du public japonais pour juger de la timidité qu'on lui attribue, nous dit Pierre Boulez. *Avec le programme de Tokyo qui, comme pour le reste du Festival, n'est pas une anthologie mais un choix personnel, nous avons essayé de faire connaître des compositeurs qui n'ont pas encore été joués, tel Marc André Dalbavie. Le public japonais n'est finalement pas une exception : la musique du XXe siècle fait peur. En se développant le public musical tend à devenir plus passif : l'inertie est la rançon perverse de la croissance de l'audience. Mais je crois surtout que le public n'est pas suffisamment invité à participer et est ainsi coupé de ce qui se crée. En parlant du contact avec l'art, Diderot a écrit que face à une œuvre on est d'abord dans les ténèbres ; puis on étudie et on accède à une certaine lumière : on a le sentiment de pénétrer un peu le mystère de l'art. Mais si on creuse encore on est à nouveau dans le noir, c'est-à-dire que, au delà de la connaissance, l'on revient à la spontanéité ».*



A quel stade se trouve l'audience musicale japonaise ? *« Je l'ignore. Je pense simplement que l'on est jamais trop averti de l'histoire mais qu'il ne faut pas pour autant devenir prisonnier du passé. Tout nouveau chef-d'œuvre met le reste en perspective. Sinon, on gèle la musique. »*

Le public japonais sera-t-il sensible à ce message ? *« Nous avons pris un risque,* souligne Masahide Kajimoto, président de Kajimoto Concert Management, qui a organisé le Festival Pierre-Boulez à Tokyo, *et les sociétés qui patronnent cette manifestation n'ont pas amorti les frais engagés. »* Tous les tickets ont pourtant été vendus (parfois au prix astronomique de 25 000 yens, soit 1 500 francs). Pour Pierre Boulez, *« le Japon a jusqu'à présent beaucoup accueilli et pas encore suffisamment exporté une musique contemporaine que je fus le premier à jouer à Paris, il y a quarante ans. Mais je crois qu'il sera de plus en plus partie prenante dans les échanges ».*

Philippe Pons

De Debussy à Dalbavie

Les œuvres dirigées par Pierre Boulez à Tokyo sont un manifeste : en plus de son *Livre pour cordes*, de *Dialogue de l'ombre double*, de *Répons* et du *Marteau sans maître*, il a retenu vingt-cinq pièces de compositeurs qui ont jalonné l'histoire depuis la fin du XIXe siècle – Debussy, Ravel, Stravinsky, Schoenberg, Berg, Webern, Bartok, Messiaen, Stockhausen et Berio –, associant des musiques ancrées dans leur époque, néoclassiques ou regardant loin devant.

Il est sans doute trop tôt pour savoir quelle place occupera Marc-André Dalbavie dans cette histoire. Mais la musique occidentale n'a jamais été aussi riche de voies possibles et les compositeurs aussi libres d'accéder à une masse d'œuvres qui leur permettent de s'affranchir de tout dogme, de tout interdit. Né en 1961, ce compositeur dont Boulez a dirigé *Diadèmes* pour alto transformé, ensemble électronique et ensemble instrumental (1986) en création japonaise, a été élève de créateurs maniant des langages différents : Claude Ballif, Betsy Jolas, Marius Constant, Michel Philippot, John Cage, Franco Donatoni et Tristan Murail.

COMMENTAIRE
FAUSSE POLÉMIQUE

OBJET d'une polémique minutieusement alimentée par la jeune et la vieille garde de l'establishment musical français, qui n'a jamais supporté qu'il la jauge d'un point de vue international, Pierre Boulez est aujourd'hui attaqué de toutes parts, y compris par des commentateurs qui n'hésitent pas à se prononcer sur un sujet qu'ils n'ont pas davantage étudié que les mœurs des diptères. Du reste, Boulez est un problème exclusivement parisien, bien dans la manière d'un milieu qui vit des oppositions qu'il suscite entre créateurs. « On » (pronom indéfini et malhonnête) a trouvé un antidote à sa musique « sans rythme et sans mélodie » dans celle de l'Américain John Adams, qui, aux dernières nouvelles, est inquiet du rôle de procureur qu'on lui assigne à son corps défendant.

« On » oublie, à propos de Boulez, que de rares autres musiciens – et le disque ! – ont libéré difficilement les mélomanes français du camp retranché dans lequel son « élite » les avait peu à peu enfermés. Ils ont grand ouvert les fenêtres sur le monde extérieur, se sont battus pour la mise à niveau de nos institutions musicales et la mise au répertoire d'une musique auparavant bannie. Qu'on songe seulement à ceci : la *Cinquième Symphonie* de Bruckner (1875-1876) avait été créée en France au milieu des années 60 (par l'Orchestre national). Grâce à Boulez et à Rolf Liebermann, Paris a accueilli la création mondiale de la version achevée de *Lulu*, d'Alban Berg, en 1979. Il avait fallu attendre 1963 pour voir *Wozzeck* monté par l'Opéra de Paris... sous la direction de Boulez.

Alain Lompech

Les réseaux de diffusion de la musique contemporaine au Japon

La création du Tokyo Sinfonietta a mis fin à une carence

TOKYO

La première œuvre symphonique japonaise d'inspiration occidentale date de 1912 (son auteur, Kōsaku Yamada, avait étudié la composition à Berlin avec Max Bruch) et le premier orchestre constitué du Japon fut fondé en 1927. Pierre Boulez a d'ailleurs dirigé cette formation (le « NHK ») au cours de l'hommage qui lui est rendu ici.

Les instruments occidentaux que le Japon découvre quand la société, à l'ère Meiji (1868-1911), s'engage sur la voie de l'occidentalisation portent alors seuls les valeurs de la modernité. L'Allemagne restera longtemps le lieu d'apprentissage par excellence de la « nouvelle » musique. Si les orchestres symphoniques (Tokyo en compte neuf), comme la plupart des autres formations, s'intéressent peu aux œuvres récentes, beaucoup de pièces d'orchestres anciennes ne sont pas jouées davantage. Plutôt qu'entre répertoire « ancien » ou « moderne », la frontière serait entre ce qui est « familier » et ce qui est « inconnu ». Comme dans d'autres domaines artistiques, le public japonais semble différemment disposé que l'Occident dans son désir de l'inconnu. Il est souvent plus porté à apprécier la « variation », ce qui suppose la fréquentation assidue d'un répertoire. La primauté des périodes classique et romantique dans les programmes de concerts laisse dans l'ombre nombre de courants et renforce une atmosphère très nettement tonale, reprise par les musiques d'ambiance qui poursuivent partout le citadin.

L'extraordinaire développement des concerts classiques est largement répercuté : les chaînes télévisées retransmettent à un rythme inconnu en Europe concerts (un par semaine sur la chaîne nationale) ou cours d'interprétation. Mais la radio n'accorde qu'une émission hebdomadaire aux musiques d'aujourd'hui. Cela contribue à un cloisonnement de l'audience et à la marginalisation des musiques contemporaines. D'autres handicaps, comme la quasi-absence d'ensembles spécialisés et le soutien peu empressé des pouvoirs publics à la création et à la diffusion de la musique contemporaine, ont longtemps convaincu musiciens et compositeurs de chercher hors du Japon un environnement plus salutaire.

UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Tout ceci ne doit cependant pas fausser le regard sur la vitalité de la musique contemporaine. Elle a simplement dû trouver au Japon des moyens propres de création et de diffusion. Les festivals ont joué un rôle essentiel. De 1973 à 1992, Music Today a été le grand rendez-vous annuel. Son directeur, Tōru Takemitsu, préparait une programmation très internationale – complétée par le Pan Musik Festival de l'Institut Goethe et Interlink, festival des musiques des Etats-Unis et du Japon. Sa vision de la tradition aura été pour beaucoup dans la redécouverte par les compositeurs japonais de leur héritage musical : *November Steps* (1967), pour orchestre et instruments solistes traditionnels, apporta la preuve d'un dialogue entre deux mondes jusqu'alors étrangers.

Depuis 1989, le Festival d'Akiyoshidai, dans la région d'Hiroshima, est le nouveau grand rendez-vous. A Tokyo, la fondation Suntory commande, elle aussi, des œuvres à des compositeurs japonais et organise chaque été, depuis 1990, un festival d'une semaine, qui est centré sur un compositeur (Berio, cette année, après Messiaen et Cage) tout en proposant un panorama systématique du XXe siècle.

Les dernières années ont incontestablement vu surgir une nouvelle dynamique. Après l'ensemble Musica Practica du compositeur Jo Kondo, dans les années 70, le Tokyo Sinfonietta, créé en 1994, vient enfin combler la carence d'orchestres de chambre voués à la musique contemporaine. Il se consacre uniquement à la période récente et passe commande auprès de jeunes compositeurs. Bien que moins fréquemment diffusées, la plupart des grandes œuvres du XXe siècle ont maintenant été données. A la faveur des séries du Suntory ou des commémorations (une rétrospective Anton Webern est attendue), les manques dans le répertoire sont comblés. Mais il aura fallu attendre 1994 pour entendre *Pli selon pli* (Boulez) ou *Moïse et Aaron* (Schoenberg). Les seules œuvres vraiment absentes sont celles du répertoire lyrique, car Tokyo n'avait pas d'opéra – il ouvrira en 1997.

Le public de la création demeure généralement un sous-ensemble du public du concert. Mais il y a des exceptions : ceux qui s'enthousiasment pour le Kronos Quartett et n'iront pas écouter Witold Lutoslawski, ou ceux que séduisent Henryk Gorecki, Arvo Pärt et, plus récemment, Sofia Gubaïdulina. Les phénonèmes de mode jouent d'ailleurs un grand rôle (la manie Glenn Gould dépasse tout ce que l'on peut imaginer), et il est parfois difficile de démêler le goût du public des campagnes organisées par des compagnies de disques.

A bien des égards, cependant, le Festival Boulez tranche sur les manifestations musicales de Tokyo. Lors du premier concert, Pollini faisait salle comble (deux mille places) au Ueno Bunka Kaidan, dans un programme comprenant des pièces de Schoenberg, les *Variations op. 27* de Webern et la *Deuxième Sonate* de Boulez. L'attention extrême du public, son accueil enthousiaste faisaient mentir toute réputation de conformisme ou de réserve. Certains avaient les partitions sur les genoux, et de très jeunes pianistes étaient venus recevoir une leçon de musique. Mais, à l'évidence, le public de ce Festival dépasse largement celui des musiciens. Il rallie tous ceux que passionnent, au-delà de la musique, la question de la modernité. Ils trouvent dans ce programme une forme de manifeste défendu par les plus grands. Pour la première de *Répons*, un bon millier de spectateurs avaient fait un long voyage. Disneyland, tout proche, avait accepté de décaler son feu d'artifice pour respecter le pianissimo des dernières mesures. Au Japon, ce n'est pas peu dire.

Véronique Brindeau

★ Véronique Brindeau est déléguée du centre de documentation de la musique contemporaine Kametaro Fujita, à Tokyo.

Comment Mathieu Kassovitz a recruté les acteurs de « La Haine »

Le casting du film, primé à Cannes, s'est fait dans la rue

La Haine a été l'un des films les plus remarqués du Festival de Cannes (_Le Monde_ du 30 mai). Il a valu _un judicieux Prix de la mise en scène à son auteur,_ Mathieu Kassovitz, considéré comme l'un des plus prometteurs parmi les réalisateurs français. Dans _un noir et blanc très maîtrisé, cette évocation enfié_vrée de la « journée particulière » de trois jeunes de banlieue présente une vision sans issue de la situation dans les cités « chaudes ».

LE FILM COMMENCE au matin d'une nuit d'émeute qui a opposé les forces de l'ordre aux adolescents d'une cité de banlieue. Un de ceux-ci est au bord de la mort. Vinz, l'un des trois protagonistes de *La Haine*, a trouvé le pistolet perdu par un policier durant les échauffourées et se promet de tuer un flic si son copain ne survit pas. Comme le destin dans la tragédie antique, cet inéluctable sommet dramatique commande la trajectoire du film, et de ses personnages, dans les caves et sur les terrasses des immeubles, puis à travers Paris. La mise en scène « en force » de Kassovitz est admirablement servie par ses trois acteurs principaux, mais aussi par une bande musicale parfaitement adaptée au projet et, surtout, le concours des habitants de la cité où il a tourné. Plus de trois mois de recherches et d'auditions ont été nécessaires pour les réunir et distribuer les rôles. Une histoire de copains qui est très vite devenue un vrai travail de professionnels.

Jean-Claude Flamand, vingt-huit ans, connaît Mathieu Kassovitz depuis une dizaine d'années. Il a joué un petit rôle dans *Métisse*, le premier long métrage du jeune cinéaste, et a lui-même réalisé un court, *Putain de porte*. Lorsque Kassovitz lui demande de se charger du casting de *La Haine*, au début de l'été 1994, il accepte aussitôt. Il lui faut un assistant, il en parle à plusieurs de ses amis.

Arash Mansour, vingt-deux ans, se révèle le plus passionné ; ils travailleront ensemble. A eux de trouver les acteurs du film, à l'exception des trois principaux, Vincent Cassel, Hubert Koundé et Saïd Taghmaoui, et de quelques autres, à eux de réunir les figurants. Trois cents personnes au total, qui doivent être recrutées essentiellement en marge des circuits habituels.

« Mathieu tenait à ce que tous les gens qui apparaîtraient dans La Haine *correspondent à l'esprit du film, qu'ils collent à la banlieue »*, explique Jean-Claude Flamand. Pour ce faire, une seule solution, le casting dit « sauvage » : annonces à la radio, affichettes dans les lycées, porte-à-porte, rencontres au hasard des rues et des cités. *« Nous avons demandé à tous ceux qui avaient eu des problèmes avec la police de venir nous en parler*, se souvient Arash Mansour. *Chaque vendredi, dans les bureaux de la production* (Lazennec), *nous nous sommes assis autour d'une table pour les écouter. Dans ce que nous avons entendu, il y avait la matière de plusieurs dizaines de films. Ils étaient à l'aise, en confiance, parce qu'on parle comme eux, parce qu'on a la même vie. »*

> La mise en scène est admirablement servie par les trois comédiens principaux, par la bande musicale et, surtout, par le concours des habitants de la cité

Filmés en vidéo, ces entretiens ont permis de dégager un premier choix, déterminé par la personnalité des acteurs plus que par la définition des personnages. Flamand et Mansour cherchaient d'abord des gens qui bougent, parlent, vivent comme les protagonistes du film. Dans un deuxième temps, un rôle leur serait attribué, qui pourrait aussi bien être celui d'un policier que celui d'un banlieusard, *« ce qui correspond à la réalité de la banlieue, où l'on trouve beaucoup de flics en civil, auxquels il est demandé de se fondre dans le paysage et que rien, dans leur apparence, ne doit distinguer des habitants de la cité »*.

Cette liberté d'approche a également permis de façonner certains personnages. Ainsi « Darty », receleur en téléviseurs et magnétoscopes, n'était-il pas décrit avec précision dans le scénario et *« pouvait aussi bien être blanc, noir ou gris »* : un jeune acteur (Edouard Montoute) s'est présenté et a inventé sur-le-champ un personnage, auquel il a donné un accent antillais et qui a dans l'instant convaincu Kassovitz.

Flamand et Mansour ont évidemment eu recours à leurs copains, auxquels ils ont fait faire des essais, ainsi qu'à de jeunes comédiens. Aux uns, il était demandé d'improviser à partir d'une situation donnée, aux autres, d'apprendre et de jouer un texte dont seul le sens devait être préservé. Les mots, les gestes, le rythme des phrases demeuraient entièrement libres, de sorte que le rôle évolue autant en direction de l'acteur que l'inverse. La méthode permettait aussi au réalisateur de tester son scénario, d'estimer le poids des scènes qu'il avait écrites.

« Quand on déboulait dans les agences de comédiens, sourit Arash Mansour, *les gens étaient plutôt surpris de voir un black et un beur sans expérience du casting chargés d'un tel travail, pour un film considéré comme important et qui excitait les convoitises. On parlait avec les acteurs comme avec des copains, on se marrait avec eux, ils étaient à l'aise, pas comme avec les agents auxquels ils sont habitués. »*

Si tous les acteurs avaient envie de participer à l'aventure, Flamand et Mansour se sont heurtés à des refus inattendus, de la part de certains habitants de la cité. Ils se souviennent ainsi d'un jeune Portugais qui assistait chaque jour au tournage et dont la dégaine les intéressait. A plusieurs reprises, il lui ont proposé de venir travailler avec eux, lui ont fait valoir qu'il gagnerait un peu d'argent. Mais le gamin leur répondait invariablement : *« Je ne rigole pas avec vos machins. »*

En revanche, il y eut très peu de défections de la part de ceux qui avaient accepté. Et très peu de retards : *« Ils avaient juste à descendre de chez eux, nous tournions sous leurs fenêtres. »* (Tous les figurants sont des habitants de la cité où le film a été réalisé, Chanteloup-les-Vignes, condition impérative pour que soit restituée l'ambiance souhaitée.)

Arash Mansour le comprend d'autant mieux que jamais il ne s'était levé aussi tôt le matin, surtout pour se mettre à courir dans l'instant. *La Haine* a d'ores et déjà transformé sa vie : *« Comme je ne pouvais pas imaginer qu'un jour on me donnerait la possibilité de m'exprimer, je ne savais même pas que j'avais envie de réaliser des films. Aujourd'hui, je ne conçois pas de faire autre chose. »* Il a joué dans plusieurs films et réalisera en septembre son premier court métrage, produit par Gilles Sacuto, le directeur de production de *La Haine*.

Jean-Claude Flamand, fou de cinéma depuis toujours (*« A dix ans, j'apprenais par cœur les fiches de « Monsieur Cinéma »*) et qui tentait inlassablement d'entraîner ses copains voir un film (*« Qu'est-ce qu'il a pu nous gonfler avec ça ! »*, se souvient Arash), se prépare à réaliser coup sur coup ses deuxième et troisième courts métrages et sera assistant stagiaire sur le prochain film de Jacques Audiard. Selon lui, *La Haine* se différencie des autres films par la vitesse. Vitesse de l'intrigue, des gestes, des mots : *« C'est un film construit sur le physique, sur le rythme. Un film qui sort de l'écran. C'est parce qu'ils n'ont pas droit à la parole que les jeunes des banlieues deviennent violents. Pour Arash comme pour moi, qui suis fils d'ouvriers, c'est un rêve. Et je suis sûr que lorsqu'ils réaliseront leurs films, le cinéma français pourra enfin rivaliser avec les Américains. »*

Pour l'heure, Mansour et Flamand se remettent de leur expérience cannoise, qu'ils ont vécue comme un grand moment de bonheur, mais sans se méprendre sur sa signification : *« Le Festival récupère tout, tous les films et ceux qui les font deviennent beaux. Mais le carrosse se transforme aussitôt en citrouille. »* Et ils pensent à tout ce qu'ils vont pouvoir faire grâce à Mathieu Kassovitz, véritable « chef de tribu ». Avant cela, ils auront montré *La Haine* à ceux qui l'ont fait. Ce sera le 4 juin, à La Villette. Trois cents personnes débarqueront de la banlieue pour voir le film et participer à un gigantesque pique-nique. *« On leur doit bien ça ! »*, concluent-ils d'une même voix.

Pascal Mérigeau

Onze groupes de rap français chantent leur colère

MATHIEU KASSOVITZ voulait éviter le rapprochement facile : banlieue = rap. On entend peu de rap dans *La Haine*. Les scènes d'émeute du générique sont illustrées par un reggae torride, *Burnin' and Lootin'* (« Brûler et piller »), de Bob Marley ; une scène montre un DJ (le légendaire Cut Killer) « scratcher » de sa chambre un hip hop d'une chanson d'Edith Piaf ; le groupe Expression Direkt est le seul à lâcher quelques rimes vengeresses. Le film transpire pourtant de cette énergie suburbaine qui fait la force de cette musique, il relate surtout des faits et une « fracture sociale » que les rappers, acteurs-reporters des banlieues, ont chroniqué bien avant les sociologues et les cinéastes.

Le disque qui porte le nom du film *La Haine* n'est donc pas la bande originale de l'œuvre, mais un projet mené en parallèle, son extension musicale. Passionné de hip hop, habitué de ce milieu (l'acteur Vincent Cassel est d'ailleurs le frère de Rockin' Squat, chanteur du groupe Assassin), le réalisateur a proposé à onze artistes, échantillon représentatif du rap francophone, de réinterpréter les thèmes de son scénario original. Entrecoupée de dialogues du film, cette compilation décline sur différents modes la tension empoisonnée qui envenime les cités. Elle prouve aussi la valeur musicale d'une scène française arrivée à maturité.

Figures de proue du mouvement, IAM (avec Daddy Nuttea) et MC Solaar ont choisi l'intelligence du recul plutôt que la colère brute. Dans *La 25e Image*, les Marseillais fustigent la banalisation de la violence télévisuelle, les frontières brouillées entre fiction et réalité. Le créateur de *Bouge de là*, toujours aussi prompt à boucler une mélodie, dénonce les mêmes dérives dans *Comme dans un film*, où il évoque aussi de manière explicite la mort du jeune Comorien tué par des colleurs d'affiches du Front national à Marseille pendant la campagne pour la présidentielle. Des groupes comme Sens Unik ou F. F. F. privilégient les métaphores et se coupent de l'urgence du sujet.

PÉRILLEUSES IMPASSES

Certains titres ont valeur de documentaire, comme le *Dealer pour survivre*, d'Expression Direkt, ou *C'est la même histoire*, de Ste Strausz', bout de femme qui raconte sa vie quotidienne avec la gouaille nature du verlan. Aux bavures policières, thème central du film de Kassovitz, la plupart oppose une révolte incoercible. Bizarrement, Suprême NTM, groupe pionnier de l'extrémisme hardcore, est absent. Mais La Cliqua et son *Requiem*, Les Sages Poètes de la rue, qu'on ne connaissait pas aussi mordants, et surtout Assassin, dans *L'État assassine* (*« La police a tué nos enfants / La justice n'a pas rendu le jugement / Que le peuple attend / Voilà pourquoi nous avons la haine / Contre ce système »*), décortiquent les mécanismes d'une société pousse-au-crime. La haine, émotion sans retour, peut susciter aussi le goût malsain de la provocation. Paraphrasant le morceau *Copkiller* (« Tueur de flic »), du rappeur américain Ice T, Ministère Amer démontre avec *Sacrifice de poulets* les périlleuses impasses de la vengeance.

Stéphane Davet

★ 1 CD Delabel 7243 8 40478 2-5. Distribué par Virgin.

TOUS LES NOUVEAUX FILMS

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Saïd Taghmaoui, Hubert Koundé (1 h 35).
Lire la critique dans Le Monde *du 30 mai et l'article ci-contre.*

GRANITZA
Film franco-bulgare de Hristian Notchev et Ilian Simeonov. Avec Petar Popyourdanov, Marian Volev, Naoum Schopov (1 h 25).
Un poste-frontière bulgare dans les années 70 constitue le cadre de *Granitza*. Le film décrit quelques mois de la vie d'une poignée de malheureux bidasses, chargés d'intercepter de non moins misérables fuyards qui tentent régulièrement d'atteindre, au-delà des barbelés, le monde dit libre. L'intérêt de cette production franco-bulgare réside essentiellement dans sa capacité à mêler la bouffonnerie et le tragique. La bouffonnerie est celle inhérente aux différents aspects d'un service militaire, où l'ennui contraint parfois les protagonistes à adopter des comportements à la limite de l'insensé. *Granitza* décrit un univers piteux, à bout de déglingue et déjà en ruine. Le dérisoire le plus stupide le dispute au ridicule le plus déprimant (il y a notamment une hilarante et sinistre visite de collégiennes). Mais la dérision, ici, ne supprime pas l'horreur, celle de l'exécution des réfugiés, abattus pour quelques jours de permission. Cette dualité absurde et cruelle fait du film de Hristian Notchev et Ilian Simeonov une version en mineur du *Désert des Tartares*.

Jean-François Rauger

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross, avec Whoopi Goldberg, Mary-Louise Parker, Drew Barrymore (1 h 56).
Le film joue d'abord la carte de la comédie de situation, en rapprochant une chanteuse lesbienne aussi mal lotie dans sa carrière que dans sa vie amoureuse (Whoopi Goldberg), une jeune bourgeoise très bien élevée dont on apprendra qu'elle a le sida (Mary-Louise Parker), et une vampette paumée, enceinte d'un drogué qu'elle est accusée d'avoir tué. Agaceries, coups de griffes, répliques à l'emporte-pièce. La deuxième partie vire vite au mélo. Ce n'est plus de la manipulation, c'est du concassage. Comme il le fit pour Shirley MacLaine et Anne Bancroft dans *Le Tournant de la vie*, le réalisateur Herbert Ross laisse le champ libre à ses comédiennes, c'est son plus grand mérite. Et on ne dira jamais assez de bien des acteurs qui, grâce à leur talent, parviennent à survoler d'aussi béants précipices. ***Henri Béhar***

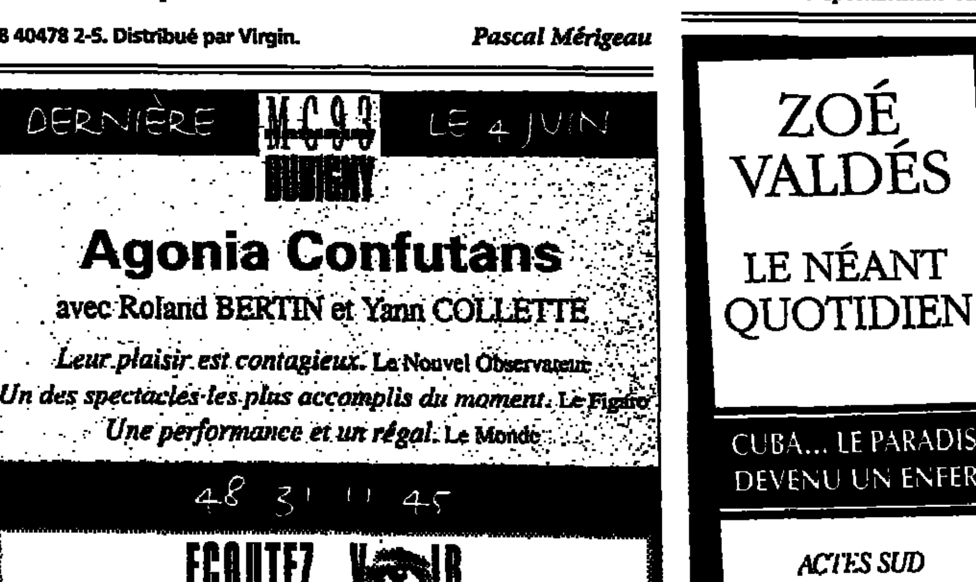
KRIM
Film français d'Ahmed Bouchaala, avec Hammou Grala, Philippe Clay, Elisabeth Rose, Zakia Tahiri, Mireille Perrier (1 h 25).
Ahmed Bouchara met au programme de son premier long-métrage rien de moins que l'exclusion, le racisme, les banlieues, l'art et la vie, la culpabilité, l'oedipe, la violence, la drogue, la liberté et quelques autres bluettes. Pour promener le spectateur dans cet imposant paysage, Krim sort de prison après avoir tiré seize ans pour avoir tué sa femme. A la recherche de sa fille, il traverse les cités en ruine, la misère sexuelle et affective, en envoyant des cassettes audio de ses tribulations à son copain de cellule, nul autre que Philippe Clay en improbable barbouilleur carcéral à maillot rayé. Attention, métaphore à tous les coins de couloir ! Nul ne doutera de la sincérité du cinéaste ni de la générosité des messages qu'il cherche à transmettre avec tant d'application. Et on ne saurait lui faire grief de vouloir se colleter à de grands thèmes. Mais l'indigence de la réalisation, cherchant en vain des vitamines dans des tics visuels presque touchants de naïveté (flash-backs, ralentis, accélérés et longues focales), transforme en fondrière ce chemin des bonnes intentions. ***J.-M. F.***

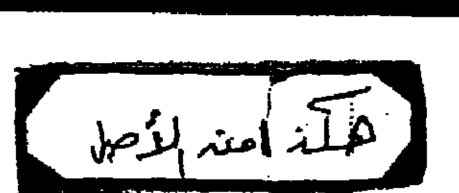
LES ENTRÉES A PARIS

■ **Grâce au week-end de l'Ascension**, les entrées enregistrent une légère remontée cette semaine. Ce sont les films présentés à Cannes qui occupent, logiquement, la plupart des premières places mais, parmi eux, seul *Carrington* a été distingué au palmarès. Il faudra attendre cet automne, et la sortie des principaux lauréats, pour mesurer un éventuel « effet Cannes ».
La Cité des enfants perdus se maintient bien, avec 84 000 spectateurs (187 000 en deux semaines), grâce à un circuit porté à 45 salles. Parmi les nouveautés, c'est *Kiss of Death* qui enregistre le meilleur résultat, à 53 000 sur 36 écrans, devant *Jefferson* à 49 000 dans 34 salles. Sortis au milieu de la semaine précédente, *Rangoon* et *Carrington* attirent respectivement 45 000 et 37 000 amateurs, le film de Boorman disposant de 13 écrans de plus que celui de Hampton. Parmi les films débarqués de la Croisette, la grosse déception est pour *Georgia*, à seulement 5 900. Quant à *Salam cinéma*, il serait dommage que, après avoir été largement remarqué par les festivaliers, il passe inaperçu des spectateurs.
■ **Deux films « d'avant le Festival »** poursuivent leur heureux parcours : *Petits meurtres entre amis* approche ainsi des 300 000 entrées en six semaines, et *Last Seduction* conserve une partie de son potentiel avec 37 000 soupirants (145 000 en trois semaines). *Les Roseaux sauvages* a, lui, fêté son premier anniversaire de présence à l'écran : une année qui lui a valu de nombreuses récompenses, et 208 000 spectateurs. ***J.-M. F.***
★ **Source des chiffres :** ***Le Film français.***

MUSIQUE
■ **L'Allemand Markus Groh** (vingt-cinq ans), a remporté, le 27 mai, le premier prix de piano du prestigieux concours Reine Elisabeth de Belgique, à Bruxelles. Les douze finalistes – venus notamment de Russie, d'Italie, du Japon, de Corée du Sud, d'Allemagne, de Suède et de Finlande – devaient interpréter un concerto de leur choix et une œuvre spécialement écrite par le compositeur britannique John Weeks. Le deuxième prix est allé à la Finlandaise Laura Mikola.
■ **Le Quatuor Emperor** (Grande-Bretagne) a remporté, le 27 mai, le premier prix du Concours international et biennal de quatuor à cordes d'Evian. Treize ensembles de dix pays ont participé aux épreuves. Le Quatuor Emperor a gagné le premier grand prix décerné par le jury des musiciens, le prix de la ville d'Evian, celui du ministère de la culture et celui du mécénat de la Société générale. Le deuxième prix a couronné *ex aequo* les quatuors Danel (France) et Henschel (Allemagne). Le jury de la presse internationale a décerné son prix au Quatuor Danel qui a également reçu, du jury des musiciens, le prix spécial pour la meilleure interprétation d'une œuvre contemporaine.

CINÉMA
■ **Un Congrès international Lumière** est organisé par l'université de Lyon, du 7 au 10 juin. Consacré à l'invention du cinéma et à ses premières années, ce congrès scientifique sera structuré autour de trois thèmes : économie du cinéma, le cinéma et la représentation, esthétique du cinéma. A cette occasion, Andrzej Wajda, Carlos Saura et Pierre Perrault seront nommés docteurs *honoris causa*.





Paris retrouve « La Petite Renarde rusée » de Leos Janacek

L'opéra animalier du compositeur tchèque est chorégraphié au Châtelet par Jean-Claude Gallotta

Pour extraire toute la sève d'un ouvrage qui *n'avait pas été représenté à Paris depuis 1957,* le Théâtre du Châtelet a réuni une distribution hors pair et convié, dans la fosse, le spécialiste *mondial de l'œuvre de Janacek. C'est la pre*mière fois que cet opéra, adapté en allemand par Max Brod, est chanté en France dans sa *langue d'origine, le tchèque. Le Châtelet ter*mine ainsi en beauté une saison passionnante, avec les succès de *Peter Grimes,* de *King Artur, un Ring complet, la création de La Ronde,* un *Fidelio* audacieux et controversé.

LA PETITE RENARDE RUSÉE, de Leos Janacek, mise en scène Nicholas Hytner, chorégraphie Jean-Claude Gallotta, avec Eva Jenis, Hana Minutillo, Thomas Allen... Orchestre de Paris, Sir John Mackerras (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, place et Mo Châtelet, 19 h 30 les 1er, 6, 8, le 11 juin à 17 heures. Tél. : 45-63-07-96. De 70 F à 530 F.

Ce n'est pas un opéra pour enfants, même s'ils étaient nombreux, à la première du 29 mai, au Théâtre du Châtelet. S'agit-il même d'un opéra ? Plutôt d'une comédie-ballet, non pas de celles que l'on donnait à Versailles devant le Roi Soleil, mais d'une fantaisie tantôt chantée, tantôt dansée, d'une pantomime où se côtoient les animaux et les hommes, d'une fable d'un La Fontaine musicien et tchèque, caprice d'un vieux monsieur extasié par la nature, amoureux de la vie, amoureux de la mort aussi, puisqu'ainsi l'exige l'éternel retour du cycle naturel. Leos Janacek (né en Moravie, fixé à Brno une bonne partie de sa vie) avait soixante-dix ans lorsqu'il composa *La Petite Renarde rusée,* son septième opéra. Bien loin du *chic et de la sophistication de L'Enfant et les sortilèges* de Ravel, c'est une histoire d'amour dont les héros, de la race des canidés, et d'un pelage rouge sang, ont chaque printemps beaucoup, beaucoup d'enfants.

La légende veut que l'idée de l'argument ait été fournie à l'auteur par sa servante. Il la trouva dans sa cuisine, lisant en s'esclaffant une bande dessinée publiée dans un quotidien local. Un romancier, Rudolf Tesnohlidek, en écrivait les commentaires. Janacek les utilisa comme ils étaient – décousus, insolents – pour bâtir son opéra. Le livret fut adapté du tchèque en allemand par Max Brod, l'ami et le biographe de Kafka. Et c'est dans cette langue que *La Petite Renarde* devint l'un des chevaux de bataille de Walter Felsensein au Komische Oper de Berlin, quand cet établissement se trouvait encore au-delà du rideau de fer. Repris à Strasbourg *(1983), puis à Bruxelles (1986)* dans une mise en scène transposée (plus d'animaux, une gitane en guise de renarde), l'ouvrage se trouve enfin créé dans sa langue originale au Châtelet.

D'un côté, il y a notre humanité, pas flattée : l'instituteur alcoolique, l'aubergiste maugréant et sa femme mal lunée, le curé mal guéri d'une vieille passion. Dans l'autre camp, évoluent dans des décors à la Magritte (signés Bob Crowley), dans la grâce d'une lumière dorée (réglée par Jean Kalman), au rythme des saisons bienfaisantes, tout un petit peuple d'animaux, le blaireau nouveau riche, le pivert, le moustique, la grenouille et la chouette, l'escadron des poules asservies au coq macho, la libellule fluo, toute une population de poils et de plumes affairée à de petites affaires rapides : une essentiellement, la copulation.

La renarde est dents et griffes, *femme de tête,* mère accomplie et militante féministe. Elle tombe sous le charme d'un renard androgyne, physique de dandy, voix de mezzo, travesti dans la tradition du Chérubin des *Noces de Figaro* de Mozart et de l'Octavian du *Chevalier à la rose* de Richard Strauss. La renarde et son homme sont incarnés par deux chanteuses époustouflantes, la première slovaque (Eva Jenis), la seconde tchèque (Hana Minutillo). Crapahutant sur un grand lit de velours rouge en patchwork, elles jouent la grande scène de la séduction avec le naturel et la grâce de cascadeuses, certes aidées par le lyrisme subit de la partition. Mais on n'avait plus vu de femmes aussi naturelles dans un lit depuis le temps d'Irmgard Seefried ou de Frederica von Stade.

Le garde-chasse (formidable Thomas Allen) joue les intercesseurs entre la communauté humaine et la gent animale. Il s'endort au premier tableau dans la bruissante indolence d'un orchestre printanier. Il s'endort encore, à l'épilogue, anesthésié par des sonorités instrumentales paresseuses et scintillantes d'une orchestration aussi simple que poétique, d'une écriture musicale faite de petits riens et qui atteint au métaphysique. Ce garde-chasse, homme au service des bêtes, incarne la jeunesse jusqu'au seuil de la mort. Il est Janacek.

Anne Rey

Janacek et l'opéra

Leos Janacek a écrit neuf opéras. Les chefs-d'œuvre de maturité sont caractérisés par l'originalité des sujets (de *La Petite Renarde rusée* aux *Excursions de M. Broucek,* reprise des *Histoires comiques des Etats et Empires de la Lune,* de Cyrano de Bergerac). Sur *Jenufa* (1904) comme sur *Katia Kabanova* (1921) planent l'obsession du péché, le poids des conventions bourgeoises et une conception naissante du féminisme. *L'Affaire Makropoulos* (1923-1925) raconte l'histoire d'une femme qui renonce aux artifices de l'élixir de vie. L'émerveillement devant la nature restera l'obsession de Janacek, qui, à la veille de sa mort, adaptera *De la maison des morts,* récit d'incarcération de Dostoïevski, dont il fera son chef-d'œuvre, dominé par l'image d'un aigle blessé et finalement libéré. Charles Mackerras a enregistré pour Decca l'essentiel des opéras de Janacek.

Jean-Claude Gallotta, chorégraphe

« Devant la montée de la barbarie, les artistes ont un devoir de morale »

« Comment votre danse a-t-elle pris sa place dans cet opéra de Janacek ?

– De Leos Janacek, je connaissais les quatuors utilisés dans le film *L'Insoutenable Légèreté de l'être* réalisé par Philip Kaufman d'après le roman de Milan Kundera, le tourbillon de violons de la *Sinfonietta* qui a inspiré au Tchèque Jiri Kylian un ballet superbe. Le lyrisme, la coloration ethnique de *La Petite Renarde rusée* me touchent car ils rencontrent l'actualité. Tout est dit en filigrane de la nostalgie de Janacek, âgé de soixante-dix ans, mais toujours amoureux, en l'occurrence d'une de ses jeunes élèves. *Tout est inscrit, rien n'est* développé. Janacek agit par touches. Sa musique est un carnet de navigation artistique. Il me fait penser à Fellini. La modernité du compositeur est justement de ne pas montrer.

» Les parties chantées sont brèves, fortes. Celle où le garde-chasse évoque le temps lointain où la fougue des baisers échangés avait plus d'intérêt que la cueillette des champignons. Peu de phrases, mais fulgurantes : « *Et les hommes iront en silence effleurés par la félicité.* » Les parties orchestrales font communiquer l'état animal et l'état humain, formant le *continuum* de l'opéra. Dans ces es*paces musicaux, abstraits, j'avais* de fort belles plages pour dessiner l'empreinte de la danse. Le montage de cet opéra est rythmé par des séquences autonomes. Il suit l'esprit de la bande dessinée qui l'a inspiré. J'ai essayé de réduire l'écart entre les humains et les animaux, en traitant la danse comme un rêve où les interdits tombent, où l'aspect animal, sexuel, n'est pas dissimulé. Charles Mackerras, le chef d'orchestre, voulait que je retire le très court moment où les animaux s'accouplent avant de s'arrêter net dans leur élan, comme s'ils étaient surpris par le regard de la salle. Ce qui soudain est une attitude qui renvoie à l'homme, à son hypocrisie.

Etes-vous sensible à la nostalgie de Leos Janacek ?

– Il y a la tentation de voir dans la vie des animaux de *La Petite Renarde rusée* un paradis perdu. J'ai tenté d'introduire de la cruauté dans cette vision idyllique. Quand la renarde meurt, les enfants indifférents jouent entre eux, s'éloignent en dansant. A ce moment-là, le spectateur n'envie plus leur faculté de vivre l'instant. De même, j'ai tenu à mettre en scène cette proie que l'on dévore. Il faut construire un contre-pouvoir à la barbarie, à une époque où les fon*damentalistes tuent les femmes,* les enfants. C'est aux artistes à proposer d'autres comportements. C'est pourquoi j'ai créé ce couple de lièvres amoureux. Lui n'abandonne sa compagne blessée que contraint et forcé.

– Voyez-vous dans cette œuvre davantage une fable politique qu'un hymne panthéiste ?

– L'héroïne a un côté très Arlette Laguiller. C'est la révolutionnaire qui pousse les poules à se soulever contre le coq. C'est la féministe. Mais c'est aussi l'objet du désir, la femme-renarde, une Barbie-renarde. Je n'ai pas voulu chorégraphier pour Eva Jenis, l'interprète de la renarde, car elle a naturellement l'engagement d'une danseuse dans la conception physique qu'elle a de son travail. *J'ai seulement « dégourdi »* les autres chanteurs. Il n'en reste pas moins que les animaux ressemblent aux animaux qu'ils sont et qu'il est difficile, devant le réalisme des costumes, de plaquer sur les bêtes une gestuelle abs*traite. Délicat d'échapper* à la pantomime.

– Votre compagnie danse *Prémonitions* au Théâtre de la Ville, vous êtes au Châtelet : Paris est à vous ?

– Hasard des calendriers. *Comme les deux théâtres se font* face, c'était surtout très pratique pour moi. Il n'y avait que la place à traverser. Une vraie partie de ping-pong ! Je n'en ai pas fini avec le répertoire lyrique, puisque le Ballet de l'Opéra reprend la saison *prochaine,* à *Bastille, Ulysse, une* de mes premières chorégraphies.

– Deux danseurs ont été accidentés pendant une répétition ?

– Cet accident nous a obligé à supprimer la scène avec les poulaillers. Nicholas Hytner l'a remplacée par les pots de chambre sur lesquels pondent les poules. Lise Young et Sébastien Florent, les deux danseurs blessés, sont toujours en arrêt de travail. Elle, a eu l'arcade sourcillière éclatée et doit porter une minerve. Mais c'est le technicien qui, ne voulant pas croire que la trappe ait pu céder, a sauté dessus jusqu'à ce qu'elle s'ouvre à nouveau. Il a été grièvement blessé. Il est toujours à l'hôpital. Une enquête est en cours. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

L'Opéra de Lyon à San Francisco pour le cinquantenaire de l'ONU

LYON
de notre bureau régional

Le dimanche 21 mai, les spectateurs ont trouvé porte close à l'Opéra de Lyon : l'orchestre était en grève pour protester contre l'insuffisance des défraiements qui devaient être accordés aux musiciens lors de leur prochaine tournée. Un accord ayant finalement été conclu, l'Opéra de Lyon pourra s'envoler pour la Californie, où il représentera la France dans le cadre des manifestations du cinquantenaire de la création de l'ONU, du 17 au 30 juin. *L'Amour des trois oranges,* de Prokofiev, *Madame Butterfly,* de Puccini, *Roméo et Juliette,* de Prokofiev, chorégraphié par Angelin Preljocaj, *American Evening* (soirée consacrée à Suzan Marshall, Stephen Petronio et Bill T. Jones, chorégraphes américains en résidence au Lyon Opéra Ballet) et un concert symphonique seront au programme.

Kent Nagano, le directeur musical de l'Opéra de Lyon, sera à la tête de ses troupes. Américain d'origine japonaise, il est chez lui en Californie : il y est né et dirige toujours l'Orchestre symphonique de Berkeley. C'est grâce à lui que des res*ponsables de l'Opéra de San Fran*cisco sont venus assister à l'inauguration de l'Opéra Nouvel, en mai 1993, voir en vrai le travail lyonnais, qu'ils connaissaient grâce aux disques (Virgin) et aux vidéos de Werner Moritz.

« Le programme va surprendre ? Je l'espère bien », déclare Jean-Pierre Brossmann, directeur de l'Opéra de Lyon. Il attend aussi de cette tournée une reconnaissance hexagonale : l'obtention du titre d'Opéra national, avec les subventions afférentes. Car la part de l'Etat reste de 10 % environ du budget de l'Opéra de Lyon (175 millions de francs en tout), et celui-ci continue à avoir des difficultés financières.

Pierre Moulinier

AVIS AU PUBLIC

Le PREFET d'EURE-ET-LOIR

a l'honneur d'informer le public que, conformément à un arrêté en date du 23 mai 1995, il sera procédé à **deux enquêtes publiques conjointes relatives aux travaux d'élargissement de l'Autoroute A 11, section LUIGNY - ST BOMER d'une part, et aux incidences hydrauliques du projet d'autre part.**

Les dossiers concernant les incidences hydrauliques de l'opération seront déposés en mairies de LUIGNY, BEAUMONT-LES-AUTELS, CHARBONNIERES, AUTHON-DU-PERCHE, ST BOMER, en Sous-Préfecture de NOGENT LE ROTROU et en Préfecture d'EURE-ET-LOIR.

Ceux concernant l'enquête publique avant travaux seront déposés en ces mêmes lieux ainsi que dans les communes de MIERMAIGNE, MOULHARD et SOIZE.

Durant cette période, toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public et pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur, Préfecture d'Eure-et-Loir, Bureau de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Monsieur Gérard FOUET, Colonel en retraite, Directeur Départemental de la Prévention Routière, demeurant 28 rue de la Vallée de l'Eure - 28600 LUISANT est désigné par le Tribunal Administratif d'ORLEANS en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire et M. Roger FOURMANTIN, Ingénieur en Chef du Génie Rural des Eaux et Forêts à la retraite, demeurant 77 rue Jean Moulin - 28600 LUISANT, en qualité de Comissaire-Enquêteur suppléant.

Le Commissaire-Enquêteur titulaire recevra les observations du public en mairie d'AUTHON-DU-PERCHE les :

- **jeudi 22 juin 1995 de 15 h 00 à 18 h 00**
- **mardi 27 juin 1995 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **samedi 1er juillet 1995 de 9 h 00 à 12 h 00**
- ***lundi 10 juillet 1995 de 9 h 00 à 12 h 00***
- **vendredi 21 juillet 1995 de 15 h 00 à 18 h 00**

A l'issue de ces enquêtes, une copie de l'avis du Commissaire-Enquêteur sera déposée en Préfecture d'Eure-et-Loir, en Sous-Préfecture de NOGENT LE ROTROU ainsi que dans les mairies concernées, afin d'être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture d'enquête.

La rage du metal

Le hard rock retrouve une nouvelle vigueur. Trois nuits de bruit et de fureur

ENFERMÉ longtemps dans les clichés les plus conformistes, le hard rock a retrouvé une vigueur nouvelle, revitalisé par le mélange des genres. Pendant trois jours, le « festival de la rage » secouera la capitale de déflagrations censées prouver ce goût de l'expérience rebelle. Mélodies aléatoires du noisy rock français (Cut The Navel String, Sloy, Skippies), dynamiques additionnées du rap et du metal (Clawfinger, Downset, Dub War), décibels tétanisants de forges hardcore (Biohazard, Machine Head, Type O Negative).



★ Cut The Navel String, Sloy, Skippies : 20 heures, le 31 mai, à l'Arapaho, centre commercial Italie 2, 30, avenue d'Italie, Paris- 13e, Mo Place-d'Italie. Dog Eat Dog, Clawfinger, Type O Negative : 19 h 30, le 1er juin, à l'Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e, Mo Anvers. Fear Factory, Dub War, Life of Agony, Downset, Biohazard, Machine Head : 20 heures, le 2 juin, au Zénith, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e, Mo Porte-de-Pantin.

UNE SOIRÉE A PARIS

Claude Brumachon
Claude Brumachon, qui dirige le Centre chorégraphique national de Nantes, privilégie l'exploit physique, la danse qui épuise le corps et les sens. On peut ne pas partager cette esthétique à fleur de peau, très fortement sensuelle. Il est plus difficile de ne pas être sensible à la sincérité de l'engagement. *Avalanches* est la plus récente création du chorégraphe.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 31 mai et les 1er, 2 et 3 juin. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Keziah Jones
Son deuxième album, *African Space Craft*, montre à nouveau que le créateur du « *blufunk* » ne tient pas sur disque toutes les promesses de la scène. En concert, le jeu spectaculairement sensuel du guitariste nigérian, fusionnant allègrement rock, blues et funk, sublime l'allure un peu monotone de ses compositions.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 31 mai et le 1er juin. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac, Virgin. 160 F.

Rétrospective Ken Loach
Parallèlement à la présentation à Cannes, en compétition officielle, de son dernier long métrage, *Land and Freedom*, que l'on pourra découvrir à l'automne prochain, le cinéma l'Entrepôt propose du 31 mai au 13 juin une rétrospective de l'un des plus grands cinéastes britanniques contemporains, Ken Loach. Au programme : *Family Life, Black Jack, Hidden Agenda, Riff-Raff, Raining Stones* et *Ladybird*.
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety. Jusqu'au 13 juin. Tél. : 45-43-41-63. 38 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Onztet de violon jazz
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, le 31 mai et les 1er, 2 et 3 juin. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 110 F.

Eddie Floyd & the Soul Incorporated
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Bobby Rangel Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 31. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Ricardo Del Fra Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 31 mai et le 1er juin. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Daniel Humair, Jerry Bergonzi
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 31 mai et les 1er, 2 et 3 juin. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Mulgrew Miller & Wingspan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. métro Porte-Maillot. 22 h 30, le 31 mai et les 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Captain
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 1er juin. Tél. : 43-21-56-70.

Bob Berg, Garry Novak, David Kikoski, James Genius
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Henri Texier Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 2 et 3 juin. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Belmondo Quintet
Parc floral (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 3 juin. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Dee Dee Bridgewater
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 5, 6 et 7 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

ILE-DE-FRANCE

Didier Lockwood, Richard Galliano
Meudon (92). Centre culturel, 2, rue de l'Eglise. 20 h 45, le 6 juin. Tél. : 46-26-41-20. De 80 F à 100 F.

Urban Mood
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 2 juin. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

God is my Co-Pilot, Ne Zhdali
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 5 juin. Tél. : 42-87-25-91. 50 F.

Sébastien Texier Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

Cut the Navel String, Sloy, Skippies
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 31. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Keziah Jones
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 31 mai et le 1er juin. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac, Virgin. 160 F.

Dillon Fence
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, le 31 mai et les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 42-25-18-06.

Festival de la Rage
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 19 heures, le 1er juin. Tél. : 42-31-31-31. 130 F.

Jhonygo
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 48-06-71-77.

Hootie and the Blow Fish
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Greg Brown
American Center, 51, rue de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy. 21 heures, le 1er juin. Tél. : 44-73-77-00. 100 F.

Edwyn Collins
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 2 juin. Tél. : 42-31-31-31.

Festival de la Rage
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 juin. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 150 F.

La Storia
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 20 heures, le 2 juin. Tél. : 46-27-82-82. Location Fnac, Virgin. De 40 F à 50 F.

Marc Ribot & Shrek
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 3 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Sebadoh, Smog
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Jimmy Page, Robert Plant
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 6 juin. Tél. : 44-68-44-68. Location Fnac. De 231 F à 285 F.

Teenage Fanclub
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 6 juin. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

ILE-DE-FRANCE

Peter Hammil
Argenteuil (95). Auditorium de l'Hôtel-de-ville, 12, boulevard Léon-Feix. 21 heures, le 6 juin. Tél. : 34-23-44-70. De 30 F à 80 F.

Patrick Rondat
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 heures, le 3 juin. Tél. : 69-43-03-03. 100 F.

CHANSON

PARIS

Renaud
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e. Mo Maubert-Mutualité. 20 h 30, le 31. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 165 F.

Peter Kröner
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 31. Tél. : 48-06-71-77.

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 h 30, le 31 mai et le 7 juin, jusqu'au 28 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 31 mai et les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.

Marcel Kanche
New Opus café, 167, quai de Valmy, Paris-10e. Mo Louis-Blanc. 22 heures, le 2 juin. Tél. : 40-34-70-00. Entrée libre.

Marie France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 heures, les 3 et 10 juin, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82.

ILE-DE-FRANCE

Nino Ferrer
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 31. Tél. : 48-68-00-22. 140 F.

Claude Nougaro
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 2 juin. Tél. : 48-68-00-22. De 145 F à 165 F.

Diane Dufresne
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Métro Aubervilliers-La Courneuve. 21 heures, le 2 juin. Tél. : 49-92-61-61. De 60 F à 80 F.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS

Wladimir Karouev, Nicolaï Boldaev
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

Afrique du Sud, musiques en liberté
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, les 1er, 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 10 juin ; 16 heures, le 5 juin ; 16 heures et 19 heures, le 11 juin. Tél. : 40-03-75-75. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Dan Ar Braz
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er juin. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin.

Uday Bawalkar, Manik Munde
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

Groupe Muktodhara
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 2 juin. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

La Formation Ana Yerno
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 2 et 3 juin. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.

Oumou Sangare
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 2 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Elena Ledda E Sonos
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 6 et 7 juin. Tél. : 43-29-86-51. De 70 F à 100 F.

ILE-DE-FRANCE

Manu Dibango et le Soul Makossa Gang
Rueil-Malmaison (92). Théâtre de verdure, 182, avenue Paul-Doumer. 20 h 45, le 1er juin. Tél. : 47-32-24-42. De 125 F à 150 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films *de la semaine* et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross, avec Whoopi Goldberg, Mary-Louise Parker, Drew Barrymore, Matthew McConaughey, James Remar, Billy Wirth (1 h 56).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; reservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

GRANITZA
Film bulgare de Hristian Notchev, *Ilian Simeonov, avec Petar Popyordanov*, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolai Dugonov (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49)

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Said Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83, 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont-Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; reservations : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

KRIM
Film français d'Ahmed Bouchaala, avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille Perrier, Jean-Claude Dreyfus (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoit Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; *Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e* (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, *11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les* Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; reservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet, Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; *réservations : 40-30-20-10*) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-*43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit -12 ans.
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

GEORGIA
d'Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan,Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (*43-20-32-20*) ; *Pathé* Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e *(36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservations : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
de Barbet Schroeder,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit -12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (*43-54-42-34*) ; *14-Juillet* Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec *Linda Fiorentino*, Peter Berg, *Bill* Pullman, J.T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; *UGC Danton, Dolby, 6e* (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; *George-V, THX,* dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27) ; UGC Gobelins*, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuelien-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *Le Saint-Germain-des-Prés*, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Bienvenue Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, *Micky Sebastien, Alexander Gittinger.*
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
de Maria Luisa Bemberg,
avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado.
Franco-argentin (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

QUARTET
de James Ivory,
avec Isabelle Adjani, Alan Bates, Maggie Smith, Anthony Higgins, Daniel Chatto, Pierre Clémenti.
Britannique, 1981 (1 h 40).
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR
de Norman Foster,
avec Orson Welles, Joseph Cotten, Dolores Del Rio, Ruth Warrick, Agnes Moorehead.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 09).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

■ **France 3 : un accord a été conclu,** *« mettant un terme à la procédure disciplinaire engagée »* par la direction de France 3 à l'encontre du journaliste Philippe Descamps, suspendu le 10 mai après la parution du livre *Le Système Carignon*, que ce journaliste, qui collabore à la rédaction grenobloise de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, avait cosigné (*Le Monde* du 12 mai). Les syndicats – Syndicat national des journalistes, CFDT et CGT – ont indiqué que le journaliste devait *« retrouver une collaboration dans un bureau régional d'information, en dehors de la direction régionale Rhône-Alpes-Auvergne, sous contrat à durée indéterminée »,* au 1er novembre, le procès d'Alain Carignon devant avoir lieu à la rentrée. En attendant, il restera à France 3 Grenoble, *« en étant chargé de sujets n'ayant pas de rapport avec la politique locale ».*

■ **SATELLITE : le groupe européen de télévision à péage Nethold** (Filmnet, M-Net et Multichoice) vient de réserver trois nouveaux canaux sur le futur satellite d'Eutelsat Hot Bird 3 afin d'y développer des chaînes numériques et des services annexes. Nethold a déjà réservé sept « répéteurs » sur le futur satellite Hot Bird 2 – dont quatre pour le groupe italien de télévision payante Telepiu, dont il détient 25 % – et huit sur le satellite Astra. Six canaux ont également été réservés sur Panamsat 4 pour arroser l'Afrique.

■ ***ASIE : Europe développement* internationale (EDI),** une filiale du groupe Europe 1 a décidé de créer une société à Hongkong pour favoriser le développement de ses activités en Asie. Pour cette opération, elle va s'associer avec un producteur de programme radio, Craig Quick, basé dans la ville.

La distribution des quotidiens en Ile-de-France

Les Nouvelles Messageries de la presse parisienne vont faire appel aux petits commerces pour compenser l'absence de points de vente

A RAISON d'un point de vente pour 2 700 habitants, le réseau de distribution des journaux en Ile-de-France est sous-développé. Par comparaison, la distribution est mieux assurée en province, où il existe un point de vente pour 1 300 habitants en moyenne.

Ce retard a des explications qui sont essentiellement vérifiables en banlieue parisienne. Alors que celle-ci se développait, elle n'a pas bénéficié d'une amélioration de la densité du réseau des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). En 1987-1988, cette société de diffusion avait pourtant imaginé une parade pour pallier ce déficit en transformant quelque 1 000 petits commerces – boucheries, épiceries, boulangeries, stations-service, etc. –, appelés « supplétifs », en points de vente. Mais si le système a été bénéfique aux magazines, pour lesquels, selon la direction des NMPP, *« les acheteurs potentiels sont prêts à faire un détour »,* il a échoué en partie pour les quotidiens, *« qui doivent nécessairement jouer la proximité ».*

FLUX DE POPULATION

Le bilan n'est pourtant pas totalement négatif : sur ces 1 000 « supplétifs », 330 continuent à vendre des quotidiens, en moyenne à 25 exemplaires chacun. Mais, compte-tenu de cette réduction et de la faiblesse de la « force de frappe » que constituent aujourd'hui les crieurs de journaux – ils sont 26 à Paris –, les NMMP ont décidé de combler leur retard en renforçant la « capillarité » de leur distribution en Ile-de-France, en accord avec les 17 quotidiens nationaux (généralistes, économiques et financiers, sportifs, hippique) ; le journal du septième jour du groupe Hachette-Filipacchi, *Le Journal du dimanche*, et le quotidien américain *International Herald Tribune* bénéficieront aussi de l'opération.

Un plan baptisé « Points de vente-quotidiens » (PVQ) vient d'être mis en place après avoir été soumis à la coopérative des quotidiens parisiens. Une quinzaine d'étudiants ont été formés par les NMPP. Depuis plusieurs jours, ils démarchent les commerçants susceptibles de proposer des quotidiens à leurs clients. Ils ont été chargés de quadriller la région Ile-de-France, en prenant acte des principaux flux de population – dans les gares ou sur les marchés, par exemple – mais en tenant également compte des caractéristiques des zones qu'ils couvrent et de l'identité des clients qui pouvaient être desservis.

A la suite de l'opération de 1987-1988, les NMPP ont compris qu'il ne servait à rien de proposer l'ensemble de la gamme des quotidiens, mais qu'il était préférable d'offrir aux petits commerces la possibilité de choisir eux-mêmes les titres qui intéresseront le chaland. Ainsi, à Saint-Ouen ou à Gennevilliers, il est préférable de créer des points de vente distribuant des journaux d'informations générales. Dans la banlieue ouest, les nouveaux dépositaires devraient être encouragés à vendre plutôt des quotidiens économiques ou en langue anglaise.

UNE OFFRE NOUVELLE

Depuis lundi 22 mai, les premiers signes de succès de l'opération sont tangibles : plus d'une centaine de petits commerces se sont déclarés prêts à distribuer entre un et cinq titres de la presse quotidienne nationale, en échange d'une commission.

La prospection engagée devrait se poursuivre jusqu'à l'automne. Mais les commerçants qui ont signé un contrat avec les dépositaires dépendant des NMPP peuvent, dès maintenant, proposer plusieurs titres de la presse quotidienne nationale.

« Nous créons une offre de proximité nouvelle, qui devrait nous permettre d'améliorer la distribution des quotidiens dans la région », résume la direction des NMPP, qui estime pouvoir ainsi densifier son réseau en offrant, en Ile-de-France, un point de vente de la presse nationale pour 1 600 habitants. Une façon de diminuer le déficit de la région-capitale per rapport au reste de la France.

Y.-M. L.

« The Guardian » prône la qualité pour résister à la guerre des prix

LORS de la guerre des prix qui a sévi dans la presse britannique, *The Guardian* a cédé, un moment, à la panique comme les autres éditeurs de journaux. Mais il a su résister à cette tempête qui secoue la presse depuis bientôt deux ans. Son directeur, Peter Preston, a expliqué comment lors d'une intervention, mardi 30 mai, au congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) qui se tient à Paris (*Le Monde* du 31 mai).

En septembre 1993, Rupert Murdoch fait passer le prix du *Times* de 45 à 30 pence (de 4 à 3,30 francs). En juin 1994, *The Daily Telegraph*, le premier quotidien de qualité anglais qui venait de passer sous la barre du million d'exemplaires vendus, décidait de réduire à son tour son prix de vente à 30 pence.

Le lendemain, Rupert Murdoch répliquait en vendant *The Times* 20 pence (1,50 franc). Principale victime du conflit, *The Independent* entrait à son tour dans la spirale, en baissant son prix. *« Nous avons eu de nombreuses réunions, au cours de cet été,* a expliqué Peter Preston, *et la panique était à l'ordre du jour. » « Notre objectif face à cette triple baisse des prix est resté le même que lors de la première baisse du* Times *: nous avons cherché à accentuer et développer les traits caractéristiques et les différences du* Guardian. *»*

« Vous êtes dramatiquement vulnérable si vous combattez sur le même terrain. Il y a une voie de sortie immédiate si vous êtes différent et si vous cherchez à rester différent, a-t-il ajouté. *Vous avez besoin de ressources pour investir dans les meilleurs journalistes, dans les meilleurs moyens de production. Mais nous ne croyons pas qu'il faut offrir aux lecteurs un produit moins cher, de moins bonne qualité. »*

« Nous avons refusé, contrairement à beaucoup d'autres, de réduire les parties vitales d'un journal de qualité comme les informations étrangères, nous les avons au contraire augmentées. Nous n'avons pas, comme d'autres journaux, réalisé des économies sur l'investigation. » Auparavant, *The Guardian* s'était lancé dans une politique de suppléments (Europe, nouvelles technologies, guide culturel, etc.), pour faire face à la concurrence de *The Independent*, le journal à la mode de la fin des années 80 (*Le Monde* du 4 août 1994).

Aujourd'hui, la diffusion du *Times* est de 620 000 exemplaires (contre 350 000 en août 1993), celle du *Daily Telegraph* d'un peu plus d'un million d'exemplaires et celle de *The Independent* de 290 000, après avoir frôlé les 250 000 exemplaires. *The Guardian* se maintient à 400 000 exemplaires.

Mais pour Peter Preston, la guerre des prix n'est pas finie. Selon lui, Rupert Murdoch, qui a investi 40 millions de livres (320 millions de francs) dans l'opération, est prêt à aller jusqu'au bout et ce n'est pas l'augmentation du prix du papier qui l'arrêtera.

A. S.

MERCREDI 31 MAI

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Dallas.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Série : La Croisière foll'amour.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Les Garçons de la plage.**
17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
18.25 **Série : K 2000.**
19.20 **Magazine : Coucou !** Avec Bernadette Lafont.
19.50 **Le Bébête Show** (et 1.20).
20.00 **Journal, Rugby, La Minute hippique, Météo.**

20.50 **Divertissement : Les Années twist.** *Jean-Pierre Foucault nous présente Les Années twist, Molière du meilleur spectacle musical 1994, avec pour invités sur son plateau : Adamo, Antoine, Richard Anthony, Marie Laforêt, Enrico Macias, Nicoletta...*
22.40 **Grands Reportages.** D'Henri Chambon. A la recherche du paradis perdu, de Robert Salis.
0.20 **Magazine : Formule foot.** 38e journée du Championnat de D1.
1.25 **Journal et Météo.**
1.40 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.35, TF1 nuit (et 3.15, 3.55) ; 2.45, Côté cœur ; 3.25, L'Aventure des plantes ; 4.05, Passions ; 4.25, Musique.

FRANCE 2

13.50 **Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel.**
19.50 **Bonne Nuit les petits.** Je m'imite ou je m'imite pas ?
19.55 **Tirage du Loto** (et 20.45).
19.59 **Journal, Tennis, Météo.**

20.55 ▶ **Téléfilm : Charlotte dite Charlie.** De Caroline Huppert.
22.45 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Maman, je t'aime tant. Invitées : Line Renaud, Annie Girardot, Catherine Allégret, Meredith Duquesne. Reportage : Le livre à quatre mains, de Vincent Liger.
23.55 **Les films Lumière (rediff.).**
0.00 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.25 **Magazine : Côté court.**
0.30 **Le Cercle de minuit.** L'Afrique du Sud.
1.35 **Programmes de nuit.** Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 3.05, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.05, 24 heures d'info, 4.25, La Création vagabonde ; 5.10, Jeu : *Pyramide (rediff.)* ; 5.35, Descente.

FRANCE 3

13.55 **Série : La croisière s'amuse.**
14.45 **Flash tennis** (et 16.40, 17.25, 18.10).
14.55 **Série : Magnum.**
16.50 **Les Minikeums.** Popeye ; Tintin : les Sept Boules de cristal (2).
17.35 **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Quatre histoires d'amitié*, de Julie Navard, Alexis Tautou, Diane Mornet, Cécile Eterstein.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.40 **Consomag.**
20.42 **Sport : Côté court.**

20.55 **Magazine : La Marche du siècle.** Iqbal, martyr des enfants esclaves. Invités : Eshan Ullah Khan ; Michael Dottridge ; Michel Bonnet ; Jenifer Marquis ; Jacques Zwahlen ; Britt-marie Klang.
22.35 **Météo, Journal.**
23.00 **Magazine : Un siècle d'écrivains.** Henri Michaux, d'Alain Jaubert. *Portrait de l'un des poètes français les plus secrets, mort en 1984. Une œuvre écrite et graphique unique et inclassable.*
23.50 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Cocafé (rediff.).
0.45 **Musique Graffiti.** *Ardante Spianato et Grande Polonaise brillante op. 22*, de Chopin, par Caroline Safeman, piano (20 min).

M 6

13.30 **M 6 Kid.** Kid découverte : bateaux à Malte ; Kidimot : robinet. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05, Moi, Renart ; 15.35, 20.000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
17.00 **Magazine : Fanzine** (et 0.40).
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Wolff, police criminelle.**
19.00 **Série : Agence Acapulco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. Silence, on coule.

20.45 **Téléfilm : Poulets à l'amende.** De Stéphane Kurc.
22.25 **Téléfilm : Bikini collection.** De Chris Thompson.
0.05 **Série : Sexy Zap.**
0.40 **Magazine : Fanzine.**
2.30 **Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; 2.55, Fréquenstar ; 3.50, Frank Sinatra ; 4.45, El Tiempo pasa ; 5.05, Culture pub.

CANAL +

13.35 **Sport : Rugby.** En différé. Coupe du monde : Australie-Canada. Commenté par Thierry Gilardi et Serge Blanco.
15.15 **Téléfilm : La Condamnation de Kitty Dodds.** De Michael Tuchner.
16.45 **Sport : Basket-ball.** Match de championnat de la NBA. Les play off. *Nous en sommes au stade des finales de conférence. Au sein de la conférence Ouest, l'équipe de David Robinson (San Antonio) est opposée au champion en titre Houston emmené par sa vedette Olajuwun. Dans la conférence Est, les Orlando Magics et leur vedette Shaquille O'Neal rencontrent les Indiana Pacers avec leur tireur fou Reggie Miller.*
18.00 **Canaille peluche.** *Mot.*

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.00* —

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi.
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Magazine : Jour de foot.** Présenté par Thierry Gilardi. Spécial multiplex. 38e journée du championnat de France de D1.

20.00 **Sport : Football.** Coup d'envoi des matches. Flash d'informations à la mi-temps.
22.30 **Sport : Rugby.** En différé. Coupe du monde. Nouvelle-Zélande - Pays de Galles.
0.00 **Sport : Rugby.** Résumé des matches de la Coupe du monde : Australie-Canada, Irlande-Japon et Angleterre-Italie.
0.45 **Cinéma : Love Field.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 **Va savoir.** Bayeux (rediff.).
14.00 **L'Esprit du sport.** Avec Jean d'Ormesson (rediff.).
15.00 **Mag 5.**
15.30 **Qui vive.** Le sida (rediff.).
15.45 **Allô ! La Terre.** Le Louvre [3/5].
16.00 **La Preuve par cinq.** Jeunes et lecteurs (rediff.).
16.35 **Inventer demain.** Théodore Monod, naturaliste [4/5].
16.45 **Les Grandes Inventions.** La pénicilline (rediff.).
17.00 **Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Eco et compagnie.** *La grande bagarre du libre-échange.*
18.15 **L'Amour en questions.** La stérilité.
18.30 **Le Monde des animaux.** Les Pinces les plus rapides de l'Ouest.
18.55 **Le Journal du temps.**

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.** La fabrication des balles de cricket.
19.30 **Documentaire : Les Chouettes pêcheuses.** De Tim Liversedge.
20.10 **Documentaire : Un fleuve à l'agonie.** De Franz Tartarotti.
20.20 **Le Dessous des cartes.** De part et d'autre du Jourdain [1/3] : l'histoire.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Les Mercredis de l'Histoire.** Le Septième Million : les Israéliens et le génocide [2/2]. La Formation de la mémoire, de Benny Brunner et Tom Segev. *Les difficiles relations entre les dirigeants israéliens et les juifs d'Europe pendant la deuxième guerre mondiale. Subtil, corrosif.*
21.40 **Soirée Musica : Kurt Weill.**
21.41 **Opéra : Street Scene.** De Kurt Weill, livret de Langston Hughes d'après la pièce d'Elmer Rice, *mise en scène de Francesca* Zambello, dir. James Holmes.
0.05 **Opéra-vidéo, présonorisé : La Traversée de Lindbergh.** De Jean-François Jung, d'après la cantate de Kurt Weill et Bertolt Brecht. Par l'Orchestre radiophonique de Cologne, dir. Jan Lathan-König.
0.50 **Documentaire : Un voyage à travers le cinéma américain.** De Martin Scorsese et Michael Henry Wilson [1/3].
2.00 **Rencontre.** Jacqueline Roumerguère-Eberhardt et Jean-Christophe Victor (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 26 mai. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot. 20.30 La Mort en face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 21.25 Ballerina. De Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse. 22.30 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, Jean Kargayan et Michel Hivert. 23.25 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [1/5]. A la recherche des ravisseurs. 0.20 *Contact*. Jean Lacouture. De Bernard Labelle et Stephan Bureau.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.30). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris Modes. 22.20 Remontons les Champs-Elysées. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1938, N). 0.45 Paris déco (25 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de *la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série :* Au cœur du temps. Le Chemin de la lune. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Série : Seinfeld. 22.45 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Une fin d'amitié. 23.35 T'as pas une idée ? 0.35 Série : Dream On. Le Livre, le voleur, son patron (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux *font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et* 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. La Liaison. 22.30 Série : Code Quantum. Adieu Norma Jean. 23.15 Série : Equalizer. La Dernière Danse. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant. (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.45 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie. 18e étape : Stradella-Santuario di Vicoforte. 20.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : groupe C. Nouvelle-*Zélande - Pays de Galles. A Johannesburg* (Afrique du Sud). 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : les temps forts des matchs du jour. 0.30 Formule 1 Magazine. 1.00 Moto Magazine (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vau*corbeil (1937, N.). 20.30 Trois meurtres.* ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, G.M. O'Ferrall (1954, N., v.o.). 22.10 *Amour et swing.* ■ *Film américain de* Tim Whelan (1943, N., v.o.). 23.40 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 20.00 Séquences. 20.30 Obsession. ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). 22.05 Robert et Robert. ■ Film français de Claude Lelouch (1978). 23.50 Documentaire. 0.45 Téléfilm : Rêves de cuir. Classé X (100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Pierre Otte (L'Amour au jardin). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 3. La réserve nationale de Camargue. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 3. *L'art d'assujettir les esprits. 20.30* Tire ta langue. Le bois de la langue. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes d'Afrique du Sud (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre. Rencontre avec Jean Rets, peintre (1). Une émission de la Radio Belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Locus Roussel. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Sevestre (L'Art modeste). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (3). Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. En direct de Prague, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Vladimir Valek : L'Ondin op. 107, de Dvorak ; Concerto pour violon et orchestre op. 64, de Mendelssohn, Vaclav Hudecek, violon ; *Taras Bulba, de Janacek. 22.00 Soliste.* Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Tafelmusik (troisième partie) : ouverture pour deux hautbois, cordes et basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. : Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Rap*sodie dionysienne, de Barraud,* par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. : André Girard ; Trois Chœurs romantiques, *de Jersild, par le Chœur de la Radio natio*nale danoise, dir. : Stefan Parkman. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de d'Indy, Gould, Jolivet. 0.00 Jazz vivant. Le pianiste Danilo Perez et son Latin All Stars avec Paquito D'Rivera au Festival de Marciac, son Quartette au Palais des congrès de Clermont-Ferrand. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 . Charles Millon, ministre de la défense (« Question d'actualité »).

Radio Shalom, 18 h 30 : Dominique Strauss-Kahn (« Le grand débat »).

Illogique de guerre

par Agathe Logeart

LA TÉLÉVISION a mis ses chaussettes à clous. Elle ne s'y prendrait pas autrement si elle voulait nous faire croire qu'une guerre est sur le point d'éclater. Toute la panoplie, militaire et psychologique, est en place. Les Super-Etendard vrombissent, le *Foch* avance à son train de sénateur. Les satellites d'observation ouvrent grand leurs gros yeux d'abeille pour débusquer la moindre casemate où des êtres hybrides au visage *« mosaïqué »* attendent qu'on vienne les délivrer. Les méchants de Pale déambulent dans un décor d'opérette où les vaches viennent paître au pied d'hommes en treillis. A Vannes, des jeunes femmes dignes attendent dans l'angoisse des nouvelles de leurs soldats de mari ; elles guettent derrière le rideau et ne voient rien venir. A Sarajevo, deux cercueils ont attendu en vain le bon vouloir des Serbes pour s'envoler vers leur dernière destination. Le capitaine des soldats tués ne peut retenir ses larmes, et c'est toujours poignant, un homme qui pleure. Les chancelleries s'agitent, les mauvaises langues diraient *« gesticulent »*, au moment où les Serbes de Bosnie, dans un cruel jeu de cow-boys et d'Indiens, s'emparent de chars blancs de l'ONU, menaçant de retourner leurs longues tourelles contre leurs propriétaires.

Ce bombardement d'images désordonné, où le déploiement de forces ressemble à s'y méprendre aux rodomontades de l'impuissance, laisse le téléspectateur pantois. Que penser, que ressentir ? L'image anesthésie. Elle est supposée expliquer, éclairer, émouvoir. En réalité, elle embrouille. Il n'y a plus de bons raisonnements qui vaillent. Le plus habile des pièges est là, sans doute, dans cette astucieuse construction d'une opinion chamboulée qui est mise en situation d'attendre le coup d'envol de cette possible fin de partie, sans savoir si elle le souhaite ou le redoute. *« Otages »*, *« humiliation »*, *« riposte »*, *« opération de commando »*, *« intervention de la dernière chance »*, les mots s'emmêlent en un galimatias devenu inaudible. Que faut-il croire ? Cette armée qui expose sa force et ses technologies de pointe comme elle le ferait dans une campagne publicitaire, ou cette désolation qu'on lit dans les yeux des soldats pris dans la nasse ? Les coups de menton guerriers des diplomates bruissants ou la mine de défi de ceux que l'on désigne enfin à peu près unanimement comme les agresseurs ?

Dès lors, il ne reste plus qu'à reconstruire cette histoire si mal emmanchée, depuis si longtemps déjà. C'est de la stratégie, de la géopolitique en chambre. Au café du commerce en eau de boudin, le téléspectateur, saoulé d'impressions contradictoires, s'abreuve de paroles définitives d'éditorialistes au ton assuré. Rappelons-nous, ne disaient-ils pas hier exactement le contraire de ce qu'ils assènent aujourd'hui, épousant comme une deuxième peau les discours mouvants de gouvernants menés par le bout du nez vers une logique de guerre qu'ils ont toujours affirmé rejeter ?

François Kléber rejoint le club des policiers de TF 1

Les producteurs, le réalisateur et le diffuseur de « Navarro » ont créé un nouveau « flic », avec, pour héros au grand cœur, l'acteur Gérard Lanvin

FRANÇOIS KLÉBER, *alias* l'acteur Gérard Lanvin, est, depuis le 20 avril, venu allonger la liste des *policiers récurrents* de TF 1. Navarro (Roger Hanin), Moulin (Yves Rénier), Julie Lescaut (Véronique Genest) sont désormais les personnages qui font les plus belles heures de la « Une ». *Ils* sont devenus, en matière de fiction, l'empreinte même de la chaîne.

TF 1 est connue pour ses flics, hommes ou femmes, qui, pour être commissaires, n'en sont pas moins des individus au *« cœur sensible »*. Mais la chaîne est surtout connue pour les comédiens qui les incarnent. Ce sont eux qui portent le héros vers une dimension plus humaine et véhiculent ce capital affectif qui fidélise les téléspectateurs. *« Il n'y a pas une seule sorte de policier, comme il n'existe pas un genre unique du polar. Ce sont les comédiens qui marquent chacun le film de leur style propre,* constate Claude de Givray, directeur artistique de la fiction française sur la chaîne. *De plus, les séries de héros récurrents permettent aux acteurs de suivre leur personnage sur plusieurs épisodes, de le peaufiner, de le faire évoluer. En un mot, de le rendre plus vivant et plus proche. »*

De la même manière que le personnage de Navarro fut « sculpté » sur l'acteur Roger Hanin, Kléber est donc né de la rencontre entre Gérard Lanvin, la société Hamster Productions et TF 1. Pendant deux ans, les réunions se sont succédé autour de l'acteur et de ceux (réalisateur, scénariste, producteurs...) qui allaient créer de toutes pièces ce nouveau personnage. *« Durant certaines entrevues, nous filmions Gérard Lanvin pour mieux capter ses réactions, ses suggestions pour les six films que nous allions entreprendre ensemble »*, précise le PDG de Hamster, Pierre Grimblat.



SOIN DES DÉCORS

Ainsi est né le commissaire Kléber, un flic chaleureux et introverti qui, après une intervention qui tourne mal (un otage tué, un de ses hommes gravement blessé, une hiérarchie silencieuse et complice...), a rompu les amarres avec l'institution qui l'emploie. Kléber n'abandonne pas pour autant le métier. Avec sa propre équipe, il mène des enquêtes parallèles, agissant dans l'urgence des missions à accomplir.

Produit par les créateurs de la série « Navarro », et réalisé par Patrick Jamain qui signa dix-neuf épisodes de la saga du policier avec Roger Hanin, « François Kléber » s'inscrit dans la continuité de son aîné. Même soin apporté aux décors – le garage où vit l'équipe de Kléber n'est pas sans rappeler l'atmosphère des bureaux du commissariat de « Navarro » –, même rigueur des dialogues qui filent volontiers le bon mot, même opposition entre la violence extérieure et l'humanité, voire la fragilité, parfois, du héros, même rythme qui sait prendre le temps.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Kléber a aussi son climat et son caractère singulier de *« western urbain »*, selon la formule de Pierre Grimblat. Les rues, les trépidations de la ville font partie des intrigues, et ancrent cette série, plus encore que « Navarro », dans l'actualité contemporaine. Car, comme le remarque Patrick Jamain, *« tout a été étudié pour innover, en mettant à profit l'expérience acquise avec Navarro »*. La musique et la bande son témoignent de ces apports, et contribuent, elles aussi, à définitivement enraciner l'histoire et ses personnages dans le monde d'aujourd'hui.

« François Kléber » a gagné ses premiers galons de noblesse lors du Festival de Cognac où il a obtenu, le 9 avril, dans la catégorie « télévision », le Grand Prix du film policier. Reste pour ce nouveau héros à acquérir ceux de la popularité. D'après les scores réalisés lors de la diffusion du premier épisode le 20 avril – 40,7 % de parts de marché, soit 9,143 millions de téléspectateurs –, TF 1 n'a probablement guère d'inquiétude à se faire.

Véronique Cauhapé

★ « François Kléber », TF 1, jeudi 1er juin à 20 h 50.

JEUDI 1er JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! Jean-Edern Hallier.
19.50 *Le Bébête Show* (et 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : François Kléber. L'âme du rasoir, de Patrick Jamain. *Esther et Kléber sont à la recherche des parents d'un enfant trouvé. Au cours de leur enquête, ils tombent sur un psychopathe... Un scénario signé Joël Houssin, auteur de nombreux romans et coauteur du scénario de Ma vie est un enfer (1991), de Josyanne Balasko.*

22.30 Magazine : Scènes de ménage. Invités : Jean-Claude Dreyfus et Gabrielle Lazure. Qu'est-ce qui fait courir les hommes ?
23.35 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.40 Journal, Météo.
0.50 Programmes de nuit. 1.45, Histoires naturelles (et 3.40, 5.00) ; 2.50, *Intrigues*, 3.15, L'Aventure des plantes ; 4.10, Mésaventures ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invitée : Linda de Suza.
19.55 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Les Jours fauves, de Jean-François Bastin et Pascale Preumont ; Le marché du disque, de Jérôme Korkikian et Philippe Montoisy ; Les docteurs assiégés, de Jérôme Gaza.

22.35 Expression directe. UNAPL.
22.45 Cinéma : Le Sixième Sens. ■ Film américain de Michael Mann (1986).
0.40 Les Films Lumière.
0.45 Journal, Météo, Journal des courses.
1.15 Magazine : Côté court.
1.20 *Le Cercle de minuit.* Invités : Macha Makeieff, Jérôme Deschamps, Laurent Ruquier, André Santini, Martin Veyron ; Musique : les Poubelles Boys.
2.20 Programmes de nuit. Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 3.50, *Bas les masques (rediff.)* ; 5.05, 24 heures d'info ; 5.25, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Jacques Weber, Marcel Cerdan, Axel Renoir.
14.50 Flash tennis (et 16.05, 17.25, 18.10).
14.55 Tiercé.
15.10 Série : Simon et Simon.
16.15 Les Minikeums. Popeye ; Ulysse 31 ; Tintin : le Temple du soleil (1).
17.35 Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Hérault de Séchelles*, de Georges Bernier.
18.55 Le 19-20 de l'information. *A 19.08, Journal régional.*
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Magazine : Côté court.
20.53 Keno.

21.00 Cinéma : *Affaires privées.* ■ Film américain de Mike Figgis (1990). Avec Richard Gere.

23.00 Météo, Journal.
23.30 ▶Documentaire : Les Brûlures de l'histoire. Les Espions de l'atome, de Michel Van Zele.
0.25 Court métrage : Libre court. Perle rare, d'Olivier Doran avec Jean-Pierre Bacri.
0.45 Musique Graffiti. *Quatuor op. 47, andante, de Schumann*, par le Quatuor de Cleveland, sol. Gyorgy Sebok, piano (15 min).

M 6

13.25 Téléfilm : La Double Vie de M. le juge. De Louis Rudolph. *Un brillant avocat, mari et père modèle, s'éprend de sa nouvelle secrétaire et se bâtit une double vie.*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. 1964 : la minijupe.

20.50 Cinéma : Ils sont fous ces sorciers. □ Film français de Georges Lautner (1978). Avec Jean Lefebvre, Henri Guybet, Julien Guiomar.

22.45 Téléfilm : Danger, psychopathe. De James Lemmo. *Un ancien inspecteur de la brigade criminelle est chargé d'enquêter sur plusieurs meurtres commis par un psychopathe. Celui-ci va jusqu'à défier le policier en annonçant par écrit ses futurs crimes.*
0.10 Magazine : Fréquenstar (et *5.10*).
3.00 Rediffusions. Mirage ; 4.00, Fanzine ; 4.25, Sports et découverte (2).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : J'ai pas sommeil. ■■■ Film français de Claire Denis (1993).
15.30 National Geographic. Les Vautours, gardiens du Serengeti, de Patrick Moris. *Objet de répugnance et d'aversion, les vautours jouent un rôle indispensable de dévoreurs de cadavres et entretiennent une relation complice avec les autres animaux des hauts plateaux tanzaniens.*
16.20 Cinéma : Journal intime. ■■■ Film italien de Nanni Moretti (1994).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.05

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : Raymond Depardon.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.05 Sport : Athlétisme. Le meeting de Saint-Denis, en direct. Avec Sergueï Bubka, Javier Sotomayor, Marlène Ottey, Heike Drechsler.

22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Macho. ■ Film espagnol de Bigas Luna (1993).
23.40 Téléfilm : Femme de passions. De Bob Swaim, avec Brigitte Fossey, Hanns Zischler.
1.10 Cinéma : Body Bags. ■ Film américain de John Carpenter et Tobe Hooper (1993).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Les paradis artificiels.
14.00 Les Grandes Séductrices. Marilyn Monroe (rediff.).
15.00 Jeux d'encre (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. Le Louvre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain. Théodore Monod, naturaliste [5/5].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
18.15 Affaires publiques. Le Conseil constitutionnel.
18.30 Le Monde des animaux. Les Céphalopodes.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Africa Blues. D'Andreas Fischer et Gilles Wolff.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Albanie ou comment sortir de l'isolement.
20.41 Documentaire : L'Albanais qui aimait Gary Lineker. De Bob Long. *Journal d'un médecin de campagne : un terrifiant état des lieux. Un document remarquable, le meilleur de cette soirée.*
21.45 Documentaire : Chronique du Pays de l'aigle. De Peter Dudzik.
22.15 Débat (et 23.15). Peter Dudzik, Besnik Mustafaj, le docteur Adrian Klosi.

22.30 *Portrait de trois jeunes Albanais.* De Peter Dudzik.
23.00 Reportage : Libre d'esprit derrière les barreaux. Kasem Trebeshina, écrivain et dissident albanais, de Richard Schneider.
23.35 *Documentaire :* Les Fils de l'aigle. De Richard Schneider.
0.20 Vendetta en Albanie. De Peter Dudzik.
0.50 Bibliographie.
0.55 Un voyage à travers le cinéma américain. *De Martin Scorsese et Michael* Henry Wilson [3/3] (rediff.).
2.10 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [1].

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). *19.30 Journal de la TSR.* En direct. 20.00 L'Homme pressé. □ Film français d'Edouard Molinaro (1977). Avec Alain Delon, Mireille Darc. 21.30 30 millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 37° 5 le soir. 23.40 Strip-tease. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions *d'Amérique (15 min).*

PLANÈTE 19.10 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque. 20.05 Palestine : l'école des femmes. De Sophie Deflandre. 20.35 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 21.30 Soudan, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et *Daniel-Henri Maillot. 22.25 La Mort en* face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 23.20 Ballerina. De Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse. 0.25 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, *Jean Kargayan et Michel Hivert* (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 23.10). 21.00 Rebecca. ■■■ *Film américain d'Alfred Hitchcock* (1940, N., v.o.). Avec Laurence Olivier, Joan Fontaine, George Sanders. 23.40 Concert : Mozart-Dvorak. Enregistré en 1991 à Prague. Par l'Orchestre philharmonique tchèque dir. Rafael Kubelik (120 min).

CANAL J 17.55 Soirée Domino. C'est *comme moi ; 18.00, Il était une fois les* Amériques ; 18.30, Spécial MIFA ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; *19.20*, Rébus 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 Ces dames préfèrent le mambo. ■ Film français de Bernard Borderie (1957, N.). Avec Eddie *Constantine, Pascale Roberts, Véronique* Zuber. 21.45 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 The Babe. ■ Film *américain d'Arthur Hiller (1992, v.o.). Avec* John Goodman, Kelly McGillis, Trini Alvarado. 0.10 Souvenir. Tous en scène (75 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font *la loi. 20.45 Série* : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. L'Homme préhistorique. 23.15 Série : Le Grand Chaparral. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant. (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 ▶ The Rolling Stones. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Paul Weller. Enregistré en mars 1994 en Grande-Bretagne. 0.00 Safe'N Sexy. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT *19.45 Cyclisme. Résumé.* Tour d'Italie. 19e étape : Mondovi-Briançon. 20.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Saint-Denis. 22.00 *Rendez-vous à Roland-*Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Keirin. Championnat japonais. 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL *18.45 Trois meurtres.* ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, GM O'Ferrall (1954, N., v.o.). 20.30 *C'est donc ton frère.* ■■ *Film américain* de Harry Lachman (1936, N.). 21.40 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 23.10 Le Confident de ces dames. □ Film franco-*italien de Jean Boyer (1958, N.). 0.40 Fantô*mas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N., 80 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Histoire de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hong-*kong) de Ching Siu-tung* (1990). 20.30 Sur la piste de la grande caravane. ■ Film américain de John Sturges (1965). 22.50 L'Amour à mort. ■■ Film français d'Alain Resnais (1984). 0.20 Josepha. ■■ Film français de Christopher Frank (1981, 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Zoé Valdés (Le Néant quotidien). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 4. Au bout du delta, la mer. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 4. L'art de séduire les cœurs. 20.30 Fiction. La Voie des marges, de Patrice Thoméré. 21.32 Profils perdus. Pierre de Coubertin. 2. *Coubertin, le rénovateur des Jeux* olympiques. 22.40 Les Nuits magnétiques. La longue marche des mal-logés. 0.05 Du jour au lendemain. Patrick Gaboriau (La Civilisation du trottoir). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Banquet : Le plaisir ; 1.58, On ne badine *pas avec l'amour, d'Alfred de Musset* ; 4.18, Qui êtes-vous Jean Vilar ? ; 4.55, Max Jacob, le plus inconnu des connus ; 6.27, Jacques Michaut-Paterno (Praga Magica).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Sarabande et danse, de Debussy, orchestration de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre op. 16, de Grieg, Louis Lortie, piano ; Trois *Gymnopédies, de Satie, orchestration de* Debussy et Roland-Manuel ; Tableaux d'une exposition, de Moussorgski, orchestration de Ravel. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Tippett. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Lekeu, D'Indy, Martinu. 0.00 Tapage nocturne. La Fiancée aux yeux de bois ; The Gods Are Angry, de Zelwer. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



des policiers de TF

...arro » ont créé un nouveau « flic »,
...cteur Gérard Lanvin



CANAL +

LA CINQUIÈME

ARTE



Le Monde

JEUDI 1er JUIN 1995

Le prix de l'information

par Pierre Georges

PART-ON à la chasse au crocodile sur sa seule bonne mine et avec un filet à papillons ? La métaphore est un peu osée. Mais elle illustre bien la nature du débat soulevé, côté presse, par l'affaire du « Monsieur 30 000 francs » révélée par un confrère d'*InfoMatin*.

Comme journaliste, agissant à visage découvert et dans les règles de l'art, Eric Decouty, l'auteur du scoop, n'aurait rien obtenu. C'est une évidence. Faux corrupteur, affublé d'une fausse barbe, d'une fausse fonction, porteur d'un magnétophone, de 30 000 francs en liquide fournis par la caisse du journal, il a pu piéger ses interlocuteurs et démontrer la réalité de la corruption.

Donc, il a réussi. Sur le fond, c'est incontestable. Le lièvre ainsi débusqué n'est pas mince et suscite de vraies interrogations sur le mode d'attribution des logements à Paris. Le corrompu aura beau se placer de lui-même à l'isolement, démissionner du RPR, annoncer à *France-Soir* qu'il n'agissait qu'à titre personnel, qu'il est le seul responsable, le seul coupable, resteront posées bien des questions.

L'homme avait, de toute évidence, ses entrées en mairie du XIIe arrondissement. Il avait de l'entregent et de l'influence. Suffisamment en tout cas pour obtenir du matin au soir, ou du jour au lendemain, un appartement pour un ami. Et il avait, ses déclarations au pseudo-candidat au logement en font foi, à la fois une certaine pratique des tarifs en vigueur et *une bonne connaissance du* « marché ». Sauf à affabuler, n'a-t-il pas indiqué à son interlocuteur que le système fonctionnait dans chaque arrondissement ? Avant d'affirmer le contraire maintenant.

Les faits sont têtus. X... voulait un appartement. Y... se fit fort de le lui obtenir, contre espèces sonnantes. Et Y... l'obtint en deux temps trois mouvements, quand des centaines de candidats patientent des mois et des années pour ne rien obtenir. On pourra toujours tempêter, s'indigner du côté de la Ville. Il n'empêche. Il y a manifestement quelque chose de pourri au royaume de Paris, en matière de logement social ou aidé. Cela mérite, plutôt que des coupe-feux précipités ou des protestations vertueuses, une enquête judiciaire sans failles ni limites.

Reste la forme d'investigation journalistique. Vieux problème de la fin et des moyens. Eternel débat sur la quête de l'information et sur les méthodes utilisées. Un journaliste peut-il opérer autrement que sous ses couleurs ? On peut n'être ni donneur de leçons ni arbitre des élégances méthodologiques, et pourtant répondre clairement par la négative. La déontologie et, plus encore, l'intérêt de la profession de journaliste ordonnent de respecter un code précis dans la quête des informations.

L'information a son juste prix, qui est d'abord celui de la transparence journalistique. Elle ne peut, si désintéressé et louable soit le but recherché, passer par des accommodements avec des règles de conduite. Elle ne peut être obtenue par des moyens de subterfuge et de maquillage. Un journaliste n'est ni policier de l'ombre ni « plombier ». Il est journaliste, tenu à son identité de journaliste. *Celle-ci peut lui être un frein et un* handicap. Mais elle reste aussi sa meilleure protection et sa seule justification. Si frustrante que puisse être parfois cette position de principe. Sinon, tous les scoops seraient permis...

Les syndicats se sont mobilisés contre la déréglementation des services publics

Les cheminots manifestent à Paris au lendemain des grèves à EDF

APRÈS LES GAZIERS, les électriciens, les agents de France Télécom et de La Poste, c'est au tour des cheminots de manifester, mercredi 31 mai à Paris, de la gare Montparnasse à l'hôtel Matignon, pour protester contre les projets de déréglementation des chemins de fer en Europe et le contrat de plan Etat-SNCF en cours d'élaboration. Un seul syndicat a appelé à la grève – la Fédération des agents de conduite autonomes (FGAAC) – les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et FMC (maîtrise et cadres autonomes) qui organisent le cortège parisien n'ayant pas appelé à des arrêts de travail *« pour ne pas pénaliser les usagers »*. De fait, les perturbations, concentrées sur le trafic banlieue de la gare Saint-Lazare et de la gare du Nord et sur la ligne C du RER, étaient limitées. En octobre 1993, sur un mot d'ordre de défense de l'« *unicité* » de la SNCF, sur l'emploi et les salaires, les syndicats avaient rassemblé près de 40 000 cheminots. La mobilisation devrait être de la même ampleur.

Mardi 30 mai, de la Bastille à l'Opéra, la manifestation unitaire (CGT, CFDT, FO, CFTC et UNCM-CGC) des agents d'EDF-GDF, pour la défense de services publics *« à la française »* a fait le plein. Côté syndical, on estime que *« l'on ne peut pas faire plus »*. Le taux de participation à la grève d'EDF-GDF avait rarement atteint un tel score. Selon les chiffres de la direction, trois agents sur quatre étaient en grève. Un agent sur quatre battait le sol parisien, où près de 40 000 salariés ont manifesté contre les projets bruxellois de déréglementation. Tous les TGV disponibles ont été utilisés.

Les syndicats de la région Rhône-Alpes ont même dû affréter un Airbus pour acheminer les manifestants. Parmi les dizaines de milliers de salariés, il y avait de forts contingents de la CGT, majoritaire chez EDF-GDF et de la CFDT, un peu moins de FO. Des pancartes rappelaient l'hostilité des manifestants à l'accès des tiers au réseau et même à une régulation du marché de l'électricité comprenant un acheteur unique (*Le Monde* du 30 mai).

Les députés et EDF

La délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne a affirmé, mardi 30 mai, dans une résolution, *« son opposition aux propositions de la Commission européenne tendant à déréglementer le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel »*. Elle a aussi rappelé son *« attachement au service public, seul à même d'assurer la solidarité entre les Français et entre les différentes parties du territoire national »*. Trois membres de la délégation devraient être reçus, vendredi 2 juin, par Alain Juppé pour évoquer ces problèmes.

En revanche, les coupures d'électricité qui ont affecté certains quartiers de Paris, en début de matinée, sont dues à un incident technique et non à la grève.

Chez France Télécom et à La Poste, dont les agents manifestaient du lion de Denfert-Rochereau à l'avenue de Ségur, siège du ministère de la Poste, la grève a aussi été bien suivie. Les taux de participation ont été respectivement de l'ordre de 70 % et de 40 % selon les syndicats, (64 % et 27 %, selon les directions). *« Le rapport de force ne s'est pas affaibli »*, ont assuré les syndicats SUD, CFDT et FO de France Télécom. *« La grève est à la fois un avertissement et un signal fort »*, ont-ils poursuivi.

Les grévistes des services publics ont reçu le soutien de plusieurs dirigeants syndicaux, ainsi que celui du Parti socialiste. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a estimé que la France devait opposer *« son droit de veto et rejeter les choix de la Commission européenne. Il faut que le gouvernement refuse le démantèlement du service public français »*. De son côté, Marc Blondel, secrétaire général de FO, a fait savoir qu'il a écrit au premier ministre afin d'être reçu pour parler de *« l'avenir du service public »*. Pour la CFDT, *« les services publics doivent rester la clé de voute du modèle de société européenne »*.

Des élus politiques de gauche ont aussi pris part aux différents cortèges. Henri Emmanuelli, au nom du Parti socialiste, a rappelé que *« si l'on veut vaincre la fracture sociale, il ne faut pas remettre en cause l'égalité des citoyens à des services fournissant l'énergie ou assurant les télécommunications »*. Pour Alain Juppé qui a déjà indiqué son attachement au *« service public à la française »* », il va s'agir de montrer que le message a été compris alors que des réunions ministérielles européennes, le 1er juin et le 13 juin, ont à leur ordre du jour la déréglementation des marchés de l'énergie et des télécommunications.

Alain Beuve-Méry

Le gouvernement accorde des garanties sociales avant la privatisation d'Usinor-Sacilor

LA PRIVATISATION d'Usinor-Sacilor est imminente. La signature du décret de privatisation devait intervenir soit mercredi 31 mai, soit jeudi 1er juin, ce qui permettra de saisir, sur-le-champ, la commission de privatisation chargée de fixer le prix minimal de cession du groupe sidérurgique, estimé entre 15 et 20 milliards de francs. La vente d'Usinor-Sacilor pourrait ainsi être réalisée avant l'été.

Désireux de réaliser une privatisation *« exemplaire »*, le gouvernement s'est efforcé ces derniers jours de donner un contenu *« au préalable social négocié »* avant la mise sur le marché du groupe sidérurgique, comme Jacques Chirac s'y était engagé au cours de sa campagne électorale. Matignon devait rendre publique, jeudi matin, 1er juin, une *« lettre d'orientation sociale »* adressée à Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor, dans laquelle le premier ministre confirmerait certaines garanties sociales demandées par les syndicats.

48 000 SALARIÉS

Le gouvernement ne souhaite pas voir démanteler du jour au lendemain toutes les règles sociales sur mesure dont bénéficient les 48 000 salariés d'Usinor-Sacilor. Il serait prêt à autoriser la mise en œuvre de retraites progressives d'activité (RPA) pour les salariés nés en 1942. De 500 à 600 personnes, essentiellement chez Sollac (aciers plats), sont concernées par cette mesure. Matignon se porterait garant du maintien d'un dispositif exceptionnel de pré-retaite à 55, voire à 50 ans, en cas de crise grave ou de restructuration lourde dans la sidérurgie. Il confirme aussi son attachement à la Sodie, filiale d'Usinor-Sacilor spécialisée dans la reconversion industrielle.

Ces engagements devraient apporter quelque réconfort aux organisations syndicales, très inquiètes de perdre la protection de l'Etat. Pourtant, le président d'Usinor-Sacilor n'a pas ménagé ses efforts, ces derniers temps, pour les rassurer. L'accord social de groupe est en train d'être renégocié. Usinor-Sacilor propose notamment de maintenir la garantie de l'emploi pour les salariés de plus de 50 ans. Son objectif est de ne plus avoir recours à des plans sociaux, en contrepartie d'une plus grande flexibilité du temps de travail. Les discussions pourraient aboutir à la fin du mois de juin.

Usinor-Sacilor aurait alors bouclé le dernier dossier en suspens avant son retour au privé. Pour le reste, le groupe est prêt. Restructuré, recentré sur les métiers sidérurgiques à forte valeur ajoutée, il a réalisé l'an dernier 1 milliard de francs de bénéfice et figure au troisième rang de la sidérurgie mondiale.

Martine Orange

6 000 personnes célèbrent à Paris le souvenir de Bob Marley

BOB MARLEY, le maître du reggae, aurait eu cinquante ans cette année. Quatorze ans après sa mort, il reste l'une des figures les plus consensuelles de l'histoire des musiques populaires modernes. Une nouvelle compilation, *Natural Mystic*, et une série de concerts-hommages, *Tribute To Bob Marley*, au plateau prestigieux, sont les derniers fruits du marketing commémoratif.

Mardi 30 mai, la caravane s'est arrêtée à Paris. Plus de six mille personnes – rasta, cadres supérieurs, gamins des cités – ont communié au Zénith, embrumé de vapeurs odorantes. Sur scène, des figures historiques les Wailers, Jimmy Cliff, une vedette de la nouvelle scène jamaïcaine Pato Banton et le noyau dur du cercle familial avec le plus doué de ses fils, Ziggy, et sa femme Rita.

« STAY POSITIVE »

Les Wailers ont essuyé les plâtres d'une sonorisation d'abord défectueuse. Le groupe fondé par Bob Marley, Peter Tosh (décédé) et Bunny Livingston (parti vers d'autres projets) dans la première moitié des années 60 a accueilli en son sein des dizaines de musiciens. Quelques-uns des plus fidèles, dont le bassiste Aston Barrett, le guitariste Junior Marvin, les claviéristes Tyrone Downie et Earl Lindo, se produisent encore sous ce nom. Creusant essentiellement dans le répertoire (*Could You Be Loved, Stir It Up, I Shot The Sheriff*) du légendaire disparu, les vieux compagnons de route peinent à lui donner une âme.

Les bons sentiments ont souvent encombré le reggae depuis la mort de son prophète. En réaction, on a assisté dans les années 80 à un retour de l'hédonisme dans les *dancehalls* de Kingston, accompagné souvent de machisme frénétique, d'homophobie et d'apologie de la violence. Pato Banton a pris le contrepied de cette tendance. Son slogan favori : *« Stay positive »* (« Restez positif »).

Sa maîtrise du public en fait un homme de spectacle, capable de faire chanter et jouer la foule du Zénith.

Aîné d'une nombreuse progéniture, Ziggy Marley cultive les ressemblances avec son paternel. La finesse de ses traits, ses dreadlocks (nattes tressées), son mince collier de barbe en font le double quasi parfait de son géniteur, fruit des amours contrariées d'un riche Anglais et d'une petite paysanne jamaïcaine. Le mimétisme de sa voix est encore plus saisissant. Les premières mesures de sa reprise de *Redemption Song* lui ont valu une immense ovation, tant l'émotion de ces accents plaintifs rappelle l'original. Son groupe, où figurent également son frère Stephen et deux de ses sœurs, Sharon et Cedella, tourne rondement. Mais, malgré ses indéniables dons de mélodiste, les compositions originales de Ziggy pâtissent inévitablement des comparaisons.

Jimmy Cliff a été le seul à ne pas chanter un seul morceau de celui dont un portrait géant se détache en fond de scène. Le créateur de *The Harder They Come* avait pourtant quelques 45-tours d'avance (dont un tube, *Miss Jamaïca*) quand Marley enregistra son premier en 1962. Mais Jimmy Cliff occupa un créneau plus centré sur la danse et un reggae d'une gaieté trop béate (*Reggae Night, Hot Shot, We All Are One*). Sur scène, le bonhomme reste d'une incroyable verdeur. Sa voix chaleureuse et élégante, accompagnée d'un groupe qui refuse les effets toc, brilla surtout à l'occasion de ses morceaux les plus anciens, *You Can Get It* ou ce slow sublime, autrefois repris par Joe Cocker, *Many Rivers To Cross*.

Stéphane Davet

★ **Tournée du festival *Tribute To Bob Marley* : le 2 juin à Caen au Zénith, le 3 à Colmar, au Parc des expositions, le 10 à Nîmes, aux arènes, le 13 à Montauban, au stade Sapiac, le 14 à Paris au Zénith.**

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 31 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15763	+1,21	−21,73
Honk Kong index	9245,30	−0,76	+12,87

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/05	Var. en % 29/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1927,30	−0,03	+2,45
Londres FT 100	3309,90	−0,04	+7,97
Zurich	1289,16	+0,33	+3,93
Milan MIB 30	995	+1,74	−2,92
Francfort Dax 30	2087,65	+0,98	−0,89
Bruxelles	1448,06	+0,39	+4,20
Suisse SBS	1130,38	+0,71	+8,88
Madrid Ibex 35	296,10	+1,12	+3,89
Amsterdam CBS	286,90	+0,42	+3,20

DEMAIN dans « Le Monde »

Les tueurs de la Nation : huit mois après les fusillades de la place de la Nation à Paris et de Vincennes, qui ont fait cinq morts, le mystère reste entier sur la dérive du jeune couple Florence Rey-Audry Maupin.

Tirage du Monde daté mercredi 31 mai 1995 : 500 813 exemplaires

■ ACADÉMIE FRANÇAISE : l'élection qui devait pourvoir, jeudi 1er juin, au remplacement du philosophe Henri Gouhier a été suspendue. Le scrutin, auquel se présentaient l'écrivain Jorge Semprun, le poète André Sernin, les professeurs Charles Dedeyan et Michel Dupas, est reporté à la première quinzaine d'octobre. Cette modification de calendrier doit permettre, explique-t-on à l'Académie, de réfléchir aux éventuels problèmes administratifs soulevées par la nationalité espagnole de Jorge Semprun, ancien ministre de la culture de Felipe Gonzalez.

■ ALCOOLISME : un sous-brigadier de police de 43 ans a été condamné, mercredi 31 mai, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à trois ans de prison pour avoir renversé et tué une fillette de 13 ans et blessé une adolescente alors qu'il était ivre au volant. Incarcéré et révoqué depuis les faits, Claude Nowack a aussi été condamné à 1.000 francs d'amende ainsi qu'à 414 911 francs de dommages et intérêts.

DANS LA PRESSE

L'Europe et le service public à la française

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS

Depuis que cette question de l'ouverture à la concurrence des monopoles publics est d'actualité, c'est-à-dire une petite dizaine d'années tout de même, aucun gouvernement en France n'a vraiment cherché à faire comprendre le caractère presque irrémédiable de cette évolution et la nécessaire préparation qu'elle suppose. (...) Malheureusement, le temps va manquer pour préparer les esprits aux mutations qui s'annoncent. Un risque supplémentaire de voir la France isolée au sein de l'Union européenne et mener des combats dont l'issue est plus qu'incertaine.

François Roche

L'HUMANITÉ

Le premier ministre dispose des moyens politiques de mettre en accord ses actes avec sa toute récente proclamation *« d'attachement au service public à la française, fondé sur les principes d'égalité, de qualité et de continuité »*. Ces services publics *« qu'au nom de la subsidiarité,* ajoutait-il, *nous ne laisserons pas démonter »*. Un premier acte s'impose alors : opposer le veto de la France aux directives de Bruxelles.

Jean-Paul Piérot

INFOMATIN

On peut se demander si Alain Juppé ne joue pas avec le feu en stimulant les sentiments anti-européens. Sur ce front comme sur celui de l'emploi, il ne pourra pas très longtemps simuler la rupture avec la politique antérieure sans afficher de résultats tangibles.

Philippe Cohen

LIBÉRATION

Une fois de plus, l'Europe a bon dos. C'est elle, dit-on, qui détruit, pan par pan le système français de service public. Elle, qui au nom de la concurrence et de la lutte contre les monopoles, a imposé la déréglementation du ciel et des télécoms, et qui s'en prend maitenant au système de la poste ou de la distribution d'électricité. C'est vrai. Mais cela n'a été possible que parce que la France l'a acceptée sans exiger de contrepartie.

Pascal Riché

FRANCE-SOIR

La mission du gouvernement est de faire accorder une place au service public dans l'organisation de l'Europe, laquelle, influencée par la culture anglo-saxonne, ne rêve que de concurrence. Exiger le maintien du tout-public ne mènera à rien.

Jacques Malmassari

FRANCE-INTER

Un service public paraît encore aujourd'hui très nécessaire, mais encore faut-il répondre à différentes questions : Pour quoi faire ? Avec qui ? Et surtout à quel prix ? A quel coût ? Qui paiera ? Toutes ces questions essentielles n'ont pour l'instant pas de réponses très définies.

Jean-Marc Sylvestre



Les Serbes posent aux Occidentaux des conditions inacceptables

Le secrétaire général de l'ONU propose une refonte minimale du mandat de la Forpronu

